

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de Philosophie et Lettres
Département d'Histoire

LES COLLEGES JESUITES ET LA SOCIETE BELGE DU XIX^e s.
(1831-1914)

ECHANGES, INFLUENCES ET INTERACTIONS

3^{ème} Volume

Xavier DUSAUSOIT,

Thèse présentée pour l'obtention
du grade de docteur en histoire

Promoteur : Professeur Jacques Lory

Louvain-la-Neuve

2005

CHAPITRE V : THEATRE ET ACADEMIES LITTERAIRES.

Au carrefour de l'enseignement et de la vie sociale.

I. LA PLACE DU THEATRE DANS LES COLLEGES JESUITES EN BELGIQUE (1832-1914).

1. Un collège jésuite sans théâtre ?

Imagine-t-on un collège de la Compagnie de Jésus sans représentation théâtrale ? Les jésuites n'ont-ils pas été aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e s. les grands promoteurs du théâtre scolaire dans nos provinces comme partout ailleurs en Europe ? Pourquoi y renonceraient-ils au XIX^e s., en période de concurrence intense ? Ces questions semblent absurdes et sans objet. Pourtant elles ne le sont pas entièrement. Certains ont voulu supprimer les pièces de théâtre dans les collèges et ils y sont parvenus quelquefois.

Les arguments des adversaires du théâtre étaient de deux ordres: pratiques tout d'abord mais surtout moraux. Pratiquement, la mise en scène d'une pièce scolaire se faisait le plus souvent pour un public fort nombreux, plusieurs milliers de personnes parfois. La possession d'une salle de théâtre adéquate ou l'installation d'un chapiteau de grande dimension étaient donc indispensables. Or, il a pu arriver que, matériellement et financièrement, il fut impossible de recourir à l'une de ces solutions. La mise en scène d'une pièce de théâtre était alors impossible. C'est ce qui arriva au collège Saint-Michel de Bruxelles de 1863 à 1868. Le P.Baesten, préfet des études, constata que la tente où se jouait habituellement la pièce de fin d'année était déchirée et qu'il coûterait trop cher de la réparer. La distribution des prix fut animée ces années-là uniquement par une fanfare régimentaire (1). Cependant, les scrupules financiers du P.Baesten venaient s'ajouter à des objections morales bien plus fondamentales: à ses yeux, le théâtre était nocif pour les adolescents. Ceux-ci étaient soumis à la tentation de l'orgueil et de la vanité par le biais de costumes et de décors chatoyants. Des passions violentes et des sentiments troubles devaient être intériorisés par ces jeunes acteurs. En outre, la mise en scène et les répétitions nécessitaient un temps considérable que les adolescents ne pouvaient plus consacrer à l'étude (2).

Si les vues du P.Baesten n'étaient pas partagées par la majorité des jésuites belges, elles trouvaient parfois des soutiens dans l'épiscopat et dans certains milieux catholiques farouchement ultramontains. Or, on sait que les collèges de Gand et d'Alost ont conservé pendant longtemps un statut mixte, disons semi-épiscopal. L'opinion de l'évêque de Gand y était donc très importante. Mgr Delebecque, très soucieux de la bonne marche de « ses » collèges jésuites de Gand et d'Alost, fit savoir en 1840 que « toute représentation costumée » serait désormais interdite dans les collèges épiscopaux. Vu leur statut, Sainte-Barbe de Gand et Saint-Joseph d'Alost ne purent qu'obtempérer (3). De son côté, le Général Roothaan ne pensait pas interdire complètement les pièces de théâtre en bloc mais les œuvres pleines de costumes, de décors, de passions violentes, de colère. D'après un témoignage du P. Vandermoere, le Général n'autorisa de 1832 à 1837 qu'un plaidoyer à la distribution des prix, aucune autre représentation n'était permise pendant l'année et les seuls costumes tolérés étaient les habits sévères comme celui de juge (4). Alost renonça momentanément à monter des pièces de théâtre, Gand tourna l'interdiction en présentant des « discussions littéraires avec acteurs » (5). Mais les partisans du théâtre, notamment les PP. Van Iseghem et Matthys,

se défendirent pied à pied et quelques années plus tard, en 1845, les collègues jésuites obtinrent la permission de reprendre leurs séances théâtrales habituelles (6). En 1854, Mgr Delebecque interdit à nouveau les pièces de théâtre mais dès 1855, les choses avaient repris leur cours normal. Ajoutons encore qu'en 1854, l'interdiction ne portait peut-être pas tellement sur le principe de la pièce de théâtre que sur la « dérive du répertoire » vers ce qu'on pourrait appeler la facilité et sur l'utilisation exagérée de costumes et d'acteurs travestis (7). Après cette date, le théâtre dans les collèges de la Compagnie se développa et se diversifia à la grande fureur des plus ultras des ultras comme le comte Joseph de Hemptinne ou Charles Périn qui y voyaient un véritable foyer d'immoralité (8).

En lisant ce qui précède on pourrait croire que les œuvres mises en scène dans les collèges jésuites étaient très « libres », très « osées ». Il n'en était évidemment rien, surtout à cette époque (1840-1860). Les critères de sélection des pièces, des dialogues, des acteurs étaient très stricts, nous le verrons, mais les responsables des collèges considéraient comme indispensable de pouvoir présenter des pièces de théâtre ce qui explique la hâte des jésuites à faire lever les interdictions de l'évêque de Gand ou leur audace consistant à les contourner presque immédiatement. C'est que le théâtre avait non pas un mais des rôles majeurs à jouer dans la politique scolaire des pères jésuites (9).

2. Les rôles du théâtre: formation pédagogique et événement mondain.

En effet, il faut voir le théâtre scolaire dans les collèges comme un instrument à double fonction: un outil de formation pédagogique pour les élèves et un événement mondain, occasion parfaite d'améliorer l'image de la Compagnie de Jésus dans le public.

Officiellement, le théâtre est surtout formatif même si nous verrons que ce pôle régresse de plus en plus au XIX^e s. et au début du XX^e s. Si nous nous plaçons aux environs de 1836, lorsque les collèges jésuites montent leurs premières pièces, nous pouvons constater que les élèves - surtout les rhétoriciens, parfois d'élèves d'autres classes - sont effectivement très sollicités par les représentations théâtrales. Tout d'abord, ils composent les textes de la pièce ce qui constitue un exercice de rédaction et de style ; de plus, ces textes sont souvent écrits en latin ce qui représente un vaste travail de thème, de versification et de style latins (10). Les écoles des jésuites poursuivaient là aussi un rêve de restauration (d'avant 1789 et surtout d'avant 1773) qui présupposait que beaucoup, voire toutes les pièces présentées sous l'Ancien Régime aient été jouées en latin (11). Dans la deuxième moitié du XVIII^e s., c'était loin d'être le cas mais les restaurateurs du début du XIX^e s. ne le savaient pas ou ne voulaient pas le savoir. Le texte enfin composé, les élèves et leur professeur devaient répartir les rôles, les étudier, répéter. Tout ceci était l'occasion de perfectionner leurs qualités oratoires mais aussi de s'imprégner de nobles sentiments et de valeurs morales irréprochables. Les différents acteurs recherchaient la perfection dans un climat d'émulation cher à la pédagogie jésuite. La grande pièce de théâtre de la distribution des prix était un couronnement de cette année terminale consacrée à l'art oratoire. Le nombre d'heures utilisées à ces exercices était considérable et, de l'aveu même de certains pères, la préparation de la pièce pouvait perturber l'étude sérieuse des examens de fin d'année (12). Ce n'était pas trop grave jusqu'à ce que l'Etat impose un examen d'élève universitaire obligatoire pour tout rhétoricien, quelle que soit son école d'origine (1849).

L'aspect formatif des pièces de théâtre allait effectivement être fortement modifié au cours du XIX^e s. L'examen d'élève universitaire imposé de 1849 à 1855 et de 1861 à 1876 allait purement et simplement rendre impossible la rédaction des pièces de fin d'année par les

élèves. L'étude des matières de fin d'année et la réussite à ce fameux examen devenaient une priorité absolue (13). Tout un pan de la formation permise par le théâtre disparaissait. Ce n'était pas la première modification: en 1849, les pièces latines étaient déjà devenues extrêmement rares et elles allaient être tout à fait marginales dans les décennies suivantes. Le goût du public, des acteurs, voire des professeurs avait changé depuis 1773 et les pièces latines étaient proprement indigestes pour la bourgeoisie belge du XIX^e s. Théâtre scolaire et apprentissage du latin étaient désormais complètement déconnectés. Restaient l'art oratoire, l'émulation des acteurs et les « nobles sentiments ». Pouvait-on encore réduire l'aspect formatif du théâtre scolaire ?

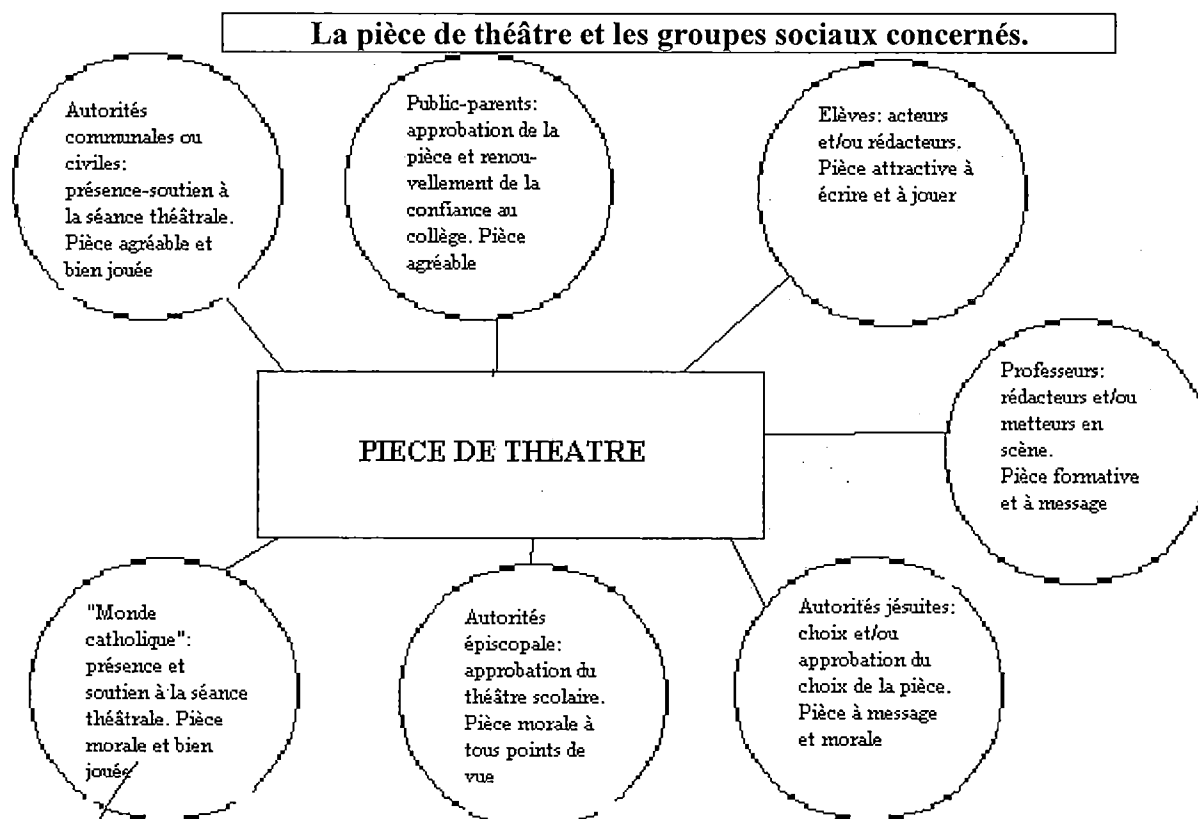
C'est effectivement arrivé, même si ce sont des exceptions assez rares par rapport à la masse des pièces interprétées par les élèves. A partir de 1875, les collèges présentèrent parfois des pièces jouées par des troupes extérieures à l'école: des anciens élèves mais aussi des comédiens professionnels ou des troupes issus de cercles catholiques. La motivation des autorités du collège semble avoir surtout résidé dans la volonté de présenter un spectacle de haute qualité, comme au collège de Mons en 1875 ou comme au collège d'Alost à partir de 1899 (14). Dans ce dernier cas, la troupe extérieure était *Het Land van Riem*, issue d'un cercle dramatique alostois néerlandophone. Le but poursuivi était de valoriser le théâtre néerlandophone grâce à un jeu de haute tenue mais le théâtre francophone et ses supporters purent eux aussi recourir aux services d'une troupe chevronnée: celle de la *Jeune Garde catholique de Courtrai* ou celle du cercle *Caritas* d'Anvers. Cette émulation linguistique et théâtrale se poursuivit, à plusieurs occasions, jusqu'à la guerre de 1914-18 (15). On aura compris que l'aspect « mondain » du théâtre scolaire était important et que ces considérations prenaient parfois le pas sur l'exercice scolaire.

L'événement mondain de la pièce présentée à la distribution des prix était considérable, surtout dans les petites villes et même dans la capitale. La salle des fêtes des collèges ou le chapiteau installé dans la cour pouvait rassembler des centaines, voire des milliers de spectateurs (16). Des personnalités politiques et religieuses de premier plan étaient souvent présentes ; en tous cas, de nombreux notables catholiques locaux venaient assister à la représentation. La pièce de théâtre elle-même était très attendue et la presse catholique locale y faisait largement écho (parfois jusqu'à une ½ page). *Le Bien Public* de Gand, *Le Journal de Bruxelles*, *Le Hainaut* à Mons, *Le nouvelliste de Verviers* ou *De Denderbode* avaient bien compris l'importance du message que les Pères voulaient faire passer vers la société locale. Les journaux répercutaient année après année les mêmes informations: la pièce était bien choisie, elle était parfaitement morale et édifiante tout en étant captivante ; les acteurs, chacun dans son registre, avaient trouvé le ton juste et avaient fait passer vers le public une émotion vraie. L'art oratoire des élèves des bons pères était porté à sa perfection et jamais, cette spécialité si utile pour le monde judiciaire, politique et religieux ne sera égalée pas dans les écoles de « l'autre camp ». Si toutes les pièces étaient moralement irréprochables, certaines contenaient un message plus fort et la presse catholique locale le faisait bien ressortir pour les lecteurs qui n'auraient pas vu la pièce. Ce message pouvait être politique, social, religieux, moral (nous le verrons plus loin). Cette possibilité de s'adresser à la société civile était donc essentielle, d'autant qu'elle passait agréablement par le biais d'un moment de détente et de fête. On comprend dès lors pourquoi la formation littéraire et oratoire des élèves ait pu passer plusieurs fois au second plan (17).

Il n'est peut-être pas inutile de faire le point sur les différents groupes ainsi impliqués dans cet événement scolaire et mondain.

3. Les groupes concernés par la représentation théâtrale.

Lorsque nous parlions d'événement mondain à propos des représentations théâtrales dans les collèges de la Compagnie de Jésus, nous utilisons peut-être une expression un peu faible et un peu dépréciative par rapport à l'importance réelle de cette rencontre entre l'école des jésuites et la société qui l'entoure. En effet, le choix de la pièce, sa préparation et sa représentation mettront en scène plusieurs groupes de personnes dans et à l'extérieur de l'école, chaque groupe aura son rôle, chaque groupe aura son influence. On peut rassembler dans un schéma ces différents intervenants.



Comme on peut le constater, nous avons retenu sept groupes qui ont un rôle ou une influence sur la pièce présentée. Tous les groupes ne sont pas présents à chaque fois, certains sont moins importants que d'autres. Nous allons commencer par ceux qui sont à la fois les plus présents et les plus importants.

Les élèves sont évidemment les premiers concernés tant par la durée de la préparation que par la charge émotionnelle que représente la pièce. On pourrait croire qu'ils sont systématiquement impliqués mais nous avons dit plus haut qu'il est arrivé que des pièces de théâtres soient présentées par des troupes professionnelles ou semi-professionnelles. Alors, les élèves ne sont plus utilisés mais ces cas sont rarissimes. Dans 99% des cas, les élèves sont les acteurs de la pièce. Il s'agit d'abord et avant tout de rhétoriciens mais assez vite, les élèves de poésie seront concernés et ensuite de plus jeunes encore. On peut expliquer cette évolution de deux manières: d'une part, les classes de rhétorique sont parfois très peu peuplées (5 à 10 élèves) et par conséquent la « réserve » d'acteurs est assez mince ; d'autre part, la participation des plus jeunes aux « grandes pièces » de fin d'année leur permettra de s'initier

au théâtre et ils seront devenus en poésie et en rhétorique des acteurs « chevronnés ». Un élève doué sera figurant dès les classes de grammaire inférieure, il aura un petit rôle en grammaire moyenne et grammaire supérieure et il tiendra un des rôles principaux en poésie et en rhétorique (18). C'est ainsi que certaines pièces « historiques » nécessitant un grand nombre de figurants mobiliseront une proportion très élevée des élèves de l'école: à Mons en 1868, la pièce de la distribution des prix ne comptera pas moins de 98 acteurs ! (19) Par ailleurs, un théâtre plus adapté aux « petites » classes apparaîtra bientôt, permettant ainsi aux plus jeunes d'avoir « leur » représentation.

Les élèves, à l'origine, ne sont pas seulement les acteurs, ils sont aussi les rédacteurs de la pièce présentée en fin d'année. Cette pièce, parfois latine, le plus souvent française était dans les années 1835-1845 un très gros travail de rédaction et de style pour les rhétoriciens. Plus encore que pour monter une pièce la faire rédiger par les élèves nécessitait de proposer à ceux-ci un thème motivant, enthousiasmant. Sans doute faut-il voir dans la prolifération de sujets historiques consacrés aux heures glorieuses de la Belgique dans les siècles passés un moyen de mobiliser les ardeurs nationalistes des élèves de cette période. Par la suite, l'évolution des types de pièces présentées reflète aussi le changement des goûts des élèves-acteurs mais aussi de leurs professeurs et du ou des public(s) (20).

Disons encore à propos des élèves que 1849 constitue vraiment une rupture. La préparation de l'examen d'élève universitaire va tuer la tradition de rédaction de pièces originales par les rhétoriciens. Même lorsque ce type d'examen aura été supprimé, les jésuites ne reprendront pratiquement plus ce travail de composition de pièces par les élèves sauf quelques cas exceptionnels généralement liés à des anniversaires ou à la visite de grands personnages (21). On connaît ainsi encore quelques exemples de pièces françaises ou même latines composées par des élèves des collèges après 1850 mais ils sont de plus en plus rares. Il faut dire que, dès avant 1849, le goût du public et des élèves-acteurs commençait à évoluer et à se diversifier.

Les préoccupations et les motivations des professeurs jésuites étaient assez différentes de celles de leurs élèves. Pour eux, comme pour la direction de l'établissement, le souci essentiel résidait dans le sérieux de la pièce présentée et surtout dans le message moral, spirituel, social ou politique qu'elle pouvait véhiculer vers les parents et, dans un sens plus large, vers la société civile. Ils intervenaient concrètement à trois niveaux. En tout état de cause, lorsque la pièce était interprétée par des élèves, ils étaient metteurs en scène de la représentation. Ils répartissaient les rôles, supervisaient les répétitions, conseillaient les acteurs, dirigeaient les rédacteurs lorsque la pièce était écrite par les élèves. Les costumes, les décors, la musique étaient aussi de leur responsabilité, ce qui faisait d'eux pour le moins des régisseurs généraux. Ils choisissaient aussi l'œuvre ou le thème de la pièce avec l'accord des autorités directoriales de l'école. A nouveau, la date de 1849 est importante. A partir de ce moment, les élèves ne pourront plus être les rédacteurs de la pièce de fin d'année scolaire vu l'absolue nécessité de préparer leur examen. Les pères, professeurs de rhétorique, devront alors choisir systématiquement des pièces déjà existantes (22). Il existait un théâtre jésuite « classique » ainsi que de nombreuses pièces « convenables » écrites par des laïcs sous l'Ancien Régime ou au XIX^e s. Le choix d'un certain nombre de pièces écrites par des laïcs força les professeurs jésuites à assumer la fonction d'adaptateurs car les écrits des laïcs ne pouvaient pas, dans certains cas, être joués tels quels par les élèves. Certains passages contenaient des répliques « moralement discutables » mais surtout les pièces de théâtre comprenaient des rôles féminins ou parlaient de personnages féminins. Or les personnages féminins ou même l'allusion à des femmes étaient proscrits par de nombreux pères qui passèrent un temps infini à transformer, pour ne pas dire à massacrer le texte de certaines œuvres. Paul De Belle relève dans son étude

deux cas frappants: le premier est *Le voyage de Monsieur Perrichon* d'Eugène Labiche dans lequel un adaptateur jésuite supprima tout personnage et toute référence féminine modifiant profondément le sens du texte de la pièce. De même, *La Fille de Roland* du vicomte de Bornier était un grand succès lorsque les jésuites essayèrent de l'adapter pour les collèges. Le sujet et la moralité de l'œuvre étaient irréprochables mais le personnage principal était une femme. *La Fille de Roland* devint alors *Le Fils de Ganelon* ou *Le Fils de Roland et le Fils de Ganelon* ou *De Zoon van Ganelon*. Tout personnage de femme disparut ainsi qu'une bonne partie du sens de la pièce, ce qui n'empêcha pas celle-ci d'être représentée très souvent dans les collèges sous plusieurs variantes !(23)

Nous avons cependant rencontré plusieurs exceptions même à des périodes assez anciennes: ainsi dès 1880, *Athalie* de Racine est représentée à Gand avec un personnage principal forcément féminin joué par un garçon travesti (24). Dans les dernières années du XIX^e s. et au début du XX^e s., les grands drames classiques devenant plus nombreux, les rôles féminins tenus par des garçons devinrent plus courants (25).

Enfin, certains jésuites belges, comme plusieurs de leurs collègues français d'ailleurs, prirent la plume pour composer des pièces de théâtre en tous points conformes aux canons de la morale et de l'idéal de la Compagnie. Ce n'était pas un petit travail. Certaines oeuvres furent bien peu récompensées par une seule et unique représentation mais d'autres devinrent des classiques, jouées pendant tout le XIX^e s. et même pendant une bonne partie du XX^e s.

Après les exécutants, parlons des autorités. Les autorités du collège, en l'occurrence le recteur, avait un rôle plus limité mais indispensable: le recteur approuvait le choix de la pièce et présidait la plupart du temps la distribution des prix ou la séance dramatique au cours desquelles était représentée l'œuvre qu'il avait approuvée et dont il portait en quelque sorte la responsabilité. Le préfet des études, lorsque la fonction était assurée par une autre personne que le recteur, remplaçait celui-ci dans le choix et l'organisation pratique des séances théâtrales (la présidence formelle de la séance étant toujours assurée par le recteur) (26).

Rangeons aussi dans les « autorités » les représentants du monde catholique au sens large. Il n'est pas toujours facile de les distinguer de ce qu'on appelle alors le « public choisi » qui honore de sa présence les séances théâtrales des collèges (27). Un médecin, un avocat, un notaire, un industriel, un magistrat est-il là en tant que père de famille, en tant qu'amateur de théâtre ou en tant que membre de la Conférence de la Saint-Vincent-de-Paul, de l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier ou du Cercle Conservateur. Vraisemblablement, les trois à la fois. En tout état de cause, leur présence conforte les jésuites dans leurs efforts pour développer l'enseignement catholique dans des villes le plus souvent acquises au parti libéral. Le succès de la pièce et de ses jeunes acteurs sera une double victoire: celle du collège et celle du monde auquel il appartient. Les familles tièdes ou ambitieuses pour leur progéniture peuvent être valablement influencées par le fond et par la forme de la pièce (28). Comme nous le signalions plus haut, la presse catholique, dont les correspondants sont présents, ne manque pas de signaler la valeur morale et intellectuelle de ce qui est présenté ainsi que la maîtrise technique des acteurs, reflet de l'excellence de l'éducation dispensée dans « son » collège. Les notables catholiques seront soucieux de toujours pouvoir retrouver cette bonne image de marque même si, comme le reste du public, ils s'attendent aussi à passer un moment agréable. La présence d'un député, d'un ministre ou d'un gouverneur de province catholique dans une ville à dominante bleue renforce le sentiment qu'on fait bloc et qu'on soutient l'enseignement de « son » monde. Dans la plupart des cas, leur présence à la distribution des prix s'apparente, mais à la xème puissance, à la présence des notables catholiques de base. Un gouverneur de

province, comme le prince de Caraman-Chimay, pose un acte fort en venant assister en 1873 à la pièce de théâtre présenté au collège Saint-Stanislas de Mons. Ce simple fait n'est pas essentiel mais son attitude non-équivoque en faveur des catholiques provoquera de violentes attaques du camp libéral et sa destitution par le gouvernement Frère-Orban en 1878 (29). Deux de ses successeurs à la tête de la province de Hainaut, le duc Joseph d'Ursel et le baron du Sart de Bouland auront moins d'ennuis fin XIX^e-début du XX^e s., vu la pérennité de la majorité absolue catholique au niveau national (30). La présence ou l'absence de mandataires politiques est significative de la tendance politique d'une ville et d'une région. En lisant *Le Hainaut* ou *Le Bien Public*, on peut constater que le collège de Mons est toujours privé de la présence d'hommes politiques de stature provinciale ou nationale vu l'absence totale d'élus catholiques dans l'arrondissement avant 1899 ; Sainte-Barbe de Gand peut au contraire compter sur de nombreux anciens élèves devenus députés ou sénateurs de Flandre Orientale, certains d'entre eux étant régulièrement ministres dans les cabinets catholiques (31).

Mais parmi les autorités laïques une place plus particulière doit être faite aux membres du pouvoir communal. A Bruxelles, Gand, Mons et Verviers, bourgmestres et échevins libéraux se garderont bien de fréquenter le collège des jésuites (32). Les autorités communales ne seront présentes que dans un des collèges que nous avons choisi d'étudier: Alost.

Jusqu'en 1847, la majorité catholique de la ville permet de confondre visite des autorités communales et présence de soutien du monde catholique. Mais à cette date les libéraux arrivent au pouvoir pour vingt ans. Or, la situation du collège Saint-Joseph d'Alost est particulière parce que l'établissement est largement subsidié par la Ville qui, en 1831, l'a confié à Mgr Van de Velde qui l'a lui-même transmis à la Compagnie de Jésus. Le premier contrat conclu entre la Ville d'une part, l'Evêché et la Compagnie de Jésus, d'autre part arrivera à terme pendant les six premières années de pouvoir des libéraux. On peut dès lors parler d'une visite d'inspection d'un pouvoir plutôt hostile à une institution forcément proche du parti opposé. Cependant, parmi les libéraux alostois, il se trouvera des voix pour dire qu'il ne pourrait y avoir de meilleurs maîtres que les jésuites ; de ce fait, le contrat liant la Ville à la Compagnie fut renouvelé pour 20 ans en 1857 (33). La période suivante vit une sorte de tiers-parti se former à partir de dissidents libéraux, celui-ci allant ensuite rejoindre les catholiques. Ceux-ci triomphèrent aux élections de 1866 et ne furent plus menacés avant la naissance du mouvement daensiste (34). D'un commun accord, l'administration communale catholique et les jésuites organisèrent le rachat du collège par la Compagnie de Jésus en 1885 (35). Le collège d'Alost rejoignit le statut commun des autres écoles des jésuites et la présence d'édiles communaux aux pièces de théâtre de fin d'année n'eut plus de signification particulière.

Enfin, les autorités épiscopales du diocèse pouvaient assister à certaines séances théâtrales. Leur présence revêtait une importance particulière car l'évêque du lieu signifiait de cette façon le lien personnel qui l'unissait à l'établissement des jésuites. Pour certains évêques, les collèges jésuites étaient « leurs » collèges comme le dira, par exemple, Mgr de Montpellier à propos du collège de Verviers (36). Par contre, on vit beaucoup moins les archevêques de Malines au collège Saint-Michel avant le cardinal Goossens. Les circonstances de fondation du collège et la concurrence assez rude qui opposera le collège des jésuites aux établissements archiépiscopaux bruxellois à partir de 1858 l'expliquent sans doute en partie (37).

Lorsque un évêque honore de sa présence la distribution des prix ou la séance dramatique d'un collège, le choix de la pièce de théâtre doit être soigneusement fait en fonction des qualités morales et intellectuelles de l'oeuvre. Il faut édifier Monseigneur par les qualités

oratoires des élèves et surtout prouver le souci spirituel et moral des maîtres jésuites. Les nonces apostoliques successifs viendront plus souvent encore que les évêques soutenir les collèges que nous avons étudiés (38). Alors, le sujet de la séance dramatique sera fréquemment pontifical: rôle passé et présent des papes ainsi que, bien sûr, défense des Etats de l'Eglise par les zouaves pontificaux (39).

Mais l'expression « mon collège » a plus qu'une signification affectueuse dans le cas de l'évêque de Gand. Le statut des collèges de Gand et d'Alost est complexe et les apparente partiellement à des petits séminaires épiscopaux, surtout dans les premières décennies après l'indépendance. On sait par ailleurs que Mgr Delebecque avait des vues assez restrictives sur le théâtre scolaire, pour ne pas dire plus. On sait aussi que les jésuites ne voulaient absolument pas renoncer au théâtre dans leur pédagogie. Il leur faudra donc quémander la reprise des séances dramatiques ou camoufler celles-ci sous des dénominations assez obscures. Mgr Delebecque assistera fréquemment aux séances académiques et parfois aux pièces de théâtre (40). Ces dernières devront être irréprochables. Ses successeurs seront moins intransigeants: Mgr De Battice ou Mgr Lambrecht, coadjuteurs de Mgr Bracq et de Mgr Stillemans assisteront à certaines séances théâtrales même si les séances académiques sont plus édifiantes (41). Ajoutons qu'entre-temps, les collèges Sainte-Barbe et Saint-Joseph se sont progressivement dégagés des liens qui les unissaient à l'évêché et, pour Alost, à l'autorité communale (42).

Reste le groupe numériquement le plus nombreux: le public, le « grand public » constitué en majorité par les familles des élèves mais aussi par des personnes tout-à-fait étrangères à l'école. Ce groupe, certes moins prestigieux, a cependant un rôle crucial: de sa confiance dépend la survie du collège. La croissance de celui-ci peut d'ailleurs se poursuivre si de nouveaux parents étaient attirés par la bonne réputation de l'école. Le théâtre devait précisément contribuer à cette réputation. Les parents et les autres membres du public ne sont pas institutionnellement liés au collège comme les notables, les autorités épiscopales ou civiles. Leur attente face au théâtre sera donc autre. Ils veulent certes être édifiés par la tenue morale et intellectuelle des élèves-acteurs mais ils s'attendent surtout à passer un bon moment, peut-être est-ce leur seule expérience théâtrale de l'année. La masse du public et sa liberté de réaction auront une influence considérable sur l'évolution du répertoire des collèges belges de la Compagnie. Les commentaires dithyrambiques de la presse catholique sont constants, année après année ; les réactions du public et sa générosité à la collecte qui suit souvent la pièce de théâtre le sont beaucoup moins. Si les jésuites veulent garder leur public, ils devront le séduire (43).

Ce public est venu vérifier la bonne tenue des études et la maîtrise oratoire enseignée par l'établissement où il a placé ses enfants ; il est aussi venu se distraire. Cet important groupe de parents d'élèves n'a rien à perdre mais il apporte au collège sa confiance, ses enfants et le montant du minerval d'externe, d'interne ou de ½ pensionnaire. Ces spectateurs « ordinaires », beaucoup plus nombreux et beaucoup moins « choisis » que ceux des séances académiques, exercera une pression en faveur des pièces « faciles », récréatives, « à la mode ». Ses applaudissements et ses contributions aux collectes qui accompagnent les pièces de théâtre sont des signes clairs, notés comme tels par les jésuites, même si ces personnes ne donnent pas personnellement leur avis. L'analyse de l'évolution du répertoire montrera que ce « grand public » a joué un rôle déterminant.

4. Les moments théâtraux.

Le lecteur aura certainement compris que la période théâtrale par excellence est celle de la distribution des prix, fin juillet-début août. Mis à part quelques exceptions dont nous avons parlé, la pièce de la distribution des prix est une tradition solide, c'est aussi la pièce qui bénéficie du plus de préparation, du plus grand public et du nombre le plus élevé d'acteurs. Dans les premières années d'existence d'un collège, c'est parfois la seule pièce interprétée. Les principaux acteurs sont des rhétoriciens et des élèves de poésie mais les petits rôles et la figuration recourront vite aux petites classes (44).

Entre 1844 et 1891, une deuxième séance théâtrale devient une institution à la fin de l'hiver. Entre la mi-février et la mi-mars, une pièce sera présentée devant un nombreux public extérieur. La plupart du temps, elle sera jouée par de grands élèves. La raison d'être de cette seconde pièce n'est pas seulement de fournir aux élèves-acteurs une autre occasion de briller. A Gand, à l'origine, il s'agit de moraliser la période du Carnaval qui entraîne tellement de débordements dans le monde « profane ». Le collège Sainte-Barbe veut montrer aux catholiques et aux autres que l'on peut s'amuser mais en assistant à des pièces morales et parfois de haute tenue intellectuelle. A l'origine, la séance gantoise était seulement musicale mais elle devint surtout dramatique à partir de 1867 (45). Cependant, fin des années 1870-début des années 1880, la pièce de février devient non seulement un événement mondain mais surtout une occasion de rassembler des fonds pour une œuvre. Les années de guerre scolaire (1879-1884) verront se multiplier les pièces présentées au bénéfice de la création ou de l'entretien de nouvelles écoles catholiques. Bruxelles se spécialisera ensuite dans l'aide aux missions africaines de la Compagnie de Jésus (Mission du Kwango à partir de 1893) ; Gand, Alost et Mons aideront parfois aussi les missions mais aussi les œuvres du collège, la Saint-Vincent-de-Paul, les paroisses pauvres, le Denier des Ecoles catholiques, etc. (46). Lorsque les soirées théâtrales de février-mars se virent liées à une œuvre caritative ou missionnaire, leur but principal sera donc d'attirer un public nombreux et de lui être agréable afin de transformer les spectateurs en « généreux donateurs ». Dans cette perspective, le caractère édifiant de l'œuvre passera au second plan et les pièces « faciles » et attractives seront d'autant plus favorisées.

D'autres moments théâtraux existaient aussi: la Saint-Nicolas était l'occasion de voir une pièce montée et jouée par les « petits » ; elle était bien sûr adaptée à leur âge. Les autres occasions de jouer des pièces de théâtre étaient moins bien établies dans le calendrier: on organisait une soirée festive et théâtrale à l'occasion des derniers vœux de l'un ou l'autre père, une séance dramatique accompagnait ou remplaçait parfois la séance académique, la visite d'une personnalité ou un anniversaire étaient célébrés par une séance théâtrale. D'autres représentations étaient des événements ponctuels non-récurrents: une quatrième ou une cinquième présentait une pièce sans que, l'année suivante, une tradition s'instaure (47).

Si on veut faire le bilan des représentations théâtrales, on pourra aisément constater que le nombre de pièces présentées dans les collèges est assez variable d'une ville à l'autre. Certains pères, recteurs ou professeurs de rhétorique, peuvent avoir favorisé le théâtre plus que d'autres mais surtout la distinction doit être faite entre les collèges d'externes et les collèges dominés par leur internat. Qu'on en juge !

COLLEGE	Moyenne annuelle des représentations pour les années pour lesquelles nous possédons des renseignements.
ALOST (1831-1914) (Années manquantes: 2)	252 /83 ans= 3 représentations annuelles
GAND (1833-1914) (Années manquantes:)	269/ 81 ans= 3,3 représentations annuelles
BRUXELLES (1835-1914) (Années manquantes:)	114/ 79 ans= 1,4 représentations annuelles
MONS (1851-1914) (Années manquantes:)	148/63 ans= 2,3 représentations annuelles
VERVIERS (1855-1914) (Année manquante: 1)	151 / 59 ans= 2,5 représentations annuelles

On constatera aisément la différence entre Alost, d'une part, collège peuplé majoritairement d'internes et d'autre part Bruxelles, collège constitué presque exclusivement d'externes. Bruxelles dut d'ailleurs fermer son internat en 1884 afin d'ouvrir de nouvelles classes primaires pendant la guerre scolaire ; faute de place, il ne le rouvra pas avant le déménagement vers le nouveau collège d'Etterbeek en 1905. Les élèves externes de Bruxelles ne monteront qu'un minimum de pièces. Faut-il y voir une conséquence du fait d'habiter dans la capitale déjà très bien pourvue en théâtre ? Verviers qui ne possède que des élèves externes affiche en tous cas un nombre beaucoup plus honorable de représentations. Mons, collège mixte (internes-externes), est assez proche d'Alost. Gand, collège d'externes avec un internat assez petit, est tout à fait extraordinaire par le nombre de pièces qui y ont été montées. Il semble bien que professeurs, élèves et public y aient développé un goût très remarquable pour le théâtre (48).

Cette différence dans le nombre de représentations annuelles s'explique sans doute assez facilement: les internes, présents 24h sur 24 et onze mois par an, ont du temps, beaucoup de temps. Les pères prévoient pour eux différentes activités qui leur sont plus ou moins strictement réservées (escrime, équitation, arts d'agrément, natation et jeux de la maison de campagne), mais la préparation d'une pièce de théâtre est une activité enthousiasmante et qui permet d'occuper beaucoup de temps. Le collège fait d'une pierre deux coups: il encadre les loisirs de ses internes et améliore ses relations publiques en offrant à un public choisi une représentation théâtrale. Les collèges d'externes ou seulement munis d'un petit internat se contentent assez souvent du minimum: deux pièces par an, en février-mars et à la fin de l'année scolaire.

Il nous reste à entrer dans le vif du sujet: que jouait-on dans les collèges belges de la Compagnie de Jésus au XIX^e s. ?

II. LE THEATRE, MIROIR DES COLLEGES ET DE LA SOCIETE QUI LES ENTOURE. ANALYSE DES CONTENUS, EVOLUTIONS ET PERMANENCES.

1. Avant-propos méthodologique.

Le but que nous poursuivons est de proposer au lecteur le panorama le plus complet possible des représentations théâtrales jouées dans les collèges que nous avons étudiés. Pour atteindre cet objectif, il nous a semblé que la meilleure unité de base pour établir nos calculs statistiques était la représentation, ce qui nous permettra d'établir combien de fois une pièce a été interprétée et donc de prouver son succès ou son insuccès. Nous essayerons bien sûr de voir combien de titres d'un même auteur ont été montés mais ce critère n'est pas un très bon indice du goût du public et/ou des jésuites car il peut arriver et il est arrivé que 5 pièces d'un même auteur ne soient interprétées chacune qu'une seule fois (indice d'un succès plutôt faible) alors qu'une seule pièce d'un autre auteur ait été jouée 12 fois (indice d'un réel engouement).

Il est à noter que l'âge des pièces est important car il peut en partie fausser l'interprétation des calculs que nous avons établis pour approcher l'évolution du goût des jésuites, de leurs élèves et du public: en effet, une pièce écrite sous l'Ancien Régime ou au début du XIX^e s., a pu être représentée pendant les 80 ans qui constituent la période que nous avons étudiée ; par contre, une pièce écrite en 1900 n'a eu que quelques années pour s'imposer dans les collèges. Le lecteur devra tenir compte de ce facteur modérateur.

Nous avons divisé les œuvres rencontrées en 6 catégories. Ces catégories ont été en partie établies par nous en fonction de l'échantillon rencontré et de son évolution, elles ne recouvrent pas toujours les catégorisations théâtrales habituelles. Les 6 catégories retenues sont les suivantes: drames historiques belges ou locaux (BEL), drames historiques non-belges (DH), drames historiques situés sous l'Antiquité et sans connotations religieuses (PA), pièces basées sur la thématique de la défense de la Foi (DF), drames religieux où n'apparaît pas la thématique de la défense de la Foi (DR), drames moralisateurs (DM), comédies (C).

Les langues dans lesquelles les pièces de théâtre ont été écrites sont au nombre de trois: le français (I), le latin (II), le néerlandais ou flamand comme on disait alors (III).

Les œuvres qui ont retenu notre attention sont les pièces de théâtre proprement dites et les « déclamations solennelles » qui s'en rapprochent fort. Les séances de mime ou de magie, les exercices de dictions, les projections lumineuses commentées, les séances cinématographiques ne seront pas associées aux théâtre mais traitées à part en fin de chapitre. Cependant, ces autres séances « de divertissement » sont reprises en annexe dans le tableau général où toutes les pièces de théâtre que nous avons rencontrées sont classées en ordre chronologique.

La synthèse générale des œuvres théâtrales que nous avons pu étudier est la suivante:

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES JOUÉES DANS LES COLLEGES DE 1836 A 1914 (ALOST, GAND, BRUXELLES, MONS, VERVIERS).								
	1836-49	1850-59	1860-69	1870-79	1880-89	1890-99	1900-09	1910-14
LES AUTEURS								
Auteur jésuite 1	6 (13,6%)	14 (19,7%)	35 (24,6%)	44 (32,4%)	37 (28,2%)	27 (18,8%)	33 (15,5%)	4 (5,8%)
Elèves 2	20 (45,5%)	6 (8,4%)	11 (7,7%)	10 (7,4%)	8 (6,1%)	10 (7%)	4 (1,9%)	2 (2,9%)
Auteur laïc classique 3	1 (2,3%)	4 (5,6%)	6 (4,2%)	5 (3,7%)	11 (8,4%)	11 (7,7%)	13 (6,1%)	8 (11,6%)
Auteur laïc contemporain 4	10 (22,7%)	28 (39,4%)	42 (29,6%)	41 (30,1%)	54 (41,2%)	65 (45,5%)	125 (58,7%)	47 (68,1%)
Anonyme 5	7 (15,9%)	19 (26,8%)	43 (30,3%)	35 (25,7%)	21 (16%)	30 (21%)	38 (17,8%)	8 (11,6%)
TOTAL	44 (100%)	71 (100%)	142 (100%)	136 (100%)	131 (100%)	143 (100%)	213 (100%)	69 (100%)
TYPE DE PIÈCE								
Pièce historique belge ou locale BEL	13 (26,5%)	8 (10,5%)	13 (7,9%)	6 (3,9%)	5 (3,3%)	6 (3,5%)	1 (0,5%)	0 (0%)
Drame historique d'autres pays DH	2 (4,1%)	7 (9,2%)	16 (9,7%)	26 (17,2%)	28 (18,6%)	38 (22,2%)	44 (20%)	14 (17,9%)
Pièces centrées sur la défense de la Foi DF	10 (20,4%)	10 (13,1%)	22 (13,3%)	22 (14,6%)	10 (6,6%)	14 (8,2%)	12 (5,5%)	2 (2,6%)
Pièce antique (sans martyr ni Belgique) PA	1 (2%)	0 (0%)	3 (1,8%)	1 (0,7%)	6 (4%)	6 (3,5%)	13 (5,9%)	3 (3,8%)
Drame religieux (sans Belgique ni martyr ni croisade) DR	3 (6,1%)	3 (3,9%)	1 (0,6%)	4 (2,6%)	3 (2%)	1 (0,6%)	2 (0,9%)	6 (7,7%)
Comédie/ vaudeville C	7 (14,3%)	17 (22,3%)	57 (34,5%)	51 (33,8%)	75 (50%)	93 (54,3%)	120 (54,5%)	39 (50%)
Drame moralisateur dont le contexte est sans importance M	13 (26,5%)	30 (39,5%)	53 (32,1%)	41 (27,1%)	23 (15,3%)	13 (7,6%)	28 (12,7%)	14 (17,9%)
TOTAL*	49 (100%)	76 (100%)	165 (100%)	151 (100%)	150 (100%)	171 (100%)	220 (100%)	78 (100%)
LANGUE USITÉE								
Français I	40 (91%)	70 (98,6%)	132 (93%)	131 (96,3%)	130 (99,1%)	136 (95,1%)	183 (85,9%)	55 (79,7%)
Latin II	4 (9%)	1 (1,4%)	8 (5,6%)	4 (2,9%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (0,5%)	0 (0%)
Flamand III	0 (0%)	0 (0%)	2 (1,4%)	1 (0,7%)	1 (0,9%)	7 (4,9%)	29 (13,6%)	14 (20,3%)
TOTAL	44 (100%)	71 (100%)	142 (100%)	136 (100%)	131 (100%)	143 (100%)	213 (100%)	69 (100%)
Nombre de représentations	44	69	129	127	115	132	205	67

* La synthèse des types de pièces présentées offre souvent un total différent, et supérieur, à celui des deux autres sous-tableaux: en effet, nous n'avons parfois vraiment pas pu placer certaines oeuvres dans une seule catégorie de pièces ; elles sont alors comptées deux fois, dans les deux genres théâtraux auxquels elles peuvent appartenir.

Le visage du théâtre scolaire des collèges jésuites ne fut donc pas toujours le même, loin s'en faut. Les auteurs, les types de pièces et même la langue utilisée pour présenter les œuvres changèrent sensiblement au cours de la période étudiée. Globalement, on pourrait parler au début d'un théâtre introverti, replié sur lui-même: produit par les élèves ou par leurs professeurs, strictement accroché à la morale, à la tradition ou à l'histoire nationale ; parfois encore attaché à la langue scolaire, savante, au latin. Ensuite et de plus en plus, sans trop le percevoir, sans trop le vouloir, le théâtre des collèges s'ouvre au monde et même aux préoccupations mondaines, futiles. Les auteurs laïcs contemporains vont se tailler la part du lion. La comédie, le vaudeville vont devenir les genres dominants. Le drame historique s'intéressera à l'Europe, voire au monde. Les pièces suivront la mode, les modes. La langue du théâtre deviendra très vite celle de la « bonne bourgeoisie »: le français avant de faire, en Flandre, une place modeste, puis un peu moins modeste au langage de la « petite bourgeoisie » et du « peuple »: le néerlandais.

Chaque décennie a son profil, son équilibre propre même si on voit se dessiner des évolutions séculaires, des montées et des déclins lents mais sûrs. Le couperet de 1914 vint d'ailleurs interrompre ou plutôt suspendre pendant un moment des tendances nées avec le siècle: le retour des classiques au collège et la flamandisation progressive des écoles du nord du pays. Les paragraphes suivants vont tenter d'analyser plus finement ces mouvements qui concernent le théâtre scolaire mais sans doute aussi l'ensemble de la population des collèges et des villes qui les entourent.

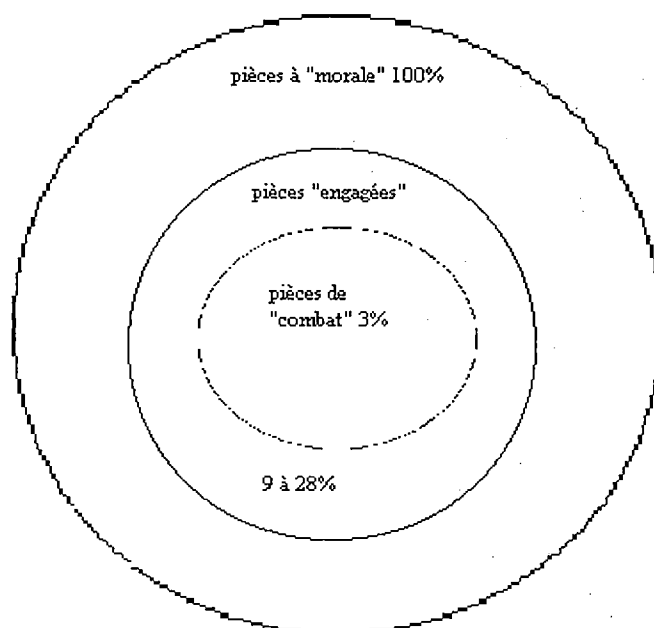
2. Les buts poursuivis par le théâtre scolaire des jésuites.

Commençons par définir les objectifs généraux des jésuites lorsqu'ils montaient une pièce de théâtre. Assez classiquement, les pièces du théâtre scolaire jésuite poursuivirent un triple but: divertir, édifier, convaincre. D'abord divertir le public, ensuite le persuader des qualités de l'enseignement dispensé par l'établissement et enfin pousser les spectateurs vers un certain type d'engagement moral, religieux, social ou politique (50). Idéalement, une représentation théâtrale devrait combiner deux ou trois de ces buts. Cependant un but dominant caractérise chaque pièce: une comédie veut surtout divertir même s'il y a une morale qui incite le public à faire ou à ne pas faire quelque chose. Une pièce rédigée en latin et consacrée aux guerres puniques vise essentiellement à édifier les parents, à leur montrer la maîtrise du latin et de l'histoire ancienne que possèdent les élèves. Cependant les dignes personnages antiques de ce drame débordent de noblesse, de gravité et de moralité. Ils sont donc aussi admirables et imitables. Un drame consacré à l'épopée des zouaves pontificaux peut, en 1867, conduire à un engagement au sens premier du terme: l'enrôlement dans l'armée pontificale avec les conséquences dramatiques qui, parfois, en découlent. En 1893, une pièce glorifiant les missions africaines peut conduire directement à des engagements coloniaux et/ou missionnaires. Mais ces pièces « engagées » ont aussi un caractère divertissant puisqu'elles font vivre des faits d'une actualité brûlante suivie avec passion par le public catholique belge. Le cadre plus ou moins exotique de ces œuvres a lui aussi un aspect « divertissant » (51).

Les groupes impliqués dans la représentation théâtrale, groupes dont nous avons parlé plus haut, favorisent l'un ou l'autre de ces buts essentiels. Le « grand public » et les élèves-acteurs soutiennent les pièces divertissantes, faciles, « à la mode » et en cela, ils font

considérablement évoluer le répertoire des collèges. Il ne faudrait toutefois pas les dénigrer car les parents et surtout les élèves sont également sensibles au caractère « édifiant et élevé des pièces ». Les notabilités catholiques, les jésuites (recteurs, préfets, professeurs) et les autorités épiscopales, avaient moins tendance à rechercher la « facilité », la « nouveauté » mais ils exigeaient une haute tenue morale et, si possible, intellectuelle des œuvres. Les collèges de la Compagnie devaient prouver que moralité, art oratoire et recherche intellectuelle étaient portés à leur sommet dans leurs murs. Les instructions internes à la Compagnie, les injonctions de l'évêque à Alost et à Gand et les remarques faites par les comptes-rendus des journaux catholiques montrent toutes qu'il y a sur ce point accord total (52). Les jésuites du collège, initiateurs et maîtres d'œuvre des pièces présentées, vont parfois plus loin et visent à l'engagement moral, financier ou même physique des spectateurs. La pièce de théâtre devient un élément de croisade ou, à tout le moins, d'une campagne de propagande. Ces occasions sont relativement rares mais elles sont à noter car elles conduisent un établissement d'enseignement à s'engager de façon plus qu'audacieuse.

On peut dès lors analyser les pièces d'après le schéma suivant.



Les pièces de théâtre selon leur degré d'engagement idéologique.

Trois ensembles: le plus grand englobe les deux autres, le deuxième englobe le troisième. Le troisième est le cœur, petit mais important dans le sens de l'engagement des pièces.

Premier ensemble qui comprend en fait toutes les œuvres théâtrales représentées: les pièces à « morale ». Toutes les pièces, même les comédies les plus stupides, sont rigoureusement morales et contiennent une morale. Deuxième ensemble: les pièces « engagées ». Elles contiennent un message plus fort, plus précis. Un message qui n'est pas susceptible de recueillir tous les suffrages dans la société belge du XIX^e s. On peut ranger dans cette catégorie toutes les pièces basées sur la défense de la Foi (thématiques de la croisade ou du martyre), les autres drames religieux et même un certain nombre de comédies (comme *Le bouc de Châtillon*) ou de drames historiques (*Connor O'Nial*, *Une famille belge au temps des*

Gueux) (53). En outre, jusqu'en 1840 au moins, les pièces consacrées aux heures glorieuses de la Belgique peuvent être qualifiées d'« engagées » puisque l'existence de l'Etat belge n'est pas assurée. Un parti orangiste existe dans la plupart des grandes villes belges et, en ce qui nous concerne, il domine la ville de Gand. Ces pièces du deuxième cercle impliquent une prise de position assez nette des collèves de la Compagnie de Jésus, bien évidemment au niveau religieux ou para-religieux, mais pas seulement.

Ces pièces « engagées » représentent approximativement la moitié des pièces avant 1849 puis la proportion décline sans cesse et passe de 28% en 1850-59 à 9-10% à la veille de 1914 (54).

Les pièces « de combat » sont encore plus rares. « Combat » implique d'ailleurs « adversaire », « guerre », « affrontement ». Ces œuvres sont dangereuses pour leurs auteurs et leurs interprètes, elles sont susceptibles de susciter une réaction hostile. Elles méritent aussi de retenir notre attention.

Vingt-cinq représentations, soit environ 3% du total peuvent être rangées parmi cette catégorie rare mais agressive. On y trouve tout d'abord quelques pièces consacrées à l'histoire de Belgique sous l'Ancien Régime (*La soumission de Gand au prince de Parme*, Gand 1837 ; *L'abdication de Charles Quint*, Bruxelles 1840 ; *Godefroid de Bouillon*, Gand 1843 ; *La délivrance de Bruxelles* (par T'Serclaes en 1356), Bruxelles 1843). Ces œuvres écrites par des élèves mettent en relief non seulement le prestige de notre passé national mais aussi l'esprit de liberté, d'indépendance qui a toujours animé « nos aïeux » ainsi que leur dévouement à la religion catholique. En soi, c'est une prise de position politique, surtout à Gand où l'électorat censitaire est alors majoritairement orangiste. On notera cependant que les sujets très sensibles comme l'indépendance belge ou la révolution brabançonne ne sont pas abordés. On est donc à la frontière entre pièce « engagée » et pièce « de combat ».

Par contre, la lutte est clairement engagée dans les années 1860, en faveur de la défense des Etats pontificaux. Le public des distributions des prix doit être convaincu de soutenir cette cause sacrée: moralement, financièrement (via une collecte) et parfois en permettant à ses fils de rejoindre les troupes du pape. A cet égard, nous verrons que la campagne de mobilisation et de recrutement fonctionna tellement bien auprès des élèves de certains collèges que les jésuites, sans trop le dire, firent tout pour freiner l'engagement des élèves encore mineurs d'âge des classes terminales. Il est à noter que Mons et Alost montèrent des pièces de ce type quand les combats contre les garibaldiens battaient leur plein mais Gand n'organisa ce genre de représentations que lorsque les Etats pontificaux eurent été annexés à l'Italie. Ces pièces restaient certes des œuvres « engagées » mais le combat n'avait en fait plus de raison d'être. Verviers et Bruxelles s'abstinrent tout à fait de monter de semblables pièces (55).

En 1888, les élèves du collège de Gand écrivirent une pièce intitulée *Le pape-pontife, le pape-roi*. L'idée de base restait la même mais replacée dans un contexte historique beaucoup plus vaste. On peut également ranger cette représentation dans les pièces « de combat » car le but poursuivi était d'influencer le public dans le débat portant alors sur l'acceptation définitive par la population belge des annexions italiennes.

En 1867, un autre type de pièces « de combat » apparut pour la première fois sur la scène du théâtre jésuite en Belgique: les œuvres missionnaires et le colonialisme en étaient les thèmes principaux. Les élèves-acteurs et les spectateurs pouvaient être incités au premier chef à participer à cette aventure: en tant que colon, en tant que soldat. Les jeunes rhétoriciens

avaient la possibilité d'opter pour des études qui les mèneraient à une carrière outremer. Enfin et surtout, ces jeunes gens pouvaient choisir d'entrer dans la Compagnie de Jésus pour participer à la diffusion de la Foi sur ces continents lointains.

L'orphelin de Zi-Ka-Wei (joué à Mons en 1867 ; à Bruxelles en 1871 ; à Gand en 1874, 1880 et 1891 et à Verviers en 1871 et 1893) glorifie l'installation de missions jésuites françaises en Chine. Les jésuites belges ont, pour leur part, commencé une mission à Calcutta et au Bengale quelques années auparavant (1863)(56). Un peu plus tard, *Le col de la Monzaïa* (Bruxelles 1876) met en valeur la « pacification » de l'Algérie par la France et sa possible christianisation (57). Mais ce sont l'exploration de l'Afrique centrale et l'implication du roi Léopold II dans cette aventure coloniale qui vont vraiment lancer l'apologie de la conquête de l'Afrique. Le collège de Bruxelles monte dès 1877 *Afrique centrale*, pièce dans laquelle colonisation, lutte anti-esclavagiste et évangélisation vont de pair. L'implication de la Belgique dans cette odyssée africaine est alors plus qu'hésitante mais les jésuites belges tentent cette année-là d'implanter des missions le long du fleuve Zambèze (mission du P. Depelchin)(58).

En 1893, les collèges de Bruxelles et de Gand manifestent leur engagement en faveur de la colonisation et de l'évangélisation de l'Afrique centrale: *Africa*, pièce écrite par le chevalier Descamps est jouée dans les deux collèges alors que la province belge de la Compagnie de Jésus est sur le point d'envoyer ses premiers missionnaires au Congo. L'avenir montrera que Saint-Michel et Sainte-Barbe confirmeront leur enthousiasme pour les missions congolaises (soirées missionnaires, collectes, adoption de fermes-chapelles)(59). Verviers monte en 1893 *L'Orphelin de Zi-Ka-Wei* mais il s'agit d'un récit missionnaire n'ayant qu'un lointain rapport avec les missions africaines du Kwango. Mons aussi participe modérément à ce courant: une pièce « coloniale » comique, *Les Ventres dorés*, y sera représentée au début du XX^e s(60). Par contre, on ne trouve pas trace de ce genre de pièce à Alost. Est-ce un hasard ? La population de cette ville est-elle moins encline à adhérer au projet colonial du roi et aux vues missionnaires des jésuites ?

Derniers exemples de pièces de combat au début du XX^e s. : l'attaque contre les libéraux, les socialistes, les francs-maçons. *Garcia Moreno* (Gand 1900, Mons 1902 et Verviers 1904) est une oeuvre composée par le jésuite français Henri Tricard, elle raconte le martyre du président-dictateur de l'Equateur, Garcia Moreno assassiné par « les sbires des Loges » en raison de son engagement ouvertement catholique. *Le Bouc de Châtillon* (Mons 1906) ridiculise les libéraux lors de la guerre scolaire de 1879-1884. Notons cependant que c'est une franche comédie: on peut donc rire en 1906 d'un sujet aussi grave. *Le journalisme abracadabrant* (Verviers 1907) cloue au pilori le « mauvais journalisme », entendez « les plumitifs malhonnêtes des gazettes libérales et socialistes ». On se souvient encore à Verviers des attaques virulentes de la presse libérale dirigées contre l'arrivée des premiers jésuites, en 1845 (61).

Le message de ces œuvres dramatiques est clair. Les conséquences auraient pu être graves en cas d'élections perdues mais les collèges, depuis 1884, semblent de plus en plus rassurés et veulent sans doute croire à la pérennité de la majorité absolue des catholiques au niveau national.

Les élèves du collège d'Alost, en marge du théâtre proprement dit, ont encore manifesté clairement leurs sentiments en matière de politique étrangère. En 1902 et en 1904, ils organisèrent dans les jardins de la maison de campagne des pères deux grands

« mimodrames », sortes de tableaux vivants illustrant la Guerre des Boers (1902) et la Guerre russo-japonaise (1904). Dans le cas de la Guerre des Boers, les faveurs des élèves allaient clairement vers les Afrikaners plutôt que vers l'armée britannique (62).

3. Les types de pièces: explications et évolution dans le temps (1836-1914).

Dans cette partie, nous essayerons d'analyser le contenu des différents types de pièces que nous avons rencontrés. Comme nous l'avons dit plus haut, cette typologie a été établie en fonction de l'échantillon étudié et des caractéristiques propres de celui-ci. Le lecteur peut bien évidemment se référer au tableau de synthèse proposé à la page 8 ainsi qu'au tableau général des pièces de théâtre interprétées dans les collèges fourni en annexe. A ces tableaux synthétique ou analytique, nous avons voulu ajouter la liste des 20 œuvres les plus interprétées et celle des 20 auteurs les plus joués dans les cinq collèges que nous avons retenus. Les résultats de ces deux tableaux confirment d'ailleurs tout à fait les résultats globaux du tableau de synthèse (62bis).

TABLEAU DES 20 PIECES LES PLUS REPRESENTEES.				
N°	TITRE	AUTEUR	Nombre de représentations	Type d'oeuvre
1	<i>L'orphelin ou le muet</i>	Anonyme	15	M
2	<i>Les Morts-Vivants</i>	R.P.Porée, sj	12	M
2	<i>Le Bourgeois gentilhomme</i>	Molière	12	C
2	<i>La Fille de Roland</i> (adapté sous divers titres)	Vicomte H.de Bornier	12	DH
2	<i>Les valets diplomates</i>	R.P.de Wouters, sj	12	C-DH
2	<i>Les deux Savoyards</i>	Benoît-Joseph Marsolier de Vivetières	12	M
7	<i>Jacques V et les Douglas</i>	R.P.de Wouters, sj	11	DH
8	<i>Monsieur Deschalumeaux ou le gentilhomme limousin.</i>	Baron Augustin-François Creuzé de Lesser et une chorégraphie de Petipa	10	C
9	<i>Le joueur</i>	R.P.Porée, sj	9	M
9	<i>Le bourgmestre de Saardam</i>	Melesville	9	C-DH
9	<i>Les Flavius</i>	R.P.Longhayé, sj	9	DF-PA
12	<i>Le martyr de saint Agapit</i>	R.P.Porée, sj	8	DF
12	<i>Jean de La Valette</i>	R.P.Longhayé, sj	8	DF
14	<i>Dévouement et peur ou une famille belge au temps des Gueux</i>	R.P.Speelman, sj	7	BEL
14	<i>Un proscrit sous Richelieu</i>	R.P.de Wouters, sj	7	DH
14	<i>L'honneur est satisfait</i>	H.Baju	7	C
14	<i>Les enfants d'Edouard</i>	Casimir Delavigne	7	DH
14	<i>Castelnaudari</i>	R.P.de Wouters, sj	7	DH
14	<i>Tête folle</i>	Antony Mars	7	C
20	<i>Le moulin du chat qui fume</i>	Charles Leroy-Villars	6	C

TABLEAU DES 20 AUTEURS LES PLUS REPRESENTES.

N°	AUTEUR(S)	Nombre de représentations	Nombre de pièces représentées	Années de la première et de la dernière pièces représentées	Types de pièces
1	Eugène Labiche	56	25	1866-1910	C
2	R.P.Porée, sj	38	7	1845-1896 (1914?)	M et DF
3	R.P.A. de Wouters, sj	35	5	1863-1913	DH et DF et C
4	R.P.G.Longhaye, sj	26	6	1848-1912	DF et DH et M
5	Molière	23	4	1847-1910	C
6	R.P.Speedman, sj	16	4	1846-1893	DH et DF
7	Antony Mars	14	4	1892-1914	DH et C
8	Baron Augustin-François Creuzé de Lesser	13	2	1850-1889	C
9	R.P.H.Tricard, sj	12	5	1900-1908	DH et M
10	R.P. du Cerceau, sj	12	5	1857-1893	M et DH
11	Vicomte H.de Bornier	12	1	1877-1907	DH
12	Benoît-Joseph Marsolier de Vivetières	12	2	1840-1897	M
13	R.P. Bach, sj	11	4	1854-1868	DH et DF
14	Eugène Scribe et Saintine	10	2	1864-1912	C
15	Victorien Sardou	10	5	1907-1908	C
16	R.P.Théophile Charlier, sj	8	6	1877-1898	DH et DR
17	Charles Leroy-Villars	8	2	1902-1914	C
18	Casimir Delavigne	8	2	1879-1914	DH
19	J.Racine	8	4	1868-1911	M
20	R.P.Ch.Delaporte, sj	7	5	1889-1911	DH et DR
20	Georges Courteline	7	3	1905-1910	C

Le tableau de synthèse nous indique que la première période (1836-1849) est assez nettement dominée par des drames historiques basés sur des événements tirés de l'histoire de Belgique et/ou des localités où sont implantés les collèges. C'est donc par cette catégorie que nous allons commencer.

a) Les pièces historiques traitant de sujets belges et/ou locaux.

Ce premier type de pièces domine la période qui suit immédiatement la fondation des trois premiers collèges (Alost, Gand, Bruxelles) car l'exaltation nationaliste qui a précédé et suivi la révolution de 1830 n'est pas encore retombée. Les professeurs chargés de monter des pièces choisissent des sujets susceptibles de passionner leurs élèves et futurs acteurs. D'autant que, la plupart du temps, ces rhétoriciens sont alors les auteurs de ces pièces. Pendant près de 15 ans, les thèmes classiques de notre passé national vont être successivement présentés au public. Par ordre chronologique: les « anciens Belges », Clovis, Charlemagne, les Croisades, les communes médiévales, les ducs de Bourgogne, Charles Quint, les guerres de religion vont être proposés comme base de composition théâtrale aux élèves des classes terminales (63).

Une fois ces épisodes traditionnels passés en revue, élèves et professeurs vont se tourner vers une histoire plus locale touchant seulement la région ou la ville où le collège est implanté (64). Mais peu à peu, le sujet s'épuisa à force d'être ressassé. De plus l'examen d'élève universitaire constitua un coup terrible pour ce type de pièce car, désormais, les rédacteurs des œuvres ne pouvaient pas être les élèves eux-mêmes. Les pièces historiques consacrées à la Belgique devinrent plus rares à partir de 1850 même si certains jésuites comme les PP Bach ou Speelman prirent la plume pour produire certaines œuvres de ce type (65).

Finalement, le genre historique devait encore connaître de beaux jours dans le théâtre des collèges belges de la Compagnie mais l'histoire de Belgique allait poursuivre son déclin. Au début de ce siècle, elle avait même complètement disparu du répertoire des collèges. Les 50^e et 75^e anniversaire de l'indépendance n'influencèrent en rien cette évolution fatale (66). Cependant nous verrons que le passé national belge survécut et constitua un thème classique et récurrent des académies littéraires des différents établissements.

b) Les drames historiques consacrés à d'autres pays.

Les drames historiques consacrés à d'autres pays et, en particulier à la France, connurent des débuts fort modestes. Cependant leur progrès fut continu à partir de 1850. De 1890 à 1914, une pièce sur quatre allait appartenir à cette catégorie. Ces œuvres font partie de ce qu'on pourrait appeler la culture historique internationale. Entendons par là une histoire dynastique, politique et militaire dont le squelette est une succession d'épisodes pittoresques et frappants. Les œuvres qui rencontrèrent le plus de succès sont en effet axées sur ce type d'épisodes souvent sanglants. Le drame historique sera une excellente occasion pour bâtir des tableaux vivants particulièrement percutants et pour prononcer des tirades qu'on trouverait aujourd'hui parfaitement grandiloquentes (67).

Les pièces de théâtre qui furent le plus souvent représentées rassemblent assez bien ces différentes caractéristiques auxquelles on pourrait souvent ajouter celle de faire allusion à la lutte des catholiques contre les protestants ou contre les musulmans. Les différentes versions de *La Fille de Roland* du vicomte de Bornier s'inscrivent dans le contexte de la bataille héroïque de Roncevaux et du combat contre l'Islam en Espagne. *Jacques V et les Douglas* du P. Alfred de Wouters allie complot, guerre, lutte dynastique et rivalité entre catholiques et protestants en Ecosse. *Le bourgmestre de Saardam* recèle un autre élément susceptible d'engendrer un grand succès: le thème du prince caché, avec tous les quiproquos que peut produire une telle situation. Ici le tsar Pierre le Grand s'est secrètement engagé comme ouvrier dans un chantier naval hollandais pour y acquérir la maîtrise technique nécessaire à la création d'une marine russe moderne. Il loge chez le bourgmestre de Saardam.

On retrouve le thème du personnage illustre caché dans *Un proscrit sous Richelieu* du P. de Wouters et celui du prince menacé dans *Les enfants d'Edouard* de Casimir Delavigne. La première de ces deux pièces se base sur un épisode de la Conjuration de Cinq-Mars contre Richelieu, la seconde raconte l'assassinat par Richard III d'Angleterre des jeunes enfants de son défunt frère Edouard V. Deux beaux exemples d'histoire romantique, dynastique et pittoresque chère aux élites du XIX^e s. !

c) Les pièces centrées sur la défense de la Foi.

Ces pièces de théâtre pourraient toutes être rangées dans la catégorie des drames historiques: en effet, elles se déroulent toutes sous l'Antiquité, le Moyen Age ou les Temps Modernes. Cependant, elles véhiculent un message plus fort et plus typé que les drames historiques « normaux » auxquels on aurait parfois pu assister dans un théâtre public ou lors de la distribution des prix d'une école officielle. Ces drames historiques consacrés à la défense de la foi catholique furent en outre fort nombreux à certaines époques, oscillant même entre 10 et 20% du total de la production théâtrale des collèges de 1836 à 1880. Elles connaîtront ensuite un déclin assez sensible mais sans disparaître totalement.

Les oeuvres axées sur la défense de la Foi s'attachent en fait à deux types de personnages: le martyr et le croisé. Ces deux « luttteurs pour la Foi » rencontrent apparemment à la fois le goût des élèves pour l'action ou les situations extrêmes et le souci des jésuites de transmettre un message fort en faveur de l'Eglise en désignant nommément les adversaires passés ou actuels du catholicisme.

Dès lors, tous les types de martyrs et de croisés vont être tour-à-tour glorifiés par le théâtre jésuite du XIX^e s. Dès 1836, Alost célèbre la prise de Jérusalem par les croisés en 1099. Les collèges ne cesseront plus de mettre en scène les croisés: *Godefroid de Bouillon au siège d'Arsur* (Bruxelles 1847) ; *Conrad de Montferrat* (Bruxelles 1842), le défenseur de Beyrouth après le désastre d'Hattin en 1187, *Le faux baron de Rochemaure* du P.Speelman consacré à un épisode de la 7^e croisade. Mais la foi catholique est aussi défendue et propagée par les armes en Espagne, c'est le thème d'*Un château en Espagne* (Bruxelles 1842 et Mons 1865). A Malte, *Jean de La Valette* (du P.Longhaye) conduit la défense des chevaliers de Saint-Jean contre les Ottomans de Soliman. La Foi s'associe au nationalisme français dans *Jeanne d'Arc* du P.Denoyelle. Plus tard, les croisés deviennent les défenseurs du Saint-Siège menacé: plus de 10 représentations sont consacrées aux zouaves pontificaux. Plus tard encore, ils se transforment en soldats chrétiens apportant la Foi et la Civilisation en Afrique du Nord, en Afrique centrale ou en Chine. A la fin du siècle, les PP Louméau et Delaporte transformeront aussi Clovis (*Tolbiac*) et Constantin (*Constantin ou le triomphe du christianisme*) en croisés avant la lettre (68).

Lorsque le combat pour l'Eglise n'est pas possible ou lorsqu'il est perdu, le chrétien n'a plus qu'à mourir pour sa foi. En 1838, les collégiens de Gand composent un drame en l'honneur des martyrs chrétiens du Japon (*Protasius, roi d'Arima*). Un long martyrologe théâtral va se mettre en place, traversant les siècles et les continents. L'Antiquité est bien représentée par Agapit, martyr du II^e s. Maurice, officier de la Légion thébaine, refusa de persécuter les chrétiens et fut de ce fait exécuté avec ses compagnons. Flavius Clemens, parent de l'empereur et converti au christianisme, mourut lui aussi pour sa foi. Vitus ou Vital fut assassiné à l'instigation du prêtre d'Apollon. Eustache, général romain qui sauva l'empire du danger parthe, fut exécuté parce qu'il refusait de sacrifier aux idoles (69).

Le début du Moyen Age qui vit le catholicisme s'affirmer définitivement en Europe connut lui aussi ses martyrs comme Lièvin, apôtre des Flandres qui mourut assassiné, ou Herménégilde, prince wisigoth converti au catholicisme et exécuté par sa propre famille attachée à l'arianisme. La figure de ce dernier personnage constitua d'ailleurs le sujet de trois pièces écrites respectivement par les PP Bach, Carbonnelle et Caussin (70).

Le XVI^e s. connut de très nobles figures comme Thomas More ou le jésuite Edmond Campian, victimes tous deux de l'anglicanisme (71).

La dernière grande période de persécutions avait été la Révolution française. Les prêtres réfractaires, fidèles à Rome furent assimilés aux martyrs comme dans la pièce *Patria* du baron Kervyn de Volkaersbeke ou *Corneille Stevens* des PP Hénusse et Humblet. Le pape Pie VII, prisonnier de Napoléon devint lui-même une sorte de martyr sous la plume de A.Ocker dans son poème dramatique *Gevangeneming van Pius VII*.

L'ensemble de cette catégorie de pièces doit évidemment être rangé parmi les pièces « engagées » voire parmi les pièces « de combat » dont nous avons parlé plus haut. L'évolution du répertoire des collèges vers des oeuvres plus inoffensives, plus distrayantes et plus consensuelles explique le recul assez sensible, à la fin du XIX^e s., de ce types de pièces militantes.

d) Les autres drames religieux.

Comme on peut le constater facilement en regardant le tableau de la page 8, les drames religieux qui ne sont pas consacrés à célébrer une forme ou l'autre du martyr ou de la croisade sont extrêmement rares. La création d'une telle catégorie s'est donc révélée inutile, statistiquement parlant. Cependant, ce manque même est très révélateur de l'incapacité des jésuites et de leurs élèves à faire passer un message religieux positif autre que celui du combat ou du sacrifice. Il aurait sans doute fallu renoncer à une certaine dose de spectaculaire mais les dimensions d'amour, de compassion et de mystique contenues dans la religion chrétienne valaient peut-être mieux que cela.

e) Les « pièces antiques ».

Pour cette catégorie de pièces aussi, la récolte est maigre. Les trente représentations qui ont eu pour thème l'histoire antique pourrait venir apporter un petit renfort aux drames historiques. On a cependant choisi de maintenir cette subdivision eu égard à la vocation des collèges de la Compagnie de Jésus à dispenser essentiellement un enseignement basé sur les langues anciennes et sur la culture classique. Les pièces de théâtre mettant en scène l'histoire romaine et les vertus latines avaient été légion sous l'Ancien Régime. Elles comptaient parmi les grands classiques du théâtre jésuite et étaient presque toutes jouées en latin (72). Au XIX^e s., les discours de Cicéron et de Démosthène, les exploits de César ou d'Alexandre ont-ils si peu inspiré les élèves-acteurs et leurs maîtres ? La réponse semble devoir être un oui, franc et massif. Quatre représentations théâtrales ont mis en scène respectivement *Regulus*, *La Guerre punique*, *La conjuration de Catilina* et *César et Pompée*. Deux autres représentations, vers 1910, ont illustré Homère (*Achilleus*) et Sophocle (*Antigone*).

Toutes les autres « pièces antiques » sont dues à des auteurs français du XVII^e s.: Racine avec *Athalie* et *Britannicus*, Corneille avec *Polyeucte* ou Fénélon avec une adaptation du *Télémaque*. Cette apparition des grands classiques tragiques du XVII^e s. n'intervint d'ailleurs qu'à partir de 1890 et ces drames durent d'abord être fortement adaptés. Ce phénomène annonce d'ailleurs le grand retour des thèmes antiques dans le théâtre scolaire des jésuites et la mise à l'honneur des auteurs classiques du XVII^e s. français même, sans épuration de leurs dialogues. Mais ce changement n'interviendra réellement qu'après la fin de la période étudiée ici (73).

Le théâtre scolaire était une préoccupation importante des responsables des collèges. Une mise en scène grandiose, des costumes «d'époque», un nombre considérable d'élèves-acteurs devaient impressionner le public. Cette représentation d'*Athalie* au collège Saint-Servais, de Liège en est un bon exemple mais le choix d'un auteur classique du XVII^e s. était une rareté par rapport au répertoire habituellement joué dans les collèges.



Achilleus, pièce inspirée par la guerre de Troie, fut écrite par le P. Honnay et créée au collège de Mons, en 1912. Les 36 acteurs de la distribution ne constituaient certainement pas un record.

ACHILLEUS

PERSONNAGES :

GRECS

Agamemnon, fils d'Atrée,
roi de Mycènes H. HUBERT
Achille, fils de Pélée,
roi des Myrmidons J. FRANCKEN
Patrocle, compagnon d'Achille F. SLOTTÉ
Ulysse, roi d'Ithaque F. PEPIN
Ajax, roi de Salamine R. VANDEN BERGHE
Nestor, roi de Pylôs L. ROULETTE
Antiloque, fils de Nestor A. CORNU
Calchas, devin J. DELCUVE
Aicléme } hérauts D. DEHON
Automédon } d'Achille F. DOLEZ
La déesse Thétis, mère
d'Achille L. REUMONT

TROYENS

Priam, roi de Troie G. FAGÈS
Hécube, reine de Troie E. FLASSE
Hector, leur fils I. ROGIER
Andromaque, épouse d'Hector E. DE CROY
Astyanax, enfant d'Hector A. DE CROY
Laothémis, suivante d'Andromaque R. DELCUVE
Polytnestor } J. LEVIE
Thoas } guerriers J. LEBAS
Doryphore } E. LEBAS
Le dieu Hermès E. PETIT

Hérauts, guerriers, suivantes

CHOEUR DE VIEILLARDS ARGIEUS

Coryphée: H. JACQMAIN.

Choreutes:

M. BOVYN	A. DEBACKER	P. DELMOTTE	M. LEJEUNE
E. CORNET	J. DE CLÉRY	G. DE MOOR	R. MAEYENS
M. DAUBECHIES	R. DELLEUR	A. JONET	V. SIMONART

L'action se passe en Troade, au XII^e siècle avant J.-C.
le 1^{er} acte, à l'agora des Grecs, sur les bords de l'Hellespont
les 2^e, 3^e et 5^e actes, dans la tente d'Achille
le 4^e acte, sur l'acropole de Troie

f) Les drames moralisateurs.

Que dire de cette catégorie ? D'abord qu'elle a eu du succès: elle domine avec 39% dans la décennie 1850. Ensuite que ce succès est durable: dans les années 1890, la proportion de cette sorte d'œuvres descendra à 7% mais pour remonter à plus de 18% à la veille de la guerre. Enfin que la classification de cette pièce est ardue. Nous y avons rangé tous les drames dont le but majeur nous a semblé être une leçon de morale indépendante de son cadre spatio-temporel. Mais beaucoup de ces pièces ont pour cadre le passé, un passé plus ou moins légendaire, plus ou moins réel. Et cet environnement historique a son importance: où ranger le *Britannicus* de Racine ? Drame historique, pièce antique ? La valeur morale et humaine de la pièce a sans doute plus d'importance que le cadre historique de la dynastie julio-claudienne.

Mais la plupart des œuvres rencontrées ne présentent pas autant de difficultés que le chef d'œuvre de Racine: on y parle de princes trahis, de rois prisonniers, de pères sauvés par leurs fils, de déshérités rétablis dans leurs droits. Ces pièces sont pleines de félons et de héros, de bons sentiments et de coups de théâtre, de pays lointains et de Moyen Âge rêvé (74). Certains drames sont des vieux succès de l'Ancien Régime comme les classiques du P.Porée (traduits en français): *Le joueur*, *Les Morts-Vivants* ; comme *Le prince-ramoneur* (auteur anonyme) (75). D'autres se perdent malheureusement dans les brumes de l'anonymat. Les élèves et leurs parents, en tous cas, appréciaient ces histoires pleines de rebondissements et de nobles sentiments. Ici aussi, le client, finalement, a été roi et puisqu'un message moral pouvait être diffusé...

g) Les comédies.

Avec la comédie, nous arrivons au genre théâtral dominant au XIX^e s. Déjà présente en 1830-39, elle verra sa part croître sans discontinuer et à partir de 1890, plus de la moitié des pièces présentées seront des comédies. Avant 1860, Molière, Creuzé de Lesser et même certains jésuites comme le P.Porée représentaient déjà ce genre théâtral. *Monsieur Deschalance* de J.Creuzé de Lesser est un exemple parfait de comédie inoffensive et assez vide présentée dès le début du XIX^e s. Mais après 1860, la comédie et en particulier le vaudeville connaîtront une expansion décisive (76). Le seul Eugène Labiche sera représenté 53 fois dans les 5 collèges étudiés soit 8% du total général. Il devient presque une catégorie à lui tout seul. Au début du XX^e s., Georges Courteline, Victorien Sardou et Antony Mars viendront d'abord compléter Labiche et l'évincer en bonne partie ensuite. Il est à noter cependant que Labiche, Courteline et Sardou seront parfaitement épurés de tout passage vulgaire, équivoque et parfois même simplement féminin (77). Cependant, même morales, même inoffensives, cette masse de comédie illustre bien la pression exercée par le « grand public » à la recherche d'un spectacle facile et divertissant. La recherche du succès des représentations dans les collèges et surtout du rendement des collectes organisées « pour les bonnes œuvres » justifiaient peut-être cette dérive que des ultras comme le professeur Charles Périn fustigeront en termes acerbes (78). On est loin en effet de l'exaltation de la spiritualité et de la tradition.

Sans adhérer aux reproches moralisants des chantres de l'ultramontanisme, on peut en effet s'étonner de ce que le type de pièces le plus représentatif du théâtre de la Compagnie de Jésus au XIX^e s. est celui d'un vaudeville fade et mièvre. Ces comédies ont toutefois un grand mérite par rapport aux autres catégories de pièces: c'est que la plupart d'entre elles se déroulent dans un cadre contemporain et parlent de la société du temps. Même si le but

Le groupe des acteurs d'*Achilleus*. Le P. Honnay, admirateur inconditionnel de l'Antiquité grecque et romaine, partageait cette inclination (et bien d'autres) avec Charles Maurras. Pour monter cette pièce à grand spectacle, il bénéficia du soutien du P. de Wouters, alors recteur de Mons.



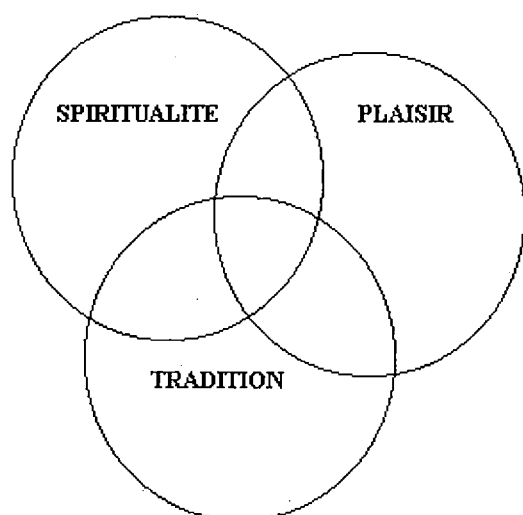
Hector, Astyanax et Andromaque (dans *Achilleus*). Les rôles d'Astyanax et d'Andromaque sont joués par deux jeunes princes de Croÿ. Il est à noter que les rôles féminins joués par des élèves étaient extrêmement rares au XIX^e s..



recherché est de faire rire, les comédies ont l'avantage de quitter ce passé de convention dans lequel toutes les autres pièces ou presque se sont réfugiées.

4. Les trois pôles entre lesquels oscillent les pièces.

Autre manière d'envisager la classification des pièces de théâtre: définir les valeurs dominantes inscrites dans les œuvres. Nous entendons par « valeur » ou « système de valeurs » les notions sociologiques permettant de déterminer le contenu, le cœur-même du conformisme d'un groupe social (79). En étudiant le corpus d'œuvres interprétées dans les collèges de la Compagnie de Jésus au XIX^e s., trois valeurs récurrentes nous ont semblé devoir émerger: le plaisir, fortement lié avec le but « divertissement » dont nous avons parlé plus haut ; le respect des traditions et des autorités et enfin, l'exaltation de la spiritualité, de la religiosité.



Les trois pôles autour desquels oscillent les pièces de théâtre.

Ces trois valeurs dominantes seront souvent présentes ensemble dans les pièces rencontrées mais chaque œuvre mettra en avant une de ces valeurs, parfois deux. Certaines catégories de pièces se rangent plus volontiers sous la houlette de l'une ou l'autre de ces valeurs. Les pièces historiques privilégieront le passé local, national ou européen, les traditions, les souverains du passé. Les drames religieux et/ou de défense de la Foi mettront évidemment en avant la spiritualité parfois poussée jusqu'au don de sa vie (mort au combat, martyre). Les comédies recherchent essentiellement mais pas uniquement le plaisir. Les drames « moralisants » seront au carrefour des trois valeurs: la tradition, le passé, les vertus anciennes y sont très présentes mais la spiritualité y apparaît souvent et l'aspect divertissant, ludique des coups de théâtre, des scènes de combat cherchait certainement à procurer du plaisir aux spectateurs.

Si certaines pièces échappent à la règle générale voulant que la catégorie à laquelle elles appartiennent soit dominée par telle ou telle valeur, l'analyse du contenu de l'exception

permettra cependant de la placer en regard d'une des valeurs dominantes: plaisir, respect de la tradition ou mise en avant de la spiritualité.

5. Les auteurs.

En parlant des types de pièces, nous avons déjà largement évoqué les auteurs mais il est peut-être bon de revenir sur l'évolution sensible des catégories d'auteurs au cours du temps.

a) Les élèves:

Les élèves de rhétorique présentent en tant qu'auteurs de pièces de théâtre une évolution très nette. Ce sont les auteurs de la moitié des pièces jouées avant 1849 ; après cette date, leur participation à la rédaction des œuvres s'effondre du fait de l'institution d'un examen d'élève universitaire. Même lorsque cet examen sera supprimé, la rédaction des pièces de théâtre par les rhétoriciens restera parfaitement marginale jusqu'en 1914. A la veille de la guerre, les drames rédigés par des élèves sont devenus rarissimes.

Au niveau du contenu, les rhétoriciens composèrent quasi-exclusivement des drames historiques souvent liés à l'histoire nationale ou locale (80), ces drames intégrant fréquemment la thématique de la défense de la Foi à travers l'histoire (81).

Après 1849, les œuvres rédigées par les élèves seront beaucoup plus rares mais resteront liées avec les mêmes catégories historiques et/ou religieuses. N'oublions pas que ces exercices de rédaction s'inscrivent dans le cadre scolaire ou dans le cadre des académies littéraires: les œuvres composées dans ce contexte se doivent d'être sérieuses.

b) Les jésuites.

Les œuvres composées par des jésuites sont au moins aussi intéressantes que celles issues du travail des élèves: elles aussi indiquent précisément quelles sont les valeurs privilégiées par la Compagnie et quel message celle-ci veut faire passer vers un large public.

Méthodologiquement, l'observateur même peu attentif devra vite établir une double distinction parmi les œuvres jésuites: certaines datent de l'Ancien Régime, d'autres sont contemporaines ; certaines sont composées par des jésuites belges, d'autres par des étrangers (entendons par là quasi-exclusivement des Français).

Les différents tableaux ci-dessous reprennent cette double distinction.

PIECES DE THEATRE COMPOSEES PAR DES JESUITES BELGES (82).			
Nom de l'auteur	Nom de la pièce	Genre	Date de création
Théophile Hénusse (Liège 1873-sj 1890-Arlon 1967)	<i>Corneille Stevens</i>	DH (Eglise sous la Révolution fr.)	Verviers 1900
Paul Lefevre (1880-?)	<i>Pour le drapeau, épisode de la guerre pontificale (1860)</i>	DH-DF	Mons 1907
	<i>Le départ du zouave pontifical</i>	DH-DF	Mons 1857

	<i>La caverne d'Osinio, le zouave pontifical</i>	DH-DF	Mons 1870
Alexandre Pruvost (Tourcoing 1823-sj 1840- Liège 1874)	<i>Les Belges avant la bataille de Louvain (892)</i>	BEL	Alost 1868
	<i>Baldomir ou le triomphe des Belges sur les Normands</i>	BEL	Alost 1868
	<i>Pépin de Héristal.</i>	BEL	Liège 1848
	<i>Ramagache ou le triomphe de la foi à Tournai.</i>	BEL-DF	Tournai 1846
	<i>César chez les Belges</i>	BEL	Tournai 1847
	<i>Robert d'Assche</i>	BEL	Tournai 1847
Charles Malapert (Mons 1581-Victoria, Catalogne 1630)	<i>Sédécias</i>	DR	Mons
Edmond Speelman (Gand 1819-sj 1836-Lede 1886)	<i>Le faux baron de Rochemaure. Episode de la 7è croisade tiré d'une légende.</i>	DH-DF	Bruxelles 1848
	<i>Oger le Danois ou le pardon.</i>	M-DH	Alost 1869
	<i>Edwin ou le jeune esclave belge, chrétien et martyr.</i>	DH-DF	Gand 1851
	<i>Une famille belge au temps des Gueux.</i>	DH-DF	Alost 1864
Théophile Charlier (1832-1918)	<i>Saint Eustache ou le soldat chrétien.</i>	DF	Verviers 1877
	<i>Wulfnad et Ruffin ou les martyrs de la piété filiale.</i>	DF	Verviers 1878
	<i>Ananie ou les derniers jours de Jérusalem.</i>	DF-DH	Verviers 1879
	<i>Charles Ier et Cromwell.</i>	DH	Verviers 1881
	<i>David.</i>	DR	Verviers 1881
	<i>Roméo et Julio.</i>	M	Verviers 1893
Alfred de Wouters (1840-1919)	<i>Les valets diplomates ou les déguisements.</i>	C	Verviers 1885
	<i>Jacques V et les Douglas.</i>	DH	Mons 1874
	<i>Castelnaudary ou la retraite d'un proscrit.</i>	C-DH	Liège 1876
	<i>Maurice et la légion thébaine.</i>	DF	Liège 1876
Alphonse Capart (1840-1900)	<i>Charles-le-Bon.</i>	BEL	Mons 1885
Philippe van der Keilen (1856-1891)	<i>Charles-le-Bon.</i>	BEL	Verviers 1881
Adam Meurice (1841-1914)	<i>Notger</i>	BEL	Verviers 1871
Alfred Neut (1845-1921)	<i>Jean-Sans-Terre</i>	DH	Liège 1875

	<i>Edmond Campian ou une victime de la persécution religieuse en Angleterre.</i>	DF-DH	?
Charles Verbeke (Gand 1833-sj 1853-Tyrol 1889)	<i>Saint-Lièvin.</i>	DF-BEL	Gand 1857
Ignace Carbonelle (Tournai 1829-sj 1845-Bruxelles 1889)	<i>Herménégilde</i>	DF-DH	Tournai 1860.
Valère Honnay (Transinne 1883-Mons 1949)	<i>Achilleus</i>	PA	Mons 1912

PIECES « CLASSIQUES » DU REPERTOIRE JESUITE D'ANCIEN REGIME.			
Nom de l'auteur	Nom de la pièce	Genre	Dernière apparition
R.P.Charles Porée (1675 (Calvados)-sj 1692-1741)	<i>Philedomus sive iuvenis a liberiore vita revocatus (1756)</i>	M	Bruxelles 1870
	<i>Agapit (le martyr de saint...) (1722)</i>	DF	Bruxelles 1873
	<i>Pérophile, le joueur ou Le joueur (1712)</i>	M	Verviers 1914
	<i>Maurice ou Le martyr de saint ... (1710).</i>	DF	Gand 1871
	<i>Les Morts-Vivants (1717)</i>	M	Gand 1884
	<i>Misoponus ou le paresseux (1716)</i>	M	Bruxelles 1860
R.P.Antoine du Cerceau (1670-1730)	<i>Vivaldi ou le proscrit</i>	M	Bruxelles 1883
	<i>Le faux duc de Bourgogne (1701)</i>	DH-M	Bruxelles 1893
	<i>Esope au collège (1699)</i>	PA	Alost 1865
R.P.Caussin	<i>Le martyr de saint Herménégilde</i>	DF-DH	Bruxelles 1860
R.P.Jean Granelli (Gènes 1703-sj 1717-1770)	<i>Sédécias, dernier roi de Judée (1731)</i>	DR	Alost 1870
R.P.Etienne Raffei (Toscane 1712-sj 1733-Rome 1788)	<i>Flavius Clemens (1763)</i>	DR	Alost 1856

PIECES ECRITES PAR DES PERES FRANCAIS CONTEMPORAINS			
Nom de l'auteur	Nom de la pièce	Genre	Création en Belgique
R.P.G.Longhaye (1839-1920)	<i>Rêve et réveil</i>	M	Bruxelles 1852
	<i>Deux naufragés</i>	M-C	Bruxelles 1872
	<i>Jean de la Valette</i>	DH-DF	Bruxelles 1882
	<i>Connor O'Nial ou l'Irlande sous Edouard VI</i>	DH	Alost 1881
R.P.Léonard Louméau (1796-sj 1816-Aix-en-Provence 1829)	<i>Constantin le Grand ou le triomphe du christianisme</i>	DH-DF	Bruxelles 1875

R.P.Henri Tricard (1859-1890)	<i>Métastase</i>	M	Bruxelles 1901
	<i>Garcia Moreno</i>	DH-DF	Mons 1902
	<i>Vitus ou le lys sanglant</i>	M	Verviers 1903
	<i>Palestrina</i>	DH	Mons 1908
R.P.Bach	<i>César chez les Belges.</i>	BEL	Bruxelles 1860
	<i>Baldomir ou la fête du solstice d'été à Divodorum.</i>	BEL	1866
	<i>Le bourgmestre de Saardam (adaptation de Melesville)</i>	DH-C	Alost 1866
	<i>Herménégilde</i>	DF	Bruxelles 1865
R.P.Houard	<i>La Part du Pauvre. Dialogue entre un père de famille et ses deux fils</i>	M	Alost 1883
	<i>Les Petits Hommes</i>	M	Alost 1883
R.P.E.Denoyelle (1847-1912)	<i>Jeanne d'Arc</i>	DH-DF	Mons 1909
R.P.Marin de Boylesve	<i>La captivité de Babylone</i>	DR	Verviers 1912
R.P.V.Delaporte (1846-1910)	<i>Les 30 sous de Vincent de Paul</i>	DR-DH	Mons 1911
	<i>Loch'Maria ou le Regulus breton</i>	DH	Gand 1889

Un théâtre jésuite classique existait en 1830 et il sera encore largement utilisé pendant tout le XIX^e s. Les PP Porée et du Cerceau seront joués régulièrement jusqu'en 1890-1900 avant de disparaître presque totalement ensuite (82bis). Leurs pièces, presque toujours écrites initialement en latin, seront traduites et fourniront vraiment la base des « comédies » et « drames moralisateurs », catégories promises, comme on le sait, à un bel avenir.

Mais les PP belges contemporains furent également mis à contribution: l'une ou l'autre pièce avait déjà été écrite avant 1849 mais c'est l'institution du fameux examen d'élève universitaire qui força les jésuites à prendre leur plume pour suppléer à la défection forcée des rhétoriciens. Des pièces « dignes de la Compagnie », conformes à ses traditions et à ses valeurs, devaient exister. Les PP belges prirent donc le relais des élèves pour composer une série de pièces historiques d'abord consacrées à la Belgique (83) mais puisant ensuite leur inspiration dans l'histoire européenne (*Jacques V et les Douglas* du P.de Wouters, *le bourgmestre de Saardam* du P.Bach). Certains pères se contentèrent d'une pièce comme le P.Carbonnelle et son *Herménégilde* ; d'autres en composèrent plusieurs, parfois au prix d'un travail considérable et sans jamais vraiment connaître de grand succès comme le P.Charlier qui composa 6 pièces, au prix de sa santé, et ne bénéficia que de 8 représentations en tout (84). Quelques-uns devinrent cependant des « classiques » et furent joués très souvent aussi bien en France qu'en Belgique comme les PP de Wouters ou Speelman (85).

D'ailleurs, les productions des PP français furent elles aussi de plus en plus souvent jouées en Belgique. Dans ces collèges belges presque exclusivement francophones, les rapports culturels avec la France étaient nombreux et évidents. A plusieurs reprises, les PP français durent s'installer en Belgique pour y dispenser leur enseignement: collège de Brugelette avant

1850, Antoing après l'expulsion des congrégations au début du XX^e s (86). Même en des périodes plus calmes, les textes des pièces circulaient entre Belgique et France et surtout entre France et Belgique. De plus le goût du public des collèges belges s'orientant vers des drames historiques qui avaient pour cadre différents Etats européens et non plus seulement nos provinces, les pièces françaises furent d'autant plus facilement adoptées. Successivement, les PP Delaporte, Longhaye et Tricard devinrent dans les collèges belges des auteurs de référence. Certains établissements comme le collège Sainte-Barbe se distinguant par leur francophilie et le zèle qu'ils mettaient à monter les pièces des jésuites français comme le P. Tricard (87).

Notons que les « pièces de combat » montées dans les collèges sont quasi-exclusivement l'œuvre d'auteurs jésuites. Vers 1860-65, des PP belges composèrent les drames consacrés aux zouaves pontificaux ; plus tard le P. Tricard donna une pièce comme *Garcia Moreno* et certains de ses collègues fournirent des drames historiques consacrés à la Révolution française, aux accents très royalistes et très catholiques (88). Ces dernières œuvres avaient certainement un caractère plus engagé dans le contexte français qu'en Belgique où elles étaient sans doute mieux acceptées par l'ensemble du public catholique belge peu enclin à aimer la Révolution et l'occupation françaises.

c) Les auteurs classiques.

Le premier élément marquant est la faible part que prennent ces auteurs classiques dans le répertoire des collèges jésuites belges. De 1836 à 1910, on fluctue de 2,3% à 8,5%. Les pièces présentées dans les collèges ne sont donc pas du tout puisées en priorité dans le répertoire classique. Les grands drames raciniens, les grandes comédies de Molière sont pratiquement absents. L'image que l'on peut avoir des collèges de la Compagnie montant *Athalie*, *Phèdre* ou *Le Malade imaginaire* à grand renfort de décors, de figurants et d'accessoires est fautive pour l'époque qui nous occupe.

Pourquoi les jésuites du XIX^e s. ont-ils ignoré le théâtre classique ? Par sécurité d'abord. Ces pièces classiques (comédies de Molière, drames de Corneille, Racine ou Shakespeare) ont un contenu idéologique et passionnel trop fort. Elles peuvent troubler de multiples façons l'âme des acteurs adolescents. Elles sont donc à proscrire (89). Autre désavantage de ces pièces classiques: on ne peut pas trop modifier leurs textes devant un public lettré. Or, ces œuvres contiennent presque toujours de nombreux personnages féminins et de nombreuses répliques « pas assez convenables ». Jusqu'en 1910 environ, les jésuites belges n'auront généralement pas l'audace de monter ces pièces et préféreront proposer les vaudevilles « convenables » et les drames moralisateurs habituels. Seules échappent parfois à cette proscription des œuvres « moins dangereuses » comme *Le bourgeois gentilhomme* ou à fort contenu religieux comme *Athalie* de Racine (90). Parfois, on se risque à proposer des extraits judicieusement choisis, par exemple, de *Britannicus* (91).

Les choses commencent à changer vers 1910: les grandes pièces classiques deviennent alors plus nombreuses, les auteurs antiques comme Homère ou Sophocle et/ou non-francophones comme Shakespeare apparaissent, les acteurs masculins travestis en femmes deviennent monnaie courante. Nous l'avons dit plus haut, une nouvelle époque s'amorce, elle aura surtout son heure de gloire après 1918.

d) Les auteurs contemporains.

Ces auteurs contemporains connaîtront une progression presque constante qui les fera passer de 20,5% dans les années 1836-1849 à 2/3 des représentations théâtrales après 1910. De plus, il faudrait sans doute ajouter à cette catégorie une bonne part des pièces restées anonymes malgré nos recherches (de 15,7% à 37% des représentations). Les auteurs contemporains accomplissent leur progression grâce au succès croissant des comédies et des drames « à coups de théâtre » dont nous avons parlé plus haut. Ils posent un problème particulier au niveau de la recherche: jusqu'en 1880 au moins, les programmes théâtraux ne citent pas les auteurs sauf si ceux-ci sont des jésuites ou des rhétoriciens. De plus les types de pièces dont les auteurs contemporains sont le plus souvent les producteurs (comédies, drames moralisants) sont des pièces « faciles » dont la Compagnie n'est pas spécialement fière. La pièce n'est ni un chef d'oeuvre ni une production-maison, l'auteur ne doit pas en être retenu.

Après 1880, le nom de l'auteur laïc d'une pièce souvent attractive devient au contraire un argument de séduction du public. On cite ce nom, on recherche les auteurs à succès pour assurer le « rendement » des collectes qui accompagnent les séances théâtrales (92).

Quelle est l'évolution dans le temps des types d'auteurs contemporains joués dans les collèges ? Avant 1860, les écrivains contemporains sont mal connus à un double titre: d'une part, ils ne sont pas cités par les programmes des jésuites et de ce fait les noms des auteurs de nombreuses œuvres sont restés anonymes ; d'autre part, même lorsque les auteurs sont identifiés, ils n'ont laissé qu'une trace très limitée dans la littérature française. Cependant quelques enseignements intéressants peuvent être dégagés. Nous trouvons à cette époque une série d'auteurs plus ou moins liés à l'enseignement et s'étant spécialisés dans le théâtre scolaire « adapté aux maisons d'enseignement catholiques ». Certains sont des auteurs de la fin du XVIII^e s., d'autres sont complètement contemporains: Arnaud Berquin, les abbés de Brueys et Lebardin, Mme Goinbot, Mareschal-Duplessis, Mme Debienne-Rey, le baron Benoît-Joseph Marsolier de Vivetières (93).

L'un ou l'autre auteur plus renommé et plus important, littérairement parlant, émerge de cette période. Alexandre Duval, auteur de tendance anti-romantique écrit des drames historiques comme *La jeunesse d'Henri IV* ou religieux comme *Joseph*. Le baron Augustin-François Creuzé de Lesser, auteur de comédie et d'opéras-bouffes (comme *Monsieur Deschalanceaux*) est plus connu dans l'histoire littéraire pour avoir été un des introducteurs du romantisme en France et, plus particulièrement, du style troubadour dans ses poèmes épiques (94).

Dans la partie consacrée à l'analyse des types de pièces présentées, nous avons évoqué, à partir de 1865, le règne d'Eugène Labiche et du vaudeville. Labiche fut relayé à partir de 1890 par Georges Courteline, Antony Mars, Victorien Sardou et Charles Leroy-Villars dans des comédies « de boulevard » rendues inoffensives si elles avaient jamais été dangereuses. Dans une moindre mesure, les auteurs de drames historiques occupèrent une place honorable avec Casimir Delavigne ou le vicomte Henri de Bornier. Vers 1900, ces deux auteurs devenus « habituels » furent de plus en plus remplacés par des écrivains plus jeunes de la Droite française: François Coppée et Paul Déroulède. Les quatre derniers auteurs cités sont pratiquement les seuls écrivains contemporains assez importants au point de vue de la qualité littéraire pour être restés des classiques (95).

Le théâtre flamand renaissant dans les collèges de Gand et surtout d'Alost put adopter assez vite des auteurs prestigieux pour pousser les pièces néerlandophones volontiers « snobées » par le public bourgeois des écoles jésuites: Shakespeare, Vondel, Palmer Putman sont montés

par les élèves et, nous l'avons dit, par des compagnies extérieures à l'école. De plus, on n'hésitera pas à traduire des succès français en néerlandais pour faciliter l'essor du théâtre flamand (96).

6. Les langues utilisées.

Ceci nous amène à parler des langues utilisées sur les scènes des théâtres des collèges. Les chiffres sont là pour le prouver: le XIX^e s. (1836-1914) est le siècle du français, le règne de cette langue est sans partage. Cependant, on doit légèrement nuancer cette domination écrasante: le XIX^e s. tel que nous l'avons délimité se situe entre deux époques et les extrémités de la période étudiée le prouvent. Au moment où, en 1830-31, la Compagnie de Jésus restaure son enseignement en Belgique, elle croit aussi pouvoir faire revivre ses anciennes traditions théâtrales. Or, avant 1773, toutes les pièces de théâtre auraient dû être présentées en latin. « Auraient du » car les collèges de la Compagnie, au mépris des prescriptions de la *Ratio Studiorum*, ont assez vite introduit les langues vernaculaires dans leurs théâtres. Au XVIII^e s., le français et le flamand sont d'ailleurs devenus la règle et le latin presque l'exception (97).

Cependant, les PP de 1830, dans leur projet de restauration, semblent avoir voulu recréer un nombre élevé de pièces latines, surtout aux grandes occasions comme la distribution des prix. La période 1830-39 et, plus particulièrement, les toutes premières années illustrent ces tentatives. Mais le résultat est clair. Même si la Compagnie répugne à avouer ses échecs dans ses documents internes (*Litterae annuae*, diaires) et plus encore dans sa position officielle vis-à-vis de l'extérieur, un changement de stratégie a été effectué dès 1838-1840: le théâtre latin disparaît presque complètement (98). Les quelques représentations latines qui seront montées par la suite relèvent de l'anecdote.

Que s'est-il passé ? Les documents de la Compagnie n'en disent rien mais le phénomène s'était déjà enclenché au XVIII^e s. et on sait bien que les jésuites durent alors privilégier les langues modernes par rapport au latin. La majorité du public (parents, élèves mais aussi personnes extérieures) ne comprend plus le latin et s'ennuie. Si les jésuites veulent encore attirer plusieurs centaines voire plusieurs milliers de spectateurs, ils devront changer (99). Le latin est mort, vive le français !

Le règne du français commencera précisément à s'ébrécher vers 1880: des pièces flamandes, d'abord rares puis de plus en plus nombreuses apparaissent. Il est bon de préciser le cadre de cette apparition: seule la Flandre est concernée. En Wallonie et à Bruxelles, aucune pièce flamande ne sera montée avant 1914. En Flandre, la première pièce flamande se présente au collège d'Alost en 1867 (*Le Poulet*, titre français mais texte flamand) mais cette oeuvre, comme plusieurs autres qui vont suivre, n'a pas comme but de flamandiser le théâtre jésuite ni même de glorifier la langue flamande. Il s'agit d'un divertissement qui fait très « couleur locale » et grâce auquel des jeunes bourgeois francophones ou francisés s'amusent de la bêtise et de la balourdise d'« indigènes » utilisant un patois fort comique. *Sterke Jan en het Spook* (Alost 1869), *Jef heeft me een chik gerefuseerd* (Alost 1904), *Een paraplu d'ander eeuw* (Alost 1904) sont quelques exemples de ce genre peu glorieux (100).

Avec *Advokaten rekening* (Alost 1879) et *Opstand der Belgen* (Gand 1886), on rencontre une autre politique: celle de la reconnaissance par la Compagnie de Jésus de la valeur de la langue flamande et de la justesse des revendications du peuple flamand au niveau culturel.

Les jésuites (certains jésuites, plus exactement) acceptent de présenter des pièces flamandes de qualité au large public de leurs théâtres. Certains pères et certains collèges (Alost en particulier) vont accepter de soutenir plus ou moins vigoureusement cette cause.

Celle-ci n'est pas gagnée car le public bourgeois des représentations théâtrales n'acceptera pas facilement ce « flamingantisme ». Lorsqu'une pièce flamande est présentée, il ne vient pas ; s'il vient, il s'ennuie ostensiblement ou il ne donne rien à la collecte effectuée pour les oeuvres (101). Le collège d'Alost mène cependant la lutte en programmant des pièces de qualité: drames historiques (*De Geuzen in Kempen* 1893, *Gevangeneming van Pius VII* 1894, *Vondel* 1902), drames religieux (*Hermenegild*, 1903), drames moralisateurs (*Joost Uilenspiegel* 1897, *Vergeten en Vergeven* 1900, *Onschuld zegespraalt* 1904) mais la « résistance » du public l'amène à modifier sa tactique. On fera appel à des troupes semi-professionnelles extérieures pour renforcer la qualité des pièces flamandes (*Het Land van Riem*)(102) et on associera souvent une pièce francophone à une pièce flamande, cette dernière jouant le rôle de « vedette américaine » pour la « grande » pièce francophone (103). De cette manière, un théâtre néerlandophone pourra subsister et se renforcer à Alost jusqu'en 1914.

A Gand, après une première expérience de pièce flamande en 1886, on constate une éclipse de 20 ans (104). Alors que le collège Sainte-Barbe recherche des pièces françaises récentes et attractives, ce n'est qu'en 1906 que l'on voit réapparaître des pièces en néerlandais. Les lois linguistiques en matière d'enseignement et d'administration accordent une place de plus en plus grande au flamand. A partir de 1910, un enseignement partiellement bilingue sera d'ailleurs imposé dans les collèges flamands de la Compagnie pour suivre l'enseignement épiscopal et l'enseignement officiel lancés depuis beaucoup plus longtemps sur cette voie (105).

C'est donc partiellement contraint que le collège de Gand rejoint Alost dans sa politique de programmation de pièces flamandes. Là aussi, on recourt occasionnellement à des troupes extérieures, on associe pièce flamande et pièce française dans une même séance. Tout cela pour promouvoir des pièces flamandes méprisées par certains. Proportionnellement, les pièces néerlandophones restent cependant moins nombreuses à Gand qu'à Alost et le collège Sainte-Barbe adopte une politique assez particulière de dédoublement de sa séance théâtrale de février consacrée aux « bonnes oeuvres ». Une séance francophone et une séance néerlandophone séparées seront organisées à une ou deux semaines de distance: on imagine le clivage linguistique et social que le choix de l'une ou l'autre séance pouvait entraîner pour les parents, membres du public (106).

Disons pour terminer que les œuvres francophones resteront majoritaires, même en 1914, même à Alost.

III. A LA PLACE DU THEATRE...

Nous avons vu que la recherche du divertissement pur et simple avait pris une place importante dans le choix des œuvres théâtrales dans les collèges jésuites du XIX^e s. Occasionnellement, le théâtre a pu être remplacé par d'autres activités dont le but est encore plus clairement récréatif. Chronologiquement, on rencontre dès les années 1850 les fêtes de Sainte-Cécile animées par les élèves-musiciens et par leurs maîtres. Ces soirées comportent un certain nombre de morceaux musicaux de qualité proposés aux pères et aux autres élèves

du collège. Mais à partir de 1880, des soirées de « musique légère » interprétées par des orchestres venus de l'extérieur seront régulièrement organisées à l'intention des élèves, en particulier des internes, comme ceux du collège d'Alost (107).

Depuis 1860 et surtout depuis 1880, des séances de magie seront également offertes aux élèves comme divertissement. Le collège de Gand a pris comme habitude vers 1894 d'inonder une de ses cours de récréation en période de forte gelée afin d'offrir aux élèves une patinoire improvisée. Mais, à la frontière du spectacle et de la cour de récréation, en 1894, la cour inondée fut organisée et décorée en féerie arctique islandaise ; en 1896, la soirée est norvégienne et en 1899, on se transporte vers le Pôle Sud. Tout ceci à l'intention des élèves, de leurs familles mais aussi d'un plus vaste public (108).

Autre spectacle de plein air relativement proche du théâtre: le mimodrame ou drame mimé par des centaines de participants. Comme nous l'avons dit plus haut, ce spectacle très particulier fut organisé à deux reprises par le collège d'Alost dans le parc de sa maison de campagne, Pausipone. En 1902, 200 exécutants illustrèrent la Guerre des Boers qui se déroulait alors en Afrique du Sud et en 1904, 150 figurants mimèrent la guerre russo-japonaise de Mandchourie (109). D'un certain point de vue, on était proche des scènes vivantes et des cortèges historiques ou allégoriques qui avaient fait la gloire des collèges des XVII^e et XVIII^e s. lors de festivités religieuses, politiques ou dynastiques. Notons au passage que ce genre de manifestations n'avaient pas complètement disparu et qu'à Gand notamment, les élèves des jésuites participeront brillamment au cortège historique en l'honneur de saint Lièvin en 1857 et à celui de saint Macaire en 1867 (110). Cependant, ce type de manifestations ou en tous cas, la participation des élèves des jésuites à celles-ci tendit à disparaître ensuite.

D'autres spectacles apparurent au XIX^e s. sous l'effet des progrès techniques et scientifiques: la projection lumineuse, ancêtre des diapositives et le cinéma.

A Gand, en juin 1894, une première séance de projections lumineuses est signalée ; ensuite, à Alost, en décembre 1894, une séance de projections lumineuses fut réalisée grâce à un appareil *Docrwa Triple* de Londres (111). Le sujet était fort sérieux et très louable: la toute nouvelle mission du Kwango (créée en 1893). Quant à la première séance de cinéma, elle semble dater de 1899 lorsque 600 mètres de film furent projetés à Gand. Ce premier film s'intitulait « Le Caire pittoresque ». Ensuite, le 9 mars 1901, toujours à Gand, des petits films sur la vie du Christ furent projetés en même temps que des « scènes exotiques », avec audition de gramophone. Cette projection cinématographique fut ensuite présentée au collège d'Alost en décembre de la même année (112).

Les séances cinématographiques tout comme les projections lumineuses restèrent cependant des activités tout à fait exceptionnelles avant 1914 (deux exemples de projection lumineuse à Gand, un à Alost, un autre à Mons ; deux exemples de cinématographe à Gand, un à Alost, un autre à Bruxelles) (113).

CONCLUSION

Le théâtre scolaire des jésuites avant 1773 était une matière d'importance considérable: il s'agissait d'une part de séduire la population des villes où la Compagnie de Jésus avait

En dehors du théâtre, un autre moyen de renforcer et de représenter la communauté scolaire était de créer une fanfare munie non seulement d'instruments de musique mais aussi d'uniformes et d'un drapeau. Fanfare du collège de Turnhout (fin XIX^e s.).



implanté des écoles et d'autre part de produire des œuvres diffusant la philosophie, la morale, la théologie et, en parfois, les conceptions politiques de l'ordre ignatien. Au point de vue de la technique et du contenu théâtraux, les jésuites étaient des acteurs importants et souvent, des novateurs. Leur pratique et leurs idées avaient une force nouvelle et percutante qui les faisaient à la fois craindre et admirer.

Il faut bien avouer que le XIX^e s. marque un recul certain dans ces prétentions théâtrales: l'aspect idéologique se réduit, se dilue dans une masse de pièces certes « convenables » mais fades et « à la mode ». La mode théâtrale n'est plus dictée par les bons pères. Fondamentalement, les circonstances du temps font que les jésuites et leurs élèves renoncent globalement à être les principaux producteurs des pièces qu'ils joueront. Par la même occasion, ils renoncent aussi à produire un corpus d'œuvres, cohérent au point de vue doctrinal et résumant bien les principales valeurs de la Compagnie de Jésus.

Ces circonstances du temps peuvent être regroupées sous le thème des contraintes d'une société libérale et capitaliste où l'enseignement est ouvert à la libre concurrence: survivront les établissements qui auront pu séduire et garder les familles. Il faut ainsi offrir à ces familles ce qu'elles cherchent et ce qui leur plaît. Elles cherchent surtout des assurances de réussite professionnelle pour leurs enfants et les dividendes scolaires de l'investissement humain et financier qu'elles ont consenti en inscrivant leur fils « au collège ». Dès lors, le latin et la composition des pièces par les élèves paraîtront pouvoir passer à la trappe lorsque la réussite universitaire des jeunes peut être compromise par une trop longue préparation de cet exercice rhétorique « inutile ».

Parallèlement, les pièces de théâtre particulièrement « porteuses de sens » régressent régulièrement au profit d'œuvres attractives, drôles ou tragiques mais en tous cas divertissantes. Ce théâtre qui doit plaire va d'ailleurs parfois céder sa place à de nouvelles formes de spectacle: cinéma, projections lumineuses, etc.

Par contre, le théâtre voit son rôle recruteur renforcé. Le théâtre recruteur, le théâtre séducteur, le théâtre rassembleur des différentes composantes de la communauté scolaire catholique, le théâtre promoteur de l'institution collégiale elle-même plutôt que des idées de cette institution. Le théâtre continue à fasciner les jésuites comme instrument de communication de masse tout comme la presse les fascine plus encore en ce siècle de diffusion des idées. Mais la position des écoles catholiques face à ce moyen de communication a changé: le théâtre des collèges jésuites d'avant 1773 était un pédagogue, un pédagogue souvent attractif et charmeur mais un maître ; le collège du XIX^e s. est un commerçant perdu dans un marché de concurrence impitoyable ; à l'occasion, il pourra encore faire passer ses idées, sa morale mais essentiellement il lui faut plaire à la clientèle et c'est à cela surtout que servira le théâtre. Ce n'est pas un hasard si Labiche et ses vaudevilles seront les pièces les plus jouées par les théâtres des jésuites belges au XIX^e s.

IV. LES ACADEMIES : L'ECOLE DU VERBE.

A coté du théâtre ou des moments festifs qui le remplacent parfois, il existait dans les collèges belges de la Compagnie de Jésus une autre grande occasion de rencontre entre l'école et le public de la ville où elle était installée : les séances académiques. Comme le théâtre, plus encore que le théâtre, ces exercices littéraires académiques présupposaient une préparation

quasi permanente des élèves des classes terminales : les réunions des académies de rhétorique et/ou de poésie se tenaient pendant toute l'année scolaire mais «à usage interne», c'est-à-dire lors d'exercices présentés seulement devant les membres de l'Académie et son directeur jésuite. Comme le théâtre mais, encore une fois, plus encore que le théâtre, les académies étaient intimement liées à la formation scolaire des élèves des «grandes» classes : la volonté de faire d'eux des orateurs et des hommes d'action commençait à se concrétiser en classe mais s'accomplissait mieux encore dans les discours d'académie.

Si, comme nous allons le voir, les séances d'académie furent moins nombreuses que les pièces de théâtre montées par les pères, elles donnaient aux jésuites et à leurs élèves de belles occasions de faire passer leurs préoccupations religieuses, politiques, sociales et culturelles. En effet, le public limité et choisi de ces séances permettait de rester beaucoup plus fidèle à une certaine qualité culturelle que le théâtre avait dû souvent abandonner.

Au niveau des sources, le parallèle avec le théâtre reste de mise : des prospectus-programmes très semblables à ceux des pièces existent dans les archives des deux provinces et des différents collèges. Ces programmes rendent compte des séances publiques. Les exercices «internes» sont rapportés, quant à eux, par des cahiers d'Académie où le secrétaire désigné à cet effet rendait compte avec plus ou moins d'emphase du contenu des discours présentés et des réactions du public des pairs. Certains secrétaires adoptèrent parfois une politique minimaliste mais d'autres, visiblement ravis de leur rôle, furent bien plus prolixes et rapportèrent une foule de détails sur ces séances d'exercices souvent hebdomadaires. Le collège de Gand semble avoir bénéficié à ce point de vue d'une longue succession de secrétaires à la fois très méticuleux et très prolixes. Les séances publiques furent paradoxalement moins décrites par les secrétaires des académies que par la presse catholique qui, ici encore, prêtait ses colonnes pour servir de caisse de résonance à ces exercices d'excellence des collèges de la Compagnie de Jésus. Un autre son de cloche est parfois donné par les diaires des préfets ou des communautés jésuites : c'est une vision plus interne des choses et un ton plus confidentiel puisque ces chroniques ne s'adressent pas à un vaste public (114).

1. La grande variété d'un monde apparemment figé.

Décrire la vie d'une Académie de rhétorique d'un collège jésuite semble être une tâche aisée : il s'agit d'un type d'exercice figé dont l'aspect et les pratiques sont presque immuables. En fait, il n'en est rien : pour rendre compte de réalités très mouvantes, il nous faut recourir à un procédé méthodologique un peu complexe. Dans un premier temps, nous essayerons de définir une sorte d'idéal-type reprenant la forme la plus commune d'une Académie et de ses pratiques les plus habituelles. Dans un deuxième temps, il sera possible de se tourner vers la réalité et force sera de constater que, comme pour certaines règles de grammaire française, les exceptions sont plus nombreuses que la règle générale.

En théorie, que doit donc être l'Académie littéraire d'un collège ? L'Académie doit servir à former les capacités oratoires des élèves de la classe terminale dont le nom même est dédié à cet art. Les élèves de rhétorique seront donc invités par leur professeur titulaire à solliciter leur admission dans ce groupe un peu élitiste puisque moins nombreux que la population de la classe. Chaque candidat devra se soumettre à une épreuve d'entrée consistant à écrire et à présenter oralement une sorte de discours traitant d'un sujet que le postulant aura choisi. L'œuvre et sa présentation seront jugées par le professeur jésuite et par les autres élèves. Un refus d'admission est rare mais possible. Les élèves acceptés constitueront leur Bureau : le

préfet d'Académie, son adjoint, le secrétaire. L'Académie est «autogérée» à l'exception, essentielle cependant, de son directeur jésuite. Les réunions d'académie seront hebdomadaires ; elles se tiendront en dehors des heures de cours, le dimanche matin. (115) Une fois constituée, que fait l'Académie idéale que nous avons retenue ici ?

Le directeur jésuite donne au cours de l'année scolaire des thèmes sur lesquels porteront les exercices académiques. Au terme d'un mois (quatre ou cinq séances), le thème changera. Les séances ordinaires comporteront un certain nombre de discours axés sur le sujet abordé pendant une période prédéterminée. Chacun sera suivi par un temps de remarques, de questions ou de réactions des autres académiciens.

Une fois par an, au printemps, une séance publique sera organisée. Elle portera le titre de «séance académique et littéraire». A nouveau, le directeur jésuite de l'Académie, en accord avec le recteur et avec le préfet des études, indiquera aux académiciens quel sera le thème de la séance publique autour duquel tourneront tous les discours. Le public de la séance académique représentera environ le tiers du public des pièces de théâtre : les parents n'y sont plus invités en tant que parents mais seulement s'ils sont lettrés et/ou notables ; des personnalités catholiques appartenant au clergé, au monde politique, à la magistrature, à l'Université, à la haute fonction publique sont conviées même si elles n'ont aucun lien de parenté avec les élèves qui se produisent lors de ces séances. (116)

Comme pour le théâtre, où qu'on se trouve alors en Belgique, le français est utilisé par la grande majorité des orateurs mais, dans les séances publiques, il est séant de présenter un panaché de langues (sans menacer toutefois la prééminence française). A coté des morceaux français, on rencontrera donc du latin et, dans une moindre mesure, un peu de grec, d'anglais, d'allemand, d'italien, d'espagnol ou de flamand. Les capacités des élèves de l'année détermineront la présence ou l'absence de certains de ces idiomes.

Voilà pour le portrait-robot de l'Académie des élèves des jésuites au XIX^e s.. Mais quelle est en fait la réalité ou plutôt quelles sont les réalités ? Disons tout d'abord, avant de déconstruire cette Académie «imaginaire», que certains collèges ont pu à certains moments cumuler toutes les caractéristiques énoncées plus haut ; c'est d'ailleurs pour cette raison que ces traits sont entrés dans l'«idéal-type». Chaque caractéristique est la plus fréquente dans sa catégorie.

Si l'on veut contester cette Académie «standard», on peut commencer purement et simplement par s'interroger sur l'existence de celle-ci : un collège jésuite de l'époque peut très bien vivre sans Académie de rhétorique. Le collège d'Alost l'a fait pendant deux longues périodes. (117) Il s'agissait pourtant d'un établissement dominé par son internat et dont les pensionnaires disposaient théoriquement de nombreuses heures creuses qui pouvaient être meublées par des préparations académiques comme par des répétitions théâtrales. D'autres collèges, comme celui de Verviers, ne disposèrent parfois que de classes de rhétorique squelettiques qui ne permettaient pas la constitution d'académies. Un *collegium inchoatum*, par définition, ne pouvait en avoir. L'absence de local idoine ou des transformations lourdes pratiquées dans celui-ci sont d'autres causes de l'absence d'Académie. (118)

L'expérience montrera également qu'il peut y avoir des académies sans Académie. Cette formulation un peu bizarre concrétise cependant des situations où un professeur n'a pas mis en place la structure assez formelle de l'Académie de rhétorique mais où des séances publiques d'académie littéraire ont cependant eu lieu. Le titulaire avait sans doute mobilisé

provisoirement ses rhétoriciens pour monter une manifestation solennelle à l'occasion d'un anniversaire ou d'une visite illustre. (119)

Cependant, si l'Académie existait bel et bien, la dénomination de «rhétorique» est souvent à nuancer. Toutes les variantes ont existé. La plus fréquente consistait à créer une Académie de rhétorique et de poésie. Cette solution permettait deux choses : premièrement, réunir un groupe suffisamment important pour entretenir la diversité des intervenants dans les séances d'exercices et pour ne pas accabler de travail les participants ; ensuite, permettre l'initiation progressive des «poètes» à l'art oratoire. Ces élèves de poésie, après avoir apprécié le fonctionnement de l'Académie pendant un an, étaient prêts à reprendre les responsabilités du Bureau en entrant en rhétorique et à accueillir les postulants de la classe de poésie. Il arriva même fréquemment que des élèves brillants de poésie entrent directement dans le Bureau et fassent rapidement montre de leurs talents oratoires. (120) Mais ces deux premières possibilités d'Académie n'étaient pas les seules.

Des Académies de 4^{ème} (classe de grammaire moyenne) et de 3^{ème} (classe de grammaire supérieure) existèrent aussi ; les classes supérieures des sections «de français et de commerce», «professionnelles» ou «commerciales» furent assez rapidement invitées à développer leurs qualités rhétoriques autour de thèmes choisis pour eux dans les domaines scientifique et commercial. En réalité, l'élément essentiel semble bien avoir été la personnalité du professeur titulaire. Si le titulaire de rhétorique était fortement incité à créer ou à entretenir une Académie déjà existante, rien n'interdisait à un professeur dynamique d'utiliser cet instrument pour stimuler ses élèves d'une classe inférieure. Mais la continuité manquait souvent pour ces Académies d'élèves plus jeunes. Cet instrument pédagogique était moins apprécié ou semblait trop pesant au titulaire suivant : l'Académie disparaissait alors pour quelques années.

La personnalité et les initiatives du titulaire de rhétorique étaient aussi fort importantes pour définir l'exacte personnalité de l'Académie de la classe terminale. On peut apprécier ainsi toute la souplesse d'une institution apparemment très rigide. Une grande latitude était laissée au professeur jésuite pour juger qui devait faire partie de l'Académie de rhétorique. Il est arrivé, par exemple, que la participation à l'Académie ne soit plus facultative. Lorsque le titulaire de classe décrétait que tous les élèves de la classe entreraient dans l'Académie, le processus d'intégration à celle-ci était évidemment complètement modifié. Les réunions se voyaient transférées, au moins partiellement, pendant les heures de cours. Plus d'épreuve d'entrée sanctionnée par le Bureau : des exercices obligatoires, présentés à tour de rôle, devaient permettre une progression des élèves. La «progression» devait alors être entendue beaucoup plus dans le sens d'un exercice scolaire. L'émulation s'en trouvait rabotée mais l'égalité entre les élèves était étendue aux exercices d'Académie. (121)

Lorsque le professeur de rhétorique choisissait la formule plus classique d'une Académie facultative pour laquelle les candidats postulaient et étaient finalement cooptés par les membres déjà en place, la forme exacte des séances n'était pas fixée pour autant. Le directeur jésuite pouvait autoriser des entrées faciles dans l'Académie, le discours prononcé par le postulant étant apprécié seulement pour la forme. A l'opposé, il pouvait établir une vraie sélection, la moitié de la classe restant dans ce cas hors du groupe «académique». (122) C'était la solution des puristes de l'élitisme : faire ressortir les meilleurs et les engager à devenir plus actifs. Les transformer en orateurs était évidemment un premier pas vers un engagement professionnel, religieux, politique ou associatif pour lequel le verbe serait essentiel. Dans l'esprit de ces puristes, il était logique qu'après plusieurs «écrémages»

successifs, les meilleurs élèves se retrouvent en rhétorique et que, parmi ceux-ci, les plus brillants soient intégrés à la fois dans l'Académie littéraire et dans la sodalité de prières. (123) Ce qui se passait dans la classe de rhétorique n'était qu'un prélude à leur future carrière et, surtout, à leurs engagements de catholiques (dans tous les sens du terme). Les témoignages des cahiers d'académie montrent cependant que, même si l'épreuve d'entrée est la règle générale, une grande indulgence dans l'appréciation du discours d'entrée était communément pratiquée.

Pour stimuler les efforts de leurs élèves, les jésuites ont utilisé depuis des siècles l'arme de l'émulation. C'est ainsi que les concours et les interrogations orales étaient souvent organisées en faisant s'opposer deux groupes, traditionnellement appelés les Romains et les Byzantins ou encore les Romains et les Gaulois. Dans des exercices le plus souvent facultatifs comme ceux de l'Académie, les stimuli positifs et négatifs étaient évidemment essentiels pour entretenir la dynamique des séances. Les appréciations des membres du groupe et surtout du professeur jouaient ce rôle au niveau individuel mais l'organisation de groupes antagonistes fut aussi utilisée sur un plan collectif. A Gand, les traditionnels «Romains» et «Byzantins» furent même nettement modernisés. En 1868-69, la classe fut divisée en orateurs de deux camps (un Ministère catholique imaginaire et l'opposition de gauche) et ceux-ci s'affrontèrent par paire. On déclarait la victoire d'un camp ou d'un autre. Le Ministère est nommé selon le Premier ministre. La victoire du ministère ou de l'opposition dépendait des notes et des «reprises » que le professeur doit faire dans les récitations. Le ministère pouvait évidemment chuter et être remplacé. Notons cependant que ces travaux académiques, sauf exception, ne comptent pas «pour des points» et ne déterminent pas le passage de classe. Le stimulus est donc seulement moral : l'appréciation du maître et des autres élèves est d'ailleurs peut-être plus efficace. Dans cet ordre d'idées, il arrivera assez souvent que la critique venant des pairs soit réglementée et qu'un autre académicien soit officiellement chargé de faire la critique orale et écrite d'un discours et ce, tant à propos de la forme que du fond. L'expérience a montré que les camarades de classe sont le plus souvent bienveillants mais pas systématiquement. (124)

Plus intéressant encore est le choix de l'ordre du jour des séances et ce, aussi bien par rapport au fond que par rapport à la forme. Premier cas un peu décevant : le professeur directeur décide d'un ordre du jour éclaté. A côté d'un discours en latin imitant Cicéron, on trouvera une pièce française défendant la Constitution belge, une harangue en flamand louant l'action des missionnaires qui convertirent les Flandres et un travail français sur le classicisme dans l'art. On a alors une impression de *patchwork* où on ne peut guère déceler de tendances. Deuxième possibilité : le directeur impose un thème pour une ou plusieurs séances. On peut alors découvrir ses centres d'intérêt mais aussi son degré d'audace : il est bien moins risqué de lancer ses élèves sur des sujets de pure technique littéraire que sur une question d'actualité politique. A l'intérieur de ces options portant sur le fond, il y a des variantes de forme qui viennent profondément jouer sur l'ambiance des séances, la principale question étant, à notre sens, de savoir si un discours était commenté par le seul professeur ou si les autres élèves pouvaient donner leur avis. Dans ce dernier cas, la séance risque d'être beaucoup plus vivante. Elle peut l'être plus encore si un débat ouvert s'engage entre les participants.

Le cas le plus frappant de ce type d'Académie a été rencontré au collège de Gand en 1867 où le directeur d'Académie avait donné pour sujet «la place du flamand en Flandre». Chaque discours pouvait être suivi d'un débat et le thème n'avait pas été limité dans le temps. Pendant près de six mois, des débats véritablement homériques agitérent l'Académie de rhétorique. Les nombreuses pages noircies par le secrétaire de l'Académie témoignent sans aucun doute que la plus vive passion avait été atteinte au cours de ces séances. (125)

Une grande diversité existait aussi par rapport aux séances publiques. D'une part, une classe et un professeur dynamiques pouvaient ne pas se contenter d'une séance annuelle mais en préparer deux, trois ou quatre. Il est arrivé aussi que la visite de l'évêque du lieu ou d'un jésuite devenu prélat en Inde ou vicaire apostolique au Congo impose une deuxième séance plus ou moins imprévue. D'autre part, des Académies n'ont parfois organisé aucune séance au cours de l'année. Dans la plupart des cas, cette absence de séance académique était compensée par une «séance dramatique» présentée par les académiciens : celle-ci a été versée dans l'ensemble des autres pièces de théâtre. (126)

Des solutions mixtes furent d'ailleurs très fréquentes : on trouve dans les programmes des «séances littéraires et dramatiques» où, après les discours académiques, on joue une, voire deux pièces de théâtre ; il est arrivé aussi que les académiciens aient forgé des œuvres véritablement métisses, à mi-chemin du discours et du théâtre. Les séances imaginaires du Sénat de Rome, du Parlement belge, de la Convention de 1793 ou le meeting contradictoire anti-socialiste sont en fait une suite de discours coordonnés entre eux pour arriver à la conclusion voulue par le titulaire-metteur-en-scène mais leur dramatisation, la présence d'un décor, de costumes, d'une atmosphère de fiction nous les ont fait ranger dans les listes de pièces de théâtre.

S'il est arrivé fréquemment que des pièces de théâtre viennent remplacer les discours des académiciens, l'inverse s'est aussi produit, certaines distributions des prix n'ayant pas été égayées par une œuvre dramatique mais ayant été animées par des exercices oratoires de l'Académie de rhétorique. Dernière variante possible quant au contenu de ces séances académiques : si l'immense majorité d'entre elles ont un thème central, il est arrivé que des séances publiques soient composées de discours épars traitant de divers sujets. (127)

Dernière contestation possible de l'académie-type établie au départ : les langues utilisées par les orateurs. Comme pour le théâtre, face au français dominant, il y eut en amont la résistance du latin et, en aval, la montée du flamand. Dans les années 1830-1840, les pédagogues jésuites pensaient que la maîtrise du latin manifestée par la parfaite expression d'une dizaine de discours latins était susceptible d'impressionner au plus haut point le public lettré. Mais si ce public choisi pouvait accepter un spectacle plus austère et plus intellectuel que la foule qui assistait aux pièces de théâtre, il y avait cependant une limite à son amour des lettres classiques. A supposer que le public des académies ait compris l'ensemble des discours latins qu'on lui proposait, force fut de constater qu'il s'ennuyait. (128) On s'adressera donc à lui en français mais en préservant à chaque fois, l'un ou l'autre «morceau de bravoure» latin ou grec prouvant que les «bons pères» n'étaient pas pour rien des latinistes et des hellénistes distingués.

Le flamand, lui non plus, ne fut jamais complètement absent des discours académiques mais, jusque dans les années 1880, on le pratiqua à dose homéopathique. A Alost, à Gand et à Bruxelles, les néerlandophones étaient nombreux et ils auraient pu présenter de nombreuses pièces flamandes mais le leitmotiv semble avoir été que trop de flamand eut semblé vulgaire. La situation a parfois été surréaliste. A Gand, par exemple, les vifs débats sur la place du flamand en Flandre (dont nous avons parlé plus haut) se déroulèrent entièrement en français alors que la quasi-unanimité des intervenants était favorable à la réhabilitation complète de cette langue dans les Flandres. De plus, les comptes-rendus du secrétaire de l'Académie montrent dans le même temps que certains postulants éprouvent encore bien des difficultés à maîtriser le discours français et que, pour leur premier exercice d'entrée, on leur permet de

faire un discours en néerlandais. On francisera donc des néerlandophones par l'intermédiaire de discours français glorifiant le flamand ! Le tout étant présidé par un professeur wallon ! (129) Les collèges wallons, comme celui de Mons, lorsqu'ils ont des pensionnaires néerlandophones, enregistrent parfois des proportions de discours flamands comparables à celles que l'on trouve à Alost ou à Gand. (130)

A partir de 1880, les choses commencent à changer. Certains chercheurs ont d'ailleurs traqué l'évolution de la proportion de travaux flamands dans les académies littéraires pour repérer le début de la flamandisation de l'enseignement secondaire. (131) Dans les trois collèges susceptibles de refléter cette évolution, la situation est en fait fort différente. Bruxelles, assimilé par les jésuites à un collège wallon, à quelques nuances près, maintient sans sourciller le règne du français avec quelques discours flamands de temps à autre. (132) Gand alterne des années où français et flamand sont à parité, des années où une véritable flamandisation semble se mettre en place (secrétariat flamand, par exemple) et des périodes, nettement plus nombreuses, où le français reprend un règne quasi sans partage. (133) A Alost, la nouvelle Académie, recréée en 1912, a opté pour la scission entre deux Académies flamande et francophone avec le vague lien d'un président commun. (134) La majorité des élèves originaires de la ville et de la région sont entrés dans une phase de militantisme flamingant plus ou moins active qui aurait conduit assez facilement à la flamandisation complète de l'établissement si la présence importante de Wallons, de Bruxellois et de «fransquillons» au sein du pensionnat ne limitait pas à ce moment-là cette évolution. (135)

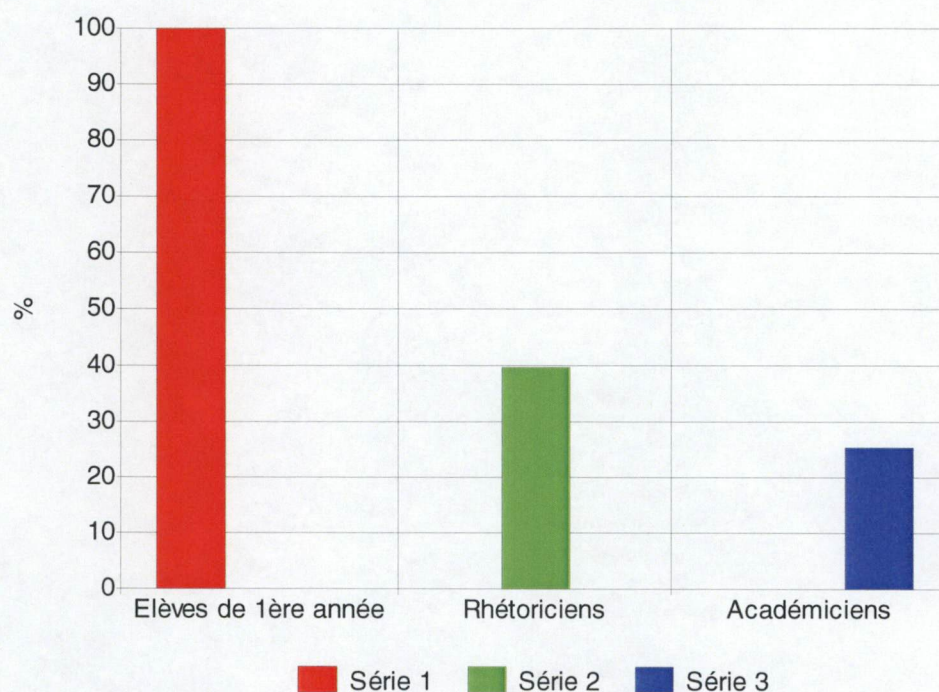
Une fois les règles du jeu et leurs variantes globalement établies, nous pouvons nous intéresser d'abord aux acteurs puis à leur public. Qui étaient les académiciens ? Qui venait les écouter ?

2. Une école de cadres ?

Quel intérêt peut-on trouver à analyser le groupe des académiciens d'un collège ou de l'ensemble des écoles ignatiennes retenues ? Nous croyons qu'on peut en fait en dégager un ou deux enseignements.

Le premier prolonge directement le chapitre précédent, plus particulièrement la problématique de la sélection dans les établissements d'enseignement des jésuites belges au XIX^e s. Nous rappellerons à cette occasion quelle proportion des élèves inscrits en classe de «grammaire inférieure seconde» (1^{ère} année du cycle gréco-latin) accédait à la rhétorique et nous mettrons ce pourcentage en rapport avec le nombre de rhétoriciens qui pouvait entrer dans l'Académie. Certains PP. voulaient ouvertement construire l'élite de l'élite, sélectionner les plus brillants et les plus actifs des classes terminales pour fournir au «monde catholique» des prêtres, des hommes d'œuvre, des hommes politiques ou, simplement, des «professionnels» (au sens anglo-saxon du terme) de première valeur. En moyenne, que représentait cette nouvelle sélection ?

**PROLONGEMENT PAR L'ACADEMIE LITTERAIRE DE LA SELECTION
SCOLAIRE EFFECTUEE ENTRE LA 1^{ère} ET LA DERNIERE ANNEE
D'HUMANITES GRECO-LATINES OU PROFESSIONNELLES (1841-1914). (136)**



Précisons tout d'abord comment ces pourcentages ont pu être obtenus. Le chapitre précédent a montré que le «taux de survie scolaire» avait peu varié de 1832 à 1914 : grosso modo 40% des élèves de première année terminaient dans la classe terminale de rhétorique ou de 1^{ère} Professionnelle. C'est cette proportion de 39,5% que nous retrouvons dans la 1^{ère} case de la 2^{ème} colonne. Pour obtenir les 25,3% de la 1^{ère} case de la 3^{ème} colonne, nous avons pris en compte toutes les Académies littéraires de terminale pour lesquelles nous disposons du nombre de rhétoriciens participants. En comparant ce chiffre avec le total des élèves des classes de rhétorique ou de 1^{ère} Professionnelle fourni par le *Numerus Scholarum*, il était donc possible de trouver quelle proportion de ceux-ci étaient aussi des académiciens.

Ces précisions méthodologiques une fois faites, il apparaît donc que deux tiers des élèves des classes terminales prenaient part aux séances académiques de leur classe, lorsque ces Académies existaient. Faut-il dire «seulement deux tiers» ou «au moins deux tiers»? La réponse est évidemment une question de point de vue. Mais si on le compare aux entrants de première année du cycle secondaire, on peut remarquer que seul un quart de ceux-ci se retrouveront dans le groupe académique des classes terminales : une nouvelle étape de sélection a donc bien eu lieu même si on ne peut pas y voir un processus de filtrage vraiment radical.

Pour compléter et raffiner un peu ce comptage global, il est encore nécessaire de préciser que les 64% ont été obtenus notamment grâce aux nombreux professeurs qui avaient décidé de rendre l'Académie obligatoire pour tous les élèves de leur classe. Cette prescription du

titulaire de classe est explicite dans certains cas ; il est également arrivé que 100% des rhétoriciens s'engagent volontairement dans les exercices académiques ; enfin, à d'autres occasions, la présence de tous les rhétoriciens dans l'Académie n'est pas formellement expliquée. Tout cela fausse un peu la détermination du degré de sélection, d'engouement et/ou d'excellence que les Académies supposaient dans les classes terminales. Précisons donc que les taux de sélection les plus extrêmes ont été a contrario enregistrés à Bruxelles en 1859 (18,2% d'académiciens) et à Gand en 1860 (20%). (137) La volonté du professeur de limiter l'entrée dans le groupe académique n'est d'ailleurs pas seule en cause : l'effet de «crû» joue aussi. Il est arrivé assez fréquemment qu'une rhétorique «accroche» peu alors que la classe de poésie participe massivement aux exercices académiques et vice-versa (dans le cas, fréquent, d'une Académie commune de rhétorique et de poésie).

Le deuxième enseignement permettra précisément de vérifier «l'efficacité» de cette sélection. Que sont devenus les meilleurs des rhétoriciens ? Surpassent-ils nettement leurs condisciples «normaux» ? Bien évidemment, étudier le devenir de tous les «académiciens» conduirait à se pencher sur le cas de milliers d'anciens élèves et, si on se souvient de ce que les membres de l'Académie peuvent représenter un pourcentage considérable de la classe de rhétorique, l'exercice de distinction entre «ceux qui en sont» et «ceux qui n'en sont pas» risque de manquer de clarté. C'est pour cette raison que nous avons choisi de limiter nos investigations aux présidents des académies de rhétorique.

S'il peut exister des académiciens médiocres, les présidents de ces cercles devraient vraiment représenter le *nec plus ultra* des élèves de la Compagnie de Jésus. Outre le fait que le type même des exercices proposés lors de ces séances favorise les professions où l'art oratoire est important (barreau, prêtrise, vie politique), d'autres éléments pourraient induire des qualités un peu exceptionnelles chez le président.

Celui-ci a tout d'abord dû se présenter aux suffrages de ses pairs et il a été élu : le caractère quasiment politique de la démarche n'échappera à personne. Le président pourrait donc être un jour un de ces notables qui osent se porter candidat (les PP espéreront bien sûr que cela sera pour le «bon» côté). Ensuite, le président a été non seulement approuvé après son élection par le titulaire de la classe mais il a été, moins officiellement, présélectionné avant l'élection. La ressemblance avec les mœurs politiques s'impose à nouveau et il faut également se souvenir que les jésuites ne veulent dans l'Académie (et a fortiori comme président) que de bons élèves, chrétiennement parlant. Le caractère très orthodoxe des présidents d'Académie entraînera-t-il une forte proportion de vocations ecclésiastiques parmi eux ? Enfin, si la participation à l'Académie amène automatiquement le membre à accepter un surcroît de travail, les fonctions dirigeantes sont encore plus prenantes et exigent une bonne part de diplomatie. Il faut en effet gérer les relations entre le jésuite directeur et les membres, entre les orateurs et leurs critiques, entre les élèves pressés de participer et les académiciens un peu plus paresseux. Là encore, cette gestion des relations humaines pourrait être un indice d'une prédisposition à s'engager dans la vie politique et/ou la vie associative, les œuvres catholiques ayant d'ailleurs un grand besoin de personnes acceptant de prêter un travail bénévole à côté de leurs activités purement professionnelles. (138)

Si les présidents s'avèrent être de futures personnalités importantes (dans divers domaines), la Compagnie de Jésus aura prouvé sa capacité à les «distinguer» dès l'âge de 17-18 ans et à les pousser vers un engagement plus actif et plus exigeant qu'ils ne l'auraient eux-mêmes envisagé. Dans le cas contraire, les dirigeants des académies ne «dépasseront» pas le devenir moyen – mais déjà enviable – de leurs camarades. Les jésuites n'auront alors su discerner que

les plus obéissants, les plus bigots et les plus ternes de leurs élèves (accusation classique de la part de leurs adversaires).

COMPARAISON ENTRE LE DEVENIR SOCIAL DE L'ENSEMBLE DES ELEVES DES CLASSES TERMINALES DES COLLEGES ET CELUI DES PRESIDENTS D'ACADEMIE LITTERAIRE (1841-1914) (139)		
PROFESSION ULTERIEURE	ENSEMBLE DES ELEVES DE CLASSES TERMINALES	PRESIDENTS D'ACADEMIE
Elite politique et sociale	152 (10,9%)	17 (18,5%)
Propriétaires-rentiers	108 (7,7%)	5 (5,4%)
Professions libérales	378 (27%)	23 (25%)
Négociants et industriels	194 (13,9%)	8 (8,7%)
Boutiquiers	33 (2,4%)	0
Employés et petits fonctionnaires	100 (7,2%)	7 (7,6%)
Professions manuelles	13 (0,9%)	0
Artistes	7 (0,5%)	2 (2,2%)
Clergé	204 (14,6%)	13 (14,1%)
Décédés jeunes	21 (1,5%)	1 (1,1%)
Devenir social inconnu	184 (13,2%)	16 (17,4%)
TOTAL	1394 (100%)	92 (100%)

Après avoir noté la taille relativement faible de l'échantillon des présidents d'Académie et donc après avoir considéré les renseignements fournis avec toutes les précautions statistiques d'usage, le lecteur constatera sans doute qu'entre l'ensemble des rhétoriciens et le petit groupe des présidents, il n'y a pas «un monde de différence» mais d'assez fortes nuances. Deux groupes de professions sont nettement plus représentés chez les présidents, deux groupes disparaissent purement et simplement, les autres professions seront nettement moins exercées dans l'avenir par ceux qui ne sont encore que dirigeants des Académies des PP. jésuites. Les différences entre le «commun» des rhétoriciens et les chefs des Académies sont assez logiques.

Les présidents d'Académie se retrouveront beaucoup plus souvent que la moyenne des rhétoriciens parmi les membres de l'élite politique et sociale. Le lecteur pourra constater en annexe qu'il s'agit essentiellement de titulaires de fonctions électives, souvent nationales ou provinciales. La démarche «présidentielle» a donc bien un rapport avec la future démarche politique. L'autre groupe professionnel, modeste mais nettement mieux représenté que dans l'ensemble des classes terminales, est celui des futurs artistes. On comprend bien que les préoccupations des séances académiques aient pu séduire des tempéraments artistiques. Il faudrait d'ailleurs adjoindre à ces «purs» artistes un membre de l'élite politique et sociale, écrivain, historien et secrétaire perpétuel de l'Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique (L. Hommel) ainsi que deux futurs journalistes (classés parmi les employés) mais ayant des prétentions d'«hommes de lettres».

Parmi les types de professions bien représentées mais qui ne dépassent pas la moyenne de celles des anciens rhétoriciens, se retrouvent logiquement les spécialistes d'une certaine forme de l'art oratoire : le clergé et le Barreau (qui, au sein des professions libérales, se taille vraiment la part du lion). Si trouver de futurs avocats ou de futurs magistrats comme présidents d'Académie n'étonnera personne, il est un peu plus remarquable de constater que nombreux sont les futurs prêtres et les futurs religieux à exercer ces fonctions dirigeantes et

électives. Même si cela se passe avant leur entrée au noviciat, le fait est néanmoins significatif. A l'inverse, les élèves, qui deviendront ultérieurement boutiquiers ou qui exerceront une profession manuelle (artisans, ouvriers, agriculteurs), ne furent apparemment jamais présidents d'Académie. On pouvait s'y attendre.

Au total, peut-on répondre à la question posée plus haut à propos de «l'efficacité» de la sélection effectuée par les jésuites lorsqu'il s'agissait de choisir et/ou de faire choisir les présidents d'Académie ? La «qualité» du devenir social de ces présidents ne semble pas fondamentalement plus brillante que celle des rhétoriciens moyens. Les jésuites ont-ils donc échoué dans leur discernement des meilleurs et des plus actifs ? Sans doute faut-il répondre en disant que certains ont échoué alors que d'autres ont très bien réussi. L'image donnée par le tableau du devenir socioprofessionnel des présidents d'Académie est en fait assez trompeuse : elle représente essentiellement une moyenne entre des séries de destinées tout à fait brillantes et d'autres relativement médiocres. Ceci peut être illustré par quelques exemples.

Envisageons deux séries de présidents de l'Académie de Mons. La première est connue de manière ininterrompue de 1878 à 1883. Elle est assez impressionnante. A un futur magistrat de l'Etat indépendant du Congo (Eugène Wéry) succèdent Léon Dupriez, futur professeur de Droit à Louvain et Harvard ; Léopold Bernard, jésuite chargé de cours au Grand Séminaire de Kurséong à Ceylan et Emmanuel de Meester, sénateur catholique d'Anvers. Les deux «points faibles» de cette époque sont un futur avocat hennuyer (Omer Jonnart) et Joseph Deneffe, journaliste et homme de lettres bruxellois. (140) Après une interruption de quelques années, l'Académie reprend de façon continue de 1888 à 1891 mais, cette fois, l'avenir des présidents sera moins glorieux. Si la Compagnie de Jésus et l'Ordre des Capucins sont deux vocations tout à fait honorables, les deux autres présidents n'atteindront pas des postes très enviables : l'un sera précepteur privé dans une famille de l'aristocratie et l'autre receveur communal à Brugelette. Les PP. Alexis François et Edouard Malou choisissaient-ils mieux les présidents de l'Académie lorsqu'ils étaient titulaires de rhétorique que leur collègue Joseph Dubreuil lorsque celui-ci dirigeait cette classe lors de la 2^{ème} période envisagée ? (141)

En Flandre orientale, le même type de constatation peut être fait. (142) De 1849 à 1860, les noms des présidents gantois sont presque tous connus. Parmi ceux-ci, il y a bien un jésuite, un chanoine honoraire de Saint-Bavon, un avocat et un notaire mais rien ne ressort «vers le haut». Au contraire, plusieurs présidents sont des négociants plus ou moins importants ; d'autres sont des inactifs, propriétaires ou rentiers et deux anciens présidents ont même été ultérieurement complètement perdus de vue. Rien ne laisse donc supposer que les titulaires de rhétorique de cette époque aient réussi à sélectionner «l'élite de l'élite». A l'opposé, les responsables de l'Académie d'Alost de 1878 à 1882 constituent une brochette assez exceptionnelle de carrières brillantes. Le P. Auguste Wauthier, sj et le notaire Jules Thibaut font pâle figure face à Victor Van de Sande, député catholique de Termonde ; Emile Thibaut, président de la Chambre des Représentants ; Léon de Béthune, député catholique d'Alost et leader de la démocratie chrétienne non-daensiste. Enfin, le musicien et compositeur Emile Scheerlinck constitue un choix professionnel moins conventionnel mais désormais apprécié en cette fin du XIX^e s. et au début du XX^e s.. Est-ce un hasard si cette période d'exceptionnel discernement des talents correspond exactement aux années de titulariat de rhétorique du P. Michaël Caris ? (143)

Les membres de l'Académie ont bénéficié ou subi un nouveau processus de sélection de la part des PP. Le constat est néanmoins assez mitigé : la sélection n'est pas très forte, elle n'est

pas non plus systématiquement efficace. Effectivement, que penser d'une sélection qui accepte en moyenne deux tiers et parfois jusqu'à 100% du groupe à «écrémer» ? Que penser d'un choix de dirigeants qui échoue grosso modo une fois sur deux à discerner les personnalités les plus valables du point de vue de la Compagnie de Jésus ?

3. Un public d'élite.

Nous avons évoqué précédemment la distinction qu'il fallait remarquer entre le «grand» public du théâtre scolaire et l'assistance plus limitée qui était invitée aux séances d'académies littéraires. Toutes les indications factuelles que nous avons pu rassembler (nombre d'invitations envoyées, capacités des salles d'Académie, indication dans les diaires du succès rencontré par une Académie) confirment le caractère beaucoup plus réduit du public convié à assister aux séances publiques d'Académie. (144) Généralement, on peut estimer que les personnes présentes représentaient environ le tiers des spectateurs du théâtre. De plus, le lien existant entre la qualité d'auditeur et celle de parent d'élève était nettement moins évident que lors des représentations théâtrales.

Les documents des collèges, spécialement les diaires, qui rendent compte de la préparation et du déroulement de ces séances, apportent la preuve que l'organisation de celles-ci et la simple disposition du public relevaient véritablement d'un choix stratégique. La congrégation religieuse enseignante s'efforce visiblement d'impressionner les élites locales et même belges (en tous cas pour le collège de Bruxelles). Le choix du message à faire passer vers cette élite est donc une indication extrêmement précieuse de l'interaction qui pouvait exister entre l'ordre ignatien et une frange influente de la société belge du XIX^e s. Nous aurons l'occasion plus loin d'analyser les thématiques qui remportèrent le plus de succès dans ces séances solennelles.

Si nous reprenons les critères que nous avons établis pour déterminer quels buts devaient atteindre les pièces de théâtres, il faut nettement plus mettre en avant la volonté d'impressionner par la qualité de l'érudition et de la maîtrise rhétorique des élèves ainsi que la volonté de faire passer des messages idéologiques vers le public. Le «succès de foule», le «divertissement pur» sont des objectifs proportionnellement beaucoup moins importants. Qu'est-il possible de dire à propos de ce «public d'élite» et de son évolution au cours des 80 années d'Académie littéraire étudiées par ce travail (1832-1914) ?

La composition de ce public, comme l'organisation-même de l'institution académique, semblerait a priori complètement immuable mais elle recèle en fait bien des variations en dehors de quelques grandes lignes «incontournables». Prenons un exemple très précis et précisons ensuite les variantes qui ont pu exister !

Le 20 février 1877 est un jour faste pour le collège Saint-Stanislas de Mons : on y organise une grande séance académique de poésie consacrée au Concile de Clermont. (145) Le préfet, le P. Léandre Romain, semble bien être un maniaque de l'organisation. (146) Il consacre en tout cas cinq pages de son diaire à la description de cette séance et aux leçons qu'on peut en retirer pour les années suivantes. Chronologiquement, le collège a commencé par faire imprimer 1.000 programmes dont 850 seront envoyés par la poste. Des cartons jaunes d'invitation (770) donnent droit à une place réservée et 240 cartons blancs relèguent leurs bénéficiaires hors de l'«enceinte réservée». Le but de ces invitations est d'attirer à cette séance dite de «la mi-carême» des personnes choisies. Parmi celles-ci, il y aura encore des nuances à établir. Cette séance aura donc cette fois un public tout à fait comparable aux

grandes pièces de théâtre et les jésuites iront emprunter pour l'occasion des centaines de chaises de la collégiale Sainte-Waudru.

A 16h30, les élèves se rendent dans la salle. Dans le même temps, tous les PP, FF et domestiques sont placés aux portes, dans la salle, à l'infirmerie, les dortoirs pour guider les personnes, les aiguiller vers la partie de la salle qui leur est destinée, filtrer les entrées ou soigner les personnes victimes de malaise. Deux policiers communaux gardent l'extérieur de l'école.

A 17h20, la séance commence. Le père préfet en a dressé le plan. Au premier rang, ont été placés de gauche à droite le baron de Jamblinne, le prince de Chimay, gouverneur du Hainaut, le doyen de Sainte-Waudru, le recteur de Saint-Stanislas, la princesse de Chimay, ses trois filles et ses deux garçons. Au deuxième rang, se trouve le clergé : le curé de Jemappes, celui de Flénu, le vicaire de Saint-Nicolas en Havré, celui de Saint-Nicolas en Bertainmont et cinq autres ecclésiastiques. A partir du 3^{ème} rang, viennent s'asseoir des personnes «distinguées et amies» mais un peu moins illustres. Le P. Romain note la présence du président du tribunal de Mons, M. Wéry, du poète Benoît Quinet, du chevalier Charles de Patoul et de MM. Victor Laguesse et Edmond Hallez. (147) La séance académique souffre malheureusement de la concurrence du *Cercle catholique* dont la réunion commence à 19h30. Ceci explique sans doute l'absence de notabilités conservatrices qu'on retrouve les autres années (MM. Le Tellier, Harmignie, Latteur, Englebiennne). On peut croire cependant que ledit *Cercle* aura été lui aussi assez peu fréquenté ce soir-là. Dans le fond de la salle (la moitié des places) commence la partie concédée aux places non-réservées. La séance n'est marquée par aucun incident notable. Lors de l'entracte, des élèves, MM. Eugène Wéry, Abel Quinet et Ernest Tercelin, passent dans les rangs et collectent 194 francs dont la destination n'est pas précisée. (148) A 20h45, la séance se termine. Avant de passer à l'étude des variations qui ont pu exister à Mons ou ailleurs dans ce type de séance, précisons quelques points que le P. Romain, pourtant prolix, n'a pas abordés cette année-là.

Le préfet n'a pas tout dit à propos de la «fine fleur» du public, il a surtout peu parlé des assistants plus modestes. (149) En ce qui concerne les «personnes de qualité», nous savons déjà que tous les notables catholiques n'étaient pas là, il en va de même pour le clergé : la plupart du temps, on trouve un peu plus de prêtres, notamment le doyen de Sainte-Elisabeth et surtout les réguliers. Les rédemptoristes et les capucins de Mons envoient presque à chaque fois des représentants aux séances académiques de Saint-Stanislas. Cependant, la présence du gouverneur du Hainaut compensait largement ces absences somme toute secondaires. L'implication d'un personnage d'une telle importance est rare, elle est aussi le signe d'une période de gouvernement catholique homogène. Le duc d'Ursel ou le baron du Sart de Bouland, eux aussi gouverneurs du Hainaut après 1884, confirmeront cette règle. Notons cependant que le collège des jésuites put compter sur la venue de hautes personnalités du monde militaire comme le commandant de la province (les généraux Capiaumont ou de Moor) ou le commandant de place de Mons. (150) Certains de ces militaires risquant même de froisser des gouvernements hostiles en venant assister à des festivités d'écoles catholiques lorsque les libéraux étaient au pouvoir au niveau national. (151)

Néanmoins, l'intérêt du diaire du P. Romain réside essentiellement dans la place qu'il accorde, certaines années, aux «petits». (152) Ses remarques ne sont pas empreintes de sympathie mais, au moins, il en parle. C'est ainsi qu'on apprend que le plan de la salle doit être complété par le banc des académiciens qui sépare l'«enceinte réservée» de celle du *vulgum pecus*. Derrière les chaises des élèves commence donc la partie où l'on place les

«parents de condition moyenne». Ces derniers ont la mauvaise habitude d'arriver en retard et de se présenter, ô scandale, du côté des places réservées. Un jésuite est d'ailleurs préposé à les contenir et à les faire asseoir car, comme par hasard, ces gens se lèvent sans cesse pendant la présentation des morceaux d'éloquence. Il y a pire. Les policiers communaux ne filtrent pas bien les entrées et des personnes sans aucune invitation entrent dans la salle comme si elles venaient assister à n'importe quel spectacle.

Le comble est cependant atteint lorsque des personnes invitées, que le préfet appelle des «maîtres», non seulement dédaignent d'assister à la séance académique mais transmettent leur invitation à leurs domestiques. C'est ainsi qu'au printemps 1878, 60 servantes se pressaient devant les portes du collège une demi-heure avant l'ouverture des portes, offrant ainsi au passant le spectacle d'un établissement des jésuites recrutant son public dans un milieu ancillaire. Munies d'une invitation, ces femmes ne purent «malheureusement» pas être arrêtées lorsque la salle s'ouvrit au public. La nominalisation des cartons ne résolut que partiellement ce «grave» problème. Mais on peut se demander si, sans la présence de ces spectateurs plus modestes, Saint-Stanislas aurait parfois réussi à rassembler plus de 1.000 personnes pour écouter la présentation de devoirs académiques passablement austères ?

De cet exemple montois très typé, peut-on dégager quelques éléments invariables ? A notre sens, il y en a certainement six. Il y avait tout d'abord quatre parties dans le public de la salle que nous avons décrite. L'obsession première des jésuites en ces circonstances est d'obtenir la reconnaissance des autorités. Parmi celles-ci, ce sont les personnalités politiques et administratives qui ont, au propre comme au figuré, le premier rang. A ce titre, le collège de Mons n'est pas souvent favorisé. En second lieu vient le clergé. Celui-ci est essentiel pour deux raisons. Par sa présence, le clergé séculier et régulier montre que le monde catholique est unanime à soutenir l'école de ces jésuites tant critiqués. Les auteurs des diaires des collèges disent parfois aussi explicitement que les membres du clergé devront être les premiers «agents recruteurs» des collèges si auprès de leurs ouailles. La troisième composante du public, les familles amies, jouera grosso modo le même rôle : exemple de confiance envers les PP. dans la bonne bourgeoisie de la ville et constitution d'un premier groupe assuré d'élèves fidèles. (153) Enfin, reste le public «moins distingué». Il est souhaitable qu'il soit nombreux mais, apparemment, et la suite le prouvera, ce n'est pas la préoccupation essentielle : les jésuites veulent surtout éviter l'entrée d'intrus, de spectateurs trop populaires et l'apparition d'incidents qui perturberaient le déroulement solennel de la séance.

En dehors de la composition du public, deux autres éléments semblent récurrents. Tout d'abord, la durée de la séance idéale semble fixée une fois pour toutes : un peu moins ou un peu plus de trois heures trente. Enfin, les pères préfets, rédacteurs de quasi-comptes-rendus de séance, ne disent pas où étaient placés les collaborateurs du ou des quotidiens catholiques qui allaient rendre compte de la soirée. Pourtant les extraits de presse annexés aux diaires prouvent souvent qu'ils étaient systématiquement présents. Une note du diaire montois de 1865 est intéressante à ce propos : *«Il est bon de ne laisser imprimer d'article dans la feuille [sic] sans l'avoir vu afin qu'il n'y ait pas d'oubli concernant certains acteurs ou chanteurs»*. (154) Les jésuites décident donc du contenu de l'article et de son impression. Pourquoi ? Paient-ils ce type de publicité indirecte ou ont-ils une telle influence sur la presse catholique locale qu'ils lui donnent des instructions extrêmement précises en de telles circonstances ?

A Mons ou ailleurs, quelles variations peut-on observer par rapport à ce premier exemple ? La première variante qui pouvait exister réside dans la notion même de séance académique et dans les implications que cela peut avoir au niveau du public. Une séance académique «pure»

consistait en la présentation de morceaux d'éloquence interrompue par un entracte. Ces pièces peuvent d'ailleurs être françaises, latines, grecques, flamandes, anglaises, allemandes, espagnoles et elles vont recourir aussi bien au discours qu'à la poésie ou à une autre forme d'expression orale. Mais les séances dites «académiques» ou «littéraires» débordent très souvent ce cadre. La musique est souvent associée à la soirée, parfois elle dépasse en importance la partie oratoire. C'est cependant le théâtre qui modifie le plus souvent le caractère académique de la manifestation. Des devoirs d'élèves sont précédés ou suivis par une pièce de théâtre. De nombreux devoirs sont associés à une «petite» pièce ou une «grande» pièce précédée par deux ou trois morceaux d'éloquence. Il arrive aussi fréquemment que les Académiciens présentent uniquement une œuvre dramatique : la séance devra alors être normalement intitulée «séance dramatique» et elle ressortira donc de la partie de ce chapitre consacrée au théâtre. (155) Mais comment classer des «discours dialogués» que les Académiciens ont composé sur un sujet de débat historique ou d'actualité ? (156) En tout état de cause et du point de vue de l'analyse du public, la transformation partielle ou totale d'une séance académique en séance théâtrale aura pour effet de renvoyer le lecteur à ce que nous disions à propos des spectateurs du théâtre scolaire.

Deuxième variation possible : l'importance du public. La grande séance du 20 février 1877 rassemblait, on l'a vu, quelque 1.100 spectateurs. Il est possible qu'à Mons ou dans un autre collège, ce niveau ait éventuellement été quelque peu dépassé, même par une séance «purement» académique. Cependant, les Académies bénéficiaient plus souvent d'un public réduit. Nous avons rencontré des chiffres allant de 1.000 à 250 spectateurs, certaines séances ne rassemblant même qu'une cinquantaine de personnes. Ce dernier cas est d'ailleurs assez fréquent et révèle une autre logique d'organisation. Dans l'exemple que nous avons pris, une grande manifestation, avec un public nombreux, bénéficiait de la présence d'une personnalité éminente, en l'occurrence le gouverneur du Hainaut mais il arrivait fréquemment que la venue d'un invité de marque entraîne l'organisation d'une séance académique beaucoup plus intime. L'évêque du lieu, un prélat venu de l'étranger ou des missions, le nonce apostolique, le provincial des jésuites ou une personnalité politique était alors reçu par le collège et un nombre très limité d'invitations étaient envoyées. Assister à la séance devenait alors une faveur faite à ces fameuses familles «amies» qui pouvaient ainsi parler, presque en particulier, avec l'invité de marque de l'école. (157)

Si chaque collège recevait la visite de hautes autorités ecclésiastiques, une différence notable peut encore être enregistrée au niveau du public. Cette différence est d'ailleurs révélatrice du milieu socio-politique des différentes villes. Lorsqu'un gouvernement catholique est au pouvoir, dans une ville comme Mons, les autorités civiles, judiciaires ou militaires peuvent être activement ou passivement encouragées à venir «soutenir» l'école des jésuites. Mais, quand un ministère libéral est installé à Bruxelles, le collège de Mons a souvent enregistré un «public choisi» beaucoup plus limité. Il ne lui restait plus alors que le clergé de la ville et des environs ainsi que la dizaine de familles de notables dont la fidélité était à toute épreuve. (158) En revanche, plus aucun haut fonctionnaire, plus aucun élu ne souhaitait se montrer à Saint-Stanislas. La différence sera donc essentielle entre la période précédant 1884 et celle qui a suivi mais surtout entre le temps du scrutin majoritaire et l'introduction du scrutin proportionnel. Par contre, à Gand ou à Alost, il en a toujours été autrement.

Comme pour le théâtre, Alost, collège en quelque sorte communal, recevait la visite des autorités de la Ville même lorsque celles-ci étaient de couleur libérale. Après le retour des catholiques au pouvoir à Alost, en 1867, l'union de la cité et du collège sera encore plus

facile. Les élites catholiques, libérales ou daensistes étaient d'ailleurs presque toutes passées par l'école des jésuites. (159) A Gand, la Ville elle-même restera à dominante libérale mais l'arrondissement est «marginal» au sens anglo-saxon du terme : la majorité bascule fréquemment des catholiques vers les libéraux et vice-versa. Il est rare cependant qu'à la Chambre ou au Sénat il n'y ait pas de parlementaire catholique gantois. Ceux-ci viennent alors régulièrement soutenir les débats académiques de Sainte-Barbe qui peuvent être un prélude à une vocation politique ou associative ultérieure. Aux parlementaires parents d'élèves succéderont les Anciens entrés au Parlement. Parmi les plus fidèles, citons les sénateurs Lammens, Léger, Claeys-Boùuaert et Casier. Guillaume Verspeyen, du *Bien Public* fait aussi partie de toutes les manifestations où on trouve toujours des professeurs, voire le recteur, de l'Université de Gand. (160)

En conclusion de ce point, nous devons obligatoirement faire des liaisons avec d'autres points abordés ailleurs dans ce chapitre ou dans d'autres chapitres. En effet, le public des séances académiques publiques est évidemment apparenté à celui des pièces de théâtre. Cependant, le nombre des assistants est plus limité, l'auditoire a été précisément sélectionné, invité, placé, observé. C'est un public de notables, d'intellectuels, de clercs. Pour impressionner favorablement ces milieux influents, nous verrons que la «programmation» des séances s'en ressentira.

4. La fidélité des académies à des thèmes traditionnels.

Que présentaient les académiciens à ce public choisi ? Peut-on utiliser les mêmes catégories de classement que pour les pièces de théâtre ? Qu'est-ce qui faisait la spécificité du programme des séances académiques ? A-t-elle évolué dans le temps ? Voilà quelques questions auxquelles nous essayerons de répondre dans les pages qui vont suivre. Mais il nous faut à nouveau préciser quelle méthode nous avons suivie et ce que nous avons choisi de retenir ou de laisser de côté.

Lorsque les collèges ou les provinces jésuites ont gardé trace des activités académiques, les principaux corpus d'archives se présentent sous deux formes. Il existe tout d'abord les programmes-invitations des séances publiques dans lesquels thèmes généraux et détails des pièces présentées apparaissent généralement. Presque toujours, le nom des intervenants est mentionné en regard des morceaux annoncés dans le programme. (161) La deuxième source essentielle est ensuite constituée par les cahiers d'Académie déjà cités qui rendent compte plus ou moins longuement des séances «internes» d'académie. Les morceaux les plus remarquables sont copiés dans ces cahiers et il arrive donc parfois que l'intégralité des pièces présentées dans les séances publiques s'y trouve notées. (162) Au total ce sont des milliers de titres d'exercices d'éloquence et des milliers de textes qui ont été recopiés in-extenso dans les cahiers d'académie. Que retenir et comment classer ce que l'on retient ?

Les sources elles-mêmes étaient organisées dès l'origine selon un système de classement. La plupart des séances publiques étaient bâties autour d'un thème. Les travaux «internes» annuels des Académies étaient plus variés mais il était fréquent qu'un ou deux thèmes récurrents viennent scander les activités du groupe académique. Il nous a donc semblé opportun de retenir ces séances publiques et ces séances «à thème» et de laisser la masse des pièces isolées mais qui semblent reprendre dans le désordre les grandes préoccupations des séances thématiques. Restait à établir un classement chronologique des œuvres retenues afin de découvrir éventuellement une évolution dans le temps. Voyons, pour commencer, de quoi parlaient les séances publiques dont on a gardé trace !

Année	Alost	Gand	Bruxelles	Mons	Verviers
1831-1832					
1832-1833					
1834	Discussion parlementaire sur l'enseignement supérieur				
1835	L'héroïsme chrétien				
1837		La capitulation de la ville de Gand en 1584.			
1838	L'indépendance rétablie dans les Flandres.				
1839	Discussion littéraire-dramatique	Discussion	Sortie de la 1 ^{ère} rhétorique		
1840	Exercice de déclamation				
1841	Exercice de déclamation	Discussion en forme académique	Discussion historique		
1842	Varia	Discussion littéraire	Quelques scènes historiques et morales		
1843	Varia	Discussion historique et littéraire			
1844	La Belgique sous les ducs de Bourgogne : Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire (3 pièces).	Les Van Artevelde	Scène historique : Le Congrès d'Arras 1455 Dialogue sur l'étude de la langue latine		
1845	Varia	Christophe Colomb Charles le Bon			
1846	La Révolution belge de 1830 (17 pièces)	Histoire de Flandre : les maisons comtales du Moyen Age			

1847	Le comte d'Egmont et le début des troubles aux Pays-Bas Drame historique sur l'introduction du christianisme en Flandre.	La première croisade			
1848	Varia	Charles Martel			
1849	La Révolution brabançonne (14 exposés)	Monuments de Gand			
1850	Saint-Pierre et l'établissement de l'Eglise (25 exposés)	L'Abbaye Saint-Pierre			
1851	Interruption de sept ans de l'Académie de rhétorique	Les souveraines de Belgique : Marie de Bourgogne, Isabelle, Marie-Thérèse, Louise-Marie			
1852	Saint Pierre et l'établissement de l'Eglise.	Charles Quint			
1853		Interruption due à la transformation de la salle d'Académie en chapelle			
1854					
1855					
1856			A la Sainte-Vierge (pensionnaires)		
1857		Civilis ou la lutte des Bataves contre Rome (69-70 PCN)	Noël et l'Epiphanie	Sortie de la 1 ^{ère} rhétorique	
1858	Première croisade	Les communes flamandes		Saint Jean Chrysostome Roland de Lassus	

1859	Les Belges et l'invasion romaine Souvenirs historiques de la ville et du pays d'Alost (16 exposés) dont deux d'Adolphe Daens L'importance de la musique dans l'éducation	Saint Jean Chrysostome Philippe le Bon		Saint Jean Chrysostome 3/4 Souvenirs historiques, littéraires et scientifiques de la Ville de Mons et le R.P. Charles Malapert	
1860	La Compagnie de Jésus (18 exposés en français, latin ; allemand, anglais, espagnol) (2/2) Charlemagne et le Saint-Siège (12 exposés dont un en grec) (19/3) (devant M. van Innis, président du Tribunal du Travail de Gand) Choix de devoirs (9/4) Saint Théodore, martyr sous Dioclétien	Saint Jean Chrysostome		Baudouin, comte de Hainaut et de Flandre, empereur de Constantinople	Sortie de la 1 ^{ère} rhétorique Essais littéraires tirés de l'histoire du Limbourg (accompagnés de chants et de deux pièces de théâtre : <i>L'Epée ou l'orgueil confondu</i> et <i>Quatre sentinelles au même poste</i>)
1861	Choix de devoirs (31/3) Les Maires du Palais (9 exposés) (24/5)	La Syrie (et les massacres des maronites au Liban)		Sainte Waudru	29/4/1861 : Franchimont (Académie de rhétorique) La comptabilité (3 ^{ème} et 4 ^{ème} cours de commerce) devant Mgr de Montpellier Histoire de Verviers (Académie de rhétorique) suivi de <i>La fête interrompue</i>
1862	Session du Sénat romain : Cicéron attaqué et défendu au sujet de la conspiration de Catilina (19/2).			Godefroid de Bouillon	
1863	Interruption de 16 ans de l'Académie de rhétorique	Le triomphe de la Foi en Flandre		Régnier au Long Col, comte de Hainaut Etudes de comptabilité (Professionnelles)	



1864				Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut	28/3/1864 : Dialogues sur le libre-échange (professionnelles) accompagnés de deux pièces : <i>La justice de Baudouin à-la-Hache</i> , <i>comte de Flandre</i> et <i>Le malade imaginaire</i> (scènes)
1865		Les Gaulois face à César		28/3 : Le Hainaut sous les ducs de Bourgogne	
1866		Les Belges et l'Eglise (de la conversion du pays jusqu'à Pie IX)		La Belgique sous la domination espagnole	4/2/1866 : La comptabilité. Dissertations sur la chaleur et la dilatation des corps (accompagné de musique et de deux pièces : <i>Charade en action</i> en 3 tableaux et de <i>Thomas Lavenette ou la Conspiration des poudres</i>)
1867		Séance musicale		Pie IX et son pontificat Le pontificat de saint Pierre	22/3/1867 : déclamations variées (accompagnées de musique et de <i>L'enfant prodigue</i> , drame en 3 actes)
1868		Séance théâtrale		19/3 Le Hainaut sous les d'Avesnes	
1869		Séance théâtrale		Le bienheureux Charles Spinola et ses compagnons martyrs du Japon	
1870		Séance théâtrale		Varia	

1871	Ivan d'Alost (3 parties : 13 pièces)	Correspondance de Thomas Morus chancelier du roi d'Angleterre, Henri VIII avec sa famille et l'évêque de Rochester La charité de l'Eglise catholique			
1872		Gand et Philippe le Bon Correspondance de Marie Stuart, reine d'Ecosse, pendant sa captivité en Angleterre			
1873		Pie IX et les principaux événements de son pontificat			
1874	Etudes sur les troubles aux Pays-Bas au XVI ^e s. (10 exposés)	Le peuple de Dieu exilé à Babylone			
1875		Séance musicale et théâtrale			
1876		La charité	Quels sont depuis le Christ les siècles et les époques pendant lesquels l'action du Christ sur la société a été la plus sensible et la plus décisive ?		17/4/1876 : Le procès du maréchal Ney (avec scènes dramatiques composées par les élèves de rhétorique)
1877	Varia	Le jubilé de SS Pie IX		20/2 Le concile de Clermont (préliminaires de la 1 ^{ère} croisade) devant le gouverneur du Hainaut 8/6 Pie IX et saint Pierre (suivi de la pièce <i>Le zouave pontifical</i>)	

1878	Saint Jean Chrysostome, ses travaux et ses souffrances (17 pièces : 4 en latin, 6 en français, 5 en néerlandais et deux ?) dont « les Pères de l'Eglise ».	Quels sont depuis le Christ les siècles et les époques pendant lesquels l'action du Christ sur la société a été la plus sensible et la plus décisive ?			
1879	Saint-François-Xavier	25 ^{ème} anniversaire du dogme de l'Immaculée Conception			
1880	L'Immaculée Conception (8 pièces : 3 flamandes, 3 françaises, 2 latines) et Saint-Jean Chrysostome (10 pièces : 5 françaises, 3 latines, une flamande)			6/5 L'Eglise et les Belles Lettres. Les Belles Lettres dans l'ancien Hainaut (devant le provincial Janssens)	
1881	Saint Jean Chrysostome Saint-François-Xavier.		Tragédie classique et drame moderne	2/2 : La Compagnie de Jésus et les humanités aux XVI ^e et XVII ^e s (devant le provincial Van der Hoeven). 11/7 : La chevalerie dans le Hainaut	
1882		Varia et séance théâtrale			10/7/1882 : Le procès du chevalier Gozon (Académie de rhétorique) Divers sujets historiques et religieux (poésie) Arthur de Bretagne (4 pièces) (3 ^{èmes})
1883		Les gloires de Sainte-Barbe Les échos du 50aire et les origines du collège			

1884		Gand et les Gantois A la Sainte Vierge Les Missions Louis Veullot et Hendrik Conscience			Le Cid (histoire, critique, Corneille et Richelieu)	
1885	Le passé d'Alost (8 pièces françaises, 2 latines, 2 flamandes)	Les Congrégations de prières La Révolution aux Pays- Bas au XVI ^e s. La Révolution française				
1886			Le libre-échange (1 ^{ère} et 2 ^{ème} Commerciales)			
1887	La Conspiration des Poudres (1605)					24/5/1887 : Jérusalem et le peuple juif (suivi de <i>La piété filiale</i> (épisode du siège de Jérusalem), drame en 3 actes composé par le rhéforicien A. Loslever)
1888		Le Jubilé de Léon XIII, le pape-roi, le pape- docteur, le pape-pontife				
1889		1/12 : Garcia Moreno (9 pièces et une scène dramatique) (présidence du sénateur Lammens)				
1890		Le Sacré-Cœur Giordano Bruno Les Missions Les Missionnaires Ronceveaux Noël : mystère, fête, littérature	Les origines de Bruxelles Le développement de la marine marchande (1 ^{ère} et 2 ^{ème} Commerciales)			
1891	L'Eglise au XIX ^e s.					

1892	Colomb et la découverte de l'Amérique. Les Réductions du Paraguay		Catilina (Rhéto) Les possibilités d'échange avec le Congo (1 ^{ère} et 2 ^{ème} Commerciales)		
1893	Colomb et la découverte de l'Amérique. Les Réductions du Paraguay	Christophe Colomb	Lois et évolutions littéraires : codes anciens, évolutions modernes, théorie de tous les âges, vice de la méthode imaginative, le culte du mot, symbolisme 25/3/1893 : les Belges au Congo (pour le Recteur) La chanson de Roland		
1894	Le pouvoir temporel des papes.				
1895	Le Général de Sonis	Daniel O'Connell		Le collège Saint-Stanislas. Récits et souvenirs.	22/6/1895 : études dramatiques sur <i>Athalie</i> , études historiques sur la région verviétoise (suivis de <i>Enguerrand de Saïves</i> , <i>seigneur de Fléron</i> , drame historique en 1 acte)
1896					
1897	La Croix et le Croissant (dont l'indépendance des Balkans)	La Révolution aux Pays-Bas au XVI ^e s. Le Parlement belge (et l'enseignement moyen) L'armée de César	Le conflit sino-japonais La jeunesse des grands hommes Les Indiens et les USA (3 ^{ème} Latine) 2/6/1897 : Varia et morceaux musicaux		
1898			L'industrie du papier et du livre (1 ^{ère} et 2 ^{ème} Commerciales) Au Pôle Nord		

1899		Varia	L'industrie et le marché de l'or (1 ^{ère} et 2 ^{ème} Commerciales)		
1900		Le Sacré-Cœur	Californie et Klondike 1830		Pour l'eurythmie (suivi de la pièce <i>Cornelle Stevens</i> , composée par les rhétoriciens)
1901			L'industrie textile (1 ^{ère} et 2 ^{ème} Commerciales) A qui la palme ? (Montalembert, Hugo, Bossuet, E.Rostand, Charles Woeste, Schiller, Berryer, L. Veillot) Causeries sur l'art : imitation, trompe l'œil, supériorité de l'art sur la nature, arts plastiques, l'art par excellence Tragédie classique et drame moderne : le <i>Cid</i> et la <i>Fille de Roland</i>		mai 1900 : Par le pastiche

1902		La bataille de Courtrai (1302)	Catilina Le Congo La Guerre des Deux-Roses et le meurtre des enfants d'Edouard Le lyrisme : les maîtres, les lois Quelques études sur Victor Hugo	Art et nature Les trois Maîtres : Mozart, Beethoven, Haydn	
1903		Varia	Etudes sur Voltaire Pages détachées des Annales de Bruxelles Libre-échange et protectionnisme Pages d'histoire d'Angleterre : ou César ou le Christ (Th Beckett)	2/3 Les vœux sacerdotaux et l'apostolat (à l'occasion des derniers vœux du P. Van Haeren, préfet) Deux poètes belges : André Van Hasselt, Benoît Quinet	Du débit (en présence de Mgr Rutten)
1904	Pie VII et Napoléon (6 pièces dont deux en flamand sur le pape à Savone et les conséquences du synode)	Gand sous la domination française 5/12 : 50 ^{ème} anniversaire du dogme de l'Immaculée Conception	Les politiques de crédit (1 ^{ère} et 2 ^{ème} Commerciales) Le Livre (Commerciales) Avant la gloire, la jeunesse studieuse des grands hommes	L'Immaculée Conception (1854-1904)	5/2 L'Immaculée et la Belgique

1905		20/7 : LXXV ^e anniversaire de la Révolution belge	Le retour de l'île d'Elbe Le sentiment de la Nature La Belgique sous les archiducs Guido Gezelle (en flamand) 1830	LXXV ^e anniversaire de l'indépendance nationale	
1906	Le <i>Kulturkampf</i> en Prusse (5 pièces dont deux en flamand).				La Belgique à la conquête de l'enseignement libre et catholique (en présence du député Davignon)
1907	Le socialisme exposé et réfuté au cours d'un meeting contradictoire.	Marie-Antoinette	L'Evangile Philibert Vrau (1829- 1905), patron chrétien Causeries sur la poésie lyrique L'originalité littéraire	Les grands serments : Léonidas, Hannibal, van Artevelde, Ignace Histoire des Belges depuis l'Antiquité (devant Mgr Walravens) La papauté inspiratrice des arts	
1908		75 ^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale La Seconde Guerre punique			
1909	L'originalité (7 pièces : 3 en français, 3 en flamand, une en latin).				
1910					
1911					24/7/1911 : varia (pièces sur littérature, déclamation, peinture, sculpture, architecture)

1912						27/2/1912 : Le Beau dans l'âme, la nature, la vie et la morale (Académie de poésie) 24/5/1912 : Etudes d'esthétique à travers l'histoire de la peinture jusqu'au XVIIIè s. (rhétorique)
1913	14/7/1913 : Frédéric Ozanam (en français) 16/7/1913 : Het Edikt van Constantijn (entièrement en néerlandais)					23/6/1913 : L'édit de Constantin (313-1913) offert au curé-doyen de Verviers, l'abbé Deseille 28/7/1913 : L'Ame hellénique

Le tableau général présenté ci-dessus sera peut-être plus compréhensible si les multiples séances sont rangées en quelques grandes catégories. (163) Nous avons par ailleurs ajouté au sein de celles-ci les thèmes récurrents des séances «internes» d'Académie.

TABLEAU ANALYTIQUE DES SUJETS DES SEANCES ACADEMIQUES PUBLIQUES ET THEMES ANNUELS RECURRENTS DES SEANCES «INTERNES» D'ACADEMIE (1832-1914)*.	
HISTOIRE NATIONALE BELGE OU HISTOIRE LOCALE :	65 (25%)
SUJETS RELIGIEUX :	55 (21,1%)
dont HISTOIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS :	9 (3,5%)
HISTOIRE «NON-BELGE» :	47 (18,1%)
SUJETS D'ACTUALITE POLITIQUE, SOCIALE ET RELIGIEUSE :	28 (10,7%)
ETUDES LITTERAIRES ET STYLISTIQUES :	24 (9,2%)
VARIA** :	20 (7,7%)
ETUDES DE SCIENCES COMMERCIALES :	13 (5%)
ARTS :	8 (3,1%)
RECITS DE VOYAGE :	2 (0,8%)
ETUDE DE SCIENCES EXACTES :	1 (0,4%)
TOTAL : 261 séances publiques ou thèmes annuels récurrents	
*Les thèmes sont classés par ordre d'importance statistique.	
**Certaines séances publiques n'avaient de thème central bien défini mais comportaient des pièces très variées tant au niveau du sujet que de la forme.	

Etablissons une rapide comparaison avec les séances théâtrales qui ont été analysées plus haut. En effet, il ne faut pas négliger la parenté qui existe entre théâtre et académie mais il faut également analyser le contenu de ce dernier type d'exercices pour lui-même et non pas comme un «appendice théâtral». La différence entre le corpus des pièces de théâtre et celui des séances ou thèmes académiques est, nous semble-t-il, constituée par l'absence d'une nette évolution dans le temps. Pour résumer à très gros traits, nous rappellerons que le type de pièces dominant avait été, dans les années 1830-1850, celui des pièces historiques et même «nationales belges». Par la suite, ce genre d'œuvres a clairement cédé la première place aux comédies et aux drames «à rebondissements». Dans le cas présent, si le lecteur peut aisément retrouver les sujets historiques locaux et nationaux qui firent les beaux jours du premier théâtre jésuite au XIX^e s., il serait bien en peine d'établir des liens avec la comédie ou le «drame moralisateur». Le théâtre a évolué, l'Académie ne l'a pas fait. Ce sont donc bien deux genres différents, même si, comme nous l'avons signalé plus haut, les Académies composent parfois des scènes dramatiques pour illustrer leur propos. A la base de cette différence, nous pensons devoir retenir comme facteur explicatif l'absence de l'objectif «distraction-amusement» qui avait poussé bien des jésuites- metteurs en scène à programmer des vaudevilles «moralisés» pour les distributions de prix de fin d'année. (164)

S'il est donc nécessaire d'analyser les séances littéraires et académiques pour elles-mêmes, quelles catégories peut-on donc utiliser ? D'après le corps de pièces et de séances dont nous disposons, deux axes majeurs se dégagent. A côté de ceux-ci, mais sans être complètement indépendants d'eux, des thèmes mineurs peuvent exister. Ces deux lignes de force sont l'axe historique et l'axe religieux. La matière-reine des Académies est vraiment l'Histoire : 41,7% des thèmes ou des séances publiques sont explicitement historiques et il faudrait ajouter à ceux-ci un nombre considérable de pièces d'éloquence composées pour un autre thème mais qui contiennent en fait une forte dimension historique. De façon un peu moins écrasante, les thématiques religieuses sont également très présentes : aux 20% de sujets purement religieux, il faudrait joindre presque toutes les séances à caractère historique mais qui contiennent une

dimension religieuse. Beaucoup de «sujets d'actualité» et d'études littéraires diffusent aussi un message clairement catholique. Puisqu'il s'agit des deux axes majeurs des Académies, interrogeons-nous sur le contenu de ces dimensions historique et religieuse.

Curieusement, nous pourrions trouver dans la philosophie de l'actuel cours d'Etude du milieu une explication des choix de sujets historiques présentés par les Académies. En effet, ce cours propose aux élèves des deux premières années de l'enseignement secondaire de découvrir l'Histoire des «ensembles» dans lesquels est inscrite leur propre vie. Partant de la famille, le cours s'intéresse donc à l'école, à la commune, à la région, au pays pour terminer, en deuxième année, par des aspects de l'Histoire générale mais qui ont néanmoins un rapport avec la vie de l'élève. (165)

Remplaçons l'élève de l'actuel premier degré de l'enseignement secondaire par les rhétoriciens du XIX^e s. et, surtout, par le public des notables des séances académiques ! On retrouvera effectivement les «ensembles» dans lesquels s'inscrivent les vies des membres du public et du groupe académique. L'histoire familiale est exclue mais on trouve l'histoire de l'école (Gand 1883 ou Mons 1895) ou de ses congrégations de prière (Gand 1885), l'histoire de la ville ou du «pays» circonvoisin, l'histoire de la province ou de l'ancienne principauté correspondante. Enfin et surtout, l'histoire nationale de la Belgique sera vue et revue sans lassitude apparente au cours des décennies.

On discerne parfois un véritable programme étalé sur plusieurs années. Ainsi, à Mons, l'ancien comté de Hainaut est systématiquement étudié dynastie après dynastie (1860, 1863, 1864, 1865). L'Histoire nationale belge qui se met en place à cette époque est fidèlement illustrée par les collèges qui glorifient tour à tour toutes les «gloires nationales» : la résistance à César, Clovis, Charlemagne, Godefroid de Bouillon, les ducs de Bourgogne, Charles Quint, les Archiducs Albert et Isabelle, la Révolution de 1830, etc. Sans anticiper sur l'aspect religieux des Académies, relevons dès maintenant le message chrétien de bien des pièces historiques et le caractère un peu gênant de certaines «grandes heures» de l'Histoire nationale. Sans qu'ils fassent l'impasse sur ces épisodes, la révolte des Pays-Bas face au très absolutiste mais aussi très catholique Philippe II est un vrai sujet de débat entre les académiciens qui étaient plutôt dominés par leur nationalisme et ceux qui mettaient la défense de la catholicité au-dessus de tout. (166) De toute évidence, ces séances ont un double but : affirmer le fait belge et le fait catholique à travers les âges. Le développement d'un «patriotisme de clocher» est un objectif accessoire mais aussi un moyen de se rallier le public. Comme le dit un cahier d'académie gantois : « *Le 26 décembre 1884. Séance publique de trois heures sans ennui des auditeurs, même la partie flamande, ce qui était inattendu mais parler de la grandeur de Gand à des Gantois, c'est le succès assuré.* » (167)

Les sujets d'histoire religieuse, vraiment mitoyens par rapport aux deux grands axes des Académies littéraires, reprennent eux aussi cette démarche d'exploration des cercles concentriques dans lesquels l'élève et/ou le public sont inscrits. L'histoire religieuse de l'école est relayée par l'histoire de l'Eglise à Gand ou à Mons, en Hainaut ou en principauté de Liège avant de passer à l'histoire du catholicisme dans l'ensemble des anciens Pays-Bas et à l'histoire de l'Eglise universelle. L'alternance de sujets universels avec des épisodes locaux ou nationaux contribue à ancrer la population locale dans la grandeur «mondiale et éternelle» de l'Eglise.

Au total, les 17,3% d'Histoire «non-belge» sont moins importants, ils sont surtout quelque peu surestimés parce que certains sujets généraux (la Révolution française, par exemple)

touchent encore la Belgique ou parce qu'il s'agit en fait d'Histoire religieuse universelle (Thomas More face à Henri VIII). Cependant, quelques séances ne se rapportent plus du tout à la Belgique ni à l'Eglise, elles vont visiblement illustrer des pages assez «pittoresques» et passablement grandiloquentes de l'histoire générale (Christophe Colomb, le procès du maréchal Ney, le meurtre des enfants d'Edouard V). Celles-ci ont frappé les imaginations à la fois des rhétoriciens et de leurs professeurs. Certains épisodes appartiennent à ce qu'on pourrait déjà appeler la «culture de l'honnête homme européen». Ce phénomène correspond d'ailleurs grosso modo aux drames historiques «non-belges» que l'on verra apparaître dans le corpus théâtral des collèges. (168) Notons pour terminer que ces latinistes et ces hellénistes ne consacreront quasiment jamais une séance académique entière à un épisode de l'histoire antique (à moins que celle-ci n'ait eu un rapport direct avec la Gaule Belgique). La session du Sénat romain opposant Cicéron à Catilina (Alost 1862) constitue une exception rarissime.

Au niveau des sujets religieux *stricto sensu*, nous ne reviendrons plus sur la démarche en cercles concentriques partant du collège vers l'univers tout entier mais nous distinguerons trois sous-catégories. La première, très générale, inclurait des tentatives de «défense et d'illustration» du rôle de l'Eglise au cours des siècles et dans le monde entier. Deux beaux exemples de ce type de séance seraient : «*Quels sont depuis l'avènement du Christ les siècles ou les époques pendant lesquels l'action du Christ sur la société a été plus sensible et plus décisive ?* » (présenté à la fois à Bruxelles en 1876 et à Gand en 1878) ou encore «*la Charité de l'Eglise* » (Gand 1871). La deuxième, numériquement peu importante, serait composée des séances vouées à l'autoglorification de la Compagnie de Jésus (*saint François-Xavier*, à Alost en 1879 ou *La Compagnie de Jésus et les humanités aux XVI^e et XVII^e s.*, à Mons, en 1881). Disons que les jésuites n'ont pas multiplié ce genre d'exercices. La dernière, la plus fournie, cherchera à aider plus particulièrement des initiatives pontificales contemporaines. Le lecteur en trouvera de nombreux exemples plus haut comme *le 25^{ème} anniversaire du dogme de l'Immaculée Conception* (Gand 1879 et Alost 1880) ou *Pie IX et son pontificat* (Mons 1867). Si la première séance ne vise que la promotion d'un dogme spécifiquement religieux, la seconde appuie vigoureusement les prétentions temporelles du pontife dont les Etats sont attaqués cette année-là (et presque au moment-même) par les troupes garibaldiennes (169) Inutile de préciser qu'il s'agit d'un engagement très clair sur un point d'actualité brûlant.

Précisément, la catégorie «sujets d'actualité» à connotation sociale, politique, économique ou religieuse est statistiquement assez bien représentée dans notre échantillon. Il s'agit de choix audacieux puisqu'ils engagent les académiciens et leurs professeurs dans des débats généralement très vifs à cette époque. Comme on va pouvoir le constater, d'une part, ces sujets d'actualité font souvent le point historique de la question et, d'autre part, ils contiennent très fréquemment un message complètement ou partiellement religieux. On retrouve donc dans cette nouvelle catégorie les deux axes dominants des Académies littéraires même si ces séances sont d'abord et avant tout des prises de positions politiques non-équivoques. Il nous a donc paru bon de faire un assez large écho à ces manifestes adressé par les jésuites aux notabilités régionales par l'intermédiaire de leurs élèves académiciens.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, créer des Académies à partir de débats contemporains n'est pas une pratique tardive de la fin du XIX^e s. ou du début du XX^e s., lorsque les gouvernements catholiques «protégeaient» les collèges ignatiens : en fait, dès 1834, les académiciens sont lancés dans l'arène de l'actualité avec une *Discussion parlementaire sur l'enseignement supérieur* (Alost) faisant écho à celle qui a lieu à ce moment-là au Parlement belge. (170)

En simplifiant un peu les choses, nous pourrions dire que l'on pourrait répartir les «sujets d'actualité» selon deux axes : certains sujets sont assez consensuels, d'autres sont nettement plus polémiques ; des thèmes sont tout à fait attendus et semblent effectivement «incontournables», d'autres sont très particuliers, voire très peu connus. Il y aura donc quatre possibilités : les sujets consensuels et attendus, d'autres consensuels et particuliers, d'autres encore nettement plus polémiques mais qui n'étonnent pas par leur présence et enfin, certains nettement marqués tant par leur aspect engagé que par l'originalité du sujet.

Dans la première case, nous placerons des séances comme celles consacrées à la célébration du 75^{ème} anniversaire de la Belgique (Gand et Mons 1905). (171) Deuxième cas de figure : l'audace politique est plus nette mais ne suscite pas de grande surprise lorsque les élèves des jésuites soutiennent le pape dans ses prétentions territoriales (Gand 1866, Mons 1867), défendent l'enseignement catholique (Gand 1897, Verviers 1906) ou promeuvent la colonisation du Congo (Bruxelles 1893 et 1902). On ne s'étonnera guère de l'hostilité manifestée par les PP. jésuites et leurs élèves envers le socialisme mais y consacrer une séance publique de trois heures est évidemment un engagement tout à fait net (Alost 1907) (172).

Les titulaires de rhétorique et leurs académiciens ont parfois été séduits par des événements plus particuliers mais qui ne risquent pas de provoquer de grands remous en Belgique. Défendre les Maronites menacés de mort au Liban et en Syrie (Gand 1861), les chrétiens des Balkans (Alost 1897), les Indiens des Etats-Unis (Bruxelles 1897), les catholiques irlandais et leur leader O'Connell (Gand 1895) ne risque sans doute pas de perturber les esprits du public belge, même parmi des citoyens qui n'auraient pas été des catholiques engagés. (173)

A l'inverse, les Académies ont parfois pris fait et cause pour des personnages controversés ou dans des débats très délicats. Porter aux nues le dictateur «théocrate» équatorien Garcia Moreno (Gand 1889) peut évidemment inquiéter les adversaires du parti catholique en Belgique. Le général de Sonis (Alost 1895), héros de la Guerre franco-prussienne, avait aussi été zouave pontifical et leader royaliste en France. Lui non plus ne semblait présenter une image de catholique «constitutionnel» acceptable pour la Belgique de 1895. Attaquer Giordano Bruno (Gand 1890) alors que les anticléricaux italiens en faisaient un héros de la science et de la libre pensée relève d'une intention «de combat». Enfin, célébrer Philibert Vrau, «patron chrétien» (Bruxelles 1907) constituait une prise de position dans le sens du catholicisme social mais dans sa forme très paternaliste. (174)

Sans anticiper sur les séances académiques particulières aux classes commerciales, il faut cependant signaler qu'un débat d'actualité économique fut plusieurs fois proposé aux élèves de cette filière. On peut même parler de «sujet bateau» pour ce type d'élèves : la défense et l'illustration du libre échange. On peut relever des séances traitant de ce thème à Verviers en 1864 et à Bruxelles en 1886 et 1903.

Ces Académies étaient, comme on le sait, dénommées «littéraires» mais l'histoire, la religion et les questions politiques et sociales ont occupé l'essentiel du contenu des séances publiques envisagées jusqu'ici. Pourtant, certains jésuites voulurent mettre à l'honneur la littérature au sens strict (9,2% des séances) : il s'agit d'abord et avant tout de littérature française, éventuellement mise en parallèle avec des auteurs latins, grecs ou flamands. Ces séances consacrées à l'eurythmie, l'imitation, l'excellence de la langue latine sont certainement moins «chaudes» que celles qui traitent de polémiques politico-religieuses. On pourrait cependant objecter à cela que les PP. qui choisissent ces thèmes littéraires sont

pratiquement les seuls à montrer au public ce que font les élèves à longueur d'année. En effet, les rhétoriciens consacrent au minimum 15 heures de classe par semaine à étudier et à imiter les maîtres de la littérature ancienne ou moderne mais, apparemment, on ne croit pas pouvoir passionner l'assistance grâce à ces études littéraires. (175) Celles-ci apportent en outre quelques éléments d'information intéressants. Outre le fait d'amener par la littérature des thématiques religieuses que veut promouvoir la Compagnie de Jésus (*Noël et la littérature*, Gand 1891), on peut remarquer plusieurs séances destinées à comparer «l'ancien» et «le moderne» (*Tragédie classique et drame moderne*, Bruxelles 1881 et 1901 ; *Lois et évolutions littéraires. Codes anciens et évolution moderne*, Bruxelles 1893). Sans rejeter de manière obtuse toute qualité à la littérature «moderne» - entendez «romantique» ou «symboliste» -, les jésuites peuvent ainsi faire réaffirmer par leurs élèves l'excellence et la prééminence de «leur» style, le classicisme d'abord gréco-latin puis français. (176) Une autre habitude scolaire typiquement jésuite consiste à établir des hiérarchies, à classer, à désigner le meilleur. C'est ce qu'on propose aux élèves de faire en accordant une virtuelle première place au meilleur orateur (*A qui la palme ?*, Bruxelles 1901), au meilleur dramaturge (Corneille ou de Bornier, Bruxelles 1901) ou en départageant Hendrik Conscience et Louis Veuillot (Gand 1884). Ce dernier exemple illustre aussi une des quelques tentatives où les jésuites ont essayé de renforcer significativement le statut de la littérature néerlandophone dans leurs manifestations publiques (avec la séance consacrée à Guido Gezelle, Bruxelles 1905). (177)

Que dire des autres séances ? Les récits de voyage peuvent, à notre sens, être rangés dans la catégorie littéraire : d'une part, parce que le récit de voyage est un genre littéraire et, d'autre part, parce qu'il s'agit aussi d'un type d'exercice dont le contenu n'est lui non plus dérangeant pour personne. Ne restent alors que les études commerciales et scientifiques. Comme leur nom l'indique, ces sujets étaient réservés aux sections professionnelles. Disons que, mis à part le grand débat sur le libre-échange et sur le protectionnisme, tous les sujets proposés ont un objet assez limité et très technique. Si les Académies doivent montrer au public les compétences des élèves des classes professionnelles (sections pour lesquelles les jésuites ne sont certainement pas des spécialistes et pour lesquelles ils doivent au contraire «se faire un nom»), elles illustrent paradoxalement le fait que ces élèves-là ne sont pas de «vrais» rhétoriciens et qu'en général, ils ne sont pas capables d'aborder de grands thèmes «humanistes» et généraux comme les classes latines. (178)

En revanche, les latinistes, après avoir présenté leur dernière séance académique et après avoir quitté leur cher collège, regretteront souvent ces exercices oratoires où l'on pouvait se croire transporté au Palais de la Nation ou à l'Académie française. Pour ceux-là, il y eut donc des Académies après la rhétorique.

5. La survie des académies après les années de collège.

Ces expériences académiques de jeunes anciens élèves n'ont pas seulement pour intérêt de montrer l'attachement de certains aux exercices oratoires, elles eurent aussi des implications aux points de vue politique et culturel dans plusieurs cités où étaient implantés les collèges. Nos recherches nous ont permis de retrouver quatre associations académiques directement issues des écoles de jésuites. Deux d'entre elles eurent Bruxelles pour cadre, une autre est montoise et la dernière est verviétoise. Nous les examinerons successivement par ordre chronologique.

En 1860, le collège Saint-Michel chercha à garder le contact avec ses Anciens autrement que par la traditionnelle sodalité de prière qui, finalement, ne regroupait qu'un tout petit

nombre d'anciens rhétoriciens. Les *Litterae annuae* de 1860-1861 annoncent : « ...l'institution d'une académie philosophique et littéraire d'anciens élèves qui font leur philosophie et qui avaient l'habitude de se retrouver entre eux pour perpétuer les académies du collège. Leurs discussions seront publiques. Parmi ces Anciens, beaucoup sont de futurs juristes qui se perfectionnent en littérature et en éloquence ». (179) Les jésuites adoptèrent cette initiative d'anciens élèves d'humanités classiques devenus universitaires.

La nouvelle association se réunira donc dans les murs du collège et s'organisera selon les règles traditionnellement adoptées par les « messieurs de la bonne société ». Ce qui pourrait n'être qu'un groupuscule politico-culturel inoffensif ne manquera pas d'impressionner tant par le sérieux de ses activités que par la destinée ultérieure de plusieurs de ses membres.

Il est tout d'abord assez remarquable qu'une initiative d'étudiants et/ou de tout jeunes adultes ait bénéficié de la présidence d'honneur de Mgr Gonella, nonce apostolique à Bruxelles. (180) Les dix autres membres dont nous avons pu trouver les noms sont alors d'illustres inconnus mais la plupart ne le resteront pas. (181) Le président effectif est l'avocat Pierre Borre, déjà bien introduit dans le milieu de la presse. Quatre autres académiciens se feront un nom dans les milieux journalistiques : Alexandre Delmer, futur rédacteur-en-chef du *Journal de Bruxelles* et du *Courrier de Bruxelles* ; Guillaume Adriaens, fondateur et rédacteur-en-chef de *De Tijd* ; Victor Henry qui sera, entre autres fonctions, rédacteur-en-chef du *Journal d'Anvers* et secrétaire de la *Fédération des Cercles catholiques*, et Alfred Waechter, journaliste au quotidien libéral *La Chronique*. Deux autres feront une brillante carrière politique et administrative comme le futur parlementaire et ministre, Victor Jacobs, ou Jules Domis de Semerpont, bourgmestre de Beigem, conseiller provincial et secrétaire-général du Ministère de la Justice. On trouvera encore Gustave Stinghlamber, homme d'œuvres et président de la Cour d'Appel de Bruxelles ; l'avocat Edouard Ernotte, le futur industriel liégeois Lambert Wéra et Pierre Delmer. L'étudiant Gustave Misson mourra dans les rangs des zouaves pontificaux. Si Waechter, Wéra, Misson, Stinghlamber, Domis et Ernotte sont des Anciens de Saint-Michel, on notera cependant que, dès le départ, le groupe s'ouvre à de « parfaits étrangers » comme les Delmer (qui bénéficiaient cependant de solides recommandations). (182)

Le fonctionnement de l'association différait évidemment un peu de l'Académie de Rhétorique. Il ne s'agissait plus seulement de recueillir les félicitations de son maître et de ses condisciples mais de présenter des motions qui devaient être discutées et votées. Un discours-motion approuvé par la majorité allait être non pas retranscrit dans le cahier d'académie mais publié sous forme de brochure diffusée dans le public. Les mémoires d'Alexandre Delmer qui rapportent les différentes séances de la *Société* démontrent à plusieurs reprises la passion qui a animé la vie de cette association où l'on semblait persuadé de pouvoir refaire le monde. (183)

Pour un cercle catholique de 1860, les thèmes sont très « chauds » et les résolutions sont parfois audacieuses. Le libre-échange est approuvé par la majorité, la liberté de la Pologne est demandée par la majorité (en présence de l'historien nationaliste polonais J. Lelewel), le suffrage universel est soutenu par l'unanimité des membres, la réhabilitation de la langue flamande reçoit aussi l'appui de tous. L'association approuvera à la majorité l'enseignement des classiques païens (vraisemblablement au grand soulagement des jésuites) et la promotion de l'enseignement populaire. Enfin, nul ne s'étonnera que l'unanimité appuie le développement de la presse catholique : plusieurs académiciens joindront bientôt le geste à la parole. (184)

La présence de la *Société académique de Bruxelles* est finalement victime de son succès car, pour les jésuites, il devient gênant d'abriter une véritable tribune politique : celle-ci peut non seulement heurter les adversaires libéraux mais aussi des amis catholiques conservateurs effrayés par certaines idées nouvelles que les sociétaires se font un plaisir d'adopter. Un processus de distanciation se met donc en place. Le 15 janvier 1862, la *Société* quitte la rue des Ursulines pour le *Coffy* où la *Société conservatrice* lui accordera l'hospitalité. En avril de la même année, la *Société académique* fusionne avec la *Société d'Emulation*, fondée par d'anciens louvanistes et qui poursuivait grosso modo les mêmes buts. C'est le nom d'*Emulation* qui est adopté par la nouvelle société. (185)

Certains jésuites ont favorisé ce rapprochement et, comme des parents affectueux, ils offriront tout le mobilier nécessaire à la nouvelle association. (185) Celle-ci continuera à contribuer à un profond renouvellement des idées des catholiques bruxellois dans le mouvement qu'Alexandre Delmer appelle la «Première Jeune Droite» (1864), mais elle le fera à distance raisonnable du collège de la rue des Ursulines. (186)

Peu de temps après, c'est à Mons que le collège Saint-Stanislas va essayer de contribuer à la vie intellectuelle et à la structuration du monde politique des catholiques de la capitale hennuyère. La situation est cependant moins claire qu'à Bruxelles du fait du caractère plus fragmentaire des données dont nous disposons. (187) L'initiative sera d'ailleurs éphémère. Il s'agirait apparemment de créer une sorte de Jeunesse catholique avant la lettre en associant les élèves du collège aux activités du *Cercle catholique* naissant.

En 1864, les catholiques «politiques» montois se donnent une première structure permanente en créant le *Cercle de l'Emulation* : celui-ci, comme à Bruxelles, se propose d'organiser des conférences, des débats, des causeries sur des sujets culturels, religieux et surtout politiques. A la tête de cette association, deux jeunes Anciens du collège : le président Abel Le Tellier (Rh 1860) est alors étudiant en Droit et le secrétaire, Emile Latteur vient de sortir de rhétorique en 1862. (188) Ils font partie du carré des familles «amies et fidèles». Une particularité de ce cercle montois est d'accepter des jeunes gens dès l'âge de 15 ans. Parmi tous les Cercles étudiés par J.-L. Soete, aucune autre association n'accepte des membres aussi jeunes. (189) Cette «ouverture aux jeunes» n'est sans doute pas sans rapport avec l'appui que les jésuites entendent apporter à cette initiative créée par leurs anciens élèves, eux-mêmes fils de bienfaiteurs du collège et déjà lancés dans une vie largement consacrée à soutenir le monde catholique en général et la Compagnie de Jésus en particulier. A cet effet, le 4 février 1866, les élèves de rhétorique, de poésie et du cours supérieur de commerce seront priés de se rendre à 20h au *Cercle de l'Emulation* pour assister à une séance académique. (190) L'auditoire de cette assemblée dut être singulièrement renforcé par cet afflux de collégiens de Saint-Stanislas... Si les diaires ne conservent pas d'autres traces de ce genre de convocation, rien ne dit qu'elles n'ont pas existé antérieurement ou ultérieurement.

Presqu'au même moment, pendant l'année scolaire 1865-1866, les *Litterae annuae* montois signalent l'existence (est-ce la fondation ?) d'une *Société littéraire du Bienheureux Jean Berchmans*. Celle-ci est destinée aux élèves du collège et peut-être à d'autres membres. Les activités académiques, dramatiques, oratoires et littéraires constitueront bien évidemment l'objet de cette société. Les noms de la douzaine de membres qui nous sont parvenus appartiennent en fait à des jeunes gens qui ont alors entre 14 et 17 ans, on ne compte aucun rhétoricien de 1866. (191) Pourquoi a-t-on créé une association particulière, distincte de l'Académie de rhétorique et de poésie ? Pourquoi se fixer sur des élèves plutôt jeunes ? L'existence de cette société se justifie par une volonté de pérennité : contrairement à

l'Académie de rhétorique, elle ne doit pas durer qu'un an, elle doit prendre des élèves de 3^{ème} ou 4^{ème} année du cycle secondaire, les former aux exercices académiques et dramatiques et les conduire jusqu'au terme de leurs études. (192) Même si le fait n'est pas prouvé de manière certaine, il semble bien que la *Société littéraire du Bienheureux Jean Berchmans* devait être la section «Jeunes» du *Cercle de l'Emulation* et, par là, alimenter celui-ci en futurs membres. Nous verrons par ailleurs que les jésuites ont souvent ainsi proposé à leurs élèves des versions destinées aux adolescents d'œuvres sociales catholiques d'adultes. (193) La transition ultérieure de l'un à l'autre se faisait facilement.

L'affaire tourna court : la *Société* vécut seulement deux années scolaires. En 1866-1867, elle fut chargée de la mise en scène et de l'interprétation d'une pièce de théâtre présentée au cours de l'année scolaire mais ce fut sa dernière activité connue. (194)

Vingt ans plus tard, les Anciens élèves de Bruxelles et ceux de Verviers créèrent presque en même temps deux associations fort proches tant au niveau de leurs buts qu'au niveau de leur organisation. En 1887, les catholiques disposent de la majorité au sein du Parlement belge, ils ne savent pas encore qu'ils resteront seuls au pouvoir pendant près de 30 ans mais peut-être l'espèrent-ils ? En tout état de cause, le parti et le «monde» catholiques sont déjà beaucoup mieux structurés : toutes les villes d'une certaine importance disposent d'un *Cercle catholique* qui joue, entre autres choses, le rôle de lieu de réflexion, de débat, d'information. (195) Les collèges et leurs Anciens ne doivent donc plus accueillir des lieux de discussion qui existent déjà ailleurs. La création de cercles académiques d'Anciens se fera donc dans un autre contexte.

Nous verrons plus loin qu'à partir de 1880, les responsables des collèges chercheront à regrouper leurs Anciens élèves à d'autres moments que les anniversaires importants de l'institution et par d'autres moyens que le lien religieux entretenu par la «sodalité des messieurs» parfois un peu dépassée. (196) A Bruxelles, l'action menée fut triple : une Association des Anciens «généraliste» fut créée en 1886, le P. Gravez réactiva la congrégation de prières des Anciens et il annexa aussi à sa sodalité un tout nouveau *Cercle littéraire des Anciens*. (197) En novembre 1887, quelques jeunes gens qui avaient pris l'habitude de se réunir dans un parloir du collège pour y parler d'art et de sciences mirent sur pied cette association. Contrairement à la *Société académique de Bruxelles*, le cercle était essentiellement littéraire même si la philosophie et la politique n'en étaient pas totalement écartées. L'activité du cercle consistait à publier les discours et les œuvres de ses membres ainsi que des analyses d'œuvres et de courants littéraires contemporains. Cette orientation renouait avec celle de la *Société académique* à son origine : prolonger l'enseignement et les académies littéraires du collège. (198)

L'association semble s'être organisée très librement : les PP. Gravez puis Scheys en étaient seulement les présidents d'honneur. (199) Les sujets traités étaient donc choisis par les seuls membres laïcs. Les séances avaient lieu tous les quinze jours et se divisaient en trois parties : une brève causerie sur les événements artistiques et littéraires de la quinzaine, une «grande» conférence suivie d'une discussion à propos de celle-ci. Des récitations de poésies, parfois écrites par les membres, des «projections lumineuses» ou des séances musicales n'étaient pas exclues de temps à autre. (200)

Des sujets politiques délicats n'étaient cependant pas exclus de cette association littéraire : la question congolaise, l'antisémitisme, la guerre des Boers, le socialisme ou la franc-maçonnerie furent tous traités de 1887 à 1914. Si l'activité de ce cercle était plus axée sur le

délassement que sur l'action, on peut constater que ses préoccupations étaient bien sérieuses. Il était d'ailleurs fort intéressant pour les jésuites de disposer d'un forum de discussion et d'une publication émanant d'hommes qui voulaient rattacher leur vie, leur activité et le monde dans lequel ils vivaient aux enseignements reçus de l'Eglise et de la Compagnie de Jésus. D'autant que le public du *Cercle littéraire* était choisi parmi les Anciens de la section latine et, en général, parmi des personnes fortunées et/ou exerçant des responsabilités importantes. (201) Le P. Gravez, *operarius* très actif dans le domaine social, savait certainement mettre en œuvre des réseaux efficaces. Vis-à-vis du collège, le cercle académique était aussi un «plus» puisque des personnalités politiques ou culturelles, membres de l'association, donnaient parfois des conférences aux élèves ou aux parents d'élèves. (202) D'abord dirigé par le baron Charles de Sprimont, le *Cercle* fut ensuite présidé par le marquis de Savignac. Il comptait 38 membres en 1891 mais ce nombre monta à plus ou moins 100 vers 1900. (203)

Un an après Saint-Michel, en 1888, des Anciens de Verviers devenus étudiants universitaires fondèrent un *Cercle littéraire* qui sera considéré comme l'ancêtre de l'Association des anciens élèves. Il faut bien dire que ce cercle littéraire allait devenir une œuvre polymorphe. (204) Dirigé par le P. Nys, puis par le P. Croonenbergs, ce cénacle littéraire prend vraiment son essor en 1893 sous l'impulsion de son nouveau président, le P. Théophile Charlier, professeur de rhétorique dont nous avons déjà évoqué la figure. (205) La base de l'activité du groupe initial était constituée par des réunions dominicales, les six premiers mois de l'année académique. On y présentait comme à Bruxelles des conférences philosophiques, scientifiques et littéraires. Le P. Charlier ne pouvait manquer d'y adjoindre une section dramatique et musicale que le P. Assenmacher animera brillamment allant même jusqu'à composer une *Messe en l'honneur de saint Ignace* qui reçut, en 1894, le premier prix de l'Académie de musique de La Louvière. La section dramatique présentait normalement chaque année une pièce de théâtre au profit de la Conférence de Saint Vincent de Paul. (206) Le P. Charlier, qui était, comme on le sait, un bourreau de travail, ne se contenta pas de publier quelques brochures reprenant le texte des conférences de son cercle mais il fonda une revue qui exerça une influence notable à Verviers. Le premier numéro du *Bulletin du Cercle littéraire* parut en novembre 1894. Ce bimensuel devint mensuel à partir de 1901. Il jouait à la fois le rôle de feuille de nouvelles pour les Anciens et de revue littéraire et artistique. Cette partie plus culturelle éclipsa la fonction de bulletin de liaison : en 1902, le *Bulletin* devint la *Revue littéraire*, toujours rédigée par les membres du *Cercle*. Elle parut au moins jusqu'en 1910. (207)

Cette activité, d'abord et avant tout académique, fit donc office d'association d'Anciens pour le collège de Verviers jusqu'en 1919 (avec une éclipse de 1910 à 1912). Ce n'est qu'en 1925, que les anciens élèves de Saint-François-Xavier eurent une association «classique» sans lien particulier avec des conférences ou des présentations de pièces de théâtre. (208) Autre particularité verviétoise par rapport à Saint-Michel : les PP. jésuites semblent demeurer très clairement les chefs d'orchestre des diverses sections du *Cercle* alors qu'à Bruxelles, les présidents laïcs occupent le devant de la scène. Enfin, sans vouloir porter de jugement sur les productions bruxelloises et verviétoises, il apparaît évident, premièrement, que le cercle verviétois se réunissait deux fois plus souvent ; deuxièmement, que la publication du *Bulletin* et de la *Revue* était beaucoup plus régulière et beaucoup plus importante qu'à Bruxelles et, troisièmement, qu'à importance égale aux points de vue du contenu et du nombre de membres, l'influence intellectuelle et sociale d'un tel groupe de réflexion pèsera beaucoup plus dans la petite cité lainière que dans l'énorme agglomération bruxelloise.

Ces quatre exemples montrent de manières diverses que les jésuites avaient réussi à inculquer le «virus académique» à nombre de leurs élèves. (209) Certains ne pouvaient plus se passer de ces réunions où l'on pouvait brasser de vastes et beaux sujets intellectuels, ils reprirent donc le chemin du Collège de leur jeunesse pour ressusciter ces habitudes mises en place autrefois par les PP. Ils constituaient ainsi des groupes de réflexion et de débat indispensables à la vie intellectuelle du monde catholique auquel ils se rattachaient. La très nette ressemblance existant entre les pratiques académiques d'une part, et le mode de fonctionnement des divers *Cercles catholiques* dénote, à notre sens, une parenté évidente entre ce qui était au départ un exercice scolaire et ce qui deviendra ultérieurement une pratique politique quotidienne. (210)

CONCLUSION

Si le théâtre des jésuites belges avait, au XIX^e s., considérablement réduit ses prétentions de qualité intellectuelle et morale au profit d'un rôle de séduction facile, les académies littéraires constituent en quelque sorte une revanche ou une solution de remplacement. Devant un public plus réduit et plus choisi, élèves et professeurs peuvent revenir à des «choses sérieuses». En effet, si des pièces de théâtre ou des morceaux de musique viennent à la fois renforcer mais aussi «polluer» le propos des devoirs d'académie, la tonalité générale reste très scientifique et très idéologique.

Par rapport à ce que le théâtre peut proposer à un vaste public venu s'amuser, les séances publiques d'Académie diffusent des messages très denses et très explicites sur une série de sujets qui tiennent à cœur la Compagnie de Jésus. On ne s'étonnera pas de ce que celle-ci veuille promouvoir le style classique, défendre le Saint-Siège ou promouvoir le dogme de l'Immaculée Conception. Cependant, par l'analyse des thèmes auxquels furent consacrées des séances entières, on peut découvrir des sujets beaucoup plus pointus et beaucoup plus inattendus. On possède ainsi un moyen supplémentaire d'approcher les préoccupations et la mentalité de ce milieu catholique particulier constitué par les pères jésuites, leurs élèves et leur public.

A côté de ses séances publiques, les activités «internes» des groupes d'académiciens révèlent aussi une des principales habitudes pédagogiques des jésuites de cette époque : moderniser et adapter des outils anciens pour les rendre tout aussi efficaces dans un nouveau contexte. Ces exercices académiques qui paraissent éternels et immuables sont en réalité malléables et protéiformes en fonction des professeurs et des élèves qui les mettent en œuvre. Par cette souplesse sans cesse entretenue, la «bonne forme» des exercices d'académie ne se démentira pas avant 1914 et les comptes-rendus des séances témoignent de l'intérêt et parfois de la passion qu'ils suscitent chez les jeunes.

De ce fait, si tous les académiciens ne deviennent pas député ou ministre, loin de là, leurs exercices les conduisent à devenir une sorte un peu particulière de citoyens : celle qui se préoccupe du sort de l'Eglise, du monde, de la culture et qui croit sincèrement pouvoir influencer sur les destinées de ceux-ci. Faut-il chercher dans les exercices d'académie l'origine de ce que beaucoup d'anciens élèves ne pourront se passer de «grands débats» ? Certains, devenus adultes, reviennent au collège pour y recommencer de nouveaux travaux dans des cercles littéraires d'Anciens. D'autres, encore plus nombreux, iront chercher ce genre d'activités dans

les *Cercles catholiques*, ou en suivant une vocation religieuse, politique ou professionnelle qui les amènera à «prendre la parole».

Chapitre VI : LA « PIEUVRE » AUTOUR DES COLLEGES.

INTRODUCTION ET PRESENTATION DES SOURCES.

De quelle «pieuvre » parlons-nous lorsque nous évoquons les collèges de la Compagnie de Jésus ? Le lecteur aura sans doute reconnu une expression utilisée par la presse pour définir l'influence de la mafia sicilienne ou américaine. A partir d'un centre secret, «l'honorable société» développe ses activités légales et illégales, étend son influence sur de multiples facettes de la vie sociale et rassemble une multitude d'informations dans les domaines les plus divers. (1) Etablir ce parallèle entre ces organisations criminelles d'origine italienne et la *Societas Jesu*. aurait sans doute jadis rempli d'aise nombre d'adversaires des jésuites. Cependant, s'il adopte une terminologie plus favorable, s'il parle de la «mission apostolique» de l'Ordre ignatien, le chercheur doit néanmoins reconnaître que les sources lui présentent une foule d'activités destinées aux élèves ou aux anciens élèves, qui n'ont pas ou peu de rapport avec la vocation pédagogique d'un collège d'humanités (si une perspective purement scolaire est retenue pour analyser le fonctionnement d'une institution d'enseignement). Dès lors, le terme «pieuvre» pouvait parfaitement s'appliquer ici.

Il nous faut donc encore une fois revenir à cette donnée de base des collèges jésuites du XIX^e s. : l'école est un centre missionnaire, la réussite scolaire et professionnelle des élèves et des Anciens est un but important mais néanmoins second. Le but premier réside dans l'éveil des vocations chrétiennes au sens large. Les années d'école sont un temps dont les PP. disposent pour initier des activités «religieuses» en considérant bien que le terme «religieux» a des implications charitables, sociales, intellectuelles ou politiques. Un premier travail, fondamental au demeurant, doit être fait lorsque les adolescents accomplissent leur cursus secondaire mais tout sera mis en œuvre pour qu'il ne s'arrête pas à la fin de la rhétorique. Il est donc parfaitement logique que des initiatives très similaires mais adaptées aux adultes viennent presque toujours prolonger les «œuvres» destinées aux collégiens.

Ce chapitre s'efforcera de rendre compte du foisonnement de «propositions» faites aux élèves pour ne pas rester, du point de vue des jésuites, «que» des élèves. La première place réservée aux congrégations mariales est simplement la traduction de l'importance de celles-ci dans les activités «parascolaires» des collèges. Elle est aussi le signe de leur ancienneté et, surtout, du statut d'«ancêtre» des sodalités par rapport à d'autres œuvres. En effet, celles-ci ne sont pas seulement postérieures par rapport aux groupes de prières mariaux mais elles sont aussi fréquemment les «filles des sodalités», même si ces «filles» s'émanciperont largement par rapport à leurs «mères».

Un autre principe explicatif de la structure de ce chapitre réside dans la volonté de présenter d'abord les activités destinées aux élèves avant de passer à celles réservées aux Anciens. Cependant, les sources et travaux ont révélé qu'il était souvent bien difficile de faire la distinction et qu'il arrivait fréquemment que les collégiens et les Anciens devenus adultes soient impliqués dans le même type d'organisation mais selon des modalités adaptées à leur âge et à leurs possibilités. Le lecteur ne s'étonnera donc pas des exceptions qui ont du être faites par rapport à la règle évoquée plus haut.

Certaines de ces activités ont bénéficié d'une documentation bien plus importante que d'autres. Il faut souvent y voir la traduction d'un fonctionnement plus long et plus intense.

Une fois encore, la part du lion revient aux congrégations mariales et, plus particulièrement, aux *sodalitates* d'élèves.

En effet, dans les fonds d'archives des différents collèges, les activités des congrégations font partie des activités importantes «normales» des classes à coté des palmarès, des cahiers d'académies, des recueils d'exercices littéraires. Les *Litterae annuae* comportent d'ailleurs en annexe un tableau statistique indiquant année après année la composition exacte des effectifs de chaque congrégation. Pour résumer la situation des archives spécifiques aux sodalités, disons que la «richesse» des sources varie de collège à collège, et surtout de section à section. Les «grands» élèves ont tendance à produire des archives beaucoup plus complètes que les «petits», les congrégations d'élèves de primaire n'ont presque rien laissé. Celles des classes professionnelles, lorsqu'elles ont existé, n'ont pour ainsi dire rien transmis à la postérité. Les élèves internes l'emportent en général sur les externes en ce qui concerne la prolixité de leurs cahiers de congrégation. Que sont exactement ces sources ? (2)

Le type de document le plus fréquent est certainement le cahier du bureau de la congrégation où les dirigeants de celle-ci consignent le contenu de leurs réunions et le résultat des élections des dignitaires. Il arrive souvent qu'un deuxième cahier existe : il rend alors compte des réunions de l'ensemble de la sodalité, qu'on pourrait appeler des «séances plénières». Parfois, les secrétaires ont fondu les deux documents en un seul. Ces cahiers sont parfois de luxueux registres où l'art du dessin a été utilisé pour laisser un témoignage à la fois artistique et religieux des congréganistes de chaque année scolaire. Dans d'autres cas, ce souvenir a été confectionné par un imprimeur et un exemplaire de celui-ci est souvent collé dans le cahier pour la postérité. (3)

Citons pour terminer trois types de documents congréganistes assez fréquemment conservés. En premier lieu, les archives de certains collèges ont gardé des centaines d'actes de consécration à la Vierge. Pour chaque membre de la sodalité, cette feuille était évidemment une trace importante de sa vie personnelle mais, pour le chercheur, il s'agit de feuilles imprimées parfaitement identiques mis à part un nom et un prénom manuscrits. Plus intéressantes mais plus rares sont les brochures anniversaires commémorant les 25, 50 ou 100 ans de l'association.(4) Disons enfin que les archives doivent normalement comporter un cahier d'inventaire des biens de la congrégation avec mention de l'origine des objets reçus par celle-ci.

En ce qui concerne les sodalités des Messieurs, les archives devraient comporter grosso modo les mêmes types de documents.(5) Cependant, si ces congrégations étaient supervisées par un religieux du collège ou d'une résidence jésuite de la ville, elles étaient quand même moins «sous la coupe» des PP. que les associations d'élèves. Il faut en tout cas constater que les sources conservées dans les archives des provinces sj de Belgique sont beaucoup moins complètes en ce qui concerne les sodalités d'hommes adultes. Cependant, si nous ne disposons pas de dizaines de cahiers ou de registres comme pour les groupes de prières scolaires, le corpus de documents reste néanmoins substantiel.(6)

Les deux points suivants du chapitre traitent des Conférences de Saint-Vincent de Paul et l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier. Il est important de préciser dans cette introduction que nous n'avons évidemment pas voulu récrire l'histoire de ces deux institutions. D'autres l'ont fait avant nous et fort bien. Le but poursuivi était d'établir le lien entre ces deux associations catholiques avec les collèges des jésuites et, en particulier, avec les élèves et anciens élèves de ces écoles. Pour ce faire, un nombre limité de sources était intéressant.

Puisque les débuts de l'association de Saint-Vincent de Paul en Belgique sont étroitement liés aux jésuites de Bruxelles, nous nous sommes appuyé pour retracer cet épisode sur quelques ouvrages généraux consacrés à cette œuvre. (7) Dans un deuxième temps, la Saint-Vincent de Paul et les collègues jésuites ont continué à être en liaison. Ce qui amène à poser deux questions. Quelles étaient les activités des conférences scolaires au sein des collèges étudiés ? Quel rôle jouaient les Anciens dans les Conférences «normales» d'adultes ?

Pour répondre à la première question, les rapports publiés par l'Association auraient dû être la source principale mais il s'est avéré qu'au niveau des informations données, les conférences scolaires étaient souvent le parent pauvre de ce type de document. C'est donc plutôt dans les archives des collèges que des renseignements ont pu être récoltés. (8) Si certains collèges sont extrêmement pauvres en documentation, la conférence du collège de Bruxelles a heureusement publié des rapports fort circonstanciés de 1875 à 1885 et le collège Sainte-Barbe a surtout conservé un fonds très complet de cahiers d'activités de sa conférence de 1870 à 1914 environ. (9) Les Archives de la Saint-Vincent de Paul (archives centrales et archives de Gand) conservées au KADOC possèdent pour leur part certaines listes exhaustives de membres (ou, à tout le moins, de dirigeants) pour les régions de Gand et de Bruxelles. Ces répertoires furent spécialement utiles pour mettre en exergue le rôle joué par les anciens élèves dans le fonctionnement de l'association vinctienne. (10) Pour les autres villes (Alost, Mons et Verviers), les renseignements sont beaucoup plus pauvres.

L'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier était fondamentalement une association fondée à l'initiative d'un jésuite, le P. van Caloen. L'immense majorité des sources la concernant se trouve donc concentrée dans les archives de la province flamande de la Compagnie de Jésus. Nous avons essayé de déterminer, d'une part, le rôle des Anciens dans les «comités de patronage» de notables mais aussi dans l'ensemble des «simples membres» de l'ASFX et, d'autre part, l'organisation éventuelle d'activités communes entre l'Archiconfrérie (plutôt populaire voire ouvrière) et les collèges. En fait, dans les nombreux cartons d'archives de l'ASFX, les documents qui détailleraient la structure de l'association, ou donneraient la liste des dirigeants ou des simples membres sont plutôt rares (sans être totalement absents). Pour retrouver les renseignements voulus, il est donc nécessaire d'analyser en détail les nombreux diaires ou livres de chronique établis par le P. van Caloen à propos de «son» Association. Au total, il est possible d'établir un tableau incomplet mais significatif des rapports entre l'ASFX, les élèves et les anciens élèves des écoles des PP. (11)

La partie de chapitre consacrée aux associations d'Anciens a été relativement facile à mettre en forme. Ces groupements avaient essentiellement une vocation commémorative (commémoration des années de collège, d'un anniversaire de sortie, d'un jubilé de l'établissement). Les responsables avaient donc souvent le souci du souvenir et de la trace. Dans les archives des provinces belges du Nord et du Sud, une partie de fonds relativement importante est toujours consacrée aux Anciens. On y trouve à tout le moins des listes de membres et de dirigeants. Souvent, l'association a publié des annuaires, des répertoires ; elle est souvent à l'origine de livres ou de brochures-anniversaires du collège dans lesquels elle s'accorde une place petite ou grande. Il n'est donc pas difficile de trouver l'essentiel, la base mais tous les collèges n'ont pas bénéficié d'une étude fouillée des activités de l'Association comme celle qu'Hubert Wattiez a rédigée pour Saint-Stanislas à Mons. (12)

Les deux dernières parties du chapitre intitulées «*Autres œuvres dans lesquelles élèves et anciens élèves furent impliqués*» et «*Une zone encore peu explorée : les jésuites et leurs*

Anciens élèves dans la presse et le parti catholique ne peuvent pas être «situées» au point de vue des sources et des travaux comme l'ont été les points précédents. Le tableau de la situation est pointilliste : des indications apparaissent dans les *Litterae annuae*, dans des diaires de préfet, dans les écrits de circonstance commémoratifs, dans des travaux-sources ou dans des travaux d'historiens récents. Si ces «autres œuvres» ne bénéficient souvent pas de la même continuité que les précédentes, elles ont souvent été considérées comme essentielles pendant une période plus limitée et méritent de ce fait, selon nous, d'être étudiées. (13)

L'engagement dans la presse et dans la vie politique, pour être approché, souffre d'un autre type d'inconvénient : la Compagnie de Jésus, en tant que qu'ordre religieux, ne pouvait pas s'engager ouvertement dans ce type de débats. On sait d'ailleurs toute la haine que ses ennemis pouvait accumuler contre son influence occulte. Les jésuites n'allaient donc pas clamer haut et fort ce qu'ils faisaient dans le monde politique et journalistique. Pourtant, là aussi, les indications sont nombreuses même si elles sont souvent brèves, partielles et dispersées dans des sources multiples.

A cette vision éclatée et parcellaire, il y a cependant quelques exceptions. Les *Carnets* d'Alexandre Delmer, journaliste catholique fort lié avec les PP. de Saint-Michel, permettent de découvrir «comment les choses fonctionnaient» pendant une assez longue période (les années 1860-1870) au niveau de l'implication des jésuites dans le monde de la presse et même dans le processus de sélection électorale. (14) Autre cas où les choses sont plus claires : certains épisodes de la «*Quaestio flandrica*» (en l'occurrence l'emploi des langues dans l'enseignement secondaire) où l'enjeu pour les collèges était si évident que l'intervention des jésuites dans le débat parlementaire sera enregistré dans un important dossier des archives d'Heverlee. (15)

I. LES CONGREGATIONS DE PRIERES

La Compagnie de Jésus, avant sa suppression, avait créé dans toute l'Europe catholique un réseau extrêmement étendu de congrégations mariales. Un bref rappel de cette situation sous l'Ancien Régime n'est pas inutile pour situer toute l'importance de la renaissance des sodalités de prières dans la Belgique du XIX^e s. Ce parallèle sera aussi un bon point de départ pour une comparaison et une évaluation de ce que les collèges ignatiens de notre pays réussirent à accomplir à cette époque.

Les congrégations mariales des jésuites d'avant 1773 avaient une origine scolaire et elles vécurent une extension remarquable pendant plus d'un siècle avant de connaître un tassement ou un net recul au XVIII^e s. (les interprétations divergent). Mais tous les historiens s'accordent à reconnaître qu'une part importante de la population fut touchée par ces œuvres dans certaines régions (en particulier dans les Pays-Bas du Sud) et que ces groupes de prières exercèrent un triple rôle pour la promotion d'un certain type de piété, pour le contrôle social et religieux des habitants et pour étendre l'influence de la Compagnie de Jésus. Ces quelques points essentiels doivent cependant être un peu développés. (16)

A la fin du XVI^e s., des collégiens désireux d'approfondir leur foi se réunirent sous la direction d'un P. jésuite et leurs réunions furent pérennisées et institutionnalisées par la création d'une association permanente baptisée du terme latin «*sodalitas*». Pour arriver à la forme définitive de la congrégation, des éléments furent ajoutés en plusieurs endroits et les

chercheurs spécialisés argumentent pour déterminer si la première «vraie» congrégation «complète» est liégeoise, anversoise, napolitaine ou romaine. Il est toutefois évident que les Pays-Bas espagnols, bastion de la Contre-Réforme au Nord de l'Europe, joueront dès le début un rôle majeur dans cette future «Europe des dévots» encadrée par les jésuites. (17)

Ces *sodalitates* déborderont ensuite le cadre scolaire lorsque les anciens élèves deviendront des adultes actifs et se mettront à proliférer dans les villes où résident des jésuites. Cette multiplication se fera toujours dans le sens d'une spécialisation afin de donner aux membres un cadre de prières et d'exercices spirituels le plus adapté possible à leurs caractéristiques propres. Il y aura donc des congrégations d'hommes et des congrégations de femmes. Vu le grand nombre de membres, on pourra séparer les hommes mariés des jeunes encore célibataires. On créera des associations de nobles, de marchands ou d'artisans. Il y aura des sodalités plus intellectuelles ou «académiques». Si nécessaire, on distinguera les langues utilisées comme, par exemple, pour les marchands francophones d'Anvers. (18)

Pour prendre l'exemple de cette ville, au XVII^e s., on estime que 20% de la population fera partie d'une des sodalités jésuites. Au niveau qualitatif, à l'époque de son apogée, la nébuleuse des congrégations accueillera non seulement des milliers de membres mais surtout les personnages les plus puissants de la société. A titre d'exemple, jusque tard dans le XVIII^e s., l'Electeur de Bavière, sa famille et la fine fleur de la noblesse munichoise feront partie des congrégations huppées dirigées par les PP. Grâce à la masse des *sodales* et grâce au poids social de certains de ceux-ci, l'influence de la Compagnie de Jésus se faisait clairement sentir mais aussi se laissait obscurément deviner. (19)

Les membres ne sont effectivement pas des dévots passifs : une fois les cérémonies terminées, ils sont censés répandre la bonne parole et le bon exemple en ville. Ils contrôlent le comportement et les paroles de leurs voisins, de leur amis, de leurs collègues. Ils affirment aussi la présence de l'Eglise et de la Compagnie de Jésus par des processions publiques, des cavalcades, des tableaux vivants. Mais ces manifestations ostentatoires se doublent pour certains d'une volonté d'approfondissement spirituel encore plus grand et, dit-on souvent, d'une influence occulte. C'est ainsi que les congrégations pléthoriques du XVII^e s. sont souvent complétées par des sodalités secrètes baptisées «Aa» réunissant le noyau dur des convaincus et des influents. (20)

Ce remarquable ensemble connut-il un déclin irréversible au XVIII^e s. ou seulement un léger tassement ? Le débat est ouvert et des exemples contradictoires peuvent étayer les deux thèses. La fin de la progression du réseau des congrégations est en tout cas certain. Il semble que la poursuite de la diffusion du phénomène dans les bourgs et les villages s'est accompagnée d'une régression dans les grandes villes. En tout cas, les faits ont montré que les sodalités encore actives après 1750 n'ont pu empêcher la suppression de la Compagnie de Jésus au Portugal, en Espagne, en France puis dans l'ensemble du monde catholique en 1773. L'Ordre restauré en 1814 n'allait pas tarder à recréer des congrégations. Allaient-elles être à la hauteur d'un passé brillant ?

Dans la Belgique devenue récemment indépendante, les PP. Boone et van de Kerchove obtinrent le 2 juillet 1831 l'agrégation à la *Primaria* romaine de deux congrégations de dames, l'une à Courtrai, l'autre à Gand. En ce qui nous concerne plus particulièrement, le 2 août 1832 est la date officielle d'agrégation de la première sodalité d'élèves, celle de l'Immaculée Conception du collège d'Alost. (21) Il s'agissait en outre de la première congrégation dirigée par les jésuites destinée à la gent masculine.

1. Différents types de congrégations : les sodalités des élèves.

Dès les premiers mois de leur nouvelle existence, les congrégations mariales des jésuites ont initié un processus de spécialisation. Avant de parler des groupes de prières d'élèves, peut-être est-il bon de situer les différentes catégories de sodalités que les jésuites vont créer au XIX^e s. ?

Comme on a pu le constater, la séparation majeure initiale est fondée sur le différentiation sexuelle. Dans les congrégations féminines, on trouvera trois critères basés sur l'âge, le niveau socio-culturel et sur ce qu'on pourrait appeler la condition scolaire. En effet, les congréganistes féminines les plus jeunes seront des élèves des religieuses les plus étroitement associées à la spiritualité ignatienne (Dames de Marie, Sœurs de Notre-Dame, Dames du Sacré-Cœur). Un peu plus âgées sont les «Jeunes filles» qui sont de jeunes célibataires parmi lesquelles on crée parfois deux *sodalitates*. En Flandre et dans une certaine mesure à Bruxelles, il est facile de les séparer en congrégations «française» et «flamande», la langue permettant de distinguer en fait deux classes sociales «populaire» et «bourgeoise». En Wallonie, il faut bien se résoudre à reconnaître purement et simplement le fait social. Parmi les «jeunes filles» particulièrement défavorisées, des associations de prières ont parfois été créées pour des personnes indigentes ou d'anciennes prostituées. Ultérieurement, les femmes plus âgées et souvent mariées ont des groupes de prières adaptés. Là aussi, les maisons de Flandre créent des distinctions basées sur la langue vernaculaire. Certains documents de l'époque disent simplement «congrégation des dames» ou «congrégations des femmes», on aura compris la nuance plus ou moins étayée sur une situation linguistique. (22)

Du côté masculin, on retrouvera grosso modo le même processus de spécialisation. Nous reviendrons un peu plus loin sur les plus jeunes congréganistes qui sont des élèves des collèges (mais aussi parfois d'autres institutions scolaires catholiques). Ultérieurement, on trouvera les «jeunes hommes» (célibataires) et les «hommes» (mariés). Pour les hommes également, la dénomination des «hommes» et des «Messieurs» est assez claire. En Flandre, les premiers sont néerlandophones, les seconds francophones. A Gand, Liège et Louvain ; certains «jeunes hommes» ont été distingués et ont une sodalité à eux : en effet, les universitaires que l'on veut conserver à l'Eglise méritent, semble-t-il, un traitement particulier. (23)

Au total, au début du XX^e s., le P. Poncelet recensait 159 congrégations de prières dirigées par la Compagnie de Jésus. De plus, il ne tenait pas compte de congrégations ayant existé mais que les jésuites avaient laissé disparaître (comme de coutume en pareil cas, la discrétion était de mise). Dans ce total assez impressionnant, 47 étaient des sodalités scolaires masculines auxquelles nous allons plus particulièrement nous attacher désormais. (24)

Comme le tableau ci-dessous permet de le constater, les différents collèges se sont engagés plus ou moins loin dans le processus de spécialisation des congrégations. Les possibilités de subdivision sont bien entendu liées aux effectifs scolaires des établissements mais aussi à des choix faits localement. Au minimum, les écoles ont créé, quelques années après leur fondation, des sodalités destinées aux «grands» élèves (trois dernières années du secondaire) et d'autres destinées aux «petits». Certains instituts des jésuites s'en sont tenus là, même s'ils disposaient d'une population assez importante, comme à Gand. D'autres, en particulier le très peuplé collège Saint-Michel, allèrent beaucoup plus loin. On pensa aux «tout-petits» (c'est-à-dire aux classes primaires) et surtout, la distinction fondamentale entre élèves internes et

externes fut traduite au niveau des *sodalitates*. Dans la masse des élèves bruxellois, une association spéciale destinée aux classes professionnelles apparut même en 1874 et perdura pendant 25 ans, jusqu'à ce que les autorités provinciales jugent cette ségrégation finalement inopportune et rassemblent à nouveau latinistes et «modernistes» en 1901. Au cours de cette période, Bruxelles établit donc une sorte de record avec six congrégations distinctes pour ses élèves. (25)

Au niveau des dénominations des sodalités, quelques observations intéressantes peuvent être faites. Le titre de ces associations de prières est bien sûr toujours marial mais le terme particulièrement mis à l'honneur est celui de «l'Immaculée Conception» (à une époque où celle-ci n'a pas encore été proclamée dogme de l'Eglise). La congrégation des «grands» gardera ce nom alors que celle des «petits» sera très souvent baptisée «Notre-Dame aux Anges» (ou «des Anges»). On comprendra facilement que, pour les jeunes (11-14 ans), l'image d'une Marie maternelle associée aux saints Anges gardiens était plus adaptée alors que pour les grands adolescents (15-18 ans), la pureté de la Vierge a une valeur d'exemple face aux tentations de la chair. S'il était nécessaire d'aller plus loin dans la différenciation des *sodalitates*, les épisodes de l'Annonciation ou de l'Assomption et les images de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de Notre-Dame du Bon-Conseil, du Siège de Sagesse furent retenus. A côté de Marie, des saints patrons («dénominations secondaires») furent associés par certains collèges aux congrégations pour les individualiser plus encore (saint Jean Berchmans, saint Joseph, saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kotska). Les jésuites reprenaient une fois encore les traditionnels «patrons de la jeunesse» dont la majorité était issue de la Compagnie de Jésus. (26)

LES CONGREGATIONS MARIALES DANS LES COLLEGES.

ALOST

Année de création ou d'agrégation à la <i>Primaria</i>	
1830-31	1 ^{ère} rhétorique
2/8/1832	Immaculée conception : Internes puis Grands internes (1834) Membres (1840-41 : 29, 1846-47 : 26, 1851-52 : 38, 1860-61 : 23, 1870-71 : 36, 1881-82 : 54, 1890-91 : 40, 1891-92 : 56, 1900-01 : 49, 1906-07 : 66)
1833 (agrégée 6/6/1834)	Annonciation : Externes puis grands externes (avant 1890-91) Membres (1840-41 : 20, 1846-47 : 32, 1851-52 : 20, 1860-61 : 30, 1870-71 : 39, 1881-82 : 53, 1890-91 : 36 petits et grands, 1891-92 : 42, 1900-01 : 28, 1906-07 : 48)
1834 (agrégée 3/1/1835)	Saint-Louis puis Immaculée conception : Petits internes Membres (1840-41 : 28, 1846-47 : 20, 1851-52 : 26, 1860-61 : 25, 1870-71 : 35, 1881-82 : 42, 1890-91 : 38, 1891-92 : 60, 1900-01 : 33, 1906-07 : 46)
Avant 1890-91 – avant 1906-07	? : Petits externes Membres (1891-92 : 22, 1900-01 : 24)

GAND

ANNEE	
19/10/1834	Immaculée Conception : Elèves, Grands élèves (1843) Membres (1834 : 30, 1859 : 70, 1885 : les deux congrégations comptent 135 membres).
1836	Sortie de la première rhétorique
8/12/1843	Notre-Dame-des-Anges : Petits élèves

BRUXELLES (ANCIEN SAINT-MICHEL)	
ANNEE	
Décembre 1835 (agrégée 16/7/1837)	Immaculée Conception : Elèves puis Grands élèves (1839) puis Grands Externes (1841)
1839-1840	1 ^{ère} rhétorique
1839 (agrégée 10/6/1841)	Notre-Dame-des-Anges ou de l'Enfant Jésus : Petits élèves (pour les 6 ^{èmes} , 5 ^{èmes} latines et les classes commerciales avant la fondation de la congrégation des commerciales).
1841-1884	Immaculée Conception : Congrégation du pensionnat puis des Grands internes (18 ? ?).
18 ? ?-1884	Notre-Dame-des-Anges : Petits internes.
1852 (agrégée 9/12/1854)	Immaculée Conception et de l'Enfant Jésus : Classes préparatoires.
1874-1901. Un diplôme du Général Beckx du 3/12/1874 existe.	Congrégation de la Très Sainte Vierge Marie et de saint Jean Berchmans : Congrégation des Professionnelles (en 1901, les élèves de chaque tranche d'âge rejoignent la catégorie correspondante d'humanités anciennes).
ETTERBEEK (NOUVEAU SAINT-MICHEL)	
ANNEE	
1905-1906	1 ^{ère} rhétorique
16/7/1837	Immaculée Conception : Grands externes transférée <i>partim</i> à Etterbeek en 1905
10/6/1841	Notre-Dame-des-Anges : Petits externes transférée <i>partim</i> à Etterbeek en 1905
25/3/1908	Siège de Sagesse : Grands internes.
25/3/1908	Notre Dame du Bon Conseil : Petits internes.
MONS	
ANNEE	
8/12/1854	Immaculée Conception : Elèves (1854), puis les grands (1857), puis les grands internes (1871). Créée le jour de la proclamation du dogme. Membres (1854 : 24).
2/2/1857 – au moins 1913	Assomption puis Notre-Dame-des-Anges (1863) : Petits élèves, puis petits internes (1871).
1857	Sortie de la 1 ^{ère} rhétorique
1860 ou 1866-67	Institution de la Congrégation des Zouaves de la Prière bientôt honorée d'un bref de Pie IX, toujours conservé. Plusieurs vrais zouaves engagés cette année-là : Misson, Ménétrier, van de Kerchove, Scarsez de Locqueneuille.
18/2/1871	Notre Dame du Sacré-Cœur : Elèves externes puis grands externes (1886)
Octobre 1886 (agrégée à la <i>Primaria</i> le 30 octobre 1901).	Notre-Dame du Rosaire : Petits externes.
VERVIERS	
ANNEE	
1858	Sortie de la première 1 ^{ère} professionnelle
1/5/1859	Immaculée Conception et secondairement Louis de Gonzague : Elèves puis grands élèves (1863). Des centaines d'élèves y sont passés dont beaucoup sont devenus hommes d'œuvres, hommes d'affaires, magistrats.
7/2/1863	Purification BMV et secondairement Stanislas Kotska : Petits élèves.

Comment ces congrégations étaient-elles structurées ? Quelques variantes devront certes être signalées mais, durant plus de quatre-vingts ans (1832-1914), la composition des sodalités fut très stable. Ces groupements ont en fait une double tête : le directeur jésuite et le préfet laïc.(27) A l'un revient la supervision suprême du groupe et tout l'aspect spirituel de l'activité de celui-ci, à l'autre sont attribuées la direction administrative et l'organisation matérielle de l'œuvre. (28) Le préfet est en réalité le plus élevé des «dignitaires», un groupe de 7 à 9 élèves chargé de diriger matériellement la congrégation et le groupe des «simples

membres» (30, 40, 50 ou 60 élèves selon les cas). Habituellement, on trouve dans les dignitaires deux assistants, environ six conseillers, un trésorier, un secrétaire mais certains directeurs jésuites eurent comme principe de multiplier les «dignités» (aumôniers, sacristains, portiers, thuriféraires) qui atteignirent parfois la vingtaine. (29) Ces dignitaires sont élus par les membres de la sodalité une ou deux fois par an. Certains préfets, sans doute remarquables, assumèrent leur charge pendant deux ou trois années mais il y eut plus souvent une sorte de *cursus honorum* au terme duquel on devient préfet après avoir été conseiller puis assistant ou secrétaire. (30)

En dehors des dignitaires, la congrégation rassemble entre 30 et 70 membres effectifs mais aussi une dizaine de postulants qui, comme leur nom l'indique, sont des élèves qui ont sollicité la faveur de faire partie de la congrégation mais ne l'ont pas encore officiellement obtenue. Parmi ces postulants, on compte également l'un ou l'autre congréganiste «étranger» dont on devra examiner les «titres» avant de l'admettre à part entière parmi les effectifs. Pour toutes les sodalités agrégées à la *Primaria* romaine, il existe en effet une sorte d'«Internationale congréganiste» au sein de laquelle le diplôme d'une congrégation est valable pour toutes les autres. Les intégrations de membres de *sodalitates* belges et parfois étrangères sont relativement fréquents. (31)

Pour terminer ce rapide tour d'horizon des structures des congrégations, il est nécessaire de dire un mot des locaux mis à la disposition de celles-ci. Les chroniques et les brochures commémoratives ont certes gardé le souvenir de débuts un peu difficiles pendant lesquels les sodalités durent plus ou moins «camper» dans des locaux vétustes et mal adaptés. Mais, des chapelles provisoires misérables étaient encore préférables à des arrangements qui auraient conduits les PP. à devoir demander l'hospitalité au clergé séculier (pour des raisons morales dont l'énoncé aurait sûrement vexé les desservants de paroisses). (32)

La règle générale voudra d'ailleurs que les congréganistes soient rapidement «bien logés». Leurs chapelles seront de belles pièces spécialement construites à cet effet, pour lesquelles les jésuites auront visiblement beaucoup investi et qui occuperont un espace assez considérable au sein des collèges. Les inventaires du mobilier, lorsqu'ils existent encore, montrent que les objets du culte, les meubles, les tableaux et les sculptures seront eux aussi de grande qualité ou, à tout le moins, de grande valeur. C'était une occasion classique pour les «généreux donateurs» de manifester leur générosité. (33)

Ce cadre formel n'est pas très parlant en lui-même. Peut-être est-il bon d'en venir à la vie de cette structure et aux hommes qui l'animent ? A cet effet, nous poserons une première question fondamentale : sachant que la congrégation veut rassembler une élite, quelle proportion de la population scolaire cette élite va-t-elle représenter ? Par conséquent, il sera possible de connaître les effectifs de ces sodalités en chiffres absolus et en pourcentages par rapport au nombre total d'élèves et d'en déduire un essor, une stagnation ou un recul pour la période qui nous intéresse (1832-1914). Les chiffres ne disent certes pas tout, mais ils traduisent souvent fidèlement les tendances lourdes d'un phénomène social, même si celui-ci est, comme ici, de nature essentiellement spirituelle.

a) Nombre et personnalité des membres.

Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, les jésuites tenaient absolument à accueillir les meilleurs élèves au sein de leurs congrégations mariales. Un débat existe sur le fait de savoir si les congréganistes devenaient premiers de classe grâce à la force, au sérieux, au goût

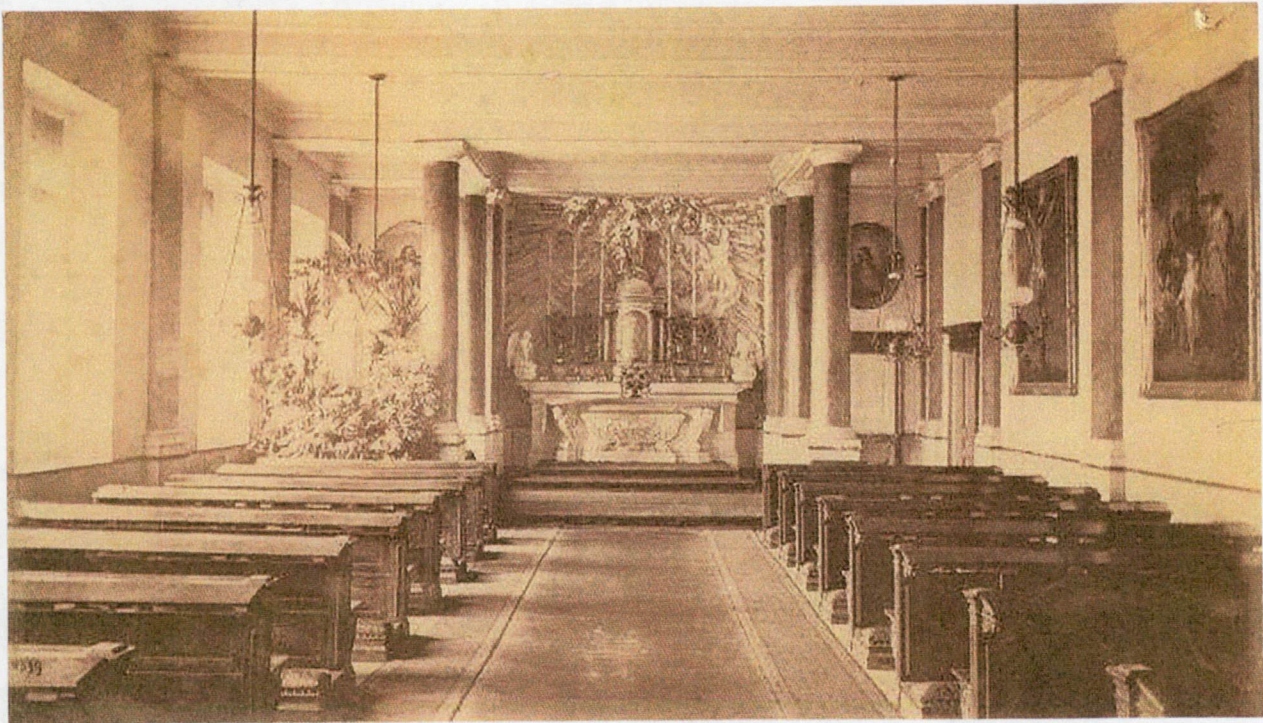
du travail qu'ils recevaient au sein de la sodalité (thèse officielle des jésuites), si les meilleurs élèves étaient plus ou moins ouvertement attirés dans la congrégation pour qu'ils viennent justement illustrer l'excellence de celle-ci (thèse admise officieusement par les PP. dans des documents internes confidentiels) ou si les *sodales* étaient de vils flatteurs, soumis, obéissants, sans aucune originalité et honteusement favorisés par les religieux (thèse d'élèves non-congréganistes frustrés comme Maurice Maeterlinck). (34)

Quelle que soit la réponse la plus proche de la réalité, les congréganistes sont donc l'élite «certifiée d'origine» par la Compagnie de Jésus elle-même. Que représente-t-elle ? La sélection de l'élite signifie-t-elle filtrer 5, 20 ou 50% de la masse des élèves ? L'évolution au cours des quatre-vingts ans étudiés ira-t-elle dans le sens d'une baisse ou d'une augmentation du niveau de sélection, ou encore dans le sens d'une progressive désaffection des élèves envers le phénomène congréganiste ? Les différences ne sont peut-être pas tellement chronologiques mais plutôt liées à la personnalité de chaque collège. Les chiffres relativement complets, que la Compagnie de Jésus a conservés tant pour les effectifs des sodalités que pour la population totale des écoles, permettent de chiffrer les taux de participation aux congrégations et l'évolution quantitative de celles-ci.

Le tableau ci-dessous est organisé selon un cadre décennal. Y ont été consignées toutes les données chiffrées actuellement disponibles. (35) Celles-ci comprennent, pour chaque collège, le nombre total d'élèves externes (et demi-pensionnaires) et de pensionnaires, le total général de la population scolaire de l'école, les effectifs de l'année étudiée de chaque congrégation existant dans l'établissement et le chiffre global de tous les congréganistes de l'institut. Théoriquement, il est donc possible d'établir plusieurs comparaisons : le rapport entre le nombre total de *sodales* et le total des élèves, le taux de participation aux congrégations des externes et des internes, l'évolution numérique globale des congréganistes de 1840 à 1910, l'évolution du pourcentage de ceux-ci par collège et pour l'ensemble des écoles étudiées. Le lecteur découvrira cependant que certaines données sont manquantes et que, pour telle année ou tel collège, il n'est pas possible d'effectuer toutes les mises en parallèle souhaitées et de réaliser partout certains totaux généraux.

Il nous semble néanmoins qu'une vision globale est quand même un objectif raisonnablement accessible. Le lecteur sera particulièrement éclairé, nous semble-t-il, s'il compare le tableau général des effectifs des congrégations avec les trois graphiques qui analysent plus spécialement certains aspects de celles-ci : l'évolution du taux moyen de participation aux sodalités, la comparaison entre collèges et la mise en parallèle de l'engagement des pensionnaires et des élèves externes. Ce qui n'apparaît pas dans l'immédiateté ou même en regardant l'évolution de dix ans en dix ans se dégage assez clairement sur le long terme. On pourrait vraiment parler ici de «mouvement lent» sans doute révélateur d'une tendance profonde.

Chapelle de congrégation du collège de Bruxelles. Statues, tableaux, lampes, autel et tabernacle font de cette pièce un des rares endroits des écoles jésuites où le luxe est non seulement autorisé mais recommandé.



Collège d'Alost. Internat. Première division. 1885-1886. Cet extrait du livre de la sodalité de l'Immaculée Conception illustre la volonté de magnificence liée aux congrégations ainsi que cette obsession commémorative et administrative qui a si souvent animé les dignitaires congréganistes.

Congrégation de la S. Vierge sous le titre de l'Immaculée Conception.		
Collège S ^t Joseph, à Alost. Internat 1 ^{re} division 1885-86.		
Directeur: Le R. P. Tilman S. J.		
Dignitaires		
Préfet, M. Jean Van Keerberghen.		
1 ^{er} Assistant, M. Oscar Reyntens, 2 ^e M. Alexandre Hanin.		
1 ^{er} Conseiller, M. Ferdinand Van de Velden, 2 ^e M. Paul Otto,		
3 ^e M. Léon De Cooman,	4 ^e M. Omer Vander Doncht,	
5 ^e M. Désiré De Wolf,	6 ^e M. Paul Darte.	
Congréganistes		
M. O.	Joseph Dujardin.	Camille Van Acher.
Clement Borreman.	Camille Ectors.	Gaston Van Damme.
Alfred Convent.	Pierre Eechman.	Philippe Van den Bosch.
Polydore De Bruyn.	Charles Goethals.	Georges Van den Heuvel.
Natalis De Cleene.	Joseph Goossens.	Achille Vanderstichele.
Alphonse De Decker.	Alfred Hanin.	Maurice Van Soetruyen.
Gaston Della Faille.	Marcel Janssens.	Oscar Van Soetruyen.
Gustave Della Faille.	Joseph Camproye.	Emile Van Ghysegheem.
Charles de la Potterie.	Louis Leken.	Maurice Van Geymissen.
Emile De Lausnay.	Jules Cowet.	Alfred Veldeman.
Henri De Merlier.	Romain Moyersoen.	Eugène Verbrugghen.
Ernest De Meulemeester.	Jean Peeters.	Jules Vermeiren.
Victor Deradder.	Maurice Keeman.	Gustave Waterloo.
Albert D'Hauens.	Gustave Stuyghamber.	Maurice Waterloo.

EFFECTIFS DES CONGREGATIONS DE PRIERE D'ELEVES (statistique décennale).						
Année	ALOST	GAND	BRUXELLES	ETTERBEEK	MONS	VERVIERS
1840	Externes et ½ : 60 Internes : 125 Total des élèves : 185 I.C.(GIn) : 29 An (Ex): 20 I.C. (PIn) : 28 TOTAL : 77 (41,6%)	Externes et ½ : 160 Internes : 0 Total des élèves : 160 I.C. (G) : 30 en 1835 TOTAL : 30 (19%)	Externes et ½ : 200 Internes : 0 Total des élèves : 200 I.C. (G) : 12 dignitaires NDA (P) : 9 dignitaires + 3 TOTAL : ?			
1850	Externes et ½ : 62 Internes : 62 Total des élèves : 156 I.C.(GIn) : 38 An (Ex): 20 I.C. (PIn) : 26 TOTAL : 84 (53,8%)	Externes et ½ : 251 Internes : 0 Total des élèves : 251 I.C. (G) : NDA (P) : TOTAL : ?	Externes et ½ : 240 Internes : 70 Total des élèves : 310 I.C. (Gex) : 10 dignitaires et 15 membres NDA (Pex) : 16 dignitaires et 45 membres I.C. (Gin) : NDA (PIn) : TOTAL : ?			
1860	Externes et ½ : Internes : Total des élèves : 141 I.C.(GIn) : 23 An (Ex): 30 I.C. (PIn) : 25 TOTAL : 78 (55,3%)	Externes et ½ : 240 Internes : 39 Total des élèves : 279 I.C. (G) : 52 NDA (P) : 85 TOTAL : 137 (49,1%)	Externes et ½ : 315 Internes : 58 Total des élèves : 373 I.C. (Gex) : 62 NDA (Pex) : 74 (20 dignitaires) I.C. (Gin) : 21 NDA (Pin) : 19 I.C. (Prep.) : 7 dignitaires + 27 membres TOTAL : 210 (56,3%)		Externes et ½ : 92 Internes : 24 Total des élèves : 116 I.C. (G) : 21 NDA (P) : 31 TOTAL : 52 (44,8%)	Externes et ½ : 202 Internes : 0 Total des élèves : 202 I.C. (G) : 27 TOTAL : 27 (13,4%)
1870	Externes et ½ : 61 Internes : 108 Total des élèves : 169 I.C.(GIn) : 36 An (Ex): 39	Externes et ½ : 296 Internes : 65 Total des élèves : 361 I.C. (G) : NDA (P) :	Externes et ½ : 446 Internes : 65 Total des élèves : 511 I.C. (Gex) : 9 dignitaires et 37 membres		Externes et ½ : Internes : Total des élèves : 237 I.C. (G) : 5 dignitaires + 25 membres + 3	Externes et ½ : 339 Internes : 0 Total des élèves : 339 I.C. (G) : Pur. (P) :

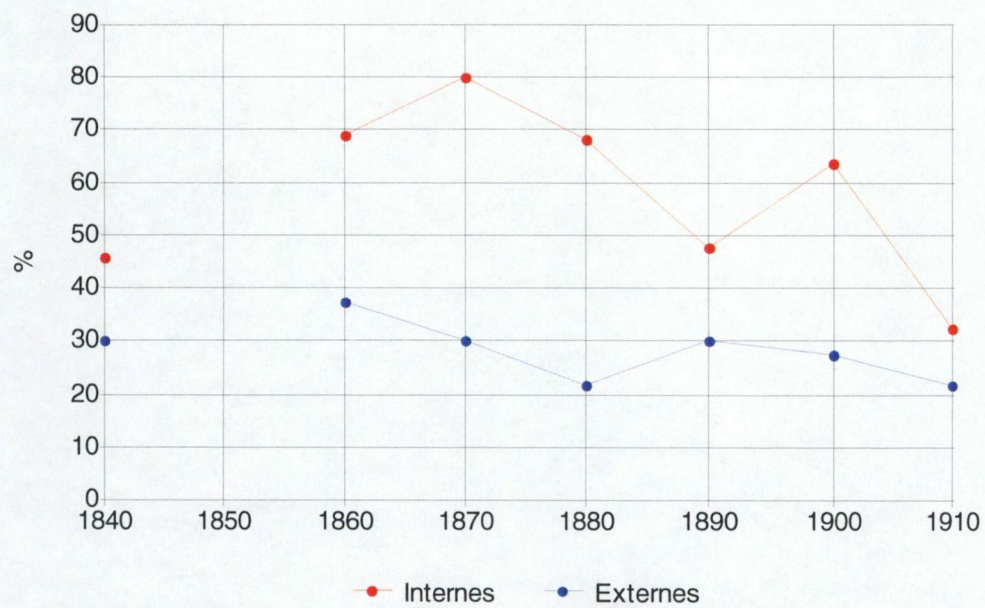
	I.C. (PIn) : 35 TOTAL : 110 (65%)	TOTAL : 155 (105 externes et 50 pensionnaires) (42,9%)	NDA (Pex) : 14 dignitaires et 27 nouveaux membres I.C. (Gin) : NDA (PIn) : I.C. (Prep.) : TOTAL : 134 (94 externes et 40 pens.) (26,2%)		postulants NDA (P) : TOTAL : 144 (60 externes et 84 pens.) (60,8%)	TOTAL : 105 (31%)
1880	Externes et ½ : 104 Internes : 147 Total des élèves : 251 I.C. (Gin) : 54 An (Ex) : 53 I.C. (Pin) : 42 TOTAL : 149 (59,4%)	Externes et ½ : 427 Internes : 83 Total des élèves : 510 I.C. (G) : NDA (P) : TOTAL : 143 (78 externes et 65 pensionnaires) (28%)	Externes et ½ : 696 Internes : 58 Total des élèves : 754 I.C. (Gexlat) : 73 membres NDA (Pexlat) : 11 dignitaires + 41 membres I.C. (Gin) : NDA (PIn) : I.C. (Prep.) : ? (Prof.) : TOTAL : 127 (69 externes et 58 pens.) (16,8%)		Externes et ½ : 165 Internes : 105 Total des élèves : 270 I.C. (GIn) : 5 dignitaires + 13 membres NDA (PIn) : NDSC (Ex) : 5 dignitaires + 18 con. TOTAL : 107 (57 externes et 50 pens) (39,6%).	Externes et ½ : 385 Internes : 0 Total des élèves : 385 I.C. (G) : Pur. (P) : TOTAL : 130 (33,8%)
1890	Externes et ½ : 118 Internes : 194 Total des élèves : 312 I.C. (GIn) : 40 An (Ex) : 91 I.C. (PIn) : 38 ? (Pex) : 22 TOTAL : 191 (61,2%)	Externes et ½ : 413 Internes : 56 Total des élèves : 469 I.C. (G) : 81 NDA (P) : 109 Prép. : 45 TOTAL : 235 (50,1%)	Externes et ½ : 850 Internes : 0 Total des élèves : 850 I.C. (Glat) : 11 dignitaires et 63 membres et 5 aspirants NDA (Plat) : 10 dignitaires et 36 membres et 6 aspirants I.C. (Prep.) : 10 dignitaires + 57 membres + 4 aspirants ? (Prof.) : 32 TOTAL : 212 (24,9%)		Externes et ½ : 248 Internes : 103 Total des élèves : 351 I.C. (Gin) : 35 NDA (PIn) : 31 NDSC (GEx) : 30 NDR (PEx) : 23 TOTAL : 119 (33,9%)	Externes et ½ : 368 Internes : 0 Total des élèves : 368 I.C. (G) : 55 Pur. (P) : 46 TOTAL : 101 (27,4%)
1900	Externes et ½ : 140 Internes : 149	Externes et ½ : 304 Internes : 64	Externes et ½ : 801 Internes : 0		Externes et ½ : 226 Internes : 66	Externes et ½ : 387 Internes : 0

	Total des élèves : 289 I.C.(GIn) : 49 An (Gex) : 28 I.C. (PIn) : 33 ? (Pex) : 24 TOTAL : 134 (46,4%)	Total des élèves : 368 I.C. (G) : NDA (P) : TOTAL : 145 (39,4%)	Total des élèves : 801 I.C. (Glat) : 16 dignitaires et 83 membres NDA (Plat) : 10 dignitaires et 56 membres et 7 aspirants I.C. (Prep.) : 9 dignitaires + 40 membres + 12 aspirants ? (Prof.) : TOTAL : 231 (28,8%)		Total des élèves : 292 I.C. (Gin) : 5 dignitaires + 20 con. + postulant NDA (PIn) : NDSC (GEx) : NDR (PEx) : TOTAL : 119 (64 externes et 55 pens.) (40,8%)	Total des élèves : 387 I.C. (G) : Pur. (P) : TOTAL : 81 (20,9%)
1910	Externes et ½ : 179 Internes : 162 Total des élèves : 341 I.C.(GIn) : 40 An (Ex) : 72 I.C. (PIn) : 7 dignitaires et 23 membres TOTAL : 142 (41,6%)	Externes et ½ : 431 Internes : 72 Total des élèves : 503 I.C. (G) : NDA (P) : TOTAL : ?	Externes et ½ : 509 Internes : 0 Total des élèves : 509 I.C. (G) : NDA (P) : I.C. (Prep.) : 6 dignitaires + 34 membres TOTAL : 130 (25,5%)	Externes et ½ : 668 Internes : 138 Total des élèves : 806 I.C. (GEx) : NDA (PEx) : 7 dignitaires et 28 membres SS (GIn) : NDBC (PIn) : TOTAL : 144 (119 externes et 25 pens.) (17,9%)	Externes et ½ : 290 Internes : 93 Total des élèves : 383 I.C. (Gin) : 7 dignitaires + 28 membres + 2 postulants NDA (PIn) : NDSC (GEx) : NDR (PEx) : 36 TOTAL : 100 (68 externes et 32 pens.) (26,1%)	Externes et ½ : 374 Internes : 0 Total des élèves : 374 I.C. (G) : Pur. (P) : TOTAL : 48 (12,8%)
Explication des abréviations : GIn : Grands Internes PIn : Petits Internes GEx : Grands Externes PEx : Petits Externes Prep : Préparatoires		G : Grands (élèves) P : Petits (élèves) Profs : Professionnelles Glat : Grands latinistes Plat : Petits latinistes	I.C. : Immaculée Conception NDA : Notre-Dame aux Anges An : Annonciation SS : Siège de Sagesse NDBC : Notre-Dame du Bon Conseil NDSC : Notre-Dame du Sacré-Cœur	NDR : Notre-Dame du Rosaire Pur. : Purification de Marie		

Congréganistes Internes et Externes

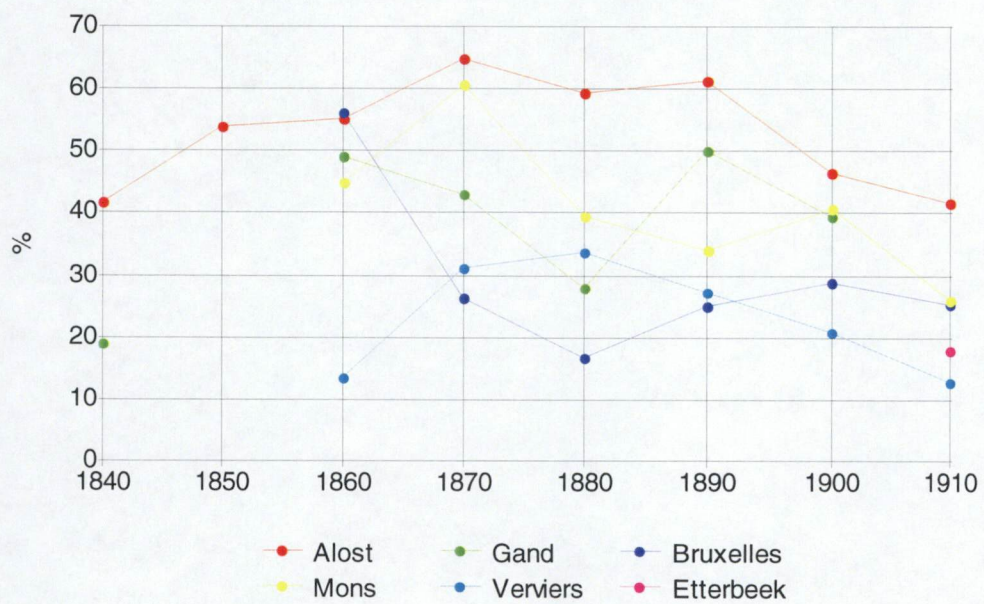
Moyenne des 5 collèges 1840-1910

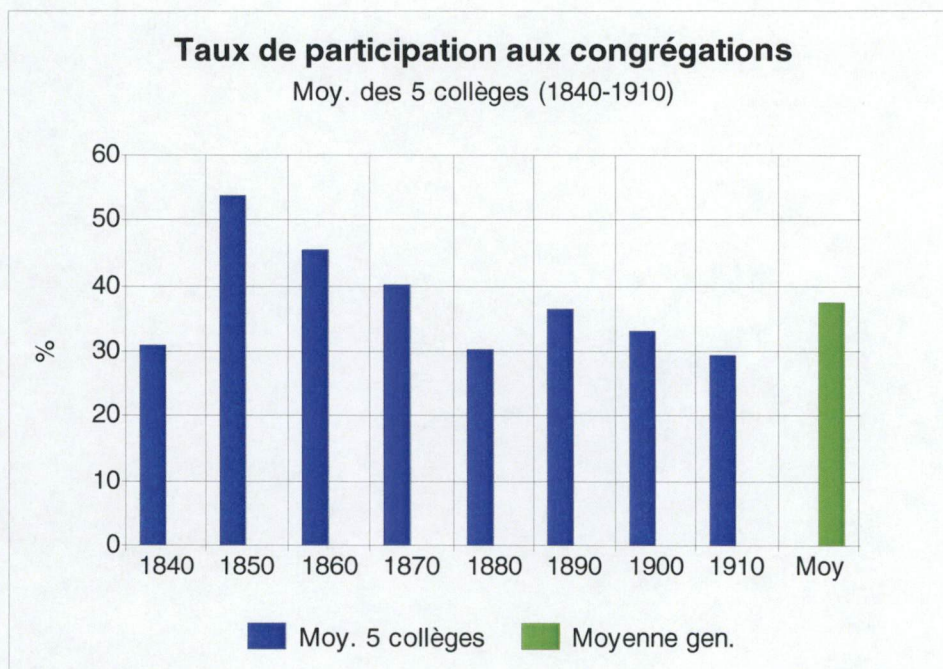
669



Taux de participation aux congrégations

Cinq collèges (1840-1910)





Si le tableau décennal des effectifs des congrégations et de la population scolaire globale des collèges a le mérite d'être complet, il semble donner une vision très brouillée de la situation. Les différentes écoles et les différentes sections se dépassent et se rattrapent les unes les autres au cours des décennies dans des mouvements apparemment erratiques mais qui traduisent sans doute le rôle des personnes (directeurs jésuites, recteurs des collèges, préfets laïcs des sodalités) pour dynamiser ou, au contraire, pour «laisser couler» les associations de prières des différents établissements. Mais des recoupements par collège et par section mettront au jour des tendances plus profondes.

En effet, si on commence par examiner le taux de participation global des élèves aux congrégations, quels que soient les collèges et les sections, on découvre rapidement deux points fondamentaux. Premièrement, l'élite congréganiste représente un bon tiers de l'ensemble des élèves (37,4%). Aux périodes fastes, la part des collégiens qui entre dans les sodalités atteint les 50% mais au début du XX^e s., ils ne sont plus que 30% au maximum. C'est d'ailleurs le deuxième enseignement important qui se dévoile dans ce graphique : le «phénomène sodalités» est en déclin depuis une période très avancée.

En 1840, seuls trois collèges existent à cette époque et deux d'entre eux n'ont pas encore mis sur pied la totalité des congrégations qui existeront dans leurs murs. En 1850, le taux de participation progresse donc encore apparemment mais la constatation ne peut s'appuyer que sur Saint-Joseph d'Alost qui est, comme nous le verrons, un collège particulièrement congréganiste. A partir de 1860 et grâce à des chiffres plus complets, le pourcentage d'élèves-membres des sodalités se met à décliner et n'atteindra jamais plus les 50%. Sans le sursaut relatif enregistré vers 1890, la «tendance baissière» serait presque parfaitement uniforme. Or, il est parfaitement clair que les jésuites poursuivent leur volonté de spécialisation des congrégations scolaires pour toucher plus particulièrement tel ou tel groupe d'élèves.⁽³⁶⁾ Il ne s'agit donc pas d'une volonté de plus grande sélection mais bien d'une très progressive désaffection des élèves envers les traditionnelles congrégations mariales. A quoi est due cette descente ?

La comparaison effectuée entre les collèges permettrait sans doute de dégager des lignes de force mais il faudrait pour y parvenir vraiment ajouter trois hypothèses de travail supplémentaires. Trois facteurs semblent effectivement favoriser la participation d'une grande proportion d'élèves aux congrégations mariales. Le plus important de ces facteurs est la présence d'une grande section d'internes au sein d'un collège. Rappelons que le pensionnat domine l'externat à Alost, il est important à Mons, marginal à Gand et à Bruxelles (avant 1884) et inexistant à Verviers (et dans la capitale après 1884). En second lieu, il semble qu'il faille accorder une prime aux collèges flamands en ce qui concerne le zèle congréganiste. Enfin, les écoles installées dans les petites villes semblent plus propices que celles qui se sont établies dans de grandes agglomérations.

Si ces trois critères sont appliqués pour servir à l'analyse du graphique comparant les collèges, le résultat obtenu est probant. Alost, qui cumule tous les facteurs favorables aux sodalités, est toujours en tête des établissements très «congréganistes». Mons, qui a un important pensionnat, dans une ville de taille moyenne mais en wallonne, est quatre fois en deuxième position. Sainte-Barbe a une toute petite section d'internes, dans une grande ville flamande, fait un peu moins bien que Mons. Logiquement, Bruxelles (ainsi qu'Etterbeek en 1910) et Verviers présentent des taux d'adhésion aux congrégations beaucoup moins élevés (à l'une ou l'autre exception près).

Le troisième graphique confirme cette prépondérance des pensionnats dans le phénomène congréganiste et, en même temps, explique le déclin de celui-ci à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s. De 1840 à 1880 environ, les internes participent beaucoup plus aux congrégations que les élèves externes : les premiers sont «enrôlés» dans les sodalités dans des proportions variant de 50 à 80% alors que les seconds ne sont concernés que pour 25 à 35% d'entre eux. Deux fois plus et même au-delà ! Dans certains cas, des divisions d'internes sont même inscrites à 100% dans la congrégations qui leur sont destinées. (37) Comme on l'a parfois constaté à propos des activités théâtrales ou académiques, la qualité d'interne «soumet» le jeune vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept à l'autorité des jésuites. (38) Ceux-ci ont donc plus d'influence sur les élèves et plus de temps à faire des activités avec eux. Grosso modo, jusqu'en 1880, les pensionnaires, plus ou moins volontairement, sont donc entraînés dans les sodalités. Passée cette date de 1880, la descente qui s'amorçait devient une chute spectaculaire et quasi continue. Elle explique très largement le déclin relatif des congrégations. En effet, en ce qui concerne les élèves externes, le repli est très relatif et très modéré : on pourrait même dire que l'on reste dans cette fourchette de 25 à 30% de participation aux *sodalitates* qui a toujours été la norme pour ce types d'élèves. Ce sont les pensionnaires qui ne se joignent plus en masse aux groupes de prières et qui, insensiblement, rejoignent ce taux de 30% de participation qui caractérisait autrefois les sodalités de leurs condisciples externes.

Avant 1914 la position des congrégations reste encore globalement honorable, il n'est pas encore question de recul ou d'échec. La reconnaissance du déclin ne viendra qu'après 1920 et, avec elle, la réflexion portant sur la mise sur pied de nouvelles activités spirituelles et d'approfondissement personnel chrétien destinées aux jeunes des collèges. (39)

Le phénomène congréganiste ayant été abordé par des chiffres généraux, il reste à analyser la réussite ou l'échec des écoles ignatiennes à sélectionner véritablement l'élite de ses élèves. Un peu plus d'un collégien sur trois a été coopté par les sodalités. Ces «lauréats» sont-ils vraiment «meilleurs» que leurs condisciples et, si c'est le cas, en quoi sont-ils «meilleurs» ?

La réponse à cette question de base n'est cependant pas évidente au vu des dizaines de milliers de jeunes qui ont été inscrits à un moment donné dans une congrégation. C'est pourquoi le point suivant de ce chapitre examinera le cas de ceux qui auraient du être la «fine fleur de l'élite» : les dirigeants des congrégations et, en particulier, leurs préfets.

b) Nombre et personnalité des dirigeants.

Pour être à même de conduire une étude sur le devenir des dirigeants laïcs des congrégations mariales, il a d'abord été nécessaire de déterminer quel serait l'échantillon choisi. Une sorte de grille de lecture de ce groupe devait ensuite être mise au point pour «faire parler» les données qui pouvaient être rassemblées à propos de ces personnes. Les diverses et abondantes sources consacrées aux congrégations scolaires permettaient de retrouver la grande majorité des noms de collégiens-préfets : au total, ce groupe allait représenter 751 personnes. (40)

Chaque nom s'est vu accorder la même importance même s'il est arrivé fréquemment qu'un individu soit élu préfet quatre ou cinq années consécutives : après l'avoir été chez les «petits», il était souvent à nouveau choisi par ses camarades devenus «grands». Certains pourraient effectivement estimer que cet élève, impliqué dans le mouvement congréganiste à un point extrême, aurait peut-être du être considéré différemment que son collègue n'apparaissant qu'une seule fois dans la liste des préfets. De même, nous sommes conscient que le fait d'être préfet en rhétorique avait presque certainement plus d'implication pour la vie ultérieure du «presqu'adulte» que le lointain souvenir d'une préfecture exercée à l'âge de dix ans dans la sodalité des préparatoires. Le lecteur constatera cependant que ces congrégations des «parvissimi» ont laissé fort peu de traces et qu'au total elles n'interfèrent guère dans l'ensemble du groupe. (41)

Que peuvent nous apprendre ces 751 préfets ? Comme les présidents d'Académie, plus que les présidents d'Académie, ils représentent l'élite selon le cœur des jésuites. Selon les PP., cela signifie qu'ils sont non seulement les plus pieux, les meilleurs chrétiens mais qu'ils sont aussi normalement les plus intelligents, les plus travailleurs, ceux qui ont la meilleure mentalité, la meilleure moralité. De plus, ils sont hautement appréciés par leurs camarades qui leur donnent au moins une fois la majorité absolue de leurs suffrages. Toutes ces qualités les désignent à devenir après leur sortie du collège les plus brillants sujets tant du point de vue de l'Eglise que du «monde». Sera-ce effectivement la réalité ?

Pour le savoir, il était possible de comparer leurs résultats à ceux des rhétoriciens «normaux» que nous avons analysés précédemment à condition de pouvoir déterminer ce que les ex-préfets étaient devenus après leur sortie de l'école. Qu'allaient-ils faire dans la vie socio-professionnelle ? Leurs carrières confirmeraient-elles leur intelligence, leur sérieux, leurs qualités de chef. Leurs vocations et leurs engagements prouveraient-ils surtout leurs qualités de chrétiens convaincus et engagés qu'ils avaient affichées au sein de la congrégation ? Bien sûr, il faudra envisager une variabilité des résultats dépendant de la situation des différents collèges et de leur hinterland social, économique et culturel.

Le lecteur trouvera en annexe le tableau annuel de tous les noms de préfets de congrégation avec les indications de leur devenir socioprofessionnel. Pour utiliser les résultats de manière plus commode, le tableau ci-dessous synthétisera ces données en les comparant avec celles qui ont été employées pour les élèves des classes terminales que nous avons étudiés au

chapitre III. Les catégories socioprofessionnelles retenues sont identiques à celles qui avaient été utilisées aux chapitre II et III.

COMPARAISON DU DEVENIR SOCIO-PROFESSIONNEL DE L'ENSEMBLE DES RHETORICIENS ET DES PREFETS DE CONGREGATIONS DES CINQ COLLEGES SELECTIONNES (1832-1914).		
PROFESSIONS	DEVENIR SOCIO-PROFESSIONNEL DE L'ENSEMBLE DES RHETORICIENS	DEVENIR SOCIO-PROFESSIONNEL DES PREFETS DE CONGREGATIONS
Hommes politiques, hauts fonctionnaires et magistrats	134 (9,6%)	89 (11,9%)
Officiers	18 (1,3%)	9 (1,2%)
Sous-total	152 (10,9%)	98 (13%)
Propriétaires	44 (3,1%)	21 (2,8%)
Rentiers	64 (4,6%)	36 (4,8%)
Sous-total	108 (7,7%)	57 (7,6%)
Professions libérales	378 (27,1%)	136 (18,1%)
Industriels	100 (7,2%)	34 (4,5%)
Négociants, banquiers et agents de change	94 (6,7%)	30 (4%)
Sous-total	194 (13,9%)	64 (8,5%)
Boutiquiers	23 (1,6%)	7 (0,9%)
Aubergistes et hôteliers	10 (0,7%)	3 (0,4%)
Sous-total	33 (2,4%)	10 (1,3%)
Employés	73 (5,2%)	12 (1,6%)
Fonctionnaires subalternes	30 (2,2%)	3 (0,4%)
Enseignants	6 (0,4%)	6 (0,8%)
Sous-total	109 (7,8%)	21 (2,8%)
Ouvriers	0	0
Artisans	11 (0,8%)	1 (0,1%)
Agriculteurs	7 (0,5%)	3 (0,4%)
Domestiques	0	0
Pauvres	0	0
Sous-total	13 (0,9%)	4 (0,5%)
Artistes	7 (0,5%)	4 (0,5%)
Clergé séculier	95 (6,8%)	103 (13,7%)
Jésuites	98 (7%)	109 (14,5%)
Autres ordres	13 (0,9%)	4 (0,5%)
Sous-total	206 (14,8%)	216 (28,8%)
Inconnus	173 (12,4%)	124 (16,5%)
Décédés jeunes	21 (1,5%)	14 (1,9%)
TOTAL GENERAL	1394 (100%)	751 (100%)

L'élément le plus frappant de cette comparaison est incontestablement la proportion très élevée de vocations religieuses parmi les préfets de congrégation. Par rapport à la moyenne des élèves des classes terminales, il y a tout simplement une multiplication par deux. Par conséquent, tous les autres possibilités de carrières professionnelles sont plus ou moins «écrasées» par cette prédominance des futurs ecclésiastiques. On peut cependant apporter quelques nuances à cette constatation.

Deux groupes socioprofessionnels se situent dans des proportions assez semblables chez les préfets par rapport à l'évolution de la moyenne des élèves. Il s'agit du service de l'Etat au plus haut niveau (vie politique, haute fonction publique, officiers supérieurs) et d'un mode de vie en fait non-professionnel (le monde des propriétaires, des rentiers, des «particuliers», des châtelains, des aristocrates qui ne possèdent d'autre profession que leur titre nobiliaire). (42) Dans les deux cas, les familles privilégiées nobles ou patriciennes sont nombreuses même si, comme nous l'avons vu précédemment, quelques ascensions sociales spectaculaires permettent à quelques individus de s'introduire dans la classe dirigeante du pays. Noblesse, clergé, service du Royaume : les voies que vont choisir ou continuer à suivre les préfets de congrégation se situent effectivement dans les élites mais, plus particulièrement, dans ce que l'on peut considérer comme les formes les plus traditionnelles de l'élite. Ces responsables des sodalités correspondent assez bien à ce que les adversaires des jésuites disent des élèves des PP.. Les préfets ne représentent cependant qu'une infime minorité des collégiens et nous avons vu que l'évolution ultérieure de la masse des rhétoriciens ne ressemble guère à cette tendance.

Toutes les autres catégories professionnelles sont véritablement laminées par rapport aux résultats des élèves «normaux» des classes terminales. La faible présence des marchands, des banquiers, des industriels, des employés, des artisans, en fait de toutes les professions «matérialistes», n'étonnera pas au sein de préfets de groupes de prières qu'on imagine vraisemblablement très «spirituels». A l'inverse, la faible proportion de futurs membres de professions libérales est plus étonnante puisque les qualités intellectuelles et la force de travail que les congréganistes auraient du cultiver dans leur engagement dans les sodalités étaient éminemment utiles dans les difficiles études universitaires qu'ils allaient entreprendre.

Remarquons aussi que la «faible présence» de ces groupes de profession parmi les carrières embrassées ultérieurement par les préfets de congrégation représente quand même 30% du total. Cela signifie qu'après au moins une année d'engagement «dévot» très intense, des centaines d'ex-responsables de sodalités deviendront des avocats, des médecins, des agents de change, des négociants, des artisans indépendants qui animeront leur cité et leur corporation d'une foi souvent «bien trempée». (43)

Puisque la participation aux congrégations était souvent liée à une excellence intellectuelle éprouvée, le fait d'entreprendre et de réussir des études supérieures était parfaitement logique pour les hauts dirigeants des sodalités. La proportion de ceux-ci qui ne feront pas d'études ultérieures sera extrêmement faible. Nous pensons qu'il est certain que moins de 10% des ex-préfets sont dans ce cas, même s'il est difficile de déterminer dans toutes les biographies qui a commencé et qui a réussi un cursus dans l'enseignement supérieur. Notons enfin que les élèves des classes professionnelles qui accédèrent à la dignité de préfets dans des sodalités «mixtes» (latinistes-professionnelles) sont eux aussi très peu nombreux.(44) Comme on l'a vu précédemment, les sections professionnelles n'étaient pas, à tort ou à raison, synonymes d'intelligence ou de piété.

Sans démentir les quelques conclusions générales qui viennent d'être dégagées, l'analyse des particularités des préfets de congrégation de chaque collège s'est révélée assez éclairante. Elle montre assez bien la personnalité de chaque établissement.

COMPARAISON DU DEVENIR SOCIO-PROFESSIONNEL DES PREFETS DE CONGREGATIONS DES CINQ COLLEGES SELECTIONNES (1832-1914).						
PROFESSIONS	DEVENIR SOCIO-PROFESSIONNEL DES PREFETS DE CONGREGATIONS					
	Alost	Gand	Bruxelles	Etterbeek	Mons	Verviers
Hommes politiques, hauts fonction- naires et magistrats	16 (8,6%)	12 (9,4%)	41 (15,3%)	1 (12,5%)	16 (14,8%)	3 (5,7%)
Officiers	0	1 (0,8%)	5 (1,9%)	2 (25%)	1 (0,9%)	0
Sous-total	16 (8,6%)	13 (10,2%)	46 (17,2%)	3 (37,5%)	17 (15,7%)	3 (5,7%)
Nobles	1 (0,5%)	4 (3,1%)	12 (4,4%)	0	3 (2,8%)	1 (1,9%)
Propriétaires et ren- tiers	3 (1,6%)	2 (1,6%)	24 (9%)		5 (4,7%)	2 (3,8%)
Sous-total	4 (2,1%)	6 (4,7%)	36 (13,4%)	0	8 (7,4%)	3 (5,7%)
Professions libérales	28 (15%)	14 (10,9%)	55 (20,5%)	3 (37,5%)	27 (25%)	9 (17%)
Industriels	8 (4,3%)	5 (3,9%)	11 (4,1%)	0	8 (7,4%)	2 (3,8%)
Négociants, banquiers et agents de change	4 (2,1%)	4 (3,1%)	15 (5,6%)		4 (3,7%)	3 (5,7%)
Sous-total	12 (6,5%)	9 (7%)	26 (9,7%)	0	12 (11,1%)	5 (9,4%)
Boutiquiers	0	4 (3,1%)	3 (1,1%)	0	0	0
Aubergistes et hôteliers	0	1 (0,8%)	2 (0,7%)	0	0	0
Sous-total	0	5 (3,9%)	5 (1,9%)	0	0	0
Employés	0	3 (2,3%)	7 (2,6%)	1 (12,5%)	1 (0,9%)	1 (1,9%)
Fonctionnaires subalternes	1 (0,5%)	0	1 (0,4%)	0	0	1 (1,9%)
Enseignants	2 (1,1%)	1 (0,8%)	2 (0,7%)	0	1 (0,9%)	0
Sous-total	3 (1,6%)	4 (3,1%)	10 (3,7%)	1 (12,5%)	2 (1,9%)	2 (3,8%)
Ouvriers	0	0	0	0	0	0
Artisans	0	1 (0,8%)	0	0	0	0
Agriculteurs	0	0	1 (0,4%)	0	1 (0,9%)	1 (1,9%)
Domestiques	0	0	0	0	0	0
Pauvres	0	0	0	0	0	0
Sous-total	0	1 (0,8%)	1 (0,4%)	0	1 (0,9%)	1 (1,9%)
Artistes	0	0	2 (0,7%)	0	2 (1,9%)	0
Clergé séculier	52 (28%)	20 (15,6%)	18 (6,7%)	0	4 (3,7%)	9 (17%)
Jésuites	42 (22,6%)	34 (26,6%)	18 (6,7%)	0	8 (7,4%)	8 (15,1%)
Autres ordres	2 (1,1%)	0	1 (0,4%)	0	1 (0,9%)	0
Sous-total	96 (51,6%)	54 (42,2%)	37 (13,8%)	0	13 (12%)	17 (32%)
Inconnus	27 (14,5%)	21 (16,4%)	38 (14,2%)	1 (12,5%)	25 (23,1%)	13 (24,5%)
Décédés jeunes	0	1 (0,8%)	11 (4,1%)	0	1 (0,9%)	0
TOTAL GENERAL	186 (100%)	128 (100%)	268 (100%)	8 (100%)	108 (100%)	53 (100%)

La situation socioprofessionnelle des anciens préfets révèle en fait toute la variété des collèges, même si la recherche se concentre ici sur la petite minorité des élèves les plus convaincus et les plus engagés d'un point de vue catholique. La variable qui différencie fondamentalement les écoles est à nouveau celle de l'engagement religieux après la rhétorique. Si Saint-Michel avec 13,8% et Saint-Stanislas avec 12% «produisent» des dirigeants de sodalités présentant des taux de vocation religieuse inférieurs à la moyenne des rhétoriciens des établissements jésuites en Belgique, Verviers, Gand et surtout Alost atteignent des chiffres étonnants. (45) Dans ces trois derniers collèges, la préfecture des congrégations (en particulier celles des «grands») devient une véritable antichambre du séminaire : à Saint-François-Xavier, un préfet sur trois entre dans les ordres ; à Saint-Joseph, plus de un sur deux. Dans ces trois cas, la congrégation est effectivement devenue un moyen très performant de sélection pour découvrir, entretenir et encourager les vocations religieuses.

Une question surgit rapidement : ces différences marquées entre collèges sont-elles le résultat d'un milieu socioculturel et socio-religieux plus ou moins porteur ou ont-elles été produites par des politiques d'école opposées ? La première réponse semble devoir s'imposer. Quelle politique d'école aurait-elle pu s'imposer à Bruxelles et à Mons pendant 60 à 70 ans, produire, du point de vue des jésuites, de mauvais résultats et continuer cependant à être appliquée ? Par contre, l'humus religieux de la Flandre et, dans une moindre mesure, de l'arrondissement de Verviers explique bien des phénomènes, dont celui des vocations religieuses. L'arrivée d'un jeune à la tête d'une congrégation mariale scolaire ne ferait que renforcer, assez spectaculairement, la différenciation entre régions. Pour prendre l'exemple plus particulier des entrées dans la Compagnie de Jésus, celles-ci, à Bruxelles et à Mons, ne sont que modestement renforcées pour les anciens préfets par rapport à l'ensemble des rhétoriciens alors qu'à Alost, Gand et Verviers, elles font plus que doubler.

De ce fait, les attentes des autorités jésuites seront fort différentes dans ces deux groupes de collèges. Dans la capitale et dans le Hainaut, l'immense majorité des dirigeants des sodalités resteront des laïcs, optant grosso modo pour le même type de professions que la moyenne des élèves des classes terminales. La Compagnie de Jésus espérera sûrement et parfois à juste titre qu'ils seront des catholiques engagés, mais le résultat ne sera pas le même que dans les trois autres écoles qui feront bénéficier l'Eglise et la Société non seulement de collaborations de laïcs aux œuvres chrétiennes mais d'abord et avant tout d'une impressionnante cohorte de prêtres.

Terminons ces remarques en anticipant un peu sur le déroulement de ce chapitre en disant que les congrégations de «Messieurs» ou «d'anciens élèves» ne seront pas pour autant plus peuplées à Bruxelles et à Mons. Beaucoup d'anciens dirigeants des congrégations de ces collèges n'y ont pas choisi la prêtrise mais les sources semblent démontrer que la vitalité des sodalités d'adultes laïcs ne sera pas plus grande dans ces cités-là qu'à Gand, Alost ou Verviers. (46)

Il reste un point important à aborder à propos de ces congrégations. Jusqu'ici, elles ont été définies par leur structure, par leur importance numérique, par la personnalité de leurs dirigeants. Pourtant, elles n'étaient évidemment pas des coquilles vides. Que faisait-on dans une congrégation mariale scolaire au XIX^e s. ? Quelles activités ont permis d'encadrer pendant des décennies les dizaines de milliers d'élèves qui s'y sont succédé ?

c) Modalités de fonctionnement et types d'activités.

Le problème de la documentation se pose dès que le chercheur veut aborder ce point. Il s'agit parfois d'un problème d'absence de sources : certaines congrégations n'ont apparemment laissé aucune trace. Beaucoup plus souvent, c'est l'abondance qui pose problème : des milliers de pages de registres et de cahiers relatent des milliers de réunions étalées sur des dizaines d'années. Quel choix opérer ?

La méthode consistant à sélectionner des échantillons significatifs semble être la seule qui soit vraiment opérationnelle. A condition de réaliser un panel représentatif de toutes les activités congréganistes : celles des «grands» et celles des «petits», celles des internes et celles des externes, celles d'avant 1850 et celles du début du XX^e s.. Comme cela a déjà été signalé auparavant, il semble à l'inverse qu'il faille renoncer à étudier les activités des congrégations des classes préparatoires et des classes professionnelles vu l'absence quasi complète de cahiers de congrégation conservés dans les archives des provinces belges des jésuites. (47)

Ayant retenu un certain nombre d'années complètes d'activités de congrégations diverses tant du point de vue géographique que du point de vue chronologique, trois impressions récurrentes semblent devoir s'imposer à nous. La première, et elle est peut-être paradoxale pour un type d'association à vocation spirituelle, est que les activités administratives des congrégations avaient une importance extrême, tant au point de vue du temps qui y était consacré qu'au niveau de l'intérêt que les dirigeants des sodalités y attachaient. La deuxième impression, que voulaient visiblement laisser les directeurs jésuites, est un sentiment d'immutabilité de la *sodalitas* mariale. Les activités annuelles s'inscrivent dans une longue tradition et le compte-rendu de l'année 1897 aurait pu être celui de 1597 ou 1697. Néanmoins la dernière impression que le chercheur peut retirer de cette étude est précisément que des choses ont changé, parfois considérablement, non pas entre 1697 et 1897, mais même de 1837 à 1897. Comme souvent, la Compagnie de Jésus de cette époque célèbre avec faste la naissance de ses activités, glorifie ses traditions immuables, mais reste beaucoup plus discrète sur certains renoncements qui ont dû être opérés ou sur certaines disparitions discrètes qu'elle ne souligne certainement pas.

Approfondissons ces trois pistes de recherche pour décrire la vie des congrégations mariales scolaires des collèges en commençant par l'obsession administrative et réglementaire ! Un *topos* dans la composition des cahiers des sodalités consiste dans la relation de la naissance spontanée de celles-ci : quelques jeunes gens viennent supplier le recteur pour qu'il consente à la fondation d'une association de prières d'élèves. (48) Aucun témoignage divergeant ne permet de contester ce type de récit, mais il faut constater que la Compagnie de Jésus a créé des sodalités scolaires dans tous ses collèges. Si ces «jeunes gens» n'avaient pas effectué cette «démarche spontanée», le collège en question serait-il resté le seul en Belgique à ne pas posséder de congrégation ? On peut remarquer à cet égard que le Général et son secrétaire se plaignent de ce que des congrégations n'ont pas encore été créées au collège de Bruxelles. Or, ils s'adressent leur réclamation au provincial de Belgique et non à l'Esprit Saint. En tout état de cause, la demande «spontanée» des élèves aura été faite, la *sodalitas* existera officieusement mais elle ne deviendra officielle qu'avec son agrégation à la *Primaria* romaine. Premier acte administratif de base qui est symbolisé par un magnifique diplôme très coloré venu de Rome. (49)

La suite restera largement dans le domaine administratif. Le directeur jésuite lit le règlement des congrégations pour que chacun prenne bien conscience de ses obligations. On procède ensuite à l'élection des principaux dignitaires (préfet, assistants, secrétaire, trésorier),

élection qui se déroule à deux tours de scrutin. La fois suivante, les dignitaires secondaires seront élus selon les mêmes dispositions réglementaires. Habituellement, les dignitaires étaient élus pour six mois : cela signifie que quatre séances des congrégations seront entièrement consacrées aux élections. Si les «séances plénières» de l'association sont désormais vouées à des activités pieuses, elles seront parfois encore consacrées à des formalités plutôt administratives comme la réception des «approbanistes» ou postulants. De même, la cérémonie des actes de consécration à Marie a aussi un aspect administratif et «paperassier» incontestable. (50)

Le conseil de la congrégation, c'est-à-dire ses dirigeants, tient de nombreuses réunions particulières. Le but de celles-ci est quasi exclusivement réglementaire. Un temps et une énergie considérables sont consacrés à discuter de la valeur des postulants et de la possibilité de les admettre. La congrégation est une association qui se crée en fait par cooptation et les plus anciens tiennent beaucoup à ce pouvoir. Cette admission sera envisagée non pas sur des critères religieux mais scolaires (notes de résultats et notes de conduite) et de ponctualité (assistance régulière aux réunions de la congrégation). On consacre volontiers toute une séance du conseil à «examiner les documents» de congréganistes extérieurs voulant s'intégrer dans la sodalité du collège. D'autres réunions sont consacrées à la préparation des élections générales ou à une élection partielle suite à la démission ou au départ d'un «dignitaire». Il semble également essentiel de posséder des cachets et des diplômes idoines et, pour discuter de cela, le temps n'est pas compté. (51) Tout cela représente sûrement pour les dirigeants (qui ont, chez les «petits», 13 ou 14 ans) une préparation très pratique et très réaliste à la vie associative telle qu'elle existe dans le monde adulte, mais les préoccupations religieuses semblent parfois un peu loin.

En revanche, la vie religieuse de la congrégation existe bel et bien mais elle se concentre dans les séances plénières de l'association. Il est important de distinguer ce qui est invariable au cours du temps et ce qui va évoluer. De 1832 à 1914, la périodicité des réunions fait partie de ce qui ne changera apparemment pas (sauf circonstances festives un peu exceptionnelles) : les réunions sont hebdomadaires et bénéficient presque toujours de l'existence d'une chapelle particulière. Les temps forts de l'année, accompagnés de messes solennelles ou d'offices religieux particuliers, sont et resteront les grands moments de la vie de la Vierge : Conception de Marie, Présentation de Marie, Annonciation, Nativité, Purification, Assomption. Autre moment un peu exceptionnel de l'association : un pèlerinage vers un lieu de culte marial qui est organisé chaque année. (52) Toutefois, les modalités de celui-ci peuvent être sensiblement différentes selon les lieux et les époques.

Autre élément constant, le rôle éminent des congréganistes dans le collège sera toujours souligné à peu près dans les mêmes termes : ceux-ci forment la cohorte des élèves sur qui on peut compter et ils doivent montrer l'exemple aux points de vue du travail et de la discipline à la «masse» des autres élèves. Ce statut d'élite qui doit montrer le chemin aux autres est bien sûr exprimé à la puissance supérieure pour les dirigeants de la congrégation. La constitution des sodalités en début d'année débute presque toujours par des paroles du directeur portant sur ce thème du «rôle spécial» des *sodales*. « [la congrégation] *est une société d'enfants de Marie qui se dévoue à son service sous le patronage des saints Anges à s'exciter mutuellement par le bon exemple et la pratique des vertus qui font l'ornement du jeune âge, la joie des familles et le soutien même du collège...* », déclare, par exemple, le recteur de Saint-Michel en 1840. (53)

Comme on l'a vu plus haut, la cooptation au sein de ce groupe est donc essentielle et elle est très sérieusement effectuée. Au niveau religieux, l'acceptation d'un approbaniste dans la sodalité se traduit par la très importante cérémonie de consécration de celui-ci à Marie. Nous verrons cependant que le contenu de ce serment a évolué de façon assez notable au cours du XIX^e s. Cette résolution de «dévotion éternelle» à la Vierge devra en outre être régulièrement renouvelée par l'ensemble des congréganistes.

Assez curieusement, tout le reste peut être l'objet de variations et même les séances ordinaires de la congrégation présenteront des traits passablement différents vers 1914 par rapport à ce qu'ils pouvaient être septante ans plus tôt.

Si on veut suivre le parcours d'un approbaniste à partir du moment où celui-ci est accepté par la congrégation, on se trouve d'abord face à un petit groupe de postulants, à genoux au centre de la chapelle et récitant devant leurs pairs la formule de consécration à Marie que les jésuites essayèrent de transformer en un des actes majeurs de leur vie de foi. En 1837, les congréganistes de Saint-Michel devaient réciter une promesse assez courte : «*A Marie conçue sans péché. Ô Marie Mère de Dieu et toujours vierge, nous nous engageons aujourd'hui aux pieds de vos autels à reconnaître et à défendre l'Immaculée Conception*». Formule courte, évidemment mariale et ne s'engageant que sur le point de l'Immaculée Conception, déjà fortement soutenu par les autorités pontificales. (54)

Au début du XX^e s., le serment est beaucoup plus long, plus précis et il engage le congréganiste dans un combat en désignant des adversaires : «*Sainte Marie, Mère de Dieu et Vierge. Moi...[nom du postulant]..., je vous choisis aujourd'hui pour ma Souveraine, ma Patronne et mon Avocate. Je prends la ferme résolution de ne jamais vous abandonner, de ne jamais rien dire ou faire contre vous, et de ne permettre jamais que par mes inférieurs il soit fait quelque chose contre votre honneur. Assistez-moi en toutes mes actions, et ne m'abandonnez pas à l'heure de ma mort. Humblement soumis aux ordres de NSP le Pape, je m'engage devant Dieu et devant les hommes, à n'adhérer jamais en rien aux sectes maçonniques ou aux sociétés condamnées par l'Eglise, et à les combattre de tout mon pouvoir. Qu'ainsi Dieu me soit en aide !* [signature] [nom du lieu], *en la chapelle de la congrégation, le ...du mois de* ». Le lecteur se rappellera peut-être du dialogue imaginaire entre un franc-maçon et un congréganiste, écrit par le rhétoricien Arthur Botte en 1885. Ce qui n'était qu'un libre exercice de style devient dans cette formule de serment un engagement officiel et solennel : la congrégation est une association anti-maçonnique, on pourrait même dire une anti-maçonnerie. (55) La fin du XIX^e s. et le début du XX^e s. marque en Belgique un net regain d'antimaçonnerie notamment marqué par l'apparition du *Bulletin anti-maçonnique* de Valentin Brifaut. (56) Faut-il voir une influence de cette tendance dans l'évolution du serment des congrégations ?

Après leur acte de consécration à la Vierge, les nouveaux membres de l'association sont considérés comme effectifs. Quel sera le fonctionnement habituel des séances de la sodalité auxquelles ils peuvent désormais pleinement participer ? Elles sont théoriquement hebdomadaires. Les cahiers de congrégations des années 1830-1840 montrent qu'en fait, elles étaient mensuelles ou, au mieux, bimensuelles. Ce n'est apparemment qu'après une longue période qu'elles seront amenées au rythme normal. (57)

Au point de vue du contenu des séances, une évolution sensible est perceptible entre le début et la fin de la période étudiée. Vers 1830-1840, deux constatations s'imposent : d'une part, on n'organise pas vraiment les séances de l'association en fonction des congréganistes

et, d'autre part, des éléments qui fleurent bon les pratiques de l'Ancien Régime sont réinstaurés avec plus ou moins de bonheur. Développons un peu ces deux constatations !

Les comptes-rendus de séances montrent que recteurs et directeurs jésuites imposent aux *sodales* un certain nombre de prières traditionnelles (prières à Marie, litanies des saints, office des morts, prières pour les âmes du Purgatoire, etc.) et, les jours de fêtes, la «dose» de prières est augmentée. Pour montrer aux membres l'excellence de ces pratiques, on leur lit une bulle de Benoît XIV sur les prérogatives des congréganistes, on leur apprend que Mgr Sterckx accorde 40 jours d'indulgence à ceux qui prieront dans la chapelle de la sodalité et surtout on démontre l'efficacité de la prière par le récit des (quasi-) miracles (guérison d'un congréganiste très malade, guérison d'un parent abandonné par les médecins). (58)

Lorsque les circonstances sont un peu plus importantes (fête mariale ou mois de Marie, par exemple), une messe est dite et elle est accompagnée d'un sermon spécial mais, là aussi, le sentiment de répétition prime. Les homélies des jésuites tournent toutes autour de sujets connexes : la puissance de Marie, la douceur de Marie, l'obéissance de Marie, la pureté de Marie. Seule variante : la relecture du manuel des congréganistes et le rappel de leurs obligations, le but de la séance étant d'essayer de stimuler le zèle des membres de l'association et d'augmenter le nombre de prières dites. Si on a à l'esprit le très grand nombre de séances tout à fait répétitives consacrées à la première réception des approbanistes, à la consécration à la Vierge de ceux-ci, au renouvellement de la dévotion à Marie de tous les membres ou aux élections, on en vient effectivement à la conclusion que les séances ne devaient pas être trop nombreuses pour ne pas dégoûter les membres. (59)

La seule occasion de relative évasion par rapport à ce cadre extrêmement strict était liée au jour du pèlerinage annuel. En effet, toute une journée scolaire y était consacrée et les jésuites n'hésitaient pas à emmener leurs *sodales* relativement loin (par exemple, Bruxelles-Forest : 12km aller-retour, Bruxelles-Laeken : 20km, Bruxelles-Alsemberg : 25km). Un goûter sur place était prévu de même que la visite des sanctuaires locaux, mais le déplacement était strictement encadré : chaque jésuite prenait avec lui un petit groupe pour la récitation permanente du chapelet. Le summum de la journée était la messe célébrée sur le lieu du pèlerinage. (60)

Cette habitude du pèlerinage comme l'évocation de miracles plus ou moins probants provoqués par les prières des congréganistes étaient des pratiques fort proches de celles des anciennes congrégations d'avant 1773. (61) Les sodalités scolaires reconstituées après 1832 en connurent d'autres. L'évocation assez naïve de tout un corpus légendaire consacré à Marie en est un exemple. (62) La distribution du billet ou «fleur du mois de Marie» apparaît lors des premières années de vie des «nouvelles» congrégations : il s'agit d'un billet souvent illustré montrant un des caractères de la Vierge et le proposant à la dévotion des fidèles. Avec la distribution des patrons du mois, on aborde une pratique plus importante des «anciennes» sodalités. Plus importante parce qu'il s'agissait vraiment d'un des exercices de base proposés au dévot par leur directeur jésuite. Le but était de relancer et/ou de renforcer le culte des saints en «adoptant» un patron parmi les saints du mois et en s'engageant à le prier et à diffuser son culte. (63)

Il était bien normal que les jésuites essayent de relancer ce «classique» de la dévotion de leurs congrégations. Or, le cahier de «Notre-Dame aux Anges» de Bruxelles indique en date du 31 mai 1841 que : « *les billets de patrons devant être rédigés à la main, on suspendit cet*

usage ». Ce cahier-là, comme tous les autres que nous avons consultés, ne parleront plus de cette pratique : une tradition séculaire avait été discrètement «euthanasiée».(64)

Pour maintenir en vie et développer ces «nouvelles» congrégations, les jésuites durent effectivement modifier beaucoup d'aspects de leurs pratiques au sein de celles-ci en accordant beaucoup plus d'importance à la personnalité de leurs congréganistes et, partant, aux goûts de ceux-ci. L'étude des sodalités de la fin du XIX^e s. laissent réellement l'impression que les associations de prières sont devenues des lieux où le jeune est pris en compte bien plus nettement qu'ils ne l'étaient vers 1840. Un certain nombre d'éléments «classiques» resteront : lecture et relecture du règlement, litanies de la Vierge, sermons sur les grands épisodes de la vie de Marie, cantiques, prières pour les âmes du Purgatoire, pèlerinage, mais, à la fin du XIX^e s., ils seront parfois modifiés ou ils se verront adjoints à des pratiques plus neuves. Dès 1838, les membres des congrégations scolaires reçurent à lire des exemplaires des *Annales pour la Propagation de la Foi*. Ceci permettait d'approfondir les croyances des *sodales* en leur proposant des publications qui apportaient un certain goût de modernité par rapport aux pratiques congréganistes héritées de l'Ancien Régime. De plus, les confrères se voyaient offrir une occasion de sortir de la «contemplation» pour se lancer dans l'action apostolique : les *Annales* seront en effet proposées à l'ensemble des élèves par les *sodales* qui s'efforceront d'en placer le plus grand nombre possible. Ce zèle perdura jusqu'à que les *Précis Historiques* ne deviennent, vers 1850, la lecture favorite (ou recommandée comme telle) des élèves des jésuites. (65)

Cependant, dans la pratique quotidienne des congrégations, l'innovation la plus courante fut d'introduire la méditation ou «paraphrase» évangélique. La réunion plénière de la congrégation sera centrée sur une messe mais celle-ci sera prolongée par la lecture d'un important passage des évangiles qui sera ensuite «paraphrasé» par un jésuite. (66) Il s'agit en fait d'une explication visant à la compréhension profonde du texte avec une tendance déjà assez marquée vers une certaine forme d'exégèse. Les directeurs jésuites essayent aussi d'orienter leurs ouailles vers une sorte d'action apostolique : ils prononcent pour cela des sermons visant à la promotion de la dévotion, à la diffusion du dogme de l'Immaculée Conception ou des congrégations elles-mêmes. Autre petit élément attractif : le pèlerinage peut être associé à une forme de tourisme «intelligent», comme la visite des usines de Bleyberg, près de Moresnet, pour les congréganistes verviétois. (67)

Au début du XX^e s., les directeurs et leurs collègues religieux iront encore plus loin dans la personnalisation des besoins des *sodales* en axant leurs sermons successifs sur un thème touchant en quelque sorte la vie quotidienne des jeunes. On trouvera par exemple une série d'exhortations à ne pas tomber dans certains écueils qui menacent tout adolescent de cette époque. «*Les malheureux qui haïssent et injurient Dieu*» est suivi par «*Les francs-maçons*», «*La fausse piété*», «*Le portrait idéal du jeune homme pieux*» et par «*Soyez des hommes énergiques !*». Pour «varier les plaisirs», les messes et les prières sont désormais parfois remplacées par des lectures historiques, sans doute jugées plus attractives, en rapport avec les congrégations : «*Ferdinand II et Ferdinand III, archiducs d'Autriche et membres de la Congrégation*» ou «*Comment le matelot Antono écarta par sa prière toute une flotte ennemie*». Comme on peut le voir, beaucoup d'efforts sont déployés pour garder attractives des congrégations qui commencent à stagner. (68)

Une des raisons de cette stagnation n'est-elle pas à chercher dans le caractère trop exclusivement «spirituel» de l'association ? Ne voit-on pas poindre à plusieurs reprises un

désir de déboucher sur l'action caritative ou sociale ? (69) Cette «tentation» touchera en tout cas les adultes des congrégations des «Messieurs» et ceux-ci «passeront souvent à l'acte».

2. Les sodalités des «Messieurs»

Puisqu'il a été question dans ce qui précède des congrégations d'élèves, il semblait logique de poursuivre avec ce qui devait être la prolongation naturelle de celles-ci : les associations de prières destinées aux adultes et, en particulier, les «sodalités des Messieurs» parfois clairement désignées sous le vocable de «congrégations des anciens élèves». (70) Cependant, nous reviendrons par la suite dans les collèges pour étudier d'autres œuvres spécifiquement destinées aux élèves.

a) Des congrégations mariales d'anciens élèves ?

Pourquoi présenter ce sous-titre sous la forme d'une question ? A sa sortie de rhétorique, le congréganiste scolaire se voit proposer de continuer son parcours d'approfondissement de foi dans une congrégation d'adultes (le plus souvent bourgeois) que les PP. ont érigée à son intention et à celle de ses semblables. En réalité, la recherche fait apparaître une réalité un peu différente et surtout plus complexe. Comme nous allons le voir, dans certains cas, les «congrégations des Messieurs» sont effectivement des sodalités d'Anciens alors que, dans d'autres localités, les «Messieurs», dans leur grande majorité, n'ont jamais été des élèves de la Compagnie de Jésus. Il est donc nécessaire de poser une double question : dans quelle mesure, les «Messieurs» sont-ils des anciens élèves et, dans quelle proportion, les Anciens deviennent-ils membres de cette congrégation d'hommes adultes, presque toujours bourgeois et francophones ?

Le tableau ci-dessous rappellera que l'existence d'une congrégation spécifiquement destinée aux «Messieurs» dépendait de la possibilité de spécialisation que les jésuites pouvaient mettre en œuvre au point de vue de la création de sodalités. Celle-ci était liée au nombre de personnes fréquentant les associations : si le chiffre devenait trop élevé, la Compagnie de Jésus pouvait envisager un «dédoulement» qui allait permettre une subdivision spécialisée. Comme on l'a dit précédemment, d'une *sodalitas* généraliste des «hommes» pouvait naître deux congrégations : des «jeunes» et des «hommes» (mariés), et/ou des «ouvriers» et des «bourgeois». Dans une très grande ville, quatre sodalités spécialisées étaient donc possibles. En Flandre et à Bruxelles, la langue vernaculaire indiquait toujours le niveau social de chaque groupe. (71) Cependant, des exceptions à cette règle sont possibles : dans les cas qui nous intéressent ici, les jésuites ont très bien pu choisir (une nouvelle fois) de «frapper à la tête» et d'accorder une priorité à la mise en place d'une structure destinée à la bourgeoisie.

En fait, si on examine ce qui s'est passé ville par ville, il faut constater que l'exception est plutôt la règle dans les collèges belges du XIX^e s. A Bruxelles, Mons et Verviers, les sodalités des hommes sont dès le début des associations bourgeoises qui resteront parfois sans équivalent «populaire», à moins qu'on ne considère les Archiconfréries de Saint-François-Xavier comme des congrégations ouvrières.

LES CONGREGATIONS DE PRIERE D'« HOMMES ADULTES ».	
ALOST	
3/4/1834	Assomption et secondairement Saint-Louis de Gonzague : Jeunes Hommes dite aussi «des jeunes ouvriers» Membres (1837 : 7, 1841 : 125, 1860 : 290, 1870 : 250, 1880 : 290, 1890 : 302, 1900 : 250, 1906-07 : 207)
13/11/1885 – supprimée pendant la 2 ^{ème} Guerre par le recteur De Pauw	Notre-Dame-du-Rosaire : Messieurs Membres (1885 : +/- 40 dont deux sénateurs, 1890-91 : 84, 1895-1896 : 87, 1900-01 : 99, 1906-07 : 99, 1912-13 : 94, 1920 : 74) Quelques doubles appartenances avec la congrégation des ouvriers.
GAND	
4/5/1837	Assomption : Jeunes gens , ultérieurement très active dans la fondation des œuvres catholiques à Gand.
2/7/1837	Patronage de la sainte Vierge : Messieurs, ultérieurement très active dans la fondation des œuvres catholiques à Gand.
1862 – existait encore en 1980	Notre-Dame des Sept Douleurs : Messieurs. Membres (1887 :170, 1892 : 160, 1915 : 199).
BRUXELLES	
16/1/1842 – 1914	Annonciation : Messieurs. Membres (1841 : 20, 1863 : 10, 1870 : 105, 1892 : 443).
15/8/1889– au moins 1907	Cœur très pur de Marie : Anciens élèves Membres (1906-1907 : 141)
MONS	
10/11/1875 – au moins 1930	Immaculée Conception : Messieurs. Membres (1930 : 57)
VERVIERS	
13/5/1877	Immaculée Conception et secondairement Saint Joseph : Messieurs.

À Alost, le processus qui va de la généralité vers la spécialisation a par contre été suivi. (72) En réalité, ce qui sera appelé plus tard la congrégation des jeunes travailleurs (flamands) est fondée, en 1837, par sept personnes d'origine bourgeoise (petite ou haute bourgeoisie) qui ne sont pas des anciens élèves du collège Saint-Joseph. (73) Ce n'est qu'avec le temps que les entrées «bourgeoises» se raréfieront et que la congrégation rassemblera essentiellement des fermiers, des artisans et des boutiquiers. Même si quelques Anciens s'y inscrivent encore ; même si, comme le dira le recteur Dietens, *«la congrégation a été une pépinière de prêtres et de religieux, d'artistes et d'écrivains, de défenseurs du peuple et de l'Eglise, d'industriels et d'électeurs catholiques, d'honnêtes employés et d'ouvriers des industriels »*, la sodalité de l'Assomption s'éloignera de plus en plus d'une partie du «beau monde» de Saint-Joseph. En tout état de cause, cette association de prières a été gérée en flamand, depuis sa fondation et sans exception jusqu'à la fin de la période étudiée. Les quelques souvenirs qu'elle a laissés sont des discours et des chants d'une tonalité flamingante non équivoque. Ce sont des signes d'enracinement populaire dont une partie du public alostois voudrait se démarquer. (74)

C'est précisément sous le rectorat du même P. Dietens que sera fondée la congrégation francophone de Notre-Dame-du-Rosaire réservée aux «Messieurs». Le groupe à qui elle s'adresse est visiblement plus réduit puisque l'association ne comptera que 100 membres au maximum (contre plus de 300 pour l'Assomption), mais la catégorie sociale visée est «choisie». Il s'agit véritablement de l'élite catholique d'Alost (et de ses environs immédiats) tant au point de vue politique que socio-économique. (75)

Plusieurs listes complètes des membres existent dans les sources. Nous avons choisi d'étudier celle de 1920. (76) Cette date un peu tardive s'explique par le fait qu'il ne s'agit pas d'un «souvenir» annuel ordinaire. Cette année-là, la congrégation n'a plus de directeur et son préfet, M. Eugène Moens de Haese, prend la plume pour en réclamer un nouveau au provincial de Belgique. Le ton de la lettre laisse entendre que certains verraient bien disparaître cette congrégation élitiste et francophone. Cependant, dans l'adversité, la quasi totalité des membres (74 sur plus ou moins 90 congréganistes) signent cette lettre-pétition pour réclamer ce qu'on pourrait bien appeler des «facilités linguistiques personnelles». La liste est donc intéressante quand on voit quels responsables politiques s'associent à ce type de démarche.

L'analyse du document et sa mise en relation avec d'autres sources nous fournissent trois indications essentielles. Il y a tout d'abord une réponse à la question que nous posions plus haut à propos du lien entre la qualité d'Ancien et la celle de membre des congrégations des «Messieurs». Deuxièmement, la composition sociale, politique et culturelle de ce type d'association apparaît clairement. Enfin, dans le cas présent, un noyau de résistance «fransquillon» se manifeste dans une ville déjà très flamandisée. Nous reviendrons plus loin sur ces deux derniers points.

CONGREGATION DE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE (ALOST 1920).				
Nombre total des membres	Anciens de Saint-Joseph d'Alost	Anciens d'autres collèges sj	Total des Anciens	Autres membres
74 (100%)	46 (62,2%)	2 (Sainte-Barbe) (2,7%)	48 (64,9%)	26 (35,1%)

Dans le cas de cette congrégation, l'identification des «Messieurs» avec les Anciens (et en particulier avec ceux du collège d'Alost) semble largement confirmée. Pour pratiquement deux tiers des membres, la qualité d'ex-collégien est présente et le passage par un établissement tenu par les jésuites semble déterminer le recrutement. Etant donné l'importance sociale et politique de ce groupe, le rayonnement de l'influence de la Compagnie de Jésus dans la région n'en sera que renforcé. Notons cependant que 35% des congréganistes sont des extérieurs. Ceux-ci se distinguent de la majorité par leur origine scolaire mais non par leur position sociale moyenne : les jésuites ont donc réussi à réunir dans leur sodalité un nouveau petit groupe de notables «extérieurs» avec les plus en vue de leurs Anciens.

Si la question du lien entre les congréganistes et les Anciens est renversée, la réponse est d'une certaine manière beaucoup moins satisfaisante. Seuls quarante-six Anciens, dont un assez grand nombre n'est pas arrivé jusqu'en rhétorique, ont rejoint cette sodalité. Un calcul très précis de proportion n'est pas facile à effectuer mais si on considère que 15 élèves sortent chaque année de rhétorique (chiffre plus que raisonnable au vu des données du *Numerus Scolari*), la proportion d'anciens élèves entrés dans la congrégation est extrêmement faible.

(77) Sont-ils tous dans la sodalité flamande et populaire de l'Assomption ? Cela semble très peu vraisemblable.

Si on prend en compte l'ensemble des congrégations dirigées par les jésuites à Alost, le total des membres en 1906-1907 (période qui semble constituer l'apogée du mouvement congréganiste), le total est de 1278 pour 32.340 habitants (soit 4% de la population). (78)

A Gand, un certain doute subsiste sur la spécificité des deux premières congrégations de jeunes hommes et d'hommes mariés qui furent créées en 1837. Les sources sont en effet peu nombreuses. La filiation entre Sainte-Barbe et celle des «jeunes gens» semble établie puisque «le souvenir des congrégations des années de collège» est évoqué à propos de la création de cette sodalité. (79) A l'inverse, l'absence d'anciens élèves suffisamment âgés pour faire partie dès le début de celle des «hommes» semble devoir signifier une distance entre le collège des jésuites et le «Patronage de la sainte Vierge». Ces deux associations étaient rattachées à la résidence d'Oost-Eecloo et non pas à l'école de la rue Savaen. (80)

Une évolution assez semblable à celle qui a été décrite pour Alost s'est vraisemblablement produite à Gand : les deux premières congrégations masculines sont devenues ou sont restées assez populaires. Dès 1862, le besoin s'est donc fait sentir d'offrir à l'élite gantoise une association de prières qui lui serait propre, dont le recrutement serait «choisi» et qui se gérerait bien évidemment exclusivement en français. Comme on peut le voir ci-dessous, la congrégation de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs atteindra des effectifs sensiblement plus importants que son homologue alostoise (99 membres à l'apogée d'Alost contre 199 à Gand). (81) Qu'en est-il de son rapport avec le milieu des anciens élèves de Sainte-Barbe ?

CONGREGATION DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS (GAND 1892 et 1915).				
Nombre total des membres en 1892	Anciens de Sainte-Barbe de Gand	Anciens d'autres collèges sj	Total des Anciens	Autres membres
160 (100%)	68 (42,6%)	7 (3 Saint-Michel, 2 Namur, 1 Alost, 1 Brugelette) (4,3%)	75 (46,9%)	85 (53,1%)
Nombre total des membres en 1915	Anciens de Sainte-Barbe de Gand	Anciens d'autres collèges sj	Total des Anciens	Autres membres
199 (100%)	111 (55,8%)	5 (2 Saint-Michel, 2 Alost, 1 Namur) (2,5%)	116 (58,3%)	83 (41,7%)

Les deux listes complètes de membres qui ont été retenues montrent que le lien avec les Anciens n'est que partiel trente ans après la fondation de la congrégation mais, en 1915, les congréganistes sont très majoritairement des ex-collégiens de la Compagnie de Jésus et, parmi ceux-ci, Sainte-Barbe se taille la part du lion. (82) On peut cependant remarquer qu'à la différence de ce qui se passe pour les sodalités alostoises, l'apport de membres extérieurs au monde scolaire jésuite est considérable, même en 1915. L'importance de l'agglomération gantoise y est évidemment pour quelque chose.

La capacité de réunir les anciens élèves dans une congrégation est, comme à Alost, très, très relative. En admettant que quarante rhétoriques pouvaient être concernées par l'adhésion à cette congrégation et que le nombre moyen d'élèves de classe terminale est de 15, le total

théorique est de 600 membres potentiels de cette congrégation. Avec 68 anciens «barbaristes» (et même avec le total de 111 membres), on peut dire qu'on est loin du compte ! La présence massive d'Anciens dans d'autres congrégations plus populaires est une hypothèse assez peu vraisemblable. (83)

Comme cela est souvent le cas, la situation bruxelloise est riche mais assez compliquée. Elle marque aussi une rupture par rapport à Alost et Gand au point de vue de la situation des Anciens dans les congrégations des Messieurs. En fait, lorsque le P. Boone fonde la sodalité de l'Annonciation en 1841, le «réservoir» d'anciens élèves bruxellois sur lequel il pourrait s'appuyer est extrêmement limité : il se limite en fait aux deux premières rhétoriques de 1839 et 1840, aux effectifs à la fois très réduits et amputés par l'entrée au noviciat ou au séminaire de plusieurs élèves. Bien introduit dans la bonne société bruxelloise catholique, Boone est, comme à son habitude, un homme pressé. Il veut toucher les élites bruxelloises grâce à une congrégation où les Anciens seront pratiquement absents. (84) En effet, si le premier préfet laïc est un Ancien, il ne vient pas de Saint-Michel : l'avocat van Gansbergh vient de Saint-Joseph, d'Alost. Parmi les vingt premiers membres, on ne trouve pratiquement pas d'autre personne issue de l'enseignement ignatien, mis à part l'avocat Michel Van Mons, un autre ex-rhétoricien d'Alost. Un premier «démarrage» conduit la congrégation à des effectifs de 40 membres environ mais peu à peu, elle va périr. (85) Les raisons de ce déclin ne manquent pas. Le P. Boone, premier directeur, abandonne sa création dès 1843 pour se consacrer à l'Œuvre de l'Adoration perpétuelle. Son successeur, le P. Van Hecke, ne semble guère à la hauteur. La congrégation, établie dans la chapelle des congrégations du collège Saint-Michel, déménage vers la Chapelle de Salazar puis revient au collège lorsque le P. Boone reprend la direction de l'association en 1863. Les documents commémoratifs évoquent la fatigue du P. Boone pour expliquer le marasme. En fait, nous avons ici un témoignage très rare à propos de la mort d'une œuvre jésuite. Exceptionnellement, les sources en parlent pour mieux mettre en valeur le «miracle» qui se produira par la suite. (86)

Vers 1865-1870, la congrégation de l'Annonciation ne compte plus qu'une dizaine de membres officiels. Plus aucun nouveau postulant n'est reçu dans la sodalité. Les réunions s'espacent puis disparaissent. Le secrétariat ne fonctionne plus. En réalité, la congrégation est morte mais on n'a pas encore entériné sa disparition. D'où le caractère prodigieux d'une résurrection que les chroniqueurs ultérieurs pourront souligner avec une force d'autant plus grande qu'on était tombé si bas. (87)

En 1870, le P. Delcourt, grand prédicateur et grand confesseur des élites catholiques bruxelloises, s'inquiéta de l'absence dans la capitale d'une puissante congrégation mariale destinée à la bonne bourgeoisie. D'autres villes moins importantes que Bruxelles avaient cependant réussi à en produire de prospères. Le dynamique P. Verbeke reprit en main l'Annonciation, la transféra au Gesù, dans le quartier chic de Saint-Josse et, grâce à ses relations sociales et politiques, il créa dès le départ un noyau respectable de 105 congréganistes. Les effectifs progressèrent jusqu'à atteindre 443 membres en 1892. Depuis 1885, le P. Verbeke, malade, avait été remplacé par le P. Lahousse, autre jésuite très engagé dans la vie intellectuelle et politique. (88)

Nous n'analyserons pas ici la composition exacte de la congrégation de l'Annonciation. (89) Il est possible de trouver deux points communs entre la période modeste voire déliquescence de 1843-1870 et l'ère glorieuse des PP. Verbeke et Lahousse. Ils ont tous deux un lien avec la présence des anciens élèves (en particulier ceux de Saint-Michel). Les registres d'inscriptions montrent en effet que chaque mois de septembre voyait l'arrivée d'un certain

nombre de rhétoriciens de la rue des Ursulines qui avaient clôturé en août leur cycle secondaire. Ces anciens élèves, dans leur quasi totalité, étaient déjà des congréganistes et leur entrée à l'Annonciation se fera donc sans période probatoire mais après examen attentif de leurs «diplômes» d'une *sodalitas* de Saint-Michel. (90)

L'autre point commun a trait aux proportions d'Anciens chez les «Messieurs». Il semble bien que la présence des anciens collégiens des écoles de la Compagnie de Jésus ait toujours représenté avec une belle constance une part de 20 à 25% des effectifs de la sodalité de l'Annonciation. Il faut donc considérer que la congrégation bruxelloise des Messieurs n'est pas une association d'anciens élèves, au moins pour la très grande majorité des congréganistes. La taille de la ville a-t-elle un rapport avec la proportion d'Anciens présents dans la congrégation ? En partant d'Alost pour aller à Bruxelles en passant par Gand, la recherche semble le démontrer.

CONGREGATION DE L'ANNONCIATION (BRUXELLES 1860 et 1892).				
Nombre total des membres en 1850	Anciens de Saint-Michel	Anciens d'autres collèges sj	Total des Anciens	Autres membres
+/- 40 (100%)	+/- 9 (22,5%)	+/- 3 (7,5%)	12 (30%)	27 (70%)
Nombre total des membres en 1892	Anciens de Saint-Michel	Anciens d'autres collèges sj	Total des Anciens	Autres membres
443 (100%)	109 (24,6%)	7 (1,5%)	116 (26,1%)	327 (73,8%)

Le fait d'être perdus dans une masse beaucoup plus grande de congréganistes a-t-il poussé les anciens élèves à réclamer une structure qui leur soit propre ? Les jésuites ont-ils voulu compléter leur action d'encadrement de leurs Anciens par une structure à dominante religieuse ? Il semble bien que ces deux raisons aient concouru à la fondation, en 1889, d'une congrégation du Cœur-très-pur-de-Marie, sœur jumelle du Cercle littéraire des Anciens et de l'Association des Anciens.(91) Au sein de cette nouvelle association, en tout cas, les choses sont claires : les congréganistes sont tous des anciens élèves. Grâce à la masse respectable que représentaient tous les anciens collégiens, elle atteindra le nombre appréciable de 140 membres. (92)

CONGREGATION DU CŒUR-TRES-PUR-DE-MARIE (BRUXELLES 1906-1907).				
Nombre total des membres	Anciens de Saint-Michel	Anciens d'autres collèges sj	Total des Anciens	Autres membres
141 (100%)	141 (100%)	0 (%)	141 (100%)	0 (0%)

Reste à aborder les cas de Saint-Stanilas à Mons et de Saint-François-Xavier à Verviers : les congrégations de Messieurs de ces deux établissements n'ont laissé qu'une documentation fort limitée. Il est néanmoins possible d'en parler brièvement.

Si la congrégation de l'Immaculée Conception, de Mons, a été agrégée à la *Primaria* en 1875, les documents les plus intéressants la concernant datent d'après la fin de la Première Guerre mondiale (1930). Il s'agit d'un cahier du P. Reumont, directeur jésuite, qui y recense les membres, leur assiduité aux réunions, les personnes qui ont été contactées pour venir

renforcer la congrégation. Le tout est assorti de commentaires assez caustiques. Outre la date fort tardive (1930), le document mérite quelques commentaires. Le contenu et le ton du cahier montrent de toute évidence que la congrégation des Messieurs a connu des jours meilleurs. Les 39 personnes qui ont été approchées pour qu'elles se joignent à l'association ne sont jamais venues ou presque pas. Les membres «officiels» fréquentent très irrégulièrement les séances et les offices. Les excuses ne manquent pas pour ne plus assister aux réunions. Il ressort donc de tout cela que, soit le P. Reumont traverse une phase dépressive, soit le phénomène congréganiste chez les «Messieurs» est un plein déclin. Il faut donc considérer que, d'une part, les chiffres ci-dessous sont ceux d'une mauvaise période et que, d'autre part, un certain nombre de congréganistes sont trop jeunes pour avoir été des élèves au cours de la période qui est étudiée dans ce travail. (93)

CONGREGATION DE L'IMMACULEE CONCEPTION (MONS 1930).				
Nombre total des membres	Anciens de Saint-Stanislas	Anciens d'autres collèges sj	Total des Anciens	Autres membres
47 (100%)	29 (61,7%)	3 (6,4%)	32 (68,1%)	15 (31,9%)

Le total de 47 congréganistes est le plus faible rencontré jusqu'ici (mis à part ceux de Bruxelles lors de la quasi disparition de la congrégation de l'Annonciation). (94) Faut-il y voir un recul des congrégations mariales en général, un échec du P. Reumont, ou la traduction d'une situation religieuse, sociale et politique peu favorable à Mons à ce type de groupes de prières ? Les trois causes ont sans doute chacune une part de responsabilité. Le lien, à Mons, entre Ancien et Messieurs de la congrégation est en tout cas très fort. La forte proportion d'anciens élèves dans une petite ville a peut-être encore joué ? On peut aussi se demander si, en période de recul, le milieu des ex-rhétoriciens n'est pas plus fidèle que les «extérieurs» ?

A Verviers enfin, comme nous l'avons dit, les renseignements sont extrêmement rares. La congrégation des Messieurs date de 1877, et se réunit dans la chapelle des élèves congréganistes dont elle finance complètement la restauration et la décoration. La sodalité de l'Immaculée Conception (des Messieurs) sera très liée aux activités du Cercle littéraire du P. Charlier ce qui suppose un lien fort avec l'organisation des Anciens. (95) Malheureusement, d'autres données plus précises, notamment chiffrées, n'ont pu être trouvées.

En conclusion de ce point, il semble que des réponses nuancées doivent être apportées aux questions initiales concernant les congrégations des Messieurs. Sont-elles des associations de prières d'anciens élèves ? Dans la plupart des cas, une réponse affirmative mais prudente s'impose : affirmative car, dans quatre cas sur sept, les Anciens représentent plus de la majorité absolue des membres et, dans un autre cas (à Gand en 1892), les 50% sont proches. Comme on vient de le voir, Verviers reste un point d'interrogation. Seule la sodalité de l'Annonciation de Bruxelles, a toujours connu une prédominance très nette des membres extérieurs.

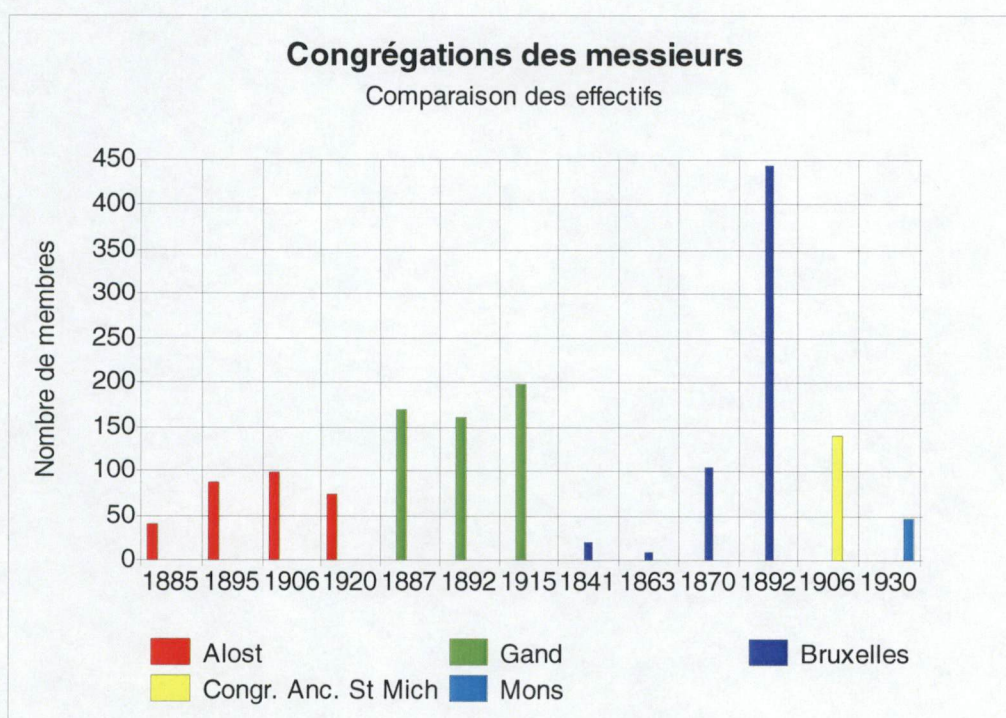
Nous pensons que plusieurs facteurs favorisent la présence d'une plus grande proportion d'Anciens dans les congrégations. Les petites villes (Alost et Mons) où le collège des jésuite représente une partie importante de l'offre d'enseignement secondaire ont des *sodalitates* de Messieurs littéralement truffées d'anciens rhétoriciens. A l'inverse, dans les grandes villes (Gand et surtout Bruxelles), beaucoup d'autres écoles catholiques peuvent alimenter ce genre

d'associations. Le poids des anciens élèves se renforce lors de périodes plus récentes : d'une part, année après année, rhétorique après rhétorique, la «réserve» augmente ; d'autre part, le XX^e s. voit l'amorce d'un déclin des congrégations et, dans ces conditions, les «fidèles» semblent bien être les anciens collégiens des jésuites.

L'autre question de départ portait sur le pourcentage d'Anciens qui étaient recrutés par ces sodalités. Là, la réponse est claire : la proportion est extrêmement faible (5 à 10% au maximum). Ce type de congrégation ne vise d'ailleurs pas prioritairement la «masse» mais elle veut s'adapter à un public «choisi». Nous allons voir que celui-ci était effectivement plus que «choisi».

b) Nombre et personnalité des membres.

Il est peut-être bon de rappeler à propos des congrégations des Messieurs que, si les structures sont identiques, les effectifs ne le sont pas du tout. La sodalité peut être moribonde et ne rassembler que 10 membres ou elle peut être florissante, regrouper près de 450 personnes et exiger un «dédoulement» comme rançon de son succès. (96) Ces deux exemples sont d'ailleurs tirés de l'histoire du même groupe de prières, celui de l'Annonciation, à Bruxelles. La personnalité des dirigeants jouera un grand rôle dans le développement de l'association, le milieu socioculturel et religieux de la ville aura aussi son influence de même que la période où le comptage des membres aura été effectué. Dès lors, il était peut-être bon de mettre en parallèle les effectifs des différentes sodalités dont il a été question jusqu'ici.



La taille de l'agglomération urbaine détermine en bonne partie les effectifs à la fois du collège des jésuites mais aussi de leurs congrégations mariales. On peut ainsi observer que

l'association du Cœur-très-pur-de-Marie strictement réservée aux anciens élèves de Saint-Michel dépasse largement en effectifs «Notre-Dame-du-Rosaire», d'Alost et «talonne» «Notre-Dame-des-Sept-Douleurs», de Gand, qui bénéficient pourtant toutes deux d'un gros apport de membres extérieurs. L'arrivée du XX^e s. et surtout la période suivant la Première Guerre mondiale ne semblent pas globalement favorables aux sodalités. Ces importantes variations d'effectifs ayant été rappelées, il est bon de s'intéresser à la composition de ces groupes en examinant leur situation individuelle en regard avec le milieu urbain dans lequel elles sont implantées.

La congrégation de Notre-Dame-du-Rosaire, à Alost, est un groupement assez extraordinaire : en effet, elle accueille dans ses réunions de prière la quasi-totalité des leaders du parti catholique alostois et une bonne part des membres les plus éminents de la Chambre de Commerce. En dehors de deux parlementaires, on trouve en effet le bourgmestre d'Alost, qui est par ailleurs conseiller provincial et président de l'*Association catholique conservatrice d'Alost*, deux de ses futurs successeurs, un échevin, le président de la Commission d'Assistance Publique, le secrétaire communal et le commissaire d'arrondissement. (97)

Si le baron Louis de Béthune peut éventuellement être identifié avec l'aristocratie francophone qui cherche à maintenir ses positions politiques en Flandre, des personnalités comme Félix de Hert, Joseph Booreman et surtout Romain Moyersoen doivent poursuivre une carrière politique dans une région flamande et, en particulier, dans un arrondissement d'Alost où la sensibilité flamingante se développe de plus en plus. Les candidats catholiques, concurrencés par les daensistes, puis par les frontistes, doivent renchérir sur des positions de plus en plus flamandes. Et pourtant, les membres de la vieille élite conservatrice incarnée par la congrégation de Notre-Dame-du-Rosaire font encore bloc et signent une lettre-pétition pour sauver leur sodalité francophone. (98) Elle survivra effectivement jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

En réalité, si on étend un peu la recherche, on découvre que trois générations d'élites politiques catholiques se sont succédé dans la sodalité des jésuites. Parmi les «anciennes gloires» qui disparurent peu avant la fin de la Première Guerre, on trouvait le notaire et échevin Victor de Gheest, l'industriel Désiré De Wolf, ancien échevin des Travaux Publics et fondateur-président de la *Jeune Garde catholique*, et surtout le sénateur Léon Leirens, fondateur et cheville ouvrière du parti catholique alostois. (99) Avec les de Béthune, les Moens de Haese et les de Cocqueau des Mottes, la congrégation accueillait une bonne partie du petit groupe de la noblesse alostoise. Mais ces familles, comme d'ailleurs l'ensemble des membres de la congrégation, semblent avoir été particulièrement industrieuses. Elles sont toutes impliquées dans l'industrie textile de la ville et les de Béthune sont la principale dynastie politique catholique de la région. Il est frappant que, même en remontant jusqu'aux archives communales (listes d'électeurs), il n'ait pas été possible de découvrir un seul propriétaire-rentier. Même s'il en existe parmi les «professions inconnues», le milieu social de la sodalité est très actif alors que, dans les *sodalitates* d'autres villes, la part des personnes sans profession est souvent considérable. (100)

Si le baron de Béthune est actionnaire dans la *Filterie, Tressage et Rubanerie Victor Keppens*, ce sont les deux dernières familles citées appartenaient aussi à une catégorie sociale très bien représentée dans la sodalité, celle des principaux industriels textiles de la région. Il ne faut évidemment pas négliger la présence de familles d'obédience libérale dans les élites industrielles et commerciales d'Alost. Cependant, beaucoup d'entreprises de première grandeur ont un patron qui fait partie de la sodalité des Messieurs. Dans le monde textile,

c'est d'abord et avant tout la famille Moens de Haese qui dominent la filature et la retorderie *La Géorgie* (40.000 navettes de filature et 4.000 en retorderie) et les *Teintures et Apprêts Moens Frères*. Les de Cocqueau des Mottes et les Borremans sont aussi des «poids lourds» du monde industriel alostois. Les premiers contrôlent les *Etablissements de Cocqueau-Leirens et Cie* qui occupent des centaines d'ouvriers dans le tissage du coton, les seconds sont actionnaires de *La Géorgie* et de la *Filature et Filtreries réunies*, autre grande usine de la ville. Léopold Bosteels (*Bonnerie Bosteels-De Smeth*) et Maurice De Vidts (*Maurice De Vidts S.A.*) dirigent deux bonneteries de taille moyenne. (101) En dehors du secteur textile, les engrais Eeman et les tabacs *t'Haantje* ne sont pas non plus à négliger. Deux directeurs des banques présentes à Alost sont aussi congréganistes. Les industriels et les négociants, qui semblent tous avoir bénéficié d'une certaine «surface» financière, représentent le principal groupe de congréganistes avec 33,8% des effectifs. (102) Les familles qui avaient accumulé le pouvoir politique et économique depuis le début du XIX^e s. continuaient à la détenir au début du XX^e s. et un des lieux qui marquaient leur vie sociale était la chapelle de la congrégation de Notre-Dame-du-Rosaire.

Mis à part ces «dirigeants naturels», la sodalité comptait un grand nombre de membres issus des professions libérales (17,6%). Le «fond du panier», s'il l'on peut s'exprimer ainsi, est constitué de quelques employés, de quelques enseignants, de quelques fonctionnaires subalternes (ensemble 10,9% du total). (103) Parmi ce très relatif *vulgum pecus*, les personnes exerçant une fonction à caractère intellectuel ou artistique sont assez nombreuses : un professeur à l'Ecole de musique et au collège Saint-Joseph (compositeur à ses heures), le carillonneur de Saint-Martin, un organiste et les deux frères Cercelet, ex-instituteurs du collège des jésuites. Le lien avec l'école est donc réalisé par trois enseignants. Les deux Ardennais sont particulièrement représentatifs de cette congrégation francophone dont ils ont plusieurs fois assuré le secrétariat. Ils ont en effet été les instruments des jésuites, non seulement comme instituteurs mais aussi comme animateurs d'œuvres catholiques (le *Cercle Sainte-Cécile*, par exemple) ou comme militants de la lutte anti-daensiste. (104)

Sachant que ce type de congrégations se recrute par cooptation, la volonté des premiers membres apparaît assez clairement. Devenus relativement étrangers dans la sodalité «généraliste» et finalement très populaire de l'Assomption, l'élite socio-politique alostoise s'est créé en 1885 une structure adaptée où elle peut perpétuer son «petit monde» jusque et au-delà de la guerre de 1914-1918. Sur le plan des exercices de piété, on peut y voir un parallèle presque parfait avec la création de deux cercles catholiques à Alost : l'un «grand bourgeois» et francophone, l'*Union* ; l'autre «petit bourgeois» et néerlandophone, *De Vriendschap*. (105)

Comme nous l'avons dit plus haut, la situation gantoise ressemble à celle qui a prévalu à Alost. Pour la congrégation de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, deux listes complètes de membres ont été analysées : celle de 1892 et celle de 1915. Le rapport entre les Anciens et les «Messieurs» a déjà été établi : d'une très forte minorité en 1892, on passe à une majorité absolue d'Anciens en 1915. Si cette distinction entre anciens élèves et «apports extérieurs» est désormais mise de côté, nous pouvons nous intéresser à la composition socio-économique et politique de ces effectifs.

Le milieu socio-économique moyen de la congrégation, aussi bien en 1892 qu'en 1915, est très élevé. Beaucoup de points communs peuvent être dégagés avec la sodalité alostoise mais les particularités de la ville et de la région gantoise amène à repérer des différences qui sont

parfois plus que des nuances. (106) Reprenons les catégories sociales telles qu'elles ont été analysées à Alost !

Au niveau politique, la concentration d'élus locaux et nationaux du parti catholique est assez semblable à Gand et à Alost mais on pourrait dire qu'ils sont à la fois plus nombreux et moins nombreux que dans la sodalité de Notre-Dame-du-Rosaire. Ils seraient plus nombreux pour trois raisons. La première est que l'arrondissement de Gand (ou Gand-Eecloo) est plus peuplé que celui d'Alost : par conséquent, cette circonscription se voit attribuer plus d'élus. La seconde raison est que les élections de 1892 et de 1914 avaient été nettement plus favorables aux catholiques que celles de 1919. La troisième et dernière raison est sans doute liée au statut de capitale sous-régionale de Gand : des élus d'arrondissements plus modestes habitent à Gand et/ou s'inscrivent dans la sodalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. (107) En revanche, on pourrait dire que les élus sont proportionnellement moins nombreux dans la sodalité gantoise, car beaucoup de mandataires catholiques ne sont jamais inscrits dans cette association. Certes, des parlementaires qui n'ont jamais été élèves des jésuites rejoignent la congrégation mais d'autres, mêmes issus de Sainte-Barbe, n'y viendront apparemment jamais. Pour résumer les choses, on pourrait dire qu'à Alost, la grande majorité du personnel politique catholique est membre de la congrégation alors qu'à Gand, la participation est plus partielle.

Le résultat est cependant impressionnant. En 1892, la congrégation compte en son sein deux députés et deux sénateurs (trois d'entre eux sont des Anciens, un de ceux-ci ne représente pas Gand au Parlement), cinq conseillers provinciaux (dont le président du conseil provincial), trois bourgmestres de localités rurales et deux conseillers communaux gantois. (108) En 1915, le nombre d'élus a encore augmenté. Neuf parlementaires catholiques (cinq députés et quatre sénateurs) font officiellement partie de «Notre-Dame-des-Sept-Douleurs» même s'ils ne sont pas tous physiquement présents (comme le ministre des Finances Aloys van de Vyvere qui a bien évidemment quitté la Belgique pour Sainte-Adresse). Aux mandataires nationaux s'ajoutent quatre conseillers provinciaux, trois bourgmestres (dont celui de l'important faubourg gantois de Destelbergen) et plusieurs autres élus locaux (comme deux conseillers communaux de Gand). (109)

Les documents gantois que nous avons analysés sont de simples «souvenirs» annuels de la congrégation ; ils ne sont pas liés, comme à Alost, à une pétition visant à sauvegarder la sodalité francophone des Messieurs. Les membres qui se trouvent sur ces listes se sont donc «contentés d'être membres» sans s'engager plus avant. On notera cependant la présence parmi les hommes politiques cités dans ces «souvenirs» de deux figures de proue du Mouvement flamand : Gérard Cooreman et Aloys van de Vyvere. (110) Leur position sociale et politique les a sans doute fait opter pour cette association élitiste francophone alors que d'autres possibilités existent. «Notre-Dame-des-Sept-Douleurs», pour un certain monde catholique de la fin du XIX^e s. et du début du XX^e s., était apparemment *the place to be*. Comme à Alost, au moins trois générations d'hommes politiques se sont retrouvées dans la chapelle de la congrégation. Pourrait-on avancer que, en dépit du caractère purement spirituel des activités de la sodalité, les transitions d'une génération à l'autre s'y sont aussi préparées ? (111)

En dehors des hommes engagés dans la vie politique, les cadres dirigeants de l'Etat belge dans la région gantoise sont également bien représentés (dont le commissaire d'arrondissement en 1892 comme en 1915). Contrairement à Alost, Gand est une ville importante au point de vue judiciaire (Tribunal de 1^{ère} instance, Cour d'Appel, Auditorat militaire). Il est donc normal de voir apparaître dans la congrégation un assez grand nombre de magistrats de tous rang (dont le Procureur du Roi à Gand en 1892 et en 1915). Enfin, l'existence d'une

Université est aussi une particularité gantoise : en 1892 et en 1915, plusieurs professeurs dont membres de la sodalité. (112)

Gand étant une des plus grandes villes des Flandres, une classe nobiliaire, moins nombreuse qu'à Bruxelles mais nettement plus importante qu'à Alost, y demeure. La congrégation des Messieurs bénéficie de façon manifeste d'un fort recrutement aristocratique en face duquel «Notre-Dame-du-Rosaire» d'Alost fait assez pâle figure. En 1892, au moins 37 membres sur 160 appartiennent à des familles nobles (23,1%) et, en 1915, ils sont encore 32 sur 199 (16,1%). (113) Il semble cependant, d'après des listes partielles antérieures à 1892, que la proportion de congréganistes nobles était encore plus élevée auparavant. Dans le «rapport de forces» existant entre les catégories sociales composant la congrégation, le grand nombre de congréganistes titrés vient nettement renforcer la place des «propriétaires et rentiers» dans la sodalité gantoise (21,9% des congréganistes en 1892, 13,6% en 1915). (114)

Le poids particulièrement important des élites politiques et administratives, des propriétaires et, on va le voir, des professions libérales réduira forcément le pourcentage des professions industrielles et commerciales (15,6% en 1892 et 15,1% en 1915). Cependant, leur nombre absolu est plus substantiel qu'à Alost, étant donné l'importance des effectifs globaux de la congrégation. De plus, la présence de grandes familles des «barons du coton» (de Hemptinne, de Smet de Naeyer, Casier, Delebecque) est à noter. (115)

Les congréganistes membres de professions libérales sont très nombreux tant en chiffres absolus qu'en pourcentage. A nouveau, le rôle de centre judiciaire de Gand explique la présence de très nombreux avocats. L'Université offre aussi des possibilités de double carrière professionnelle (pratique privée et enseignement) à une grand nombre de juristes, d'ingénieurs ou de médecins. Au total, 14,4% des congréganistes appartiennent au milieu des professions libérales en 1892, ils seront 19,6% en 1915.

Comme à Alost, les congréganistes les plus modestes sont essentiellement des petits commerçants, des employés, quelques artistes. Quand ces trois catégories sont regroupées, elles forment un ensemble appréciable : 10,6% du total de 1892 et 10% de 1915. Il est plus que vraisemblable qu'un grand nombre de personnes dont la profession n'a pu être déterminée appartenaient elles aussi à ces classes sociales «petites-bourgeoises». On peut en conclure qu'il existait une mixité sociale limitée au sein de ces congrégations de Messieurs. Une question vient aussi à l'esprit : pourquoi ces personnes sont-elles inscrites dans cette sodalité très huppée ? Parrainage favorable d'autres membres ? Caractère plus intellectuel de certaines professions relativement modeste ? Choix linguistique ?

Une dernière particularité semble avérée à Gand alors qu'à Alost, il n'y en avait pas trace. La congrégation apparemment laïque des Messieurs a accueilli quelques prêtres. En fait, il s'agit exclusivement de séculiers, chanoines ou curés de paroisse et qui ont été les élèves des jésuites de Sainte-Barbe. Ont-ils été acceptés dans une sodalité d'Anciens ou considérée comme telle ?

Finalement, cette congrégation gantoise peut être assez bien approchée au niveau social. Elle n'est, on l'a vu, une association d'anciens élèves des jésuites qu'à concurrence de 50% environ. Il est pourtant intéressant d'esquisser une comparaison avec le profil social des anciens rhétoriciens. A ce point de vue, les deux groupes se ressemblent largement : les classes sociales les plus privilégiées sont bien représentées, on constate une diminution drastique de proportions au niveau de la petite bourgeoisie, les classes populaires sont

totalement absentes. La grande différence sociale entre la composition des effectifs des Anciens et celle des congréganistes réside dans le caractère encore plus accentué de sélection sociale qui apparaît dans ce type de congrégation.

En quittant les Flandres pour Bruxelles et la Wallonie, nous abandonnons le terrain sûr pour le marais de l'approximation : l'absence de sources à Verviers, des documents relativement imprécis à Bruxelles ou trop tardifs empêchent d'arriver à la même qualité de renseignements qu'à Alost ou Gand. Les congrégations de Bruxelles et de Mons peuvent cependant être décrites avec une certaine précision.

Pour l'Annonciation de Bruxelles, il est nécessaire de distinguer les débuts modestes et la «mort clinique» de la congrégation (1841-1870) d'avec sa deuxième période, «glorieuse», après 1870. La sodalité fondée par le P. Boone compta de 10 à 40 membres.(116) L'échantillon social est donc très limité. On a dit précédemment que cette association était très peu liée avec les Anciens de Saint-Michel : en 1841, elle n'en compte aucun et son seul lien avec des anciens élèves est constitué par la présence de deux avocats issus d'Alost : Edmond van Gansbergh et Michel Van Mons. Comme nous le verrons plus loin, van Gansbergh sera le premier préfet de l'Annonciation. Une classification sociale des membres peut être tentée et deux groupes émergent quantitativement : celui des professions libérales et surtout celui des commerçants. Ceux-ci semblent parfois assez aisés (fabricants, grossistes), parfois assez modestes (cabaretiers, boutiquiers). De ce petit groupe vont cependant se dégager un certain nombre de personnes qui joueront très vite un rôle important dans les œuvres sociales catholiques de Bruxelles et, en particulier, dans la Société de Saint-Vincent de Paul (Edmond van Gansbergh, Gustave De Decker, Henri Goemaere, Auguste Tallois, Michel Van Mons). (117)

Les premières années d'existence de la congrégation, que le P.Boone supervise encore activement, voient un relatif essor et l'Annonciation peut enregistrer l'adhésion de quelques personnalités qui comptent ou qui «promettent». Sont alors admis comme congréganistes : le comte Charles de Villermont ; Auguste Giron, le préfet de l'Athénée de Bruxelles ; le journaliste Defossé du *Journal de Bruxelles* ; Charles Périn, professeur de l'Université catholique de Louvain et Arnold Troisfontaines, futur professeur de l'Université de Liège. (118) C'eût été un beau début s'il y avait eu une suite. En fait, ce ne fut qu'un feu de paille et la congrégation s'enfonça dans la léthargie que l'on sait. Vers 1865, elle ne comptait plus que 10 membres et son préfet était aubergiste, rue des Sables.(119) Aux points de vue des effectifs et de la composition sociale, Bruxelles ne bénéficiait certainement pas de ce qui existera plus tard à Alost et à Gand.

La congrégation miraculeusement tirée du sépulcre par le P. Verbeke connu, après 1870, une tout autre histoire. Ses effectifs, que nous avons présentés plus haut, illustrent son succès quantitatif. Les documents dont on dispose ne permettent en revanche pas d'analyser finement la composition sociale de la sodalité. Ses dirigeants sont bien connus et nous parlerons ultérieurement des préfets qui se sont succédé à la tête de l'association. Les autres dignitaires qui apparaissent dans les registres du conseil permettent cependant de «se faire une idée» du milieu social et culturel de l'Annonciation après 1870. (120)

Tout porte à croire que la congrégation bruxelloise atteint après 1870 le niveau social moyen de ses consœurs gantoise et alostoise : beaucoup de membres des professions libérales et, en particulier, du Barreau de Bruxelles, de nombreux propriétaires plus ou moins titrés ainsi que des représentants fort aisés de toute une série de professions industrielles et

commerciales. Quelques noms des dignitaires de l'Annonciation se distinguent aussi parmi les élites politico-administratives nationales: le sénateur catholique de Dinant Alfred d'Huart, les deux députés démocrates-chrétiens de Bruxelles Henry Carton de Wiart et Jules Renkin, le député catholique de Gand Arthur Verhaegen, le député catholique de Dinant-Philippeville Albert d'Huart, le journaliste Alexandre Delmer. (121) Comme on peut le voir des cadres de province mais résidant à Bruxelles s'affilient à la congrégation de la capitale.

Une constante doit être notée entre les deux périodes de la congrégation : beaucoup de membres et, en particulier, de dirigeants sont aussi des responsables importants de la Saint-Vincent de Paul. Si les indications manquent un peu à Alost pour établir des comparaisons, le phénomène est avéré à Bruxelles comme à Gand.

Avant de quitter Bruxelles, est-il possible de cerner le profil social de la congrégation du Cœur-Très-Pur-de-Marie réservée aux Anciens du collège Saint-Michel ? Là aussi, une partie des dirigeants sont connus mais pas l'ensemble des membres. Sans anticiper sur la description des activités de la congrégation, il est nécessaire de préciser déjà que l'existence de la sodalité est étroitement liée à celle du Cercle littéraire de l'Association des anciens élèves. Association fermée, orientée vers des exercices de piété et surtout des débats intellectuels et littéraires, voilà plusieurs facteurs qui devaient conduire à un recrutement très *select*, peut-être plus «choisi» que dans toutes les autres sodalités étudiées jusqu'ici. Cependant, avant 1914, cette association de prières semble avoir pour caractéristique d'être un groupement de jeunes. Si l'analyse des noms des dirigeants fait apparaître des ministres, des parlementaires, des hauts magistrats, des diplomates, un secrétaire du Roi, il ne s'agit en général que de fonctions qui seront exercées dans le futur. Ces congréganistes (et académiciens), qui feront des carrières de tout premier plan, ne sont souvent qu'au début de leur vie professionnelle. (122)

Aborder la congrégation des Messieurs de Mons semble à la fois facile et gênant. Une liste complète des membres existe et la connaissance de la situation socioprofessionnelle de ses membres est presque exhaustive mais le scrupule vient de la date d'établissement de cette liste (1930-1931). (123) Néanmoins, tous ces éléments ayant été pris en considération, l'inconvénient de la période tardive devrait en grande partie se dissiper : la similitude des résultats avec ceux de Gand et d'Alost prouve qu'une évolution de 15 ans par rapport à la période étudiée n'a pas profondément modifié le profil de la sodalité de Mons.

Comme il a été signalé auparavant, la congrégation montoise possède des effectifs très limités par rapport à ses consœurs. Faut-il y voir une conséquence d'un contexte moins catholique ou un effet du déclin du mouvement congréganiste ? Les deux causes se combinent sans doute. En dehors de cette différence de chiffres, les ressemblances sont nombreuses. Encore une fois, le groupe des professions libérales et celui des élites politico-administratives sont les plus nombreuses (25,5% chacun). Les propriétaires-rentiers et les dirigeants industriels et commerciaux viennent ensuite (10,6% chacun). Les congréganistes «les moins favorisés» sont à nouveau composés d'employés, de fonctionnaires et d'officiers subalternes (19,1%). Il n'y a rien «en-dessous» : aucun artisan, aucun ouvrier, aucun propriétaire de boutique. Tout cela confirme une structure sociale bien connue dans d'autres congrégations.

Quelles sont alors les spécificités montoises ? Nous pourrions dire qu'elles résident dans une relative «modestie» des situations professionnelles des membres. Il faut d'abord entendre par là qu'on ne trouve pas à Mons des parlementaires ou des ministres comme à Gand, Alost ou Bruxelles. Les élites politico-administratives sont constituées par des élus locaux (deux échevins montois, un bourgmestre de village) et par des hauts fonctionnaires du

gouvernement. Cette dernière catégorie est par contre particulièrement bien représentée : le gouverneur de la province, le commissaire d'arrondissement de Mons, cinq magistrats). Les ministres catholiques ont-ils cherché à renforcer un peu la présence de leurs amis dans cette région ? (124) Cette nomination de hauts responsables de sensibilité catholique se retrouve aussi à un niveau plus modeste puisqu'un nombre considérable de fonctionnaires subalternes est inscrit dans la congrégation. Il y a également cinq membres de la noblesse (10,6% du total) chez les congréganistes montois : c'est appréciable mais ce n'est certainement pas l'*Almanach du Gotha* ni même l'équivalent de la situation gantoise ou bruxelloise. La noblesse de la sodalité hennuyère ressemblerait plutôt au petit groupe nobiliaire d'Alost. Enfin, les dirigeants d'entreprises commerciales et industrielles ne sont pas des magnats de la région montoise ou du Borinage. Ces élites-là sont-elles plus souvent libérales ? (125)

En conclusion, apparaît une grande unité dans la composition sociale, professionnelle et politique des différentes «congrégations des Messieurs» pour lesquelles on dispose de renseignements suffisants. Toutes présentent un lien très fort avec le monde des Anciens. Toutes ont visé et atteint le sommet de la pyramide sociale et elles rassemblent, avec des nuances selon les villes, «l'élite de l'élite», même si celle-ci est parfois plus politique, parfois plus administrative ou encore plus économique. Autre point commun de ces congrégations : elle semblent toutes avoir été un vivier des œuvres catholiques. A cette règle, il y a cependant une exception : la congrégation de l'Annonciation, de Bruxelles : échec après sa création, nombre de membres très limité, lien ténu avec le monde des Anciens de Saint-Michel. Le redressement spectaculaire de cette sodalité par le P. Verbeke en 1870 et la création de la sodalité des Anciens rétabliront cependant la «règle générale» bafouée pendant un temps.

COMPARAISON DE LA COMPOSITION SOCIALE DES CONGREGATIONS DES MESSIEURS (ALOST, GAND, MONS).				
CATEGORIES SOCIALES	ALOST (1920)	GAND (1892)	GAND (1915)	MONS (1930)
Elites politico-administratives (hommes politiques, magistrats, hauts fonctionnaires, officiers supérieurs)	6 (8,1%)	23 (14,4%)	25 (12,6%)	12 (25,5%)
Propriétaires-rentiers	0	35 (21,9%)	27 (13,6%)	5 (10,6%)
Professions libérales	13 (17,6%)	23 (14,4%)	39 (19,6%)	12 (25,5%)
Industriels et négociants	25 (33,8%)	25 (15,6%)	30 (15,1%)	5 (10,6%)
Boutiquiers	0	1 (0,6%)	2 (1%)	0
Employés et fonctionnaires subalternes	3 (4,1%)	10 (6,3%)	11 (5,5%)	9 (19,1%)
Artistes	2 (2,7%)	3 (1,9%)	3 (1,5%)	0
Artisans	0	3 (1,9%)	3 (1,5%)	0
Clergé séculier	0	2 (1,3%)	1 (0,5%)	0
Total	74 (100%)	160 (100%)	199 (100%)	100%)

c) Nombre et personnalité des dirigeants.

Si l'attention se concentre sur les préfets de ces congrégations, les caractéristiques des «simples» congréganistes devraient se voir renforcées. C'est effectivement ce que nous allons essayer de vérifier mais nous aurons une ambition supplémentaire pour la congrégation bruxelloise de l'Annonciation puisqu'au travers de la personnalité de ses dirigeants, nous essayerons d'approcher le profil social, professionnel, politique et religieux de ses membres qui, jusqu'ici, est resté plus qu'impressionniste. (126)

Une brochure éditée à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la congrégation de l'Assomption à Alost permet d'en connaître les dignitaires de 1837 à 1887. En 50 ans, seules sept personnes se sont succédé dans la fonction de préfet. Pendant très longtemps, les fondateurs de 1837 ont monopolisé la préfecture. La minorité bourgeoise de la sodalité l'a donc dirigée pendant plus de 40 ans. (127) Les Anciens du collège Saint-Joseph ne sont pas totalement absents : Adolphe Byl est préfet pendant six ans (et assistant du préfet pendant 10 ans). Cependant, on ne peut certainement pas trouver une proportion plus considérable d'anciens élèves dans le noyau dirigeant que dans le «gros des troupes» ; ils n'ont donc pas pu ou pas voulu prendre le contrôle de la sodalité «du peuple».

Préfets de la congrégation de l'Assomption (Alost 1837-1887).			
Années de préfecture	Nom	Passage par un collège sj	Profession
1837-1841	Frédéric Brisard		Particulier (Place Impériale)
1841-42 et 1843-1847	Adolphe Byl	Saint-Joseph R 1837	Imprimeur-éditeur du <i>Denderbode</i> . Candidat au pool catholique de 1871 contre Charles Woeste
1842-43, 1847-48 et 1849-1857	Constant Speeckaert		Ébéniste
1848-49	Jacob Van den Bossche		Imprimeur-lithographe
1856-60	J. De Pape		?
1860-1873	Joseph Wuytens		Boutiquier
1873-1887	Xavier Peeters		?

En ce qui concerne la sodalité de Notre-Dame-du-Rosaire, la situation est totalement différente. Six préfets sont connus grâce aux sources, ils ont occupé la fonction pendant neuf années pour lesquelles nous possédons des renseignements et tous sont issus d'un collège de la Compagnie de Jésus (128). Socialement parlant la direction de la congrégation est encore nettement plus sélective que la composition des «simples membres». Si on trouve parmi les congréganistes des employés, des instituteurs, de petits industriels, la préfecture est, semble-t-il, réservée aux principaux dirigeants alostois. Les plus importantes figures politiques du parti catholique (Léon Leirens, Léon de Béthune, Félix de Hert) alternent avec les propriétaires des plus grosses usines de la ville (Emile de Cocqueau et Eugène Moens de Haese). Si le petit échantillon disponible représente vraiment ce qu'était la préfecture de la congrégation, la prédominance, d'une part, des Anciens des jésuites et, d'autre part, des citoyens les plus puissants et les plus riches semble totale. (129)

Préfets de la congrégation de Notre-Dame-du-Rosaire (Alost 1887-1920).			
Années de préfecture	Nom	Passage par un collège sj	Profession
1887-1888	Léon Leirens	Saint-Joseph R 1838	Fondateur de la fabrique <i>Eliaert-Cools-Leirens</i> . Président du Tribunal de commerce d'Alost. Sénateur catholique d'Alost 1874-1888. Vice-président du Conseil particulier d'Alost et président de la Conférence d'Alost (Saint-Vincent de Paul)
1893-1894	Félix De Hert	Saint-Joseph R 1878	Avocat, cc d'Alost, c. prov. catholique d'Alost.
1895-1896	Emile de Cocqueau des Mottes	Saint-Michel	Industriel (<i>Etablissements de Cocqueau-Leirens</i>).
1902	Eugène Moens de Haese	Saint-Joseph R 1876	Docteur en droit et industriel (<i>La Géorgie</i>).
1904-1905	Léon de Béthune	Saint-Joseph R 1881 préfet des «Externes» en 1881 et Président de l'Académie de Rhétorique en 1881	Avocat, échevin d'Alost, député démocrate-chrétien d'Alost, membre du Conseil supérieur du Congo.
1905-1906	Léon de Béthune	Saint-Joseph R 1881	Cfr <i>supra</i> .
1911	Emile de Cocqueau des Mottes	Saint-Michel	Cfr <i>supra</i> .
1913	Emile de Cocqueau des Mottes	Saint-Michel	Cfr <i>supra</i> .
1920	Eugène Moens de Haese	Saint-Joseph R 1876	Cfr <i>supra</i> .

A Gand, la congrégation de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs contient un noyau dirigeant fort semblable à celui de sa consœur alostoise. Cela n'est pas vraiment étonnant. On peut cependant discerner de fortes nuances. Il faut également préciser des différences dans la composition de l'échantillon de préfets connus grâce aux sources de l'époque. Un «souvenir» édité en 1887 à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la sodalité précisait les noms de tous ceux qui en avaient été «dignitaires» depuis la fondation, en 1862. (130) En vingt-cinq ans, neuf personnes ont occupé la charge, ce qui signifie que chaque préfet l'est resté pendant deux ou trois ans en moyenne.

Dans une congrégation qui comptait environ 150 membres, la fonction dirigeante est donc réservée à un petit groupe. A ces neuf noms viendront encore s'ajouter le préfet de 1892, année bien connue pour les raisons que l'on sait. (131)

Préfets de la congrégation de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Gand 1862-1915).			
Années de préfecture	Nom	Passage par un collège sj	Profession
Au moins une année entre 1862 à 1887	Vital Soudan	Sainte-Barbe, préfet de la congrégation des «grands» en 1854, R 1855	Juge. Membre dès 1855 de la Saint-Vincent de Paul, membre de la conférence de Saint-Pierre.
Au moins une année entre 1862 à 1887	Théodore Belpaire		Ingénieur, directeur du service technique de Flandre orientale. Membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Saint-Michel
Au moins une année entre 1862 à 1887	Victor Casier (baron)	Sainte-Barbe, préfet de la congrégation des «petits» (1860), R 1865.	C. prov. catholique de Flandre orientale. Consul de Monaco et vice-consul de Colombie. Membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Saint-Sauveur, trésorier du Conseil particulier de Gand.
Au moins une année entre 1862 à 1887	Gustave Claeys-Bouuaert	Sainte-Barbe R 1860	Banquier, membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Saint-Michel.
Au moins une année entre 1862 à 1887	Victor D'Hondt	Sainte-Barbe, préfet de la congrégation des «petits» en 1855 et des «grands» en 1858, R 1859	Professeur UG (Droit), auteur du «Système Dhondt» (élection à la proportionnelle intégrale). Membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul dès 1857 (en classe de grammaire supérieure), Conférence de Saint-Jean-Baptiste.
Au moins une année entre 1862 à 1887	Jules Nossent		Professeur UG, membre de la Conférence de Saint-Martin (Saint-Vincent de Paul).
Au moins une année entre 1862 à 1887	Alfred Piers de Raveschoot	Saint-Michel R 1848	Propriétaire, fondateur du patronage de la paroisse Saint-Pierre, membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul dès 1853, président de la Conférence de Saint-Jacques (1860-1897). Eligible au Sénat
Au moins une année entre 1862 à 1887	Amédée Plamont	Sainte-Barbe, préfet de la congrégation des «petits» (1848) et des «grands» (1852), R 1853	Marchand de textiles en gros, membre de la Saint-Vincent de Paul dès 1857 (Conférence de Saint-Jean-Baptiste).
Au moins une année entre 1862 à 1887	E. Van Coppenolle		Rentier, membre de la Saint-Vincent de Paul (Conférence de Saint-Bavon).
1892	Alfred de Kerchove d'Exaerdre	Saint-Michel, préfet de la congrégation des «grands internes» en 1863, R 1863	Propriétaire, secrétaire du Conseil supérieur de Belgique de la Saint-Vincent de Paul, président du Conseil particulier de Gand (1879). Eligible au Sénat
1915	Gustave Claeys-Bouuaert	Cfr <i>supra</i>	Cfr <i>supra</i>



Ce groupe est d'une taille assez limitée mais sa composition est très significative. La préfecture est monopolisée par les membres qui appartiennent au sommet de la pyramide sociale de cette congrégation déjà très *select*. Il semble absolument exclu qu'un congréganiste qui ne serait «que» employé ou artisan accède à cette dignité. Cependant, cette petite élite est différente de celle qui domine la sodalité des Messieurs d'Alost : un négociant et un banquier mais aucun industriel, aucun homme politique d'envergure nationale. En revanche, les aristocrates vivant de leurs rentes et les professeurs de l'Université sont bien représentés. La composition générale de la sodalité, moins marquée par l'activité industrielle qu'Alost mais plus influencée par une certaine aristocratie et un milieu plus intellectuel, est encore confirmée et accentuée dans le groupe de ses dirigeants. Cependant, le lecteur aura certainement remarqué que ces propriétaires ne sont pas de purs oisifs et que ces universitaires ne sont pas de purs spéculatifs : les préfets de la congrégation gantoise sont tous, sans exception, des hommes d'œuvres, impliqués dans le mouvement de la Saint-Vincent de Paul, parfois à des niveaux de responsabilités très élevés. (132)

Autre rapprochement entre «Notre-Dame-du-Rosaire» et «Notre-Dame-des-Sept-Douleurs» : la proportion d'Anciens progresse sensiblement lorsque l'on passe des «simples membres» au noyau dirigeant. En 1892 et en 1915, les anciens élèves des collèges jésuites représentaient un peu plus ou un peu moins de 50% du total des congréganistes alors que sept dirigeants sur dix sont des anciens rhétoriciens. Avoir fréquenté une école de la Compagnie est donc un avantage pour devenir préfet de la congrégation des Messieurs, surtout si l'on a exercé une préfecture d'une sodalité scolaire comme c'est le cas pour cinq des dix personnes étudiées ici. (133)

Les dirigeants de la congrégation bruxelloise de l'Annonciation vont plus particulièrement nous intéresser car ils seront, contrairement à leurs confrères d'Alost et de Gand, notre principal moyen d'approcher la composition sociale, professionnelle et politique de la sodalité des Messieurs de la capitale. D'autant que les données concernant les dirigeants de la congrégation bruxelloise sont ici beaucoup plus substantielles que celles que nous avons trouvées à propos des deux *sodalitates* flamandes. En effet, dans le cas bruxellois, il s'agit de plusieurs dizaines de préfets qui sont connus et dont l'activité s'est étalée sans interruption de 1841 à 1914. Si l'on considère que les caractéristiques attribuables aux préfets sont celles de l'ensemble des congréganistes mais portées à la puissance supérieure, nous pourrions obtenir une image assez parlante de l'«Annonciation» bruxelloise. (134)

Préfets de la congrégation de l'Annonciation (Bruxelles 1841-1914).			
Années de préfecture	Nom	Passage par un collège sj	Profession
1841-1846	Edmond van Gansbergh (Bruxelles 1815-1848)	Saint-Joseph, interne, R 1834	Avocat chargé des intérêts de la famille de Mérode. Président de la première conférence de Saint-Vincent de Paul à Bruxelles (1842-1848), membre du Conseil Central (1845-1848), président du Conseil Central de Bruxelles (1845-1848), secrétaire du Conseil particulier de Bruxelles (1845-1848).

1847	Dewez		?
1848-1850	Auguste Giron (né à Gand 22/9/1801- ?)		Professeur de l'Athénée de Bruxelles, rue de l'Arbre Bénit à Ixelles ACB 1841)
1850	Jean-Baptiste Raspoet		Rentier, rue Neuve prolongée, 21 (ACB 1851).
1851	Meertens		?
1852	Jean-Baptiste Raspoet		Cfr <i>supra</i>
1853-1856	Henri Goemaere (1826-1879)		Imprimeur pontifical. Fondateur du <i>Courrier de Bruxelles</i> hebdomadaire. Membre de la Saint-Vincent de Paul, président de la Conférence de Bon-Secours
1856-1861	Adrien Schneider		Rentier et visiteur des pauvres, électeur, rue des Grands Carmes, 22 (ACB 1873)
1861-1866	Louis Van de Putte		Aubergiste, non-électeur, rue des Sables, 3 (ACB 1873)
1866-1870	Victor Diltor		?
Reprise en main par le P. Verbeke et «renaissance» de la congrégation.			
1870	Victor Diltor		
1871	Michel Van Mons	Saint-Joseph, interne, R 1836	Avocat, électeur, rue des Drapiers, 33 (ACB 1873). «Avocat-conseil» de l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier
1872	Gustave Stinglhamber (Bruxelles 1840-Ixelles 1919).	Saint-Michel R 1857	Docteur en droit ULB 1863. Avocat. Juge au Tribunal civil de Bruxelles (1874). Conseiller à la Cour d'Appel (1898). Président de la Cour d'Appel de Bruxelles (1908-1911). Co-fondateur du Cercle académique de Saint-Louis (1863) et président de l'Association des Anciens de Saint-Louis (fin XIX ^e s.). Très actif dans le mouvement de la Saint-Vincent de Paul où il fut notamment président de la Conférence des Minimes, du Conseil particulier de Bruxelles (1900-1901) et président du Conseil supérieur de Belgique (1902-1916).
1873	Jean Duprez		Rentier non-électeur, Chaussée de Wavre, 305 (ACB 1873)
1874	Gustave Stinglhamber		Cfr <i>supra</i>
1875	Raymond Charles (? - 1932)	Collège Notre-Dame d'Anvers	Juge au Tribunal de 1 ^{ère} Instance de Bruxelles (Rue du Pont, 61 à Schaerbeek). Vice-président du Conseil supérieur de la Saint-Vincent de Paul (1924-1932) et président du Conseil particulier de Bruxelles (1904-

			1926)
1876	Léon Lejeune	Saint-Michel, préfet de la congrégation des «grands externes» en 1864, R 1864	Docteur en droit ULB (rue Seutin, 48 à Schaerbeek).
1877	Gustave Stinglhamber		<i>Cfr supra</i>
1878	Léon Lejeune		<i>Cfr supra</i>
1879	Comte Stéphane d'Alcantara (Gand 1840-1912)		Propriétaire non-électeur, rue de la Bonté, 1 à Bruxelles (ACB 1873) ensuite c. prov. catholique du Brabant.
1880	Charles Campioni (Bruxelles 1851- ?)	Saint-Michel, préfet de la congrégation des petits externes en 1864 et 1865, R 1868	Avocat (ULB), puis président du Tribunal de Police de Bruxelles. Secrétaire du <i>Cercle catholique</i> de Bruxelles (1875-1878). Membre du Conseil Supérieur de Belgique de la Saint-Vincent de Paul.
1881	Raymond Charles		<i>Cfr supra</i>
1882	Baron Victor Garcia de la Vega (1820-1908)	Collège de Notre-Dame de la Paix à Namur	Avocat, conseiller d'Etat, c. prov. catholique du Brabant, secrétaire du Conseil supérieur de la Saint-Vincent de Paul (1856-1861), secrétaire du Conseil Central de Bruxelles (?-1871).
1883	Louis De Ruydts		Notaire électeur, rue de l'Association, 30 (ACB 1883)
1884	Léon Lejeune		<i>Cfr supra</i>
1885	Constant Almain de Hase		Architecte électeur, rue de Toulouse, 3 (ACB 1883), constructeur de l'église de ND des Sept Douleurs, rue des Palais, de l'église d'Issche et de l'église de l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier à Bruxelles)
1886	Joseph Godinne		Avocat, rue Royale, 270 ACB 1885
1887	Baron Victor Garcia de la Vega		<i>Cfr supra</i>
1888	Oscar le Normand de Bretteville (né à Ypres, père officier)	Saint-Stanislas R 1863	Sous-chef de bureau à la Cour des Comptes, électeur, rue des Champs, 109 (ACB 1888)
1889-1891	Gustave Stinglhamber		<i>Cfr supra</i>
1891-1893	Albéric de Pierpont Surmont de Volsberghe (Ixelles 1861-1929)		Écuyer, docteur en droit, c. prov. de Namur (1892-1898), sénateur provincial catholique de Namur (1914-1929), Bg de Namèche (1896-1920). Président du Conseil central de la Saint-Vincent de Paul de Namur (1904-1917), président du Conseil supérieur (1917-1929).
1894	Joseph Godinne		<i>Cfr supra</i>
1895-1899	Gustave Stinglhamber		<i>Cfr supra</i>

1899-1903	Jules De Greeff		?
1903-1905	Comte Aymard d'Ursel (né à Bruxelles- mort à Ixelles en 1939)	Saint-Michel, président de l'Académie du Pensionnat 1862, R 1865	Officier puis rentier, rue de la Science, 25, très impliqué dans l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier.
1905-1907	Raymond Charles		Cfr <i>supra</i>
1907-1909	Vicomte Ernest de Gaiffier d'Emmeville (Flostoy 1843-1918)	Saint-Michel, préfet de la congrégation des «grands externes» en 1860, R 1860	Docteur en droit, directeur au Gouvernement provincial du Brabant.
1909-1910	Raymond Charles		Cfr <i>supra</i>
1911	Albéric de Pierpont Surmont de Volsberghe		Cfr <i>supra</i>
1913	Attout Henri	Saint-Michel 3 ^{ème} latine 1894	Industriel, av. de la Couronne, 6 à Ixelles.
1913-14	Vicomte Joseph du Parc (Vlamertinge 1871-Bruxelles 1951)		

L'élément le plus frappant dans l'évolution de la préfecture de la congrégation bruxelloise réside dans la césure de 1870. La nette différence entre ces deux périodes se marque de trois façons : la présence des Anciens à la tête de la sodalité, l'origine sociale des préfets lorsque celle-ci a pu être identifiée et le degré de connaissance que l'on peut acquérir à propos de cette association. Avant 1870, un seul préfet sur neuf titulaires (11,1%) est un ancien élève des jésuites : en fait, il s'agit du premier de la liste, après quoi, il n'y en aura plus avant 1871. Si on chiffre la situation un peu différemment, on obtient 5 années sur 28 (soit 17,9%). Le lien avec les Anciens est très faible.

Après la reprise en main par le P. Verbeke, les jésuites directeurs prendront l'habitude de s'appuyer massivement sur leurs anciens élèves pour diriger la congrégation : 10 préfets sur 18 (55,6%) sont des Anciens ; pendant 30 années sur 44 (68,2%), la sodalité aura à sa tête un préfet issu des collèges ignatiens. Le changement est spectaculaire et amène en outre à faire une remarque sur le recrutement général de l'Annonciation. Puisqu'on peut estimer la part des Anciens à environ 25% des effectifs globaux, il faut bien constater que la qualité d'Ancien est un atout non négligeable pour régenter la *sodalitas*. C'est ce qui avait déjà été noté pour Alost et pour Gand mais contrairement à ce qui se passait dans ces deux sodalités, la «troupe congréganiste» bruxelloise n'est pas issue des écoles des jésuites. (135)

Tenter une analyse sociale avec un échantillon de 27 personnes est une entreprise risquée. Cependant, les différences obtenues entre la période 1841-1870 et celle qui court de 1870 à 1914 sont tellement sensibles qu'elles ne peuvent complètement annulées par une variation statistique. Elles rendent bien compte des deuxième et troisième changements constatés entre les deux périodes de la congrégation.

COMPARAISON DES ORIGINES SOCIALES DES PREFETS DE LA CONGREGATION DE L'ANNONCIATION AVANT ET APRES 1870 (BRUXELLES 1841-1914).		
CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	AVANT 1870	APRES 1870
Elites politico-administratives (hommes politiques, magistrats, hauts fonctionnaires, officiers supérieurs)	0	5 (27,8%)
Propriétaires-rentiers	2 (22,2%)	5 (27,8%)
Professions libérales	1 (11,1%)	6 (33,3%)
Industriels et négociants	1 (11,1%)	1 (5,6%)
Boutiquiers et aubergistes	1 (11,1%)	0
Employés et fonctionnaires subalternes	1 (11,1%)	1 (5,6%)
Profession inconnue	3 (33,3%)	0
TOTAL	9 (100%)	18 (100%)
PREFETS APPARTENANT A LA NOBLESSE	0	8 (44,4%)

Les cas alostois et gantois ont montré que les préfets incarnaient souvent les catégories sociales les plus élevées parmi les congréganistes, que ce soit dans les congrégations des «hommes» ou dans celles des «Messieurs». Si on admet cette règle dans l'exemple bruxellois, il n'en reste pas moins vrai que le changement entre la «première» et la «deuxième» congrégations de l'Annonciation est frappant. La sodalité fondée par le P. Boone, après une première réussite très relative, stagne et resta cantonnée à une petite bourgeoisie peu prestigieuse mais très active dans le domaine social (comme le prouve le rôle de plusieurs préfets à la tête de la Saint-Vincent de Paul bruxelloise). (136) Le fait que trois préfets de cette époque n'aient pu être identifiés au niveau de leur profession est peut-être un hasard mais l'expérience a montré qu'il s'agit souvent d'un signe d'une faible «visibilité» sociale. (137)

A contrario, la congrégation relancée par le P. Verbeke ne comporte que des préfets professionnellement identifiés. Cette identification est d'ailleurs assez simple à réaliser étant donné les types de carrières que poursuivent les dirigeants de la sodalité. Propriétaires-rentiers, professions libérales et élites politico-administratives sont pratiquement à égalité alors que les strates plus modestes de la bourgeoisie sont pour ainsi dire éliminées. De plus, si la première mouture de la sodalité n'avait jamais été dirigée par un membre de la noblesse, après 1870 et plus particulièrement après 1880, la moitié des préfets seront issus de l'aristocratie.

Parmi ces congrégations des Messieurs très huppées, celles de Bruxelles présentent plusieurs caractéristiques liées à son rôle de capitale. La forte présence nobiliaire dans la ville explique sans doute la surreprésentation des nobles parmi les dirigeants congréganistes mais Bruxelles joue un rôle de pôle d'attraction non seulement pour l'aristocratie mais aussi pour la haute fonction publique : les hautes sphères des ministères fournissent à l'Annonciation plusieurs préfets. Les dirigeants de la congrégation sont, comme à Alost et à Gand, des piliers des Conférences de Saint-Vincent de Paul mais aussi des cercles nationaux de cette œuvre sociale catholique. (138) Enfin, dernier indice du rôle fédérateur de l'agglomération bruxelloise : sur onze Anciens devenus préfets, cinq (45,5%) ne sont pas issus de Saint-Michel mais sont des «provinciaux montés dans la capitale».

On pourrait dire en conclusion que le visage social de la congrégation de l'Annonciation ressemble plutôt à celui de sa consœur gantoise. Les principaux dirigeants politiques et industriels de l'agglomération bruxelloise ne se s'y succèdent pas comme à Alost. Le profil professionnel des préfets est brillant et même aristocratique mais le fil directeur, qui fait très souvent le point commun des dirigeants congréganistes, réside dans la prédominance des «hommes d'œuvre» de la Saint-Vincent de Paul ou de l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier. Ceux-ci sont avocats, négociants, hauts fonctionnaires, élus provinciaux mais s'ils sont préfets, ils le doivent sans doute à leurs autres qualités d'hommes chrétiennement engagés. (139)

Même si les renseignements concernant la congrégation du Cœur-très-pur-de-Marie sont assez limités, il est sans doute intéressant de rapporter ici les noms des quelques préfets connus de cette sodalité puisqu'il s'agit du seul cas où une congrégation s'affiche ouvertement comme réservée aux seuls anciens élèves d'un collège. Il est toutefois nécessaire de rappeler que, si cette congrégation avait officiellement annexé le Cercle littéraire des Anciens, c'était plutôt la congrégation qui était l'annexe des activités académiques des anciens élèves de Saint-Michel. (140)

Préfets de la congrégation du Cœur-très-pur-de-Marie (Bruxelles 1889-1914).			
Années de préfecture	Nom	Passage par un collège sj	Profession
1893-1894	Georges Sartini-van de Kerchove	Saint-Michel R 1889	Juriste, futur Avocat général près la Cour d'Appel puis Avocat général près la Cour de Cassation
1899-1900	Baron Charles Comhaire de Sprimont (Liège 1844-Ixelles 1918)	Saint-Michel R 1862	Capitaine au 1 ^{er} régiment des Guides puis rentier (rue Wiertz, 31) (ANB 1889 et 1901, EPNB).
1900-1901	M.Froyer de l'Eguille	Saint-Michel R ?	
1906-1907	Baron Pierre Nothomb	Saint-Michel R 1904	Avocat et écrivain, futur homme politique et sénateur catholique puis P.S.C. (1936-1965)
1907-1908	Marquis Léon D. de Savignac	Saint-Michel Poésie 1890	Négociant en vins, agent général de la Maison Payraud et Cie, de Bordeaux (rue des Palais, 42 à Schaerbeek).

Les quelques indications existant sur la composition globale de cette congrégation avaient déjà montré que le recrutement de celle-ci était très élitiste et qu'un grand nombre de jeunes gens très prometteurs y prolongeaient les débats académiques commencés sur les bancs de l'école. (141) Les préfets de la congrégation ne font que renforcer cette tendance. Tous ou presque appartiennent à l'aristocratie et on compte parmi eux un futur très haut magistrat et une personnalité de premier plan qui marquera aussi bien le monde politique que le monde littéraire belge. Il faut cependant constater que nous sommes ici à l'extrême limite de ce que l'on peut appeler la vie congréganiste. Cette tendance à sortir du cadre très traditionnel des exercices religieux des sodalités est d'ailleurs une tendance qui se retrouve encore plus nettement dans les associations de Messieurs que dans les congrégations scolaires.

d) Les rôles de ces organisations.

Les cahiers de congrégation des sodalités des Messieurs ont été beaucoup moins souvent conservés que ceux des associations de prières destinées aux élèves. Pour étudier les effectifs et les dirigeants des *sodalitates*, on peut s'appuyer essentiellement sur les «souvenirs» annuels et/ou sur les registres d'inscription. Comme on l'a vu précédemment, ces types de sources sont, selon les collèges, parfois très abondantes, parfois fort rares. En tous cas, elles ne conviennent pas pour traiter des activités des congrégations. C'est donc le plus souvent aux rares cahiers de comptes-rendus et aux écrits de circonstance qu'il faut recourir pour aborder ce nouveau sujet. (142)

Nous devons préciser d'entrée de jeu que deux des principales activités «annexes» des congrégations de Messieurs ne seront pas traitées ici. Le lien des congréganistes avec les conférences de Saint-Vincent de Paul n'aura échappé à personne : il ne sera pas abordé dans le cadre des congrégations mariales mais, un peu plus loin, dans celui du mouvement vincentien lui-même. De même, la très nette tendance de certaines sodalités à «dévier» vers des activités académiques et littéraires a déjà été abordée dans le chapitre IV. Nous nous contenterons simplement de rappeler son importance. Il ne nous reste donc plus qu'à parler des activités «normales» des congrégations et d'autres initiatives plus ou moins en lien avec l'objet théorique de ce genre d'associations.

Tous les indices existant dans les trop rares sources qui traitent de la vie quotidienne des congrégations des Messieurs conduisent à conclure que le schéma de «travail» qui existait dans les groupes scolaires se perpétue pour les adultes. Le rythme des réunions est cependant plus espacé : il semble que la norme ait été d'une réunion tous les quinze jours. Autre différence assez normale : les «Messieurs» ne sont plus soumis à la fêrle des jésuites comme les élèves l'étaient ; par conséquent la fréquentation est moins régulière et il existait des «chiens de berger» chargés de faire la tournée des domiciles de leurs confrères habitant dans le quartier pour rappeler à tous la date et l'heure de la réunion suivante. (143) Cela étant dit, les activités comportent bien évidemment des réunions de prières, des sermons adaptés au public présent, des messes, des fêtes mariales particulièrement célébrées. Un des temps forts de l'année est le pèlerinage vers un sanctuaire marial relativement proche de la ville où est implantée la sodalité. (144) A tout le moins dans certaines associations, des retraites fermées à Tronchiennes furent organisées sur une base annuelle.(145) Comme dans les associations de prières d'élèves, un temps qui peut paraître démesuré est consacré aux élections, aux réceptions des postulants, aux renouvellement solennel des actes de consécration, aux vérifications des documents des congréganistes venus d'une autre sodalité. L'administration, les règles de fonctionnement et un certain décorum ont aussi pour les adultes une importance extrême.(146)

Les «hommes» et, en particulier, les «Messieurs» ont évidemment des moyens dont ne disposent pas les collégiens. Lorsque les congréganistes adultes partagent le même local avec les sodalités scolaires, ils prennent en charge la majeure partie de la décoration et de l'entretien de la chapelle : meubles et objets d'art de prix ne sont pas rares. Cependant, les «Messieurs» ont souvent leur propre chapelle pour laquelle ils ont apporté aux jésuites la plus grande partie des fonds. Certains lieux de culte, comme celui de l'Annonciation à Bruxelles, sont vraiment faits pour impressionner. De même, au point de vue de l'animation des offices, les adultes peuvent payer des orgues, une chorale, un directeur des chants et de la musique. Là aussi, la pléthorique congrégation bruxelloise a un avantage sur ses consœurs plus petites.(147)

Les sodalités, au départ plutôt fermées sur elles-mêmes, s'ouvrent parfois à l'ensemble des fidèles. C'est alors l'occasion d'édifier la population par l'exemple. Ainsi, à partir de 1874, est organisée une messe de minuit particulièrement impressionnante à l'intention du public dans la grande chapelle des Messieurs, à la résidence du Gésù de Saint-Josse-Ten-Noode. Tout comme se tient, depuis 1881, une adoration nocturne du Jeudi-Saint et une veillée de vingt-quatre heures de prières ouvertes aux non-congréganistes. Il faut ajouter à cela que les funérailles solennelles des membres décédés sont aussi une occasion de manifester à la population un certain type de foi et de dévotion.(148)

En dehors de cette activité religieuse «classique» pour une congrégation mariale, l'envie prit souvent les *sodales* de servir la bonne cause en dehors des sentiers battus de la pratique congréganiste. Deux tendances principales se manifestèrent alors : pratiquer activement la charité ou prolonger largement les sermons prononcés par les pères jésuites en créant un forum de discussion religieuse mais aussi sociale, politique ou littéraire. La principale manifestation de la première tendance est de s'impliquer dans la Saint-Vincent de Paul ; la principale manifestation de la deuxième tendance est de créer un cercle académique. Nous avons expliqué plus haut pourquoi nous n'aborderons pas ici ces activités. Il y en a cependant quelques autres.

L'Annonciation de Bruxelles semble encore une fois la plus active ; elle est en tous cas la mieux connue sur ce plan-là. En dehors de ses liens avec le mouvement vincentien, la congrégation des Messieurs allait créer en 1885 un cercle ouvrier, *Union et Travail*, basé dans des locaux voisins de la Résidence du Gésù. Cette association était divisée en sections (ouvriers de l'alimentation, bâtiment, bois, cuir, employés, magasins, métaux, peintres, tailleurs, tapissiers, transporteurs). Elle proposait à ses membres une Caisse d'Assistance, une Caisse Médicale, une Caisse de Pharmacie, une Caisse de Funérailles, une Caisse d'Épargne, une Caisse de Retraite, une Caisse de Famille et une Mutualité. Elle s'affilia aux syndicats chrétiens basés rue Locquenghien, dans le centre de Bruxelles. Les ouvriers pouvaient se récréer et se cultiver grâce à une bibliothèque, à une chorale et à deux sections dramatiques francophone et flamande. *Union et Travail* ira jusqu'à fonder une école professionnelle chrétienne, Notre-Dame du Travail, qui comptera 170 élèves au début du XX^e s.. Les congréganistes sont impliqués dans le cercle ouvrier de deux manières.(149) Ils participent à la Commission directrice qui gère l'Association au quotidien, ils y sont associés aux aumôniers jésuites et aux représentants des ouvriers. Mais au-dessus de cette Commission existe un Conseil Supérieur, habilité à prendre les grandes décisions et auquel ne participent que les aumôniers et les «Messieurs» congréganistes. Il est également clair que la fortune personnelle des notables venait sérieusement renforcer les modestes contributions ouvrières lorsqu'il s'agissait de procéder à des investissements. (150) Les «Messieurs» de Bruxelles suivirent aussi une autre voie : celle de la mutation culturelle de la congrégation. Si la sodalité du Cœur-très-pur-de-Marie devint essentiellement un cercle académique, l'Annonciation eut aussi des initiatives «intellectuelles». Il s'agit en l'occurrence de la création d'une très importante bibliothèque rattachée à la congrégation. Installée rue Brialmont, comme la congrégation elle-même et comme le cercle *Union et Travail*, elle comportait des collections considérables d'ouvrages religieux, philosophiques et sociaux. (151)

Si les sources produites par la Compagnie de Jésus parlent assez vaguement de liens existant entre des congrégations des Messieurs et les œuvres sociales des différentes cités, nous n'avons pas pu, comme à Bruxelles, préciser en quoi ils consistaient exactement.(152)

Comment caractériser pour conclure ces congrégations des Messieurs ? La recherche a montré assez clairement que le lien entre ce type de sodalités et les anciens élèves des jésuites était presque toujours avéré. (153) Lorsqu'il s'agissait de choisir des dirigeants, la présence des Anciens était encore plus forte et cette qualité d'Ancien était un premier atout important pour devenir préfet. Autre enseignement indéniable : le milieu social de ces congréganistes était vraiment très élevé et représentait le sommet du «monde catholique» politique, économique et intellectuel des différentes cités concernées. Une certaine mixité sociale existait cependant : la congrégation était un endroit où le député et le petit employé, où le professeur d'université et l'artisan pouvaient se côtoyer. La «fraternité linguistique» des grands et des petits bourgeois francophones de Flandre n'explique pas ce phénomène à Mons ni même à Bruxelles. Comme nous allons le voir ci-dessous, les «Messieurs» avaient tendance à se lancer dans l'action sociale ou dans le débat intellectuel. (154)

3. Les Académies littéraires.

Comme il l'a été rappelé plus haut, l'évocation dans le présent chapitre des activités académiques des élèves et des anciens élèves aurait été parfaitement logique : en particulier, le lien obligatoire fait par certains jésuites entre l'Académie et la qualité de membre des congrégations aurait pu justifier l'étude de ces académies littéraires à la suite des sodalités mariales. (155) Même chez les Anciens, la volonté de recommencer à débattre de sujets culturels, littéraires, économiques ou politiques entraîna au moins à deux reprises la création de ce que nous oserions appeler un «prétexte congréganiste» auquel étaient soi-disant annexées les activités académiques des Anciens.

Cependant, l'Académie littéraire est située dans une «zone grise» : c'est une activité parascolaire intimement liée à leur classe en ce qui concerne les élèves. On pourrait même dire une activité purement et simplement «scolaire» puisque plusieurs titulaires de classe jésuites embrigadaient la totalité de leur classe, congréganistes et non-congréganistes, dans l'Académie. Pour des dizaines de milliers d'élèves, les exercices académiques de rhétorique mais aussi, auparavant, de poésie ou de «grammaire supérieure» étaient si liés à leur formation scolaire qu'il nous a paru obligatoire de traiter de ce sujet dans le chapitre IV consacré à ces activités scolaires exceptionnelles et orientées vers le grand public qu'étaient le théâtre et les académies littéraires (ainsi que toutes les activités mixtes ou dérivées par rapport à ces deux grands modes d'expression).

Par voie de conséquence, les Académies des Anciens, qui n'étaient évidemment plus des exercices scolaires, furent envisagées à la suite des séances littéraires des élèves des classes supérieures. Des initiatives liées aux congrégations comme le *Cercle littéraire des Anciens élèves du collège Saint-Michel* (Bruxelles 1889) s'y retrouvent au côté d'associations académiques «pures» comme la *Société académique de Bruxelles* (Bruxelles 1860). La *Société littéraire du Bienheureux Jean Berchmans* (Mons 1866) et le *Cercle littéraire* [des Anciens du collège Saint-François-Xavier] présentaient quant à eux des liens assez mal définis avec la congrégation des Messieurs. Le lecteur se référera donc au chapitre IV pour connaître le contenu des discussions de ces cercles qui n'avaient plus rien de scolaire. (156)

L'étude des congrégations, celles des élèves et celles des Messieurs, a fréquemment laissé apparaître des liens de personnes entre ces groupes de prière et une grande initiative sociale du monde catholique au XIX^e s. : les Conférences de Saint-Vincent de Paul. La prochaine partie de ce chapitre va aborder les interactions qui pouvaient exister entre cette grande œuvre

sociale et les collèges de la Compagnie de Jésus en ses différentes composantes (jésuites, élèves, anciens élèves).

II. LES CONFERENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Rapprocher a priori les collèges ignatiens et un grand mouvement de charité n'est pas chose évidente. Pourquoi choisir ce mouvement-là ? Pourquoi serait-il particulièrement influencé par les jésuites et leurs élèves ? Afin de justifier cette mise en parallèle et pour structurer un peu notre propos, nous nous proposons de répondre fondamentalement à trois questions. Quel rôle jouèrent les jésuites, leurs élèves et leurs anciens élèves dans la création de la Saint-Vincent de Paul ? Comment cette œuvre s'implanta-t-elle dans les collèges et quelles activités exercèrent les conférences scolaires des élèves des jésuites ? Et, enfin, peut-on dire que la Saint-Vincent de Paul était aux mains des anciens élèves de la Compagnie de Jésus (en Belgique en général et dans les villes où existait un collège jésuite en particulier) ?

Avant de commencer à répondre à ces questions, il est nécessaire de rappeler que la recherche s'appuie sur des sources inégales tant au niveau de la documentation interne à l'œuvre de la Saint-Vincent de Paul qu'au point de vue des sources disponibles à propos des collèges des jésuites en Belgique. Le lecteur ne devra donc pas s'étonner de constater que les faits concernant Bruxelles et Gand soient apparemment plus nombreux que ceux qui ont trait aux autres villes. La documentation vinctienne et la documentation jésuite privilégient toutes deux la capitale et le chef-lieu de Flandre orientale.(157)

1. Le rôle des Anciens dans les créations des premières Conférences (Bruxelles et Gand).

La naissance de la Société de Saint-Vincent de Paul a déjà été étudiée par d'autres chercheurs (comme Wilfried Wouters, Gunter Bousset et Marie-Thérèse Delmer). Ceux-ci ont prouvé les liens étroits qui existaient entre les jésuites et les premières conférences bruxelloises. Voyons quels sont les points que ces historiens ont établis et précisons ensuite ce que nos propres recherches ont permis de découvrir. (158)

Au début de 1841, Baudicourt, le secrétaire-général de la Société de Saint-Vincent de Paul, de Paris, vint en visite en Belgique et il y rencontra le P. rédemptoriste liégeois Charles Manvuyse et le recteur du collège Saint-Michel, le P. Jean-Baptiste Boone. Le but de son voyage était de propager l'œuvre dans notre pays. La fondation de l'association en Belgique allait donc connaître une double naissance : liégeoise et rédemptoriste, bruxelloise et jésuite. Les historiens cités plus haut soutiennent deux thèses principales. La première voudrait qu'à Bruxelles (pour commencer), le P. Boone allait tenter de créer une Saint-Vincent de Paul qui serait un satellite des congrégations mariales des jésuites. La seconde thèse, plus générale et plus politique, soutient que la société vinctienne serait aussi une manœuvre de la mouvance catholique pour «déborder sur l'aile» un parti libéral de plus en plus fort et de plus en plus anticlérical, en créant une série d'organisations sociales catholiques qui permettraient de reprendre le contrôle de toutes les couches de la société (y compris les masses miséreuses et déchristianisées si nombreuses à Bruxelles). L'acteur principal de ce mouvement aurait été le comte Félix de Mérode.(159) Chronologiquement, les faits se seraient déroulés de la manière suivante. La visite de Baudicourt au début de 1841 aurait précédé la fondation de la congrégation mariale des Messieurs, intervenue pendant l'été 1841 (agrégation à la *Primaria*

en janvier 1842). Très peu de temps après, le Vendredi Saint de l'année 1842, la sodalité balbutiante engendra une «Association de charité sous le patronage de Notre-Dame de la Miséricorde et de Saint-Vincent de Paul». Cette conférence de Saint-Vincent de Paul «à la belge» rassemblait *«30 jeunes gens, émus par la misère et l'ignorance des pauvres [qui] prennent la résolution de se réunir pour les visiter, rechercher du travail pour les ouvriers et s'adonner à toute œuvre de charité, selon les préceptes de Jésus»*. Le P. Boone entendait garder cette initiative sous contrôle en imposant l'adhésion des «Vincentiens» à sa congrégation mariale et en confiant la direction de l'association à un fidèle, le jeune avocat van Gansbergh. (160) Natif de Bruxelles, c'est un ancien élève du collège d'Alost (Rhétorique 1834), il est aussi très fraîchement sorti de la faculté de Droit. Par ses antécédents d'Ancien, par sa qualité de préfet de l'Annonciation, le jeune juriste est lié à la Compagnie de Jésus, mais il est aussi associé au comte Félix de Mérode qui l'emploie comme défenseur des intérêts juridiques de sa famille. Avec le P. Boone et les de Mérode, nous retrouvons le fondateur et les principaux soutiens financiers du collège Saint-Michel et, bientôt, du Pensionnat homonyme. Les réunions des Vincentiens bruxellois se tiendront en outre dans l'hôtel de Mérode.(161)

Le succès est au rendez-vous : en moins de deux ans, la Saint-Vincent de Paul bruxelloise comptera 68 membres actifs et 504 souscripteurs financiers, 358 familles pauvres seront secourues. Les conférences se dédoublent rapidement : Sainte-Catherine pour le bas de la ville, Sainte-Gudule et Minimes pour le haut de la ville. Le phénomène échappe de plus en plus au collège Saint-Michel, aux Mérode et à la paroisse de la Chapelle. (162)

De 1841 à 1845, l'œuvre vincentienne va d'ailleurs s'émanciper de plus en plus de son «tuteur» jésuite. Le P. Boone devra enregistrer un revers par rapport à sa grande ambition initiale qui consistait à lier l'adhésion à la Saint-Vincent de Paul à la participation à la congrégation de l'Annonciation dont il était directeur. D'illustres membres de la société de charité vont vouloir rompre cette subordination aux jésuites afin de favoriser le développement de l'œuvre et lier les initiatives belges à la «maison-mère» de Paris. (163) Les «rebelles» seront principalement Charles Périn, jeune avocat alors ardemment catholique-libéral en passe de devenir professeur à Louvain et, accessoirement, le comte de Villermont. (164) Les «rattachistes pro-français» auront le soutien du Conseil général de Paris qui entend que les conférences belges entrent dans le moule de l'organisation générale de l'association, du cardinal Sterckx et d'une partie de son clergé bruxellois qui estiment que les jésuites sont bien envahissants sur le terrain pastoral de la capitale, et même du Vatican puisque le pape Grégoire XVI accordera une indulgence plénière aux membres de la Société mais sans l'étendre à la Belgique qui ne fait donc pas partie de «Saint-Vincent de Paul officielle». (165)

En 1845, la Saint-Vincent de Paul bruxelloise entrera dans le giron du mouvement parisien. En juin, le «Conseil de Belgique» est reconnu par Paris mais les conférences bruxelloises sont redevenues normales : la Société de Saint-Vincent de Paul est bien un mouvement de laïcs réservé aux hommes et tout lien obligatoire avec les congrégations mariales des jésuites est supprimé. (166) Les amis les plus proches du P. Boone, comme van Gansbergh, passent un peu au second plan au profit des «rebelles» de Villermont (vice-président) et Troisfontaines (secrétaire) et d'une grande personnalité catholique de stature nationale, le baron de Gerlache, qui devient président du Conseil central de Belgique. La Saint-Vincent de Paul n'est donc plus une œuvre des jésuites, de leurs congrégations ou de leurs anciens élèves. (167) La disparition prématurée d'Edmond van Gansbergh en 1848 marquera encore un peu plus la chute de l'influence de l'ordre ignatien. Wilfried Wouters fait cependant remarquer que la défaite des jésuites est toute relative. La Société de Saint-Vincent de Paul deviendra une des

principales œuvres sociales de la mouvance ultramontaine et ses dirigeants sont souvent proches des RR.PP. (168)

Que peut-on ajouter à cette étude déjà fouillée ? Nous pensons que le point faible de la démonstration réside dans le manque d'intérêt manifesté pour la congrégation mariale de l'Annonciation. Celle-ci n'était d'ailleurs pas l'objet de l'étude de Wouters, Bousset et Delmer. Une meilleure connaissance de la sodalité permet cependant de mieux comprendre l'échec du P. Boone, lequel fut sans doute causé en bonne partie par son audace. Lorsque le jésuite fonde sa congrégation, il a vraisemblablement déjà à l'esprit l'idée d'en faire une structure-mère pour amorcer la création, en Belgique, de ce type nouveau d'œuvres sociales qu'est la Saint-Vincent de Paul française. Or, une sodalité de ce genre a besoin de temps pour se développer, pour se créer une image, pour établir des liens forts entre les «Messieurs» que rien ne retient obligatoirement dans la *sodalitas*. Le P. Boone ne prend pas ce temps. Il aurait également besoin d'hommes. Dans les années 1870, le P. Verbeke saura en rassembler des centaines. Son prédécesseur avait choisi de tout appuyer sur quelques dizaines de membres.

La période glorieuse de l'Annonciation sera fondée sur le poids des Anciens, principalement bruxellois, qui constitueront une solide minorité des effectifs mais surtout un vivier pour les dirigeants de la sodalité. (169) En 1841-1842, les faibles bataillons dont dispose le P. Boone sont quasi exclusivement composés de membres extérieurs qui n'ont jamais connu l'initiation congréganiste dans un collège de la Compagnie. (170) Créer ce lien congréganiste en quelques mois est irréaliste, maintenir la fidélité à la congrégation purement «spirituelle» alors qu'on incite les *sodales* à se plonger dans l'action exaltante des œuvres sociales l'est tout autant. La clé de voûte du projet est un jeune avocat de trente ans, voilà qui est encore plus risqué. C'est avec cette faible base que le jésuite bruxelloise veut en fait casser le mouvement vincentien naissant pour fonder une œuvre belge quasi indépendante et soumise à la Compagnie de Jésus. On comprend mieux le naufrage du projet.

Quand les *Litterae annuae* du collège Saint-Michel évoquaient ces «30 jeunes gens, émus par la misère et l'ignorance des pauvres... » qui créeront de facto la première conférence bruxelloise, ils ne précisent évidemment pas que, dès le départ, les effectifs de la Saint-Vincent dépassent ceux de la congrégation. (171) Deux ans plus tard, les 68 collaborateurs actifs de Bruxelles sont deux à trois fois plus nombreux que les congréganistes. Vouloir maintenir à tout prix le lien entre l'Annonciation et les conférences vincentiennes est non seulement contesté par beaucoup de personnalités mais c'est aussi une négation de la réalité. (172) Dès lors la Société de Saint-Vincent de Paul, en plein succès, échappe inexorablement à l'emprise des jésuites avec l'issue que l'on connaît.

Pour terminer ce rapprochement entre la congrégation de l'Annonciation et la Saint-Vincent de Paul bruxelloise, précisons encore que la défaite du P. Boone sera double. D'une part, les conférences vincentiennes lui échappent mais, d'autre part, la congrégation des Messieurs, à Bruxelles, périlite. (173) Le fait est important car le succès de cette sodalité aurait considérablement renforcé l'influence des jésuites dans la «bonne société» bruxelloise et même belge, du fait du rôle de capitale que joue Bruxelles. C'est ce que réussira plus tard le P. Verbeke mais, entre-temps, vingt-cinq ans auront été perdus. (174)

2. La présence des Anciens dans les instances dirigeantes.

La Société de Saint-Vincent de Paul n'est donc pas restée sous la dépendance des congrégations mariales des jésuites. Le lien entre cette œuvre et les collèges de la Compagnie de Jésus viendra-t-il de ce qu'on appellera en d'autres temps de «l'entrisme»? Les Anciens des jésuites seront-ils si nombreux au sein du mouvement vincentien que cette organisation, certes structurellement indépendante, deviendra de facto un fief des amis de la Compagnie de Jésus? La réponse, pour être complète, devrait être fournie à trois niveaux : celui de la masse globale des membres, celui des dirigeants des conseils généraux, des conseils particuliers et des conférences et, enfin, celui des présidents du Conseil central de Belgique. Ainsi, il sera possible de déterminer un taux de participation globale et une influence au niveau de la direction du mouvement.

La réponse à la première question est la plus ardue à fournir. Sur quelles sources, le chercheur peut-il s'appuyer pour tenter une approche globale du mouvement vincentien, au moins dans certaines villes? En fait, à notre connaissance, il existe pour les cités étudiées trois documents susceptibles de servir à une analyse générale. Deux sont gantois, le dernier est bruxellois. Un *cahier (nécrologie et liste de membres de la Saint-Vincent de Paul de Gand 1845-1859)* contient une liste d'inscription de tous les adhérents au mouvement gantois pendant ses 15 premières années d'existence. Un registre intitulé *Conseils et conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul en Belgique* (1878) contient une sorte d'instantané des effectifs des conférences gantoises en 1878-1879. Enfin, une publication patriotique de 1919 (*Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Conseil particulier de Bruxelles. Rapports des années de guerre 1914-1915-1916-1917-1918*, s.l.n.d. [Bruxelles] [1919]) contient un *Tableau d'honneur des membres qui se sont signalés au service de la Patrie*, soit plusieurs centaines de membres de Vincentiens bruxellois qui se sont montrés patriotes, ne serait-ce qu'en accomplissant leur service militaire. (175) Trois époques distinctes et deux lieux : le milieu du XIX^e s., la fin de ce siècle et l'extrême fin de la période étudiée ; deux visions gantoises et un sondage dans les conférences bruxelloises.

La Saint-Vincent de Paul gantoise connaît une double fondation : deux groupes tentent en effet de lancer le mouvement en 1845. Le premier est animé par Prosper de Denterghem, un ancien membre bruxellois et par le curé/Verduyn, de la paroisse de Saint-Nicolas. Le second est fondé par l'industriel linier Désiré Casier-Legrand. C'est ce groupe qui s'imposera comme «véritable fondateur». Adolphe della Faille en sera le premier président mais on y voit dès le début le nom de Joseph de Hemptinne qui deviendra la figure dominante de la Saint-Vincent de Paul gantoise à partir de 1848. (176)

Dans le cahier des inscriptions commencé en 1845, sont d'abord repris les onze noms des fondateurs (du groupe Casier-Legrand). (177) Ce premier petit noyau est en lui-même significatif : sur onze personnes, une seule est sortie d'un collège de la Compagnie de Jésus. Le problème rencontré par le P. Boone à Bruxelles se retrouve ici : le vivier des anciens élèves, formés et influencés par les jésuites, est extrêmement maigre. Toute personne âgée de plus de 25 ans n'a pas pu fréquenter Sainte-Barbe, toute personne de plus de 30 ans n'a pu connaître d'établissement ignatien pendant son adolescence. Le seul fondateur issu du collège sj de Gand est le futur avocat Louis d'Hoop. (178) Comme Edmond van Gansbergh à Bruxelles, il est très jeune puisqu'il a été élève de la rhétorique de 1841 et, malgré toutes les qualités qu'il pouvait avoir, il lui sera sans doute bien difficile de s'imposer dans un groupe d'ainés où de riches propriétaires côtoient des grands industriels du secteur textile. Au cours des quinze ans enregistrés par ce cahier, la situation va légèrement se modifier.

De 1845 à 1859, 223 personnes devinrent membres de la Saint-Vincent de Paul gantoise. Sur ce total, 42 étaient des anciens élèves des jésuites (dont l'immense majorité issue de Sainte-Barbe), ce qui représentait 18,8% des effectifs des Vincentiens. Peu à peu leur part croissait et chaque mois de septembre voyait un petit groupe d'anciens rhétoriciens rejoindre les adultes dans les conférences. Certains cas montrent même que des élèves des «grandes classes» de Sainte-Barbe collaboraient à l'œuvre alors qu'ils étaient toujours au collège à une époque où les conférences scolaires n'existaient pas encore. (179)

La photographie des effectifs du Conseil particulier de Gand-ville en 1878-1879 rend compte d'une évolution intéressante. A cette date, toute personne âgée de moins de 58 ans a pu fréquenter Sainte-Barbe et des Anciens d'Alost peuvent même atteindre 65 ans. On parvient donc à une situation presque parfaite de représentativité où les impossibilités de lien entre collège jésuite et conférence d'adultes de la Saint-Vincent de Paul ont largement disparu. Ce document de 1878-1879 permet aussi désormais de localiser précisément les membres dans une des conférences : la présence plus ou moins forte des Anciens à l'intérieur de celles-ci sera en effet sujette à d'assez fortes variations. (180)

TAUX DE PARTICIPATION DES ANCIENS ELEVES DES JESUITES DANS LES CONFERENCES GANTOISES DE LA SAINT-VINCENT DE PAUL (1879).
CONFERENCE DE LA PAROISSE SAINT-PIERRE : 32 membres (dont 16 Anciens soit 50%). Président : le chevalier de Ghellinck d'Elseghem (Sainte-Barbe R 1869).
CONFERENCE DE LA PAROISSE SAINTE-ANNE : 38 membres (dont 18 Anciens soit 47,4%). Président : Edouard De Schryver
CONFERENCE DE LA PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE : 30 membres (dont 14 Anciens soit 46,7%). Président : Arthur Ligy
CONFERENCE DES PAROISSES DE SAINT-BAVON ET DE SAINT-ETIENNE : 34 membres (dont 13 Anciens soit 38,2%). Président : Paul Mansion
CONFERENCE DE LA PAROISSE SAINT-JACQUES : 28 membres (dont 10 Anciens soit 35,7%). Président : Alfred Piers de Raverschoot (Alost Interne 1843 ; Pensionnat Saint-Michel de 1844 à 1848).
CONFERENCE DE LA PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR : 32 membres (dont 11 Anciens soit 34,4%). Président : Désiré Casier.
CONFERENCE DE LA PAROISSE SAINT-MARTIN : 29 membres (dont 8 Anciens soit 27,6%). Président : Arthur Verhaeghen (Saint-Michel R 1864).
CONFERENCE DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL : 36 membres (dont 7 Anciens soit 19,4%). Président : Jean Casier de Hemptinne.
Total : 259 membres dont 95 Anciens (36,7%)

En vingt ans, la proportion d'Anciens des jésuites est montée de 18,8% à 36,7%. En effet, sur 259 membres des conférences de Gand-ville de 1879, 95 sont des anciens collégiens de Sainte-Barbe ou, très exceptionnellement, d'une autre école des jésuites belges. On peut constater qu'entre les conférences, la part des anciens rhétoriciens est très variable : elle fluctue de 19,4% ou 27,6%, dans les conférences des paroisses de Saint-Michel et de Saint-Martin, à 50% et 47,4% dans celles de Saint-Pierre et de Sainte-Anne. Faut-il y voir une traduction de leurs lieux de résidence ? On ne peut cependant pas parler de «fief des Anciens» pour telle ou telle œuvre de paroisse, car une conférence où les anciens élèves sont nombreux n'est pas dirigée par un des leurs alors que, dans une autre, où ils sont peu présents, le président est issu de Sainte-Barbe ou de Saint-Michel. (181) En tous cas, ils sont devenus

suffisamment nombreux, suffisamment âgés et suffisamment influents pour accéder aux postes de dirigeants du mouvement vincentien gantois. Nous y reviendrons.

Le dernier aperçu général de l'importance des Anciens parmi les œuvres de la Saint-Vincent de Paul est bruxellois. Les conférences considérées comme faisant partie de l'agglomération urbaine de Bruxelles publièrent après la Première Guerre une liste de tous leurs membres s'étant illustrés sur le plan patriotique en 1914-1918. Un ensemble de 271 «Vincentiens patriotes» nous est donc fourni. L'utilisation de cet échantillon mérite quelques précautions. Il s'agit en effet d'une sélection et non d'un total général : il y avait grosso modo 1400 membres de la Saint-Vincent de Paul bruxelloise en 1914, c'est-à-dire que les «patriotes» repris dans la liste représentent environ un cinquième du total (19,4%). Sont-ils représentatifs de l'ensemble ? (182) Nous pensons qu'ils le sont mais quelques nuances doivent être apportées. Cet échantillon représente une population sûrement plus jeune que la moyenne des Vincentiens bruxellois. Les hommes qui effectuaient leur service militaire en 1914, et qui sont fort nombreux, avaient évidemment aux alentours de 20 ans. Les engagés volontaires sont un peu plus âgés mais ils n'ont sans doute rarement plus de 30 ans. A l'inverse, les membres de la presse clandestine, les prisonniers politiques, les personnalités prises en otage feront que la moyenne d'âge s'élèvera assez sensiblement. Au total, cependant, la prédominance des jeunes restera une donnée dont il faudra tenir compte.

Autre précaution à prendre : vérifier si toutes les classes sociales ont été également patriotes. Bien évidemment, le personnel des conférences de Saint-Vincent de Paul ne représente lui-même que l'aristocratie et toutes les strates de la bourgeoisie catholique. Mais la liste des Vincentiens patriotes de la Première Guerre semble faire la part belle aux conférences très huppées de Saint-Joseph (Quartier-Léopold) et du Sablon. Le nombre de membres de la noblesse, toutes conférences confondues, montre aussi que les engagements volontaires dans l'armée ont été très abondants au sein de l'aristocratie. Celle-ci est donc surreprésentée dans l'échantillon disponible.

Ces deux nuances étant exprimées, il est nécessaire de souligner aussi les avantages de cette liste. Outre le fait qu'elle mentionne un nombre tout à fait considérable de membres des conférences bruxelloises, elle fournit pour la première fois un ensemble où les considérations d'âge ne jouent absolument plus. Il n'est plus nécessaire de se demander si certains Vincentiens étaient éventuellement trop vieux pour avoir pu fréquenter un collège des jésuites. S'ils ont eu la chance de survivre jusqu'en 1919, les plus anciens rhétoriciens de Saint-Michel avaient alors aux environs de 100 ans !

La proportion des Anciens à Bruxelles (28,8%) n'atteint pas les chiffres gantois de 1879 (36,7%). On peut cependant considérer ce pourcentage comme assez remarquable. En effet, les conférences de l'agglomération bruxelloise reprises dans cette liste sont très nombreuses (44) et réparties sur 11 communes, elles concernent donc une population considérable et les institutions d'enseignement secondaire présentes à Bruxelles sont légion (183) Frôler les 30% de membres est donc une performance difficilement égalable par un groupe d'anciens élèves issu des écoles d'une autre congrégation ! Si on tente une projection du pourcentage des Anciens des jésuites sur l'ensemble des effectifs vincentiens bruxellois (qui tournent autour des 1400 membres en 1914), on obtient alors un chiffre probable d'environ 400 personnes issues des collèges de la Compagnie de Jésus et inscrites dans une conférence de la Saint-Vincent de Paul. Sont-elles équitablement réparties dans l'ensemble de l'espace bruxellois et ont-elles atteint les postes à responsabilités dans le mouvement ?

**TAUX DE PARTICIPATION DES ANCIENS ELEVES DES JESUITES DANS LES
CONFERENCES BRUXELLOISES DE LA SAINT-VINCENT DE PAUL (1914-1918)
(184)**

Conférence de Bon-Secours (Bruxelles): 1 personne citée (dont 1 Ancien soit 100%).
Conférence de Saint-Michel (collège) : 1 personne citée (dont 1 Ancien soit 100%).
Conférence de Sainte-Claire (Bruxelles) : 1 personne citée (dont 1 Ancien soit 100%).
Conférence de Saint-Philippe de Néri (Ixelles) : 2 personnes citées (dont 2 Anciens soit 100%).
Conférence du Sacré-Cœur (Quartier Nord-Est) : 4 personnes citées (dont 3 Anciens soit 75%).
Conférence de Saint-Joseph (Quartier Léopold) : 19 personnes citées (dont 12 Anciens soit 63,2%).
Conférence de Notre-Dame-Immaculée (Cureghem) : 4 personnes citées (dont 2 Anciens soit 50%).
Conférence de Saint-Albert (Schaerbeek) : 2 personnes citées (dont 1 Ancien soit 50%).
Conférence de Saint-Boniface (Ixelles) : 8 personnes citées (dont 4 Anciens soit 50%).
Conférence de Sainte-Gertrude (Etterbeek) : 6 personnes citées (dont 3 Anciens soit 50%).
Conférence de Saint-Josse : 12 personnes citées (dont 6 Anciens soit 50%).
Conférence de Notre-Dame de la Chapelle (Bruxelles) : 10 personnes citées (dont 4 Anciens soit 40%).
Conférence du Sablon : 18 personnes citées (dont 7 Anciens soit 38,9%).
Conférence des Minimes : 22 personnes citées (dont 8 Anciens soit 36,4%).
Conférence du Coudenberg : 6 personnes citées (dont 2 Anciens soit 33,3%).
Conférence de Saint-Antoine (Etterbeek-Ixelles) : 3 personnes citées (dont 1 Ancien soit 33,3%).
Conférence de Sainte-Croix (Ixelles) : 3 personnes citées (dont 1 Ancien soit 33,3%).
Conférence de Sainte-Marie (Schaerbeek) : 12 personnes citées (dont 4 Anciens soit 33,3%).
Conférence de Saint-François-Xavier (Bruxelles) : 6 personnes citées (dont 2 Anciens soit 33,3%).
Conférence de Saint-Rémi (Molenbeek-Saint-Jean) : 10 personnes citées (dont 3 Anciens soit 30%).
Conférence du Sacré-Cœur (Bruxelles) : 7 personnes citées (dont 2 Anciens soit 28,6%).
Conférence de Saints-Jean et Nicolas (Schaerbeek) : 7 personnes citées (dont 2 Anciens soit 28,6%).
Conférence de Sainte-Gudule : 4 personnes citées (dont 1 Ancien soit 25%).
Conférence de Saint-Edmond : 10 personnes citées (dont 2 Anciens soit 20%).
Conférence de Saint-Gilles : 5 personnes citées (dont 1 Ancien soit 20%).
Conférence de Saint-Henri (Woluwe-Saint-Lambert) : 6 personnes citées (dont 1 Ancien soit 16,7%).
Conférence du Sacré-Cœur (Koekelberg) : 7 personnes citées (dont 1 Ancien soit 14,2%).

Conférences de Sainte-Alène (Saint-Gilles), Sainte-Alice (Schaerbeek), Saint-André (Ixelles), Sainte-Barbe (Molenbeek-Saint-Jean), Saint-Edouard, Sainte-Elisabeth et Saint-Charles (Schaerbeek), Saint-Félix (Ixelles), Saint-Gérard (Molenbeek-Saint-Jean), Saint-Jean l'Evangéliste, Saint-Jean-Berchmans (Etterbeek), Saint-Roch (Bruxelles), Saint-Servais (Schaerbeek), Scheut (Anderlecht), Sainte-Trinité (Ixelles) : 75 personnes citées (dont aucun Ancien soit 0%).
--

Total : 271 personnes citées dont 78 Anciens (28,8%)
--

Les chiffres très limités de «membres patriotes» qui sont donnés par certaines conférences doivent inciter à la plus grande prudence et il n'est virtuellement pas possible d'en tirer des conclusions tout à fait valables. Pour d'autres, les indications sont parfois beaucoup plus significatives. Les sources d'archives ainsi que les travaux d'historiens ont montré que les effectifs d'une conférence étaient presque toujours compris dans une fourchette allant de 20 à 40 membres.(185) Connaître une vingtaine de noms est donc très significatif surtout si l'on se rappelle que les Vincentiens «patriotes» étaient surtout de jeunes Vincentiens. La répartition des Anciens sur les différentes zones de Bruxelles sont alors assez parlantes.

En fait, 29 conférences sur 44 semblent accueillir des anciens élèves des jésuites. Certaines associations sont largement peuplées par les anciens collégiens. Si on pouvait s'attendre à ce que plusieurs conférences basées dans les beaux quartiers (Quartier Léopold, Quartier Nord-Est) connaissent une forte participation des Anciens, des paroisses beaucoup plus populaires de Cureghem, de Molenbeek ou du Centre se révèlent tout aussi bien fournies. L'histoire et la géographie ont, semble-t-il, laissé leurs traces. La longue participation des élèves de Saint-Michel à la visite des pauvres d'Ixelles explique partiellement une forte présence à Saint-Boniface et Sainte-Croix. Le transfert ultérieur de la conférence scolaire du collège vers le quartier de la Chapelle entraîna aussi la poursuite des activités des anciens élèves dans la même zone (Chapelle-Minimes). (186) Non loin de là, l'église et les locaux de l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier à laquelle le collège de Bruxelles est lié sur plusieurs plans, est le point de ralliement d'une conférence bien pourvue en Anciens. La proximité géographique explique largement le grand nombre d'ex-rhétoriciens dans les cercles vincentiens du Sud du Pentagone ainsi que dans les deux conférences d'Etterbeek toutes proches du nouveau collège du Boulevard Militaire. (187)

Les 15 conférences qui semblent n'avoir compté aucun ancien élève dans leurs rangs sont dispersées de manière très aléatoire dans la région bruxelloise. Il y a des zones très populaires comme Sainte-Barbe à Molenbeek-Saint-Jean et des quartiers résidentiels chics comme la paroisse de la Trinité à Ixelles. Ces associations vincentiennes se trouvent aussi bien au nord qu'au sud de l'agglomération, aussi bien à l'est qu'à l'ouest de la séparation formée par le canal Bruxelles-Charleroi. Il est vrai que dans des groupes restreints comme les conférences de Saint-Vincent de Paul, un réseau familial ou amical constitue vite un pourcentage considérable des membres. Cela joue parfois en faveur d'une forte participation des anciens élèves des jésuites ; dans d'autres cas, cela expliquerait leur absence.

Parmi les 78 anciens élèves identifiés qui participent à la Saint-Vincent de Paul bruxelloise, 72% ont fréquenté le «vieux» collège de la rue des Ursulines mais 15% viennent déjà de celui d'Etterbeek alors que cet établissement n'a «produit» que neuf rhétoriques de 1906 à 1914. Enfin, le pôle d'attraction de la capitale explique qu'une part notable des Anciens (13%) sont passés par les collèges de province avant de s'établir à Bruxelles et de s'inscrire dans une conférence vincentienne. (188)

Les documents qui permettent d'analyser la masse globale des membres de l'œuvre de la Saint-Vincent de Paul ont montré que la part des anciens élèves des jésuites est importante et, surtout, qu'elle est en forte progression fin du XIX^e s.-début du XX^e s.. Cependant, les indications fournies jusqu'à présent ne concernent que deux villes (et deux collèges) : Gand et Bruxelles. L'étude des cercles dirigeants de la Saint-Vincent de Paul permettra peut-être de combler les vides montois, verviétois et alostois. Elle prouvera peut-être aussi que les Anciens des jésuites ont accédé plus ou moins rapidement aux postes de responsabilité dans une proportion égale ou supérieure à la place qu'ils ont occupée comme «simples membres».

Nous nous intéresserons aux responsables locaux (conseils particuliers et conférences) avant d'aborder les dirigeants régionaux et nationaux (conseils généraux et conseil supérieur de Belgique). Pour connaître les présidents des conférences et des conseils particuliers, un document est particulièrement important. En 1878-1879, la Saint-Vincent de Paul belge a visiblement voulu composer une sorte d'annuaire pour situer toutes les conférences existantes et leurs principaux responsables. (189) Ce panorama global ne sera complété ultérieurement que par des données beaucoup plus parcellaires qui concernent essentiellement Gand et Alost. Traiter de toute la Belgique eût été aussi fastidieux qu'improductif. Nous nous sommes donc limité aux conseils particuliers de Gand-ville, Gand-campagne, Alost, Bruxelles-ville, Mons et Verviers (et à leurs conférences respectives). Rappelons qu'en 1879, toute personne âgée de moins de 65 ans a pu fréquenter un collège de la Compagnie de Jésus mais ce principe général est beaucoup plus vrai à Alost, Gand et Bruxelles, où les collèges s'ouvrirent entre 1831 et 1835, qu'à Mons et surtout à Verviers, inaugurés respectivement en 1851 et 1855.

Il est sans doute plus significatif de commencer par les deux grands ensembles de conférences vincentiennes qu'étaient les régions de Gand et de Bruxelles. La capitale devrait logiquement constituer le groupe le plus important mais le prodigieux développement des conférences gantoises, notamment sous l'impulsion du comte de Hemptinne et de ses amis, met le chef-lieu de la Flandre orientale au premier rang de l'œuvre belge de la Saint-Vincent de Paul. (190) Nous verrons ensuite qu'Alost et son hinterland campagnard représentent encore un bloc assez significatif de conférences alors que Mons et Verviers, par comparaison, font assez piètre figure.

En 1879, Gand est le siège d'un Conseil central et de deux Conseils particuliers (Gand-ville et Gand-extra-muros). Le Conseil de la ville de Gand proprement dit comprend 9 conférences alors que le Conseil des zones campagnardes regroupe 17 conférences. De quel poids pèsent les anciens élèves des jésuites dans la direction de cette œuvre qui semble bien leur convenir tant au niveau de l'action caritative qu'à celui de l'idéologie assez paternaliste qui y est développée ? A la même date, on se rappellera que les membres des conférences sont déjà à plus de 36% des Anciens, presque tous issus de Sainte-Barbe.

L'époque semble se caractériser par une arrivée assez massive dans les conférences de «simples membres» venus du collège de la rue Savaen et par le début de leur accession aux postes de responsabilités. Parmi les cinq postes du Bureau du conseil particulier de Gand, seul Victor Casier, le trésorier, est issu de Sainte-Barbe. En revanche, sur les 9 conférences, trois sont désormais dirigées par deux Anciens du collège Saint-Michel (Alfred Piers de Raveschoot à Saint-Jacques et Arthur Verhaeghen à Saint-Martin) et par un «barbariste», le chevalier de Ghellinck à Saint-Pierre. Une quatrième conférence (Sainte-Anne) était présidée jusqu'en 1877 par Ernest Solvyns qui était passé par le collège de Namur. Toutes les personnes citées sont également membres de la congrégation de Notre-Dame des Sept Douleurs, à l'exception de Verhaeghen qui fréquente l'Annonciation, à Bruxelles. (191)

Dans les zones rurales proches de Gand, la situation est assez différente. Le Conseil particulier ne compte aucun Ancien des jésuites et, dans les conférences, deux cas de figures peuvent se présenter. L'association peut être présidée par un notable, qui réside parfois à Gand tout en possédant une «campagne» dans le village. Mais, plus souvent, le président est un petit bourgeois local (commerçant, gros fermier). Les présidents issus de la grande bourgeoisie sont souvent passés par des collèges jésuites, comme Adolphe de Smet, propriétaire à Merelbeke, le baron Heynderyck, de Destelbergen, ou Ernest Solvyns qui dirige aussi la conférence de Baerle. Par contre, les présidents d'origine plus modeste ne sont presque jamais passés par Sainte-Barbe (ou par un autre collège sj), à l'exception du négociant Adolphe Braeckman qui est à la tête de la conférence d'Oostacker. (192)

Pour l'agglomération urbaine gantoise, il est possible de prolonger l'analyse de l'évolution des groupes dirigeants des œuvres de la Saint-Vincent de Paul. L'association a publié en 1914 une liste de tous les responsables locaux (Conseil particulier, conférences et œuvres «filles»). (193) Nous nous intéresserons ici à l'ensemble des cadres (présidents, vice-présidents, secrétaires et trésoriers). Nous pourrions ainsi acquérir une image un peu plus vaste que celle des seuls présidents sans toutefois atteindre à l'exhaustivité d'une liste de l'ensemble des membres. La progression de la présence des anciens élèves des jésuites au sein de l'œuvre vincentienne à Gand paraît évidente. En effet, tous les membres du Conseil particulier (président, vice-président, secrétaire et trésorier) ont fréquenté Sainte-Barbe ou Saint-Michel. (194) Sur 101 membres dirigeants des conférences et œuvres annexes gantoises, 46 (45,5%) sont passés par le collège de la rue Savaen et c'est également le cas pour 15 présidents sur 26 (soit 57,7%). Au moins quatre personnes ont été présidents de la conférence scolaire du collège Sainte-Barbe avant d'occuper la même fonction dans une section d'adultes. (195) Un autre moyen de mesurer le poids de l'action des jésuites dans la formation des cadres de la Saint-Vincent de Paul consiste à croiser la liste de participation de la congrégation de Notre-Dame des Sept Douleurs (de 1915) avec l'annuaire gantois des Vincentiens. (196) Parmi les hauts responsables du mouvement gantois, on compte 33 «Messieurs» de la congrégation des jésuites (32,7%) et 11 présidents sur 26 (42,3%) appartiennent aussi à la sodalité. Anciens élèves des collèges et membres de «Notre-Dame des Sept Douleurs» sont souvent les mêmes personnes, ce qui renforce évidemment les liens existant avec la Compagnie de Jésus.

Le président du Conseil particulier, Alfred de Kerchove d'Exaerdre, en est un parfait exemple. Passé par Sainte-Barbe et par Saint-Michel où il a été préfet de la congrégation des «grands internes», il devint ensuite un pilier de la congrégation de Notre-Dame des Sept Douleurs qu'il dirigea à plusieurs reprises et une cheville ouvrière de la Saint-Vincent de Paul dans la région de Gand et au niveau national. (197) Cependant, certains membres de la congrégation placés à la tête des conférences gantoises ne sont pas issus des collèges de la Compagnie : cela permet d'étendre différemment le «cercle des fidèles». A cette très forte présence, il faut ajouter l'activité de l'importante conférence scolaire du collège Sainte-Barbe dont nous parlerons ultérieurement.

A Bruxelles, en 1879, le scénario gantois (arrivée massive des Anciens comme «simples membres», début de l'accession aux postes de responsabilité) semble se reproduire mais avec des nuances : on connaît beaucoup moins bien le nombre de membres issus des collèges mais les anciens élèves sont plus souvent «aux commandes» du Conseil particulier et des conférences. Si le président, le vicomte de Beughem, n'est pas un élève des jésuites, un des deux vice-présidents (Stinglhamber), le secrétaire (Henri de Cordes) et le trésorier (Louis Belym) sont passés par la rue des Ursulines. De même, au niveau des conférences, la

présidence échoit souvent à des Anciens de Saint-Michel. Sur 24 associations bruxelloises, ceux-ci en dirigent cinq : les conférences de la Chapelle (l'industriel Jean Otto) ; celle de Sainte-Catherine (l'agent de change Witteroos) ; celle de Saints-Pierre et Guidon, à Anderlecht (l'ingénieur Paul Marlin) ; celle de Saint-Servais, de Schaerbeek (le rentier Jules Solé) et, évidemment, celle du collège Saint-Michel. (198)

Comme à Gand, ces responsables se retrouvent comme membres ou comme dignitaires dans la congrégation des Messieurs (Stinglhamber, de Cordes, Otto). Lorsque l'on connaît un peu mieux leur histoire personnelle, ces dirigeants de la Saint-Vincent de Paul se révèlent des «hommes d'œuvre» précoces : ils ont souvent été préfets des congrégations scolaires de Saint-Michel (de Cordes, Marlin) ou membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul de l'école. (199)

L'ouverture plus tardive des collèges de Mons et de Verviers explique que la présence des anciens élèves ne fut pas encore très forte en 1879. Effectivement, dans les Conseils particuliers montois et verviétois, les Anciens ne sont pas encore présidents. Ils y sont néanmoins actifs mais en occupant, dans les deux cas, la tâche de secrétaire, sans doute la fonction la plus lourde au sein du groupe dirigeant de l'institution même si elle n'est pas la plus prestigieuse. Deux hommes jeunes, Aimé Quinet à Mons, Pierre Limbourg à Verviers sont en effet sortis de leur collège respectif dans les années 1860 et commencent à travailler très activement dans les œuvres sociales, politiques ou journalistiques du monde catholique de leur région. Les autres responsables des Conseils particuliers et des conférences des deux villes appartiennent à une génération qui n'a pu connaître le collège des jésuites mais, assez logiquement, vers 1879, ils se révèlent être presque tous des parents d'élèves. (200)

Nous avons gardé pour la fin de cette analyse le cas d'Alost. En effet, dans cette petite cité flamandaise, la situation est à nouveau assez «extrême». L'ouverture du collège Saint-Joseph dès 1831 et la situation de quasi-monopole dont il a longtemps bénéficié expliquent facilement le fait que les anciens élèves de l'école trustent presque toutes les charges dirigeantes de la Saint-Vincent de Paul locale et ce, dès 1879. Le vice-président du Conseil particulier et président de la Conférence d'Alost est une personnalité déjà bien connue : Léon Leirens. L'industriel Edouard Van den Bossche est secrétaire du Conseil et de la Conférence, l'agent de change Pierre Van den Bossche est trésorier des deux institutions. Avec le temps cette mainmise ne fera que se renforcer : la présidence du Conseil particulier (assumée par l'avocat gantois Auguste De Rouck qui appartient encore à la génération née au tout début du XIX^e s.) et la vice-présidence de la conférence (François Cammaert) échappent encore au cercle des Anciens du collège Saint-Joseph. Ce ne sera plus le cas ultérieurement. (201)

En 1908, toutes les fonctions dirigeantes sont aux mains des anciens élèves des jésuites. On constate d'ailleurs une concordance presque parfaite entre les sphères dirigeantes de la Saint-Vincent de Paul, de la congrégation de Notre-Dame du Rosaire et du parti catholique. Seule manque apparemment à l'appel la famille de Béthune, représentante de la démocratie chrétienne alostoise et qui, de ce fait, a peut-être opté pour des formes d'action sociale moins paternalistes. Les autres ténors catholiques sont là : l'ancienne génération avec le président honoraire et ancien sénateur Léon Leirens et celle qui dirigera Alost dans la première moitié du XX^e s. avec le président Romain Moyersoen (alors avocat, conseiller communal et conseiller provincial) et le trésorier Félix de Hert (alors avocat, échevin d'Alost et conseiller provincial)(202) Une fois encore, le poids sociologique et politique du collège Saint-Joseph sur la petite cité de la Dendre est impressionnant.

Au niveau local, le temps qui passe et qui permet aux collèges des jésuites de «produire» un nombre sans cesse croissant de rhétoriciens a donc permis au monde des anciens élèves des PP de jouer un rôle grandissant à la tête du mouvement vincentien. Sans atteindre la situation de monopole alostois, on peut dire que, partout où des vérifications sont possibles, leur position devient essentielle à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s.. Logiquement, cette influence devrait se reproduire au niveau national, avec un petit décalage dans le temps. C'est ce que devraient révéler les listes des dirigeants du Conseil supérieur de Belgique et des Conseils généraux de Bruxelles, Gand, Mons et Liège.

Sur le plan national aussi, le problème des effectifs extrêmement faibles des Anciens n'allait pas manquer de se poser. Ce qui a été dit à propos du jeune avocat van Gansbergh et de la Saint-Vincent de Paul de Bruxelles est également valable pour la direction supérieure de l'œuvre. Le Conseil supérieur de Belgique et les Conseils centraux qui nous concernent passent aux mains de personnalités souvent prestigieuses et presque toujours beaucoup plus âgées que ne peuvent l'être les plus anciens des Anciens. (203) Il faut cependant noter que les jésuites pourront souvent compter sur de fidèles amis, même si ceux-ci ne sont pas passés par leurs collèges. Effectivement, si le président du Conseil supérieur de Belgique, le baron de Gerlache, est beaucoup trop âgé pour être un ancien élève et s'il n'est pas membre de la congrégation de l'Annonciation, il est en revanche parent d'élève du collège Saint-Michel et visiteur assidu des festivités de cette institution. Autre exemple d'ami proche : le comte Georges-Alexandre de Nedonchel, président du Conseil central de Tournai, est un bienfaiteur des collèges ignatiens du Hainaut. (204)

Dans d'autres cas cependant, l'œuvre vincentienne sera dirigée par des personnalités catholiques ultramontaines, mais qui n'ont que peu de sympathie pour les jésuites, comme le comte de Hemptinne, président du Conseil central de Gand.

Là aussi, avec le temps, les choses changeront. Des Anciens deviendront d'abord «simples membres» dans un Conseil supérieur qu'ils ne quitteront plus. À partir de la fin des années 1860, ils assumeront la fonction la plus fastidieuse du bureau, celle de secrétaire. Alfred de Kerchove d'Exaerdre, Guillaume Verspeyen et Maurice van der Bruggen se succéderont à cette fonction. (205) En 1896, il fallut remplacer le comte Joseph de Hemptinne à la tête du Conseil supérieur de Belgique. Cette date correspond à un changement de génération. Elle équivaut aussi à une prise en mains de la plus haute fonction de l'œuvre vincentienne par des personnalités vraiment très proches des jésuites. En effet, de 1896 à 1954, la présidence du Conseil supérieur appartiendra à des membres de la congrégation de l'Annonciation et/ou à des anciens élèves des collèges. (206) Seule la période allant de 1929 à 1938 fait exception à cette règle : le Conseil supérieur est alors dirigé par Alphonse Haflants qui ne répond pas à ces critères. (207) En dehors de cette interruption, la présidence est «trustée» par les membres de l'Annonciation : Jean-Frédéric de Penanranda de Franchimont (1896-1902), Gustave Stinglhamber (1902-1916), Albéric de Pierpont (1916-1929) et Paul Charles (1938-1954). C'est aussi une époque dominée par les Anciens de Saint-Michel puisque trois de ces personnalités sur quatre sont issues de ce collège. (208) «Accessoirement», d'autres Anciens, souvent membres des congrégations mariales des jésuites, occupent d'autres fonctions dirigeantes dans le Conseil supérieur comme, par exemple, Paul Verhaegen, bibliothécaire-archiviste de cette institution de 1910 à 1933. (209)

Lorsque les documents d'archives permettent de suivre l'évolution des cercles dirigeants sur une assez longue période, ils semblent révéler que, à partir de 1880, le monde des Anciens et/ou des «Messieurs» congréganistes prend la direction de la Saint-Vincent de Paul. C'est en

tout cas ce que révèlent les listes des dignitaires des conférences, des Conseils particuliers et du Conseil supérieur de Belgique. Faut-il donc considérer que le projet du P. Boone – mettre la Saint-Vincent de Paul sous la dépendance des congrégations mariales de la Compagnie – s’est peu à peu réalisé grâce à un mouvement «sociologique» essentiellement spontané ? Ce n’est qu’en partie vrai car la composition de certains Conseils centraux (Bruxelles, Liège) que nous avons pu cerner ne correspond pas bien à ce profil. Certes, à partir de 1880, des anciens élèves deviennent parfois présidents de ces institutions mais ils restent manifestement minoritaires. Ailleurs (Conseils centraux de Gand et surtout de Tournai), la fin du XIX^e s. voit l’arrivée de présidents issus des collèges et des congrégations de la Compagnie de Jésus. Cette domination va durer des décennies dans ces deux institutions. Il est cependant difficile de savoir pourquoi certains Conseils généraux plutôt que d’autres font exception. (210)

En conclusion, on ne peut donc pas parler de domination sans partage des laïcs proches des jésuites sur le mouvement vincentien. Cependant, il y a incontestablement une très forte participation des Anciens dans les conférences des villes où sont implantés les collèges ignatians, elle dépasse parfois la majorité absolue des membres des conférences. A l’intérieur de celles-ci, les anciens élèves accèdent aux fonctions dirigeantes dans des proportions encore plus élevées et, dans certaines cités comme Alost, on approche en fait d’une situation de monopole. Cette évolution s’explique par l’apparition au cours du temps de milliers d’ex-rhétoriciens qui constituent un vivier de recrutement privilégié pour les œuvres vincentiennes et, plus encore, par l’existence de centaines de jeunes adultes déjà initiés aux travaux de charité grâce à la fondation de très actives conférences scolaires dans la plupart des collèges des jésuites belges. C’est vers l’étude de cette Saint-Vincent de Paul collégienne que nous allons maintenant nous tourner.

3. Les Conférences scolaires : dates, lieux, activités, responsables.

L’existence de conférences scolaires est-elle une particularité des collèges jésuites ? On ne peut répondre à cette question ni de manière complètement positive ni de manière complètement négative. En fait, la création d’une conférence pour des collégiens n’est pas une exclusivité des jésuites : beaucoup d’autres écoles secondaires catholiques masculines le feront, tant dans l’enseignement épiscopal que dans les établissements congréganistes. De plus, certains collèges des jésuites n’auront pas de conférence de Saint-Vincent de Paul. On peut cependant avancer que la situation des écoles de la Compagnie de Jésus est un peu particulière face à l’œuvre vincentienne.

Cette originalité tient à plusieurs éléments. Le premier de ceux-ci est l’ancienneté : la première conférence scolaire du pays est créée en 1859 au collège Saint-Michel, à l’initiative de quelques membres de la congrégation de L’Immaculée Conception («des Grands Externes»). (211) Les autres écoles étudiées posséderont toutes une conférence, à l’exception de Saint-Stanislas, à Mons. Par rapport aux autres sous-réseaux d’enseignement catholique, les dates de fondation de conférences sont en général fort précoces. La conférence de Saint-François-Xavier commence ses activités dans la très industrielle ville de Verviers en 1867. (212) Une *Œuvre des Ecoles pauvres*, sorte de Saint-Vincent de Paul incomplète (nous y reviendrons), verra le jour à Gand en 1868, et une «vraie» conférence scolaire prendra le relais en 1871. (213) A Saint-Joseph, à Alost, la conférence du collège n’existe pas encore en 1879 (selon la liste des dignitaires de la Saint-Vincent de Paul publiée cette année-là). La première trace connue de cette association date de 1908 : il s’agit d’un rapport d’activités qui sera complété par un autre datant de 1913. (214)

Un autre élément notable est la grande similitude d'action qui existe entre les conférences scolaires des collèges jésuites et les associations d'adultes. Si les grands adolescents qui constituent ces groupes d'action charitables ne sont pas jugés capables de «tout» faire comme les adultes, les jésuites jugent pourtant opportun de les envoyer sur le terrain et de leur faire assumer des responsabilités importantes. Cela peut paraître évident mais il faut rappeler que d'autres écoles catholiques, comme l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, ne laissent pas sortir leurs collégiens dans les «mauvais quartiers» et se contentent de faire venir les pauvres dans l'école ou de leur faire parvenir des secours via des adultes. (215)

Enfin, lorsque les chiffres sont disponibles, ils montrent que les conférences scolaires bénéficient d'effectifs non négligeables de membres actifs, tout à fait comparables à ceux d'une «grosse» conférence d'adultes, et surtout d'un soutien financier potentiel extrêmement important si on considère les moyens matériels de la masse des élèves et de leurs familles. (216) Encore faudra-t-il réussir à les mobiliser au sein du groupe des «membres passifs» ou «aspirants» et lors de collectes, tombolas, fêtes, séances académiques et pièces de théâtre variées.

Quelles furent les activités de ces conférences scolaires ? Rappelons que, pour répondre à cette question, nous disposons de sources dont l'importance varie fortement de collège à collège. Nous étudierons d'abord la première conférence de collège, celle de Bruxelles, grâce aux rapports d'activités imprimés des années 1870 et du début des années 1880 : ils permettent de bien connaître la conférence de Saint-Michel de 1859 à 1885 environ mais les renseignements deviennent plus rares par la suite. (217) Nous envisagerons ensuite le cas de Gand où les chroniques, listes de familles secourues et cahiers d'activités représentent un corpus important et quasi ininterrompu de 1868 à 1914. (218) En ce qui concerne Alost et Verviers, nous disposons uniquement de quelques «coups de projecteur» dans la nuit constitués par des rapports d'activités isolés. Ils permettent néanmoins de se faire une idée de la vie des associations de ces deux collèges. (219)

Outre son caractère pionnier, la conférence de Saint-Michel est assez remarquable par l'audace dont les jésuites responsables firent preuve au point de vue de la marge de manœuvre qu'ils laissaient aux «grands élèves» qui allaient y travailler. Les quelques congréganistes qui fondèrent la première conférence étaient dirigés, semble-t-il, à la fois par un directeur jésuite, par un président élu au sein de leur groupe et par un «mentor laïc», Auguste Beckers. (220) Ce jeune avocat, alors âgé de 37 ans, deviendra à la fois un pilier du parti catholique (futur président du *Cercle catholique* de Bruxelles) et une des chevilles ouvrières de la Saint-Vincent de Paul.

Beckers, qui réside alors à Ixelles, emmènera donc les collégiens dans sa commune pour aider la conférence d'adultes qui y travaille. Lors des visites aux pauvres, la maison de l'avocat servira pendant des années de lieu de rendez-vous des jeunes gens. Un jeudi sur deux, les grands élèves du collège commenceront leur action charitable par une prière dans l'hôtel Beckers avant le départ vers les domiciles des familles secourues. Comme les adultes, les Vincentiens de Saint-Michel se divisent par petits groupes, et chacun de ceux-ci est dirigé par un membre du Bureau de la conférence (président, vice-président, trésorier, etc.). Avant de poursuivre, il est bon de noter que la dénomination «grands élèves» ne recouvre pas que les rhétoriciens et que les groupes de visites sont exclusivement constitués de jeunes. Ce sont là deux audaces que l'on ne rencontrera pas partout. (221)

Dans les logements des pauvres, les jeunes Messieurs de Saint-Michel distribuent essentiellement le «pain quotidien» mais aussi «la viande pour le rachitique» et «le vin pour le moribond». Du charbon et des vêtements sont donnés à certains et, à cette époque, les collégiens apportent de l'argent destiné à aider leurs protégés à retrouver un logement. Le lendemain, les membres du bureau se réunissent chez le jésuite directeur pour une séance de «debriefing» destinée à faire le point sur les besoins et les demandes des familles. La manière dont les documents d'époque parlent de cette réunion montrent que le jésuite conseille les dignitaires de la conférence plus qu'il ne les commande. Ce point associé à la présence d'argent liquide dans la besace des Vincentiens adolescents constituent deux autres signes d'assez grande liberté dans le groupe de la rue des Ursulines. Il est également assez remarquable d'entendre fréquemment les jésuites et les dignitaires parler des pauvres comme de «frères en haillons» ou comme d'«images de Dieu». En d'autres lieux et à d'autres époques, les collégiens charitables seront beaucoup plus incités à exercer leur «mission civilisatrice» sur des pauvres à moitié sauvages et «misérables», dans tous les sens du terme.(222)

A cette «époque héroïque» pour les conférences scolaires, il est déjà question d'un soin particulier apporté par celles-ci à la Saint-Nicolas des enfants pauvres et à l'organisation d'un banquet pour les premiers communiant. Les groupes d'adultes font de même mais il s'agit apparemment d'une spécialité des associations de collèges, particulièrement bien placées pour récupérer un grand nombre de jouets délaissés par les enfants de la bourgeoisie. La conférence Saint-Michel contribuera à l'instruction chrétienne des enfants orphelins d'Ixelles et y créera en outre un patronage. Ce sont les liens noués avec le patronage qui survivront de nombreuses années au déménagement des Vincentiens de Saint-Michel. (223) En effet, en 1873, le terrain d'opérations des jeunes gens de la rue des Ursulines se déplacera assez logiquement vers la paroisse de la Chapelle et le quartier des Marolles où les misères à soulager ne manquent pas. Comme à Ixelles, la conférence du collège devient l'auxiliaire des adultes vincentiens conduits par l'industriel Jean Otto, ancien élève des jésuites et membre de la congrégation de l'Annonciation. (224)

Au niveau des effectifs, le groupe scolaire vincentien est passé de «quelques-uns» en 1859 à 40 membres en 1870. Au moment du déménagement, il compte 80 membres (7 dignitaires, 17 membres actifs et 56 honoraires ou aspirants). Il va continuer à se développer rapidement. (225)

L'appréciation du développement ou de la régression de la conférence de Saint-Michel n'est pas toujours aisée car il faut se baser sur plusieurs critères dont l'évolution n'est pas convergente. Si la Saint-Vincent de Paul de la rue des Ursulines doit être estimée en fonction du nombre des membres actifs, il semblerait que la période précédant 1875 constitue un sommet. En revanche, si les membres honoraires ou «simples cotisants» sont pris en compte, la progression des effectifs se poursuit jusqu'en 1883, lorsque plus de 210 collégiens sont concernés par les activités de la conférence. Après cette date, il semble qu'on puisse conclure à un relatif déclin, si on envisage le total des membres actifs ou honoraires.

EFFECTIFS DE LA CONFERENCE DU COLLEGE SAINT-MICHEL (1870-1905).				
Année	Dignitaires	Membres actifs	Membres honoraires ou aspirants	Total
1870	?	?	?	40
1873	7	17	56	80
1875	7	17	87	111
1876	7	16	94	117
1878	7	10	106	123
1879	8	11	98	117
1881	10	9	147	166
1882	10	9	150	169
1883	10	9	195	214
1888	10	10	158	178
1902	?	28	52	80
1905	?	21	?	?

En tout cas, les années qui suivent le déménagement vers la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle sont une période faste en ce qui concerne les sources. A partir de 1875, les présidents de la conférence du collège publieront le «*discours pour les pauvres*» qu'ils prononcent annuellement devant l'ensemble des élèves. (226) Il semble que ce soit aussi une époque intense au point de vue des activités et particulièrement remarquable au niveau de la personnalité des présidents de la conférence.

Jusqu'en 1876, les liens avec le patronage d'Ixelles sont maintenus ; par la suite, les travaux de la conférence se concentreront totalement sur les quartiers voisins du collège. Les impasses miséreuses n'y manquent pas. Les Vincentiens de Saint-Michel, conseillés par les homologues adultes de la Chapelle, distribuent du pain, des combustibles et des vêtements. Ils placent aussi des enfants orphelins et dirigent des médecins «de bonne volonté» vers des pauvres «poitrinaires, paralytiques et aveugles». Leurs recettes proviennent alors des dons des membres honoraires (450 francs en 1873 grâce aux 5 francs par an au minimum demandés aux membres honoraires), des bénéfices d'un tombola scolaire (de 1.000 francs en 1873 à 2.000 en 1878) et d'une «Quête pour les pauvres» organisée mensuellement dans toutes les classes du collège (de 250 francs en 1873 à 400 en 1879). Environ 25 familles sont secourues à raison de 2 francs par mois. De 1870 à 1878, les secours distribués grimperont de 500 à 3.000 francs par an pour se maintenir à ce niveau pendant une dizaine d'années. (227)

Les Vincentiens actifs «programment» des augmentations idéales des dons moyens des élèves qui leur permettraient d'étendre les secours distribués. Ces objectifs (10 centimes par élève) sont parfois atteints mais ils ne sont certainement jamais dépassés. En dehors de la distribution de secours «normaux», des interventions un peu exceptionnelles sont acceptées par le Bureau de la Conférence : acquisition d'outils pour un père ouvrier, enfant poitrinaire placé à la campagne, veuve aidée à lancer un petit commerce qui l'amènera «à une modeste aisance». (228)

Mais, s'il faut parler d'interventions exceptionnelles, la palme revient certainement aux actions spécifiquement destinées à l'aide à l'enfance. Les deux moments traditionnels orientés vers les plus jeunes sont la Saint-Nicolas et la célébration de la première communion. Ils vont prendre avec le temps une dimension exceptionnelle. Dans les années 1880, la Saint-Nicolas des enfants pauvres accueillera un nombre sans cesse croissant de petits qui se verront

remettre non seulement des oranges, des bonbons et des gâteau mais aussi un cadeau grâce aux solides réserves de jouets dont disposaient les familles fréquentant le collège. (229) Ils sont déjà 600 en 1885 mais leur nombre dépassera les 1800 en 1886 et 1888 (avec une chute à 1400 en 1887 «à cause de la crise économique»). (230) Fin novembre-début décembre, le bureau du père préfet qui est chargé de la centralisation de la collecte de jouets est, paraît-il, transformé en «*caverne d'Ali Baba*». La fête qui suit la célébration de la première communion des enfants du quartier de la Chapelle accueillera, avec moins de précision au niveau des chiffres, «*des centaines d'enfants*» à qui la Conférence de Saint-Michel a souvent fourni les habits de fête pour l'occasion. (231)

De 1879 à 1881, la Conférence de Saint-Michel s'engagera encore d'une autre manière «en faveur de l'enfance malheureuse» mais, cette fois, les motivations politiques priment clairement sur la «charité pure». C'est l'époque de la Guerre scolaire et de la lutte contre la «loi de malheur». Les *Discours pour les pauvres* de ces années-là sont des harangues de combat «*contre la vaste conspiration dirigée contre l'Eglise qui s'organise pour jeter dans la fosse le cadavre du catholicisme*». Il semblerait que le but premier de la Saint-Vincent de Paul fut alors de soutenir la fondation des écoles catholiques par le biais de dons faits au Denier des Ecoles catholiques mais aussi par des collectes exceptionnelles de vêtements d'enfants destinées à maintenir les pauvres dans les écoles catholiques au moment où les écoles neutres essayent de les attirer en leur offrant gratuitement des habits. En 1883, ces actions seront complétées par des aides à l'orphelinat et à l'école gardienne des sœurs de la rue Haute et à l'école catholique Saint-Ghislain. (232)

Pour les dernières années pour lesquelles nous disposons de renseignements (1888, 1902 et 1905), il faut constater une hausse sensible du nombre de familles secourues : on passe d'une vingtaine jusqu'en 1883 à 33 en 1902. (233) Il faut également ajouter qu'à côté des fêtes traditionnelles de Saint-Nicolas et de première communion, deux nouvelles formes d'action sont apparues depuis la fin des années 1880 : d'une part, les 260 vieillards de l'hospice des Petites Sœurs des Pauvres, de la rue Haute, sont régulièrement visités par les collégiens ; d'autre part, élèves et anciens élèves organisent régulièrement des soirées dramatiques en faveur de leurs activités caritatives. Cela explique peut-être pourquoi les dons, désormais toujours effectués en nature ou en bons, atteignent la somme de 3200 francs (contre 500 francs en 1870). Avec ses 28 membres actifs, la Conférence Saint-Michel compte parmi les 25% des groupes vincentiens les plus nombreux à Bruxelles. Les réunions, qui se tiennent un mardi sur deux à 15h45, sont suivies par 78% des membres, ce qui constitue un record de fréquentation dans l'agglomération bruxelloise. On notera cependant que les conférences d'adultes ont une réunion hebdomadaire et non bimensuelle comme à Saint-Michel. (234)

Malgré le caractère assez triomphaliste des documents de circonstance, des défauts inhérents aux conférences scolaires percent «entre les lignes». La Conférence de Saint-Michel manque d'un certain suivi. Les collégiens ne peuvent de facto être actifs que deux ans de suite au maximum. Le groupe, aussi bon soit-il, doit ensuite se dissoudre et laisser la place à un autre. De plus, pendant les vacances scolaires, les adultes de la conférence de la Chapelle doivent prendre le relais des visites des collégiens absents et distribuer des secours en puisant dans la caisse de Saint-Michel. (235) La manipulation directe de l'argent se révèle être aussi une tâche trop difficile à accomplir pour les adolescents. Au début, ils distribuaient des secours en liquide pour des nécessiteux menacés d'expulsion faute de paiement du loyer. Cette responsabilité a entraîné des excès : des «*propriétaires grippe-sous*» ont extorqué de l'argent aux collégiens, des pauvres «*indignes*» ont inventé des besoins d'aides au loyer imaginaires. Les élèves de Saint-Michel abandonneront donc cette forme d'aide «à un

membre de la Chapelle, adulte avisé». Dès lors, les demandes d'aides au loyer mais aussi les expulsions de familles disparaîtront, s'il faut en croire les *Discours pour les pauvres* de la Conférence de Saint-Michel. D'ailleurs les Vincentiens du collège préféreront résolument les «bons de pain» et les «bons de charbon» à l'argent liquide et même au secours en nature lui-même. (236) Enfin, les présidents successifs reconnaissent clairement que les Vincentiens du collège sont régulièrement déçus par leur relatif échec à mobiliser les ressources financières, potentiellement importantes, des élèves et de leurs familles. Malgré les *Discours pour les pauvres*, malgré le soutien actif des professeurs titulaires de classe, les collectes sont décevantes et l'objectif modeste de 10 centimes par élève et par collecte ne sera jamais atteint. A titre d'exemple, les quêtes de 1905 ont rapporté 429 francs, soit 4,7 centimes par élève et par collecte. (237)

Ces points forts et ces points faibles des conférences scolaires vont grosso modo se retrouver à Gand. Nous éviterons donc de répéter inutilement ce qui a déjà été expliqué pour Bruxelles mais il est bon de préciser la genèse très particulière de la Conférence du collège Sainte-Barbe. Les «barbaristes» gantois, qui estiment peu modestement que leur groupe vincentien surpasse ceux des autres collèges de Belgique, font remonter les origines de celui-ci à une promenade d'une classe de poésie de 1868. Les collégiens croisèrent sur leur chemin un groupe d'enfants de l'orphelinat de l'Etat de Maltebrugge. Deux élèves de Sainte-Barbe, Edouard Tercelin et Charles Dutry, furent horrifiés par ce spectacle. (238) De retour au collège, ils allèrent trouver le recteur pour qu'il accepte la création d'une œuvre scolaire destinée à amener et à maintenir les enfants pauvres dans les écoles des FF. des Ecoles chrétiennes. Celui-ci accepta et, dès 1869, M. Jean Casier de Hemptinne proposa l'affiliation de ce groupe à la Saint-Vincent de Paul mais celle-ci fut refusée en raison de l'absence de visites de pauvres à domicile (condition sine qua non à l'époque pour appartenir au mouvement). Pendant trois ans, le collège Sainte-Barbe abrita donc une *Œuvre des Ecoles pauvres* avant de créer une conférence scolaire «normale» en 1871. (239)

Le directeur de l'*Œuvre des Ecoles pauvres* était un jésuite alors que le secrétaire général et le trésorier étaient des élèves. Les effectifs, déjà nombreux au départ, progressèrent encore fortement en 1869 et 1870 : de 57 membres, on passa à 77 en 1869-1870 pour retomber à 72 en 1870-1871. Les collégiens de Sainte-Barbe visitaient deux fois par mois les écoles des FF. de Saint-Pierre, de Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Marie et de Saint-Bavon en y apportant notamment des livres et du matériel scolaire. Ils y prodiguaient aussi de «bons conseils» aux petits élèves, mais ceux-ci avaient du mal à comprendre le discours français des «barbaristes», parfois incapables d'utiliser convenablement le flamand. (240)

Le 25 novembre 1871, l'*Œuvre des Ecoles pauvres* fut supprimée mais, le 17 décembre de la même année, une conférence scolaire fut affiliée à l'œuvre de la Saint-Vincent de Paul. (241) Deux différences notables apparaissent immédiatement par rapport à ce que nous avons rencontré à Bruxelles. A Gand, seuls les rhétoriciens peuvent être membres actifs. Ceux-ci ne sont astreints qu'à une cotisation d'un franc (et même 50 centimes pour les plus modestes) contre cinq francs à Bruxelles. La Conférence Sainte-Barbe se vit attribuer comme terrain d'action le quartier populaire de Ter Plaeten. Les Vincentiens du collège allaient visiter les pauvres de cette zone tous les quinze jours pendant plus de vingt ans. Ils étaient divisés en petits groupes de trois (dont deux devaient savoir parler le flamand). Comme le tableau ci-dessous le montre, l'importance de la Conférence de Sainte-Barbe sera très variable tant au point de vue du nombre de ses membres (de 5 à 43 membres actifs) qu'au point de vue du nombre de familles secourues (de 8 à 30). (242) En tout état de cause, il est bien difficile de

savoir si, en 1914, l'œuvre est plutôt prospère comme le suggère le nombre de familles secourues ou plutôt en déclin comme l'indique le chiffre de ses membres actifs.

EFFECTIFS DE LA CONFERENCE DU COLLEGE SAINTE-BARBE (1868-1914) (243)*.				
Année	Membres actifs	Membres bienfaiteurs	Total	Familles secourues
1871	16	47	63	?
1872	21	33	54	?
1873	18	45	63	?
1874	13	49	62	?
1875	15	62	77	?
1876	21	69	90	?
1877	22	48	70	16
1878	27	55	82	18
1879	21	55	76	18
1880	8	?	?	?
1881	19	?	?	?
1882	33	?	?	10
1883	9	?	?	10
1884	7	?	?	8
1885	10	?	?	23
1886	18	?	?	23
1887	6	?	?	24
1888	10	?	?	25
1889	9	?	?	?
1890	43	?	?	15
1891	10	?	?	15
1892	13	?	?	?
1893	7	?	?	8
1894	8	?	?	8
1895	41	?	?	?
1896	7	?	?	?
1897	36	?	?	?
1898	36	?	?	?
1899	6	?	?	?
1900	12	?	?	?
1901	5	?	?	?
1902	5	?	?	?
1903	5	?	?	?
1904	6	?	?	?
1905	5	?	?	30
1906	?	?	?	30
1912	?	?	?	30
1913	?	?	?	30

Avant de passer à la description de l'action concrète des Vincentiens de Sainte-Barbe, il est peut-être bon de parler de leur «idéologie» et de leurs valeurs. Il est en effet plus facile d'approcher celles-ci à Gand qu'à Bruxelles. Outre le fait qu'elles soient plus nombreuses, les sources gantoises sont aussi plus confidentielles : il s'agit souvent de «diaires» dans la tradition jésuite du terme, qui ne devaient avoir qu'un usage interne.(244) Les choses y sont donc dites plus crûment que dans les *Discours pour les pauvres* bruxellois destinés à une large publication.

Comment les membres de la Conférence de Sainte-Barbe voient-ils leur engagement ? «*Les activités de la Conférence sont vues comme un stage de vie pratique de catholiques militants*». (245) «*Notre mission est de relever l'ouvrier, de le ramener au sein de l'Eglise*».

Elle est aussi de «rétablir l'autorité de la famille chez les enfants, l'autorité de l'Eglise et de l'école catholiques chez les pauvres. Cela passe par une lutte contre l'influence socialiste dans ces milieux». La différence de sources explique-t-elle la différence de mentalités ? En tout cas, il n'est jamais question du pauvre comme «image du Christ». Le pauvre est souvent indigne, toujours moralement faible et peu fiable. Les jeunes messieurs de Sainte-Barbe doivent l'éduquer avec une main de fer et se méfier des pièges que Satan leur dresse par l'intermédiaire de ces «pauvres créatures déchues». Tout cela est très directif et contient un message politique évident. (246) Habitué aux pratiques de l'Académie littéraire de rhétorique, les Vincentiens organiseront très tôt des séances académiques. Un jeune orateur leur fera notamment part de ses critiques théoriques de l'idée socialiste en partant de Platon pour aller jusqu'à Marx en passant par la Révolution française. (247) La pratique confirmera la théorie. Le danger libéral sera représenté pour sa part par le Bureau de Bienfaisance de la Ville et par les écoles primaires communales.

Que vont faire les Vincentiens gantois sur le terrain ? Pour comprendre leur action, il est nécessaire de toujours avoir à l'esprit deux éléments qui, apparemment, les différencient un peu de leurs homologues bruxellois. D'une part, ils évolueront dans un milieu éminemment hostile : le quartier de Ter Plaeten est «tenu» par le Bureau de Bienfaisance communal qui conditionne ses aides à une attitude pro-libérale et anti-catholique, l'inscription des enfants dans les écoles de la Ville étant une condition *sine qua non*. Les libéraux sont cependant concurrencés par une intense propagande socialiste qui vise à s'emparer du quartier. Des adolescents catholiques sortis du milieu protégé de leur collège y seront plutôt malmenés. (248) En 1893, cette zone trop «dure» sera d'ailleurs abandonnée au profit de la paroisse ouvrière plus «convenable» de Sainte-Colette. (249) D'autre part, les jésuites gantois veulent visiblement surprotéger leurs élèves (par rapport à ce qui se passait à Bruxelles). Il s'en suivra une série de précautions qui couperont finalement les jeunes de Sainte-Barbe de certaines réalités de leur terrain. C'est ainsi que lorsque leurs petits groupes s'en vont faire leurs visites aux domiciles des familles pauvres, un P. doit accompagner chacun des trios. C'est peut-être rassurant mais cela ne contribuera pas à leur donner un statut d'adultes. De plus, si on ne rencontre pas à Gand les problèmes liés à la détention d'argent, les collégiens ne peuvent pas visiter les femmes seules hors de la présence d'un jésuite ; ils ne peuvent pas non plus parler avec les pauvres des maladies de ceux-ci. (250)

Il n'est sans doute pas nécessaire de parler longuement de tous les points communs qui existaient dans l'action des Vincentiens gantois et bruxellois. Dans les deux villes, ils distribuent des vêtements, de la nourriture, des matelas ; ils font venir un médecin de bonne volonté pour les malades. Les Gantois, comme leurs collègues de Bruxelles, accordent un soin particulier à la fête de Saint-Nicolas des enfants pauvres. Ils visitent également les vieillards et les aliénés de l'hospice des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. (251) Dans les archives de Sainte-Barbe, le cahier décrivant les familles visitées a été conservé mais il est vraisemblable qu'un tel document devait exister à Bruxelles. Même si les Vincentiens changeaient d'année en année, les foyers visités étaient connus des nouveaux venus grâce à une abondance de détails : noms et prénoms des parents et des enfants, âge, écoles fréquentées, état de santé, emplois occupés, montant des salaires, propreté du logement, «causes de la misère», loyers payés, secours reçus. Le tout était assorti d'un commentaire sur la moralité, la religiosité et la rectitude politique des bénéficiaires de l'aide. (252)

Ce qui distingue apparemment les Gantois est leur «attitude de combat» : l'objectif premier de leur action ne semble pas être de secourir les pauvres mais de les arracher au socialisme et de les fixer dans le monde catholique. Pour cela, il y a la carotte et le bâton. La carotte, c'est

la nourriture, les vêtements, le paquet de tabac, les cadeaux de Saint-Nicolas, de Noël et de première communion, les goûters récréatifs, les livres scolaires, le placement des jeunes quittant l'école dans des «usines catholiques», les abonnements aux «bons journaux» (l'*Allemanserief* et *De Vlaming* puis *Het Volk* à partir de 1894 et *De Bode van het H. Hart* en 1899), la bibliothèque de Sainte-Colette (créée vers 1900), la visite gratuite du médecin, les brochures pieuses, le paiement des enterrements religieux, etc. (253)

Le bâton est représenté par toute une série d'incitants rarement positifs, souvent punitifs. Le «concours de propreté» imposé, à partir de 1897, aux pauvres de Sainte-Colette un samedi sur deux (jour de visite des Vincentiens) est sanctionné par des points d'ordre et de propreté qui peuvent certes conduire à une récompense mais aussi à une réprimande apparemment seulement morale. (254) Les choses deviennent plus sérieuses lorsqu'on aborde le sujet de la religion et de la fidélité au monde catholique. La participation aux messes dominicales est systématiquement vérifiée grâce au relevé des «jetons de messe». L'inscription (presque) gratuite dans une école des FF. des Ecoles chrétiennes est certainement une chance offerte à des familles miséreuses mais malheur à ceux qui voudraient choisir l'opportunité similaire offerte par les «Bleus» des écoles communales. (255) C'est alors la fin automatique des aides de la Saint-Vincent de Paul.

Pour les collégiens impliqués dans l'œuvre, ce type d'attitude représente le mal suprême. Lorsque les pauvres essayent de jouer sur les deux tableaux, ils doivent impitoyablement être sanctionnés. Le «premier cercle de l'enfer», encore vaguement excusable, est représenté par des pauvres pas si pauvres que cela, des chômeurs pas si inoccupés, des malades pas si accablés. Il y a là sans doute motif d'exclusion mais, dans ces cas-là, celle-ci sera rarement concrétisée. (256) En revanche, le pauvre qui accepte *Het Volk* mais qui laisse traîner des numéros du *Vooruit* et celui qui bénéficie des services du *Cercle ouvrier Sainte-Colette* mais qui fréquente les meetings socialistes seront immédiatement rayés de la liste des familles aidées par Sainte-Barbe. (257)

Cette terrible concurrence a sans doute été un bienfait pour les Gantois les plus humbles mais, s'ils voulaient bénéficier de «doubles aides», il valait mieux pour eux ne pas se faire prendre. Toutes ces activités sont décrites avec un grand contentement envers soi-même de la part des secrétaires de la Conférence. L'émotion des pauvres, leur obéissance aux ordres, leur balourdise lors des fêtes et des tombolas donnant lieu à de nombreuses anecdotes à la fois comiques et soi-disant compatissantes. (258) Le tout étant décrit en un français très recherché jusqu'en 1914 (et bien après). (259)

Dans les deux dernières villes où existait une conférence scolaire, l'intransigeance gantoise ne se retrouve pas ou, du moins, les sources font défaut pour la vérifier. La ville d'Alost, qui était elle aussi située en Flandre orientale et où le monde catholique traditionnel avait connu à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s. une solide concurrence daensiste, les pratiques de la Conférence de Sainte-Barbe ont vraisemblablement du exister. Les indications sont cependant fort rares. Tout ce que l'on sait de la Conférence du collège Saint-Joseph tient dans un petit rapport d'activités de l'année 1913. Le président de la conférence du collège est alors L. De Boeck. Les réunions se tiennent tous les dimanches à 10h, au collège. Toutes les fêtes de la Saint-Vincent de Paul y sont célébrées. Les membres actifs de la conférence sont tous élèves de rhétorique. Le budget annuel de la Conférence est de 1493 francs, ce qui permet de secourir 18 familles. La conférence s'occupe d'une bibliothèque populaire, de répandre les «bonnes lectures» mais ne s'occupe pas de l'Œuvre de Saint-François-Régis ni du bureau d'écriture des pauvres. Dernières précisions techniques : la revue de la société arrive très

irrégulière-ment, le règlement est lu tous les ans et les élèves ont tous une retraite annuelle.(260)

Les sources verviétoises sont un peu plus riches. Lorsque la Conférence commença à fonctionner en 1867 (elle sera affiliée à la Société de Saint-Vincent de Paul en mai 1868), elle entendait viser en priorité le milieu des tisserands pauvres qui étaient nombreux dans la vallée de la Vesdre. Elle comptait alors 13 membres actifs présidés par Armand Hans. Son budget était significatif pour une première année d'activités : environ 1500 francs provenant de quêtes dans les classes et de séances «extraordinaires», vraisemblablement théâtrales. (261) Après un bond dans le temps qui nous conduit en 1905, le rapport d'activités suivant confirme la taille de la Conférence (une quinzaine de membres actifs). Cette année-là, on insiste sur la «Saint-Nicolas des pauvres» qui s'est tenue au collège et au cours de laquelle 31 personnes, dont 25 femmes âgées, ont reçu des cadeaux. (262) Par rapport aux chiffres bruxellois, l'assistance à ce type de cérémonie est plutôt modeste.

Après avoir étudié les activités de ces conférences scolaires, nous nous tournerons vers les jeunes gens qui les animaient. Là aussi les indications sont parfois bien rares. On peut cependant définir un groupe de quelques dizaines de présidents (surtout gantois) afin d'étudier leur profil. Avec les présidents d'académie littéraires et après les préfets de congrégations, ces responsables vincentiens devraient constituer une autre «élite» parmi les élèves des collèges.

4. Les Conférences scolaires : la personnalité des responsables.

Après avoir tenté une analyse sociologique globale des présidents de conférences, nous nous proposons d'examiner plus particulièrement le profil des responsables bruxellois puis gantois. En effet, les quelques noms de présidents que nous possédons pour Alost et Verviers sont vraiment trop peu nombreux pour esquisser une étude spécifique de ces deux groupes ; en revanche, il est intéressant de faire ressortir qui étaient les dirigeants bruxellois dont le modeste total est statistiquement écrasé dans l'analyse globale par les dizaines de noms gantois. (263)

En comparaison avec l'ensemble des rhétoriciens, le devenir socioprofessionnel des présidents des conférences scolaires représente véritablement un nouveau bond qualitatif.(264) La disparition des professions les plus «modestes» est encore plus complète et deux catégories se distinguent particulièrement dans les carrières des présidents : celle des dirigeants politiques et celle des membres du clergé. Faut-il alors parler ici, comme pour les préfets de congrégations scolaires, de véritables «pré-séminaires» ?

COMPARAISON DU DEVENIR SOCIO-PROFESSIONNEL DE L'ENSEMBLE DES RHETORICIENS ET DES PRESIDENTS DES CONFERENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL DES QUATRE COLLEGES OU ELLES EXISTAIENT (1832-1914).		
PROFESSIONS	DEVENIR SOCIO-PROFESSIONNEL DE L'ENSEMBLE DES RHETORICIENS	DEVENIR SOCIO-PROFESSIONNEL DES PRESIDENTS DE CONFERENCES
Hommes politiques, hauts fonctionnaires et magistrats	134 (9,6%)	11(22,5%)
Officiers	18 (1,3%)	0
Sous-total	152 (10,9%)	11(22,5%)
Propriétaires	44 (3,1%)	5 (10,2%)
Rentiers	64 (4,6%)	0
Sous-total	108 (7,7%)	5(10,2%)
Professions libérales	378 (27,1%)	10 (20,4%)
Industriels	100 (7,2%)	3(6,1%)
Négociants, banquiers et agents de change	94 (6,7%)	3(6,1%)
Sous-total	194 (13,9%)	6 (12,2%)
Boutiquiers	23 (1,6%)	1(2%)
Aubergistes et hôteliers	10 (0,7%)	0
Sous-total	33 (2,4%)	1(2%)
Employés	73 (5,2%)	1(2%)
Fonctionnaires subalternes	30 (2,2%)	0
Enseignants	6 (0,4%)	0
Sous-total	109 (7,8%)	1(2%)
Ouvriers	0	0
Artisans	11 (0,8%)	0
Agriculteurs	7 (0,5%)	0
Domestiques	0	0
Pauvres	0	0
Sous-total	13 (0,9%)	(0%)
Artistes	7 (0,5%)	0
Clergé séculier	95 (6,8%)	6 (12,2%)
Jésuites	98 (7%)	9 (18,4%)
Autres ordres	13 (0,9%)	1 (2%)
Sous-total	206 (14,8%)	16 (32,7%)
Inconnus	173 (12,4%)	4 (8,2%)
Décédés jeunes	21 (1,5%)	1(2%)
TOTAL GENERAL	1394 (100%)	49(100%)

En fait, la réponse doit être nuancée. Si le taux de vocations religieuses des rhétoriciens était déjà assez exceptionnel, celui des présidents de conférence l'est davantage encore. Ce milieu des dirigeants vincentiens est une pépinière de prêtres et de jésuites. Cependant, on n'atteint pas les 40 ou 50% de vocations religieuses que certains collèges (dont celui de Gand) connaissent alors parmi leurs préfets de congrégations mariales. (265) Deux tiers des Vincentiens resteront ce qu'ils ont appris à devenir dans la conférence de leur collège : des laïcs engagés et, souvent, des membres des associations vincentiennes réservées aux adultes. Il y a fréquemment dans les collèges – comme il y aura dans la vie des adultes – interconnexion entre le pôle religieux représenté par les congrégations, le pôle caritatif représenté par la Saint-Vincent de Paul et le pôle politique représenté par l'engagement au profit du parti catholique. (266) Ce sont fréquemment les mêmes personnes que l'on retrouve, même si le «grade» occupé dans chaque pôle varie et si le sens des «transferts» est changeant : la Saint-Vincent de Paul conduit-elle plus souvent à la politique et à la congrégation ou les Vincentiens étaient-ils d'abord membres de la congrégation ou du *Cercle catholique* ? C'est précisément le degré d'intensité dans l'engagement politique qui nous a poussé à distinguer les présidents bruxellois de leurs collègues gantois.

La dizaine de présidents de la Conférence de Saint-Michel constitue-t-il un échantillon représentatif des dirigeants qui se sont succédé à la tête de cette organisation de 1859 à 1914 ? L'édition de petites brochures très soignées des *Discours pour les pauvres* n'est-elle pas un signe que la période comprise entre 1875 et 1888 était d'une exceptionnelle qualité ? Si cela ne devait pas être le cas, et les chiffres de fréquentation de la conférence de la rue des Ursulines vers 1905 ne semblent pas le confirmer, la liste des présidents bruxellois serait alors la preuve d'une richesse étonnante dans les possibilités de choix de la Conférence du collège Saint-Michel. (267) Un avocat, un administrateur de sociétés ou un notaire font figure de menu fretin par rapport au Grand Maître de la Maison de la reine Elisabeth et surtout face à trois des principaux pionniers de la démocratie-chrétienne bruxelloise et nationale : Léon de Lantsheere, Adolphe de Limburg-Strirum et Edouard Van der Smissen. Tout trois sont impliqués dans les débuts de l'aventure des journaux *L'Avenir social* et *La Justice sociale*. Les deux premiers entreront au Parlement et de Lantsheere deviendra même ministre ; quant au troisième, il connaîtra un engagement plus intellectuel à l'Université de Liège. Les visites aux pauvres de Bruxelles ont eu une influence sur ces collégiens brillants tout comme les discussions socio-politiques qu'ils eurent avec plusieurs de leurs anciens condisciples et futurs hommes politiques dans la chambre de leur ancien titulaire de rhétorique, le P. van Innis. (268) Pour les autres années, il eut été bien intéressant de connaître les responsables de la Conférence de Saint-Michel ! La continuation de l'influence de cette institution sur le recrutement des cadres du catholicisme social après 1888 serait un phénomène plus que notable.

Cette réflexion sur l'importance des conférences scolaires dans la sélection des dirigeants du «monde catholique» politique et social amène à une conclusion sur les liens pouvant exister entre les collèges de la Compagnie de Jésus et l'œuvre vincentienne. *In fine*, cette interaction est assez considérable : pas tellement au niveau du lien institutionnel qui aurait pu se créer, dans les années 1840, entre la Saint-Vincent de Paul belge et les congrégations mariales des jésuites qu'à celui des multiples liaisons plus informelles mais qui forment au total une véritable «toile d'araignée» reliant collèges et Conférences d'adultes.

Les groupes scolaires formés par les jésuites et leurs élèves eurent une action non négligeable dans le mouvement vincentien et même un poids considérable dans le sous-secteur des conférences scolaires. Ajoutons que, si le mouvement vincentien est redevable aux

PP. d'une aide qui lui aurait cruellement manqué dans certaines villes, il ne faut pas négliger le caractère formidablement éducatif de cette initiation aux réalités sociales du temps que les jésuites purent transmettre à leurs grands élèves grâce à l'action des conférences scolaires. (269)

Cependant, l'influence des écoles des jésuites sur la Saint-Vincent de Paul belge a peut-être été diffusée le plus efficacement par un mouvement lent et silencieux, échelonné sur plusieurs décennies. Année après année, les rhétoriciens sortaient des collèges. Ils quittaient la conférence et la congrégation scolaires pour intégrer les œuvres équivalentes réservées aux adultes. Peu à peu, des dizaines puis des centaines d'Anciens se mirent à peupler les conférences vincentiennes. Ils accédèrent ensuite aux responsabilités dans ces groupes locaux avant de monter dans les cercles dirigeants des Conseils particuliers, des Conseils généraux et, enfin, du Conseil Supérieur de Belgique. A partir de 1890, jusqu'au déclenchement de la guerre et bien au-delà, les anciens élèves des jésuites constituent une majorité au moins relative des responsables de la Saint-Vincent de Paul et, dans les villes que nous avons étudiées, un solide pourcentage de l'ensemble des membres (une importante minorité à Bruxelles, la majorité absolue à Gand et un quasi-monopole à Alost). Institutionnellement, le P. Boone n'avait pas réussi à unir le mouvement vincentien belge à ses congrégations mariales ; sociologiquement, cinquante plus tard, la liaison s'était souterrainement faite.

III. L'ARCHICONFRERIE DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER.

La question du lien entre les collèges de la Compagnie de Jésus et l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier n'est pas a priori facile à résoudre. Ne vaudrait-il pas mieux laisser cette œuvre de côté puisqu'elle s'adressait aux ouvriers afin de ramener ceux-ci à la foi catholique ? Même si les écoles des jésuites ne sont pas aussi aristocratiques que d'autres, veulent bien le dire, en quoi peuvent-elles être liées à l'Archiconfrérie ?

Cette question du lien est effectivement délicate et nous ne pourrions peut-être pas la résoudre complètement tant les éléments de réponse sont encore épars. Mais puisque des traces de collaboration existent en grand nombre, on ne peut délaissier l'histoire des Xaviériens lorsqu'on évoque les collèges belges. Il faut cependant poser d'autres questions fondamentales : qu'était vraiment cette archiconfrérie ? Quelle étiquette peut-on vraiment poser sur elle ? Sa définition ne varia-t-elle pas avec le temps ? Là aussi, il n'est pas aisé de répondre car, si l'ASFX a suscité un temps beaucoup d'enthousiasme, elle est aujourd'hui complètement tombée dans l'oubli et les études qui lui ont été consacrées sont encore assez rares. (270)

1. Une association destinée aux ouvriers ?

Le professeur R.Rezsohazy a fort justement souligné que le principal intérêt historique de la défunte ASFX avait été de fournir pour la première fois aux ouvriers belges un lieu où conforter leur foi mais aussi une structure qui s'intéressait aux autres aspects de leur personne. Le «monde catholique» leur offrait des secours matériels (caisses d'épargne, mutuelles) et des aliments pour l'esprit (écoles du soir, bibliothèques, sociétés chorales, fanfares). (271) Cette initiative du P. Louis van Caloen était certainement un parfait exemple du paternalisme catholique en action mais il est incontestable qu'il rencontra un vif succès : les adhérents approchèrent ou même dépassèrent le chiffre de 100.000. (272) Ce mouvement

essentiellement flamand permit de «fixer» les pauvres dans l'Eglise et dans ses œuvres. Dans les Flandres, l'ASFX est en partie la cause de la fidélité de la classe ouvrière envers l'Eglise et le parti catholiques même si, ultérieurement, d'autres œuvres démocrates chrétiennes ou catholiques sociales viendront prendre le relais et conduiront l'Archiconfrérie sur le chemin d'un déclin lent mais inexorable. L'œuvre du P. van Caloen serait-elle donc une sorte d'ancêtre des syndicats chrétiens, des mutualités chrétiennes, des centres culturels et récréatifs catholiques ? (273)

Louis Châtellier prétend pour sa part que l'ASFX s'inscrit dans la droite ligne des congrégations mariales de l'Ancien Régime qu'il a étudiées dans son *Europe des dévôts*. En effet, il ne faut pas oublier que l'activité première et principale des Xaviériens est de prier, pour eux-mêmes et pour la «conversion des pécheurs». L'adhésion de dizaines de milliers de personnes à l'archiconfrérie est d'ailleurs largement dépassée par celle de centaines de milliers de participants masculins et féminins à des «Concours de la prière» qui rappellent presque parfaitement les habitudes dévotes des congrégations mariales populaires, en plein essor au début du XVII^e s. (274) Œuvre sociale, œuvre de piété : quel aspect l'emporte ? Si le seul règne du P. van Caloen était pris en compte, l'histoire de l'ASFX dépasserait déjà les cinquante ans. Sans vouloir nous lancer dans un travail qui serait en lui-même considérable, nous voudrions avancer quelques éléments supplémentaires d'information qui, espérons-le, ne viendront pas ajouter à la confusion. Nous pensons donc que cette association a considérablement évolué au cours de son existence et qu'il est délicat de vouloir l'enfermer dans une seule définition.

En 1853, lorsque le serrurier Romain Van Landeghem vient trouver le P. van Caloen pour qu'il dirige les réunions qui se tiennent dans sa cave de la rue des Six-Jetons, l'objet de sa demande porte bien sur des séances de prières regroupant un petit nombre de «pauvres Bruxellois» (apparemment surtout des artisans comme Van Landeghem). (275) Cependant, la conversion des pécheurs ne se fera pas que par la prière : l'action vient très vite se joindre à la contemplation. L'œuvre sociale vient se greffer sur la congrégation. A titre d'exemple, la *Collaboration française* de l'ASFX de Bruxelles semble consacrer les premières années de son existence à une activité bien spécifique et assez éloignée de la prière : tenter de retirer des enfants des écoles protestantes de Bruxelles pour les ramener dans des écoles catholiques. A cet effet, le recteur de Saint-Michel sera prêt à consentir à des réductions massives de minerval pour les heureux transfuges. (276) Très vite, le P. van Caloen, qui semble avoir un caractère assez autoritaire, évince Van Landeghem et se place à la tête de l'ASFX. Une structure dirigeante associative, copiée sur ce que l'on trouve dans les congrégations mariales mais aussi dans beaucoup de cercles bourgeois (présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie), s'installe sous l'autorité du jésuite. Pour assumer ces fonctions, certains membres «pauvres» ne semblent pas à la hauteur. Ils le sont moins encore lorsque l'Archiconfrérie essaime aux quatre coins de la Belgique (surtout néerlandophone). A côté du chef jésuite incontesté, qui va diriger les instances nationales ? Le recours aux «connaissances», notamment constituées par le monde des anciens élèves, s'avère nécessaire pour la première fois. L'appui du clergé séculier, assuré dès le départ, devient aussi une implication active dans l'œuvre. Un temps, le P. van Caloen rêvera de faire l'ASFX un Tiers-Ordre de la Compagnie de Jésus (mêmes règles que dans celle-ci, habits séculiers, pas de prêtres, dépendance vis-à-vis d'un jésuite, œuvres consacrées aux écoles des pauvres et à la propagation de la Foi) mais Rome, qui appréciait ses initiatives, ne le suivra pas dans celle-ci. Comment celle-ci va-t-elle alors évoluer ? (277)

Le fait de se projeter en 1914, à l'extrême fin de la période, étudiée rend certaines réponses évidentes. A cette date, deux ans après la mort du P. van Caloen, son association bénéficie encore de la collaboration de jésuites mais le clergé séculier contrôle fondamentalement le réseau des ASFX locales : le curé et le vicaire sont fréquemment administrateur et président d'honneur en association avec un notable laïc du lieu, chargé de la présidence. L'ensemble est encore puissant mais il s'agit, au niveau local, d'une structure quasiment paroissiale (ou décanale), englobant diverses œuvres religieuses, caritatives et sociales. (278)

Globalement, l'Archiconfrérie a triomphé en Flandre alors que les effectifs wallons ne représentent que 10% du total. A Bruxelles, seule subsiste la *Collaboration flamande* depuis que la squelettique *Collaboration française* a dû être dissoute. (279) Si on analyse les implantations dans la région flamande, le caractère ouvrier de l'Archiconfrérie semble devoir être contesté. Les centres industriels sont souvent privés de toute présence alors que les localités rurales sont remarquablement bien «couvertes». (280) Des ouvriers sont certainement présents dans l'ASFX mais celle-ci regroupe essentiellement des «personnes modestes» vivant en dehors de la classe ouvrière : des employés, des paysans, des artisans. (281)

Les membres de l'Archiconfrérie, tout comme les personnes qui y étaient hostiles, savaient parfaitement que l'association appartenait au monde catholique et même, plus particulièrement, à la tendance traditionnelle, conservatrice et paternaliste de celui-ci. A Alost, par exemple, les membres ne devaient pas compter sur la bienveillance des patrons libéraux : leur emploi était parfois même en jeu. Plus tard, dans la même ville, les daensistes n'auront plus leur place dans cette structure et on le leur fera clairement savoir. Dans l'agglomération bruxelloise, les Xaviériens ont une réputation de «cogneurs» au service du parti catholique et l'administration libérale de la Ville les fait surveiller. (282) Cependant, le P. van Caloen a toujours voulu éviter d'impliquer l'ASFX dans un processus de politisation explicite. Si l'association participe aux travaux du «monde catholique» comme les Congrès de Malines, son fondateur s'efforcera de toujours rester en dehors du processus de formation de ce qui deviendra le parti catholique. (283)

Un mouvement de masse, essentiellement flamand, certainement «populaire» mais seulement partiellement ouvrier ; l'expression du catholicisme social de la première génération, prudent et paternaliste : tel est donc tracé à gros traits le portrait de l'Archiconfrérie. Comment peut-elle se rattacher au monde des collèges des jésuites ? Il faut distinguer Saint-Michel, de Bruxelles, des autres écoles ignatiennes. Après avoir hébergé un temps les réunions des Xaviériens, le collège de la rue des Ursulines restera un très proche voisin du siège central de l'ASFX : les activités communes seront donc nombreuses. Nous devons en parler spécifiquement. Pour les autres établissements, si l'un ou l'autre événement peut réunir à l'occasion les Xaviériens et les élèves, les points communs sont à chercher ailleurs. Nous en retiendrons essentiellement quatre.

Le plus important de ceux-ci est sans doute constitué par le recours systématique du P. van Caloen et d'autres jésuites responsables de l'ASFX à des anciens élèves pour les aider dans la direction nationale ou locale du mouvement. Ces mêmes personnes sont ensuite sollicitées, avec d'autres «notables», dans les collectes de fonds destinées à financer l'Archiconfrérie : l'exemple le plus clair étant le montage financier nécessaire pour bâtir l'impressionnant quartier-général bruxellois. Troisième point de rencontre : l'aide fournie par le clergé séculier au sein duquel les nombreux Anciens sont peut-être plus particulièrement mis à contribution. Enfin, des anciens élèves ont pu participer à l'association comme «simples membres

pauvres», ce qui n'exclut pas l'accession à des responsabilités locales ou nationales pour ceux qui se seraient révélés particulièrement capables et/ou qui auraient été distingués par le P. van Caloen.

2. Les Anciens parmi les notabilités soutenant la direction nationales et les sections locales.

Le P. van Caloen, devenu le maître incontesté de l'Archiconfrérie Saint-François-Xavier, allait s'employer à façonner celle-ci, lui donnant son nom, ses statuts et ses objectifs. Cependant cette toute-puissance n'excluait pas des tâtonnements face à une tâche très nouvelle vers 1855 : encadrer des classes populaires belges en pleine mutation. L'organisation et les buts de l'association fluctueront donc pendant un certain temps, mais il ne nous appartient pas d'en décrire ici toutes les variations et nous nous contenterons de retenir les éléments qui permettent de comprendre l'implication des anciens élèves dans l'ASFX (284).

La difficulté pour les «pauvres» et pour leur directeur jésuite de tout gérer a été indiquée plus haut. Elle allait entraîner deux conséquences. D'une part, des membres qu'on peut difficilement qualifier d'«ouvriers» ou même de «pauvres» allaient apparaître dans l'ASFX naissante. A notre connaissance, le premier Ancien qui se vit confier des responsabilités dans l'Archiconfrérie fut M. Van Obbergen, ancien rhétoricien du collège Saint-Michel, devenu professeur dans le même établissement et membre de la Congrégation des «Messieurs». En 1855, il sera coopté par la direction de la *Collaboration française* de Bruxelles. Encore pourrait-on dire ici qu'un professeur laïc de l'enseignement catholique restait quelque'un de relativement modeste, socialement parlant. (285)

D'autre part, le P. van Caloen chercha rapidement à obtenir des soutiens extérieurs. C'est de cette manière qu'une distinction apparut parmi les membres entre les «actifs» et les «honoraires». Les premiers «honoraires» en 1854-1855 furent des membres du clergé qui apportaient leur caution à l'association naissante. Ce soutien ira de Mgr Sterckx, cardinal-archevêque de Malines, jusqu'au nonce apostolique, en passant par la plupart des curés et des doyens de l'agglomération bruxelloise. Ces responsables religieux étaient en général trop âgés pour être des anciens élèves (286). Mais, dès 1855, le directeur jésuite dut recourir à la compétence juridique d'un premier membre honoraire laïc qui devint en quelque sorte avocat-conseil de l'ASFX. C'est donc à cette occasion qu'apparut une figure bien connue du petit monde des amis de la Compagnie de Jésus : l'avocat Michel Van Mons, autre membre éminent de la petite Congrégation de l'Annonciation du P. Boone. (287) Il n'allait pas rester longtemps le seul car les membres actifs «pauvres» fournissait parfois de bons gestionnaires mais en nombre insuffisant pour conduire une œuvre qui était en train de devenir nationale. Par conséquent, des anciens élèves (essentiellement du collège Saint-Michel) se mirent à graviter autour de la direction de l'ASFX. On y retrouvera évidemment des congréganistes ainsi que des personnes déjà impliquées dans la Saint-Vincent de Paul comme l'agent de change Witteroos ou l'industriel Jean Otto. Mais c'est surtout la famille de Roest d'Alkemade qui fournira au P. van Caloen ce qu'on pourrait appeler son «bras droit» et son «bras gauche». Pour sa part, le jésuite les désigne dans ses diaires sous les vocables du «baron» (Théodore) et du «vicomte» (Frantz ou François) avant que la génération suivante de cette lignée ne soit elle-même impliquée dans l'Archiconfrérie. (288)

L'évocation de cette première maison aristocratique en entraînera d'autres comme celle des Brouhoven de Bergeyck ou des Boëssière-Thiennes. Des Anciens, souvent issus du Pensionnat Saint-Michel, permettront donc au jésuite de se constituer, au niveau national, un

«Comité de Bienfaisance» prêt à donner ou à prêter des capitaux importants pour assurer le développement des activités de l'association. Sans surprise, ce comité compte dans ses rangs le marquis de la Boëssière-Thiennes, le vicomte et le baron de Roest d'Alkemade, le baron Charles van Caloen, l'agent de change Witteroos, les avocats Van Mons et Valentyns, l'architecte Almain et M. Jacobs-Varlez, représentant de la *Société Générale*. Comme on pouvait s'y attendre, la plupart sont issus des écoles de jésuites et plusieurs sont également impliqués dans l'œuvre de la Saint-Vincent de Paul. (289)

Les nobles, qui possèdent un hôtel à Bruxelles et un château en province, pourront aussi initier l'ASFX dans leur «fief» respectif. En revanche, en Flandre occidentale où il n'existe pas de collège de la Compagnie de Jésus, le P. van Caloen comptera plutôt sur sa propre famille et sur les relations nobiliaires de celle-ci pour développer son Archiconfrérie. (290)

L'œuvre allait rester relativement modeste à Bruxelles et elle ne connaîtra jamais de réel essor en Wallonie. A l'inverse, la Flandre orientale allait être une province particulièrement bien quadrillée par le réseau des sections locales de l'ASFX. Les 147 associations locales qui constituaient l'Archiconfrérie dans cette région représentent un élément d'étude intéressant suite à la publication, en 1897, d'un répertoire de ses dirigeants de base.(291) Les relais constitués par les collèges sj de Gand et d'Alost allaient y jouer un rôle et on retrouvera nombre d'Anciens de ces établissements parmi les prêtres et les notables laïcs qui dirigeront les instances locales et provinciales de l'association. Dans les doyennés proches des collèges, les Anciens «trustent» parfois les fonctions dirigeantes (administrateur, président, président d'honneur) de certaines sections (comme Landscauter (région de Gand), Erembodegem (Alost), Zevegem (Gand), Opbrakel (Grammont)). Mais il s'agit déjà d'un héritage historique qui s'estompe.

PRESENCE DES ANCIENS ELEVES DES JESUITES DANS LES DIRECTIONS LOCALES DES ARCHICONFRERIES DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER DE FLANDRE ORIENTALE (1897).			
DOYENNE	DIGNITAIRES LAICS	DIGNITAIRES RELIGIEUX	TOTAL
Alost	1 sur 10 (10%)	4 sur 13 (30,8%)	5 sur 23 (21,7%)
AUDENAERDE	3 sur 25 (12%)	4 sur 20 (20%)	7 sur 45 (15,5%)
DEINZE	3 sur 9 (33%)	3 sur 10 (30%)	6 sur 19 (31,6%)
EECLOO	3 sur 17 (17,6%)	2 sur 19 (10,5%)	5 sur 36 (13,9%)
GAND	5 sur 10 (50%)	2 sur 12 (16,7%)	7 sur 22 (31,8%)
GRAMMONT	2 sur 17 (11,8%)	3 sur 17 (17,6%)	5 sur 34 (14,7%)
LOKEREN	0 sur 14 (0%)	0 sur 15 (0%)	0 sur 29 (0%)
NEVELE	5 sur 16 (31,3%)	0 sur 14 (0%)	5 sur 30 (16,7%)
NINOVE	1 sur 11 (9,1%)	1 sur 14 (7,1%)	2 sur 25 (8%)
RENAIX	0 sur 10 (0%)	1 sur 12 (8,3%)	1 sur 22 (4,5%)
TERMONDE	0 sur 11 (0%)	2 sur 11 (18,2%)	2 sur 22 (9,1%)
WAES	3 sur 17 (17,6%)	1 sur 18 (5,6%)	4 sur 35 (11,4%)
WETTEREN	0 sur 6 (0%)	0 sur 7 (0%)	0 sur 13 (0%)
ZOTTEGEM	2 sur 18 (11,1%)	1 sur 18 (5,5%)	3 sur 36 (8,3%)
TOTAL	28 sur 191 (14,7%)	24 sur 200 (12%)	52 sur 391 (13,3%)

En effet, cette radiographie des milieux dirigeants de l'ASFX oost-flandrienne de 1897 montre clairement deux choses. La première est que le «rayonnement» des collèges n'atteint pas ou presque pas certains doyennés de l'évêché de Gand (Lokeren, Ninove, Renaix, Termonde, Wetteren). La seconde est constituée par la «sécularisation» de l'Archiconfrérie : par «sécularisation», il faut entendre que les associations sont devenues une sorte de

succursales dans de nombreuses paroisses. Il n'y a plus qu'un seul jésuite à la tête de la section d'Alost, partout ailleurs le clergé séculier est aux commandes. Par conséquent, la Compagnie de Jésus et ses «réseaux» socio-religieux sont clairement en passe d'être marginalisés dans ce qui fut leur œuvre. (292)

3. Les Anciens comme «simples membres» des ASFX.

Des anciens élèves des jésuites peuvent-ils être comptés parmi les «pauvres» affiliés à l'Archiconfrérie ? La réponse doit certainement être positive mais l'évaluation exacte du phénomène est extrêmement difficile vu le manque de sources disponibles et/ou l'exploitation fastidieuse de celles-ci qu'une recherche exhaustive entraînerait. On dispose cependant de quelques indices. Dès 1859, les PP. de Saint-Michel signalent ainsi qu'à Bruxelles, les membres de la Saint-François-Xavier sont souvent des anciens élèves des classes préparatoires, de la section professionnelle ou même des latinistes qui se sont arrêtés avant d'atteindre la rhétorique. Ils ne peuvent certes pas prétendre aux carrières professionnelles qu'entreprennent généralement les élèves qui ont terminé le cycle complet des humanités mais ce ne sont pas des ouvriers. Souvent issus de familles modestes, ces grands adolescents ou ces jeunes adultes commencent à exercer un métier dans le même secteur artisanal ou commerçant que leur père ; à cette occasion, ils s'affilient à l'ASFX. (293) On se souviendra qu'un des premiers membres francophones de l'association de Bruxelles était un professeur laïc du collège Saint-Michel. A Alost aussi, des élèves qui ont fait un passage plutôt bref par le collège Saint-Joseph sont signalés au sein de l'archiconfrérie de la ville. (294) En fait, le caractère très composite et, apparemment, très fluctuant du profil sociologique de l'ASFX est plus d'une fois confirmé. Artisans, ouvriers, paysans, employés, petits commerçants peuvent tous être membres de cette œuvre à la fois religieuse et sociale. En fait, l'ASFX est très comparable aux «congrégations d'hommes» fondées par les jésuites dans certaines villes. A partir d'une certaine limite, difficile à définir, un «homme» ne peut plus faire partie des «Messieurs». Il sera donc versé dans un autre type d'association. Pour prendre un exemple à Alost (là où la situation est assez caricaturale), ce sera la congrégation de l'Assomption dite aussi «des jeunes ouvriers», le cercle catholique *De Vriendschap* et l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier. (295) Cette dernière association sera sans doute la plus «populaire» des trois et peut-être la plus active, socialement parlant.

4. Les activités communes aux élèves et aux ASFX.

Pour traiter ce point particulier, il est nécessaire de distinguer le collège Saint-Michel des quatre autres écoles étudiées. La place spéciale de l'établissement de la rue des Ursulines est assez facile à comprendre et elle tient essentiellement à trois raisons. Tout d'abord le P. van Caloen était un habitant de Saint-Michel lorsque l'aventure de l'ASFX commença en 1853. Quelques années plus tard, en 1874, le siège bruxellois de l'œuvre vint se fixer rue du Miroir et devint de ce fait un très proche voisin du collège (la chapelle de celui-ci avait précédemment hébergé l'Archiconfrérie pendant quelques années). (296) Ces deux premières raisons en entraîneront une troisième : des initiatives communes verront fréquemment le jour et de nombreux cas de «cohabitation» se produiront à Bruxelles alors qu'ils ne semblent pas observables ailleurs. (297)

Qu'en est-il pour les autres collèges ? On peut dégager quelques généralités et quelques points plus précis. Alost, Gand, Mons et Verviers comptent évidemment en leurs murs une section de l'ASFX. Celle d'Alost a été fondée dès 1857, celle de Verviers en 1866, celle de Mons en 1870 et, curieusement, les deux sections urbaines de Gand (Notre-Dame-Saint-Pierre

et Saint-Pierre extérieur) ne seront fondées que dans les années 1880, bien après de nombreuses localités de la périphérie (Oosterzeele en 1857, Melle en 1861, Zwijnaarde, Bottelare et Oostacker en 1863, etc.). (298) Les jésuites opéaires de Gand (le R.P. Van der Stappen) et d'Alost (le P. Emmanuel Huygens) fonderont un kyrielle de sections dans les zones rurales ou semi-industrielles qui entourent ces deux agglomérations. (299) On sait toute l'importance de la Flandre orientale dans les effectifs de l'association (45% en 1907). En Wallonie, où le P. van Caloen a rencontré beaucoup moins de succès, les sections montoise et verviétoise sont cependant soutenues à bout de bras par les jésuites. Le P. Banneux parviendra même à faire de celle de Verviers un réel succès (300 membres en 1872, 400 en 1881, 492 en 1907). (300) Mais que sait-on des liens plus étroits qui pourraient exister entre les collèges et cette œuvre destinée aux «pauvres» ?

La proximité physique des activités des collèges avec celles des ASFX est établie au moins pour Alost et pour Verviers : dans les deux cas, l'église du collège abrite les célébrations de Xaviériens. (301) Mais, surtout, les jésuites établissent officiellement un lien en 1859 entre les sections professionnelles de leurs écoles et l'Archiconfrérie. (302) Pour les élèves de ces sections, en particulier pour ceux qui ne terminent pas le cycle complet des études «professionnelles», une modeste position sociale les attend et il est donc logique que l'encadrement présent et futur de leur vie chrétienne et sociale soit associé à l'ASFX. Qu'est ce que cela signifiait concrètement ? Des éléments tirés des sources bruxelloises permettront de répondre à cette question mais il faut bien avouer que les sources des autres écoles sont peu loquaces sur ce fait.

De brèves informations proviennent du collège Saint-François-Xavier, de Verviers (qui possède une très importante section professionnelle) et du collège Saint-Joseph, d'Alost (qui n'a que des classes préparatoires ou d'humanités anciennes). Elles confirment que les ASFX ne regroupent pas que des ouvriers mais l'ensemble des «gens modestes» (employés, artisans, commerçants) et que, parmi ceux-ci, les anciens élèves de ces écoles qui n'ont pas «fait carrière» sont plus particulièrement visés.(303)

La situation bruxelloise est mieux connue. Là aussi, un lien aurait été proclamé par les PP. entre les classes professionnelles et l'ASFX. Le but principal de cette liaison aurait été d'amener les élèves dans l'Archiconfrérie une fois qu'ils auraient cessé leurs études pour se lancer dans la vie professionnelle. Les sources ne disent malheureusement pas comment procédaient les professeurs du collège et les *operarii* pour atteindre cet objectif . Ce qui est établi en revanche ce sont les activités communes de l'école et de l'association xaviérienne dans la capitale. Notons au passage que toutes les sections du collège sont concernées et pas seulement les classes professionnelles. Il faudrait plutôt établir une distinction par âge : les «grands» étant en général plus touchés que les «petits». (304) C'est le cas pour le pèlerinage national annuel de l'Archiconfrérie à Notre-Dame de Hal. Si 1500 Xaviériens y participent avec force bannières, les «grands élèves» du collège Saint-Michel y sont également envoyés. (305) Apparemment les rhétoriciens et les membres des congrégations des «grands» sont particulièrement concernés. C'est aussi ce public de quasi-adultes qui participera – librement ou pas ? – aux conférences et aux soirées dramatiques organisées par l'ASFX dans sa grande salle des fêtes. Les exposés visiblement fort savants faits, par exemple, par le baron Ernest van Caloen de Gourcy semblent d'ailleurs plus adaptés aux rhétoriciens habitués aux exercices académiques qu'au public «modeste» des Xaviériens de base. (306) Mais ces conférences du *Cercle bourgeois* [de l'Archiconfrérie] n'étaient-elles pas surtout destinées aux «Messieurs» qui dirigeaient l'ASFX ? Dernier point de rencontre fréquent des collégiens et de l'association bruxelloise : les distributions des prix du collège se tiendront fréquemment

dans les locaux xaviériens. La grande salle est effectivement immense et elle permet d'accueillir les centaines de parents et d'élèves qui viennent entendre proclamer les résultats. Même en séparant la distribution des prix de la section préparatoire de celle du secondaire, les jésuites ne parvenaient plus à «caser» dans la cour de récréation la foule des familles. (307)

En conclusion, on peut dire que le monde réputé très bourgeois des collèges avait des rapports nombreux avec une Archiconfrérie destinée à un «public modeste» au sens large du terme. Une œuvre sociale éminemment paternaliste comme l'ASFX ne pouvait sans doute pas se passer de notables bienfaiteurs et de dirigeants. Les jésuites se tournèrent donc souvent vers le monde de leurs «amis» et de leurs anciens disciples. Cependant, les simples membres, irrémédiablement catégorisés comme appartenant aux «classes modestes» de la société, appartenaient aussi, au moins en partie, au public des collèges. Dès leur passage dans les classes préparatoires ou professionnelles, leur transition vers les ASFX locales était préparée.

Il est cependant honnête de reconnaître que l'engagement des élèves et des Anciens en faveur de l'ASFX ne connut jamais l'intensité qualitative et quantitative de l'implication du «public des jésuites» dans le mouvement vincentien. Outre le fait maintes fois vérifié que l'Archiconfrérie ne concernait que fort peu les provinces wallonnes, le mouvement xaviérien sera finalement surtout rural et deviendra un réseau dirigé essentiellement par le clergé séculier. Trois éléments qui devaient fortement relativiser la maîtrise des jésuites et de leurs collaborateurs laïcs sur ce qu'était devenue la «créature» du P. van Caloen.

IV. LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS.

Rien ne définira mieux la fonction des associations d'Anciens dans l'esprit de certains jésuites que la «théorie des cercles concentriques». Cette conception des choses avait été exprimée autrefois par le P. Boone à propos de la Saint-Vincent de Paul, des congrégations mariales et du Tiers-Ordre de Saint-François.(308) Le jésuite basait son action concrète auprès des laïcs sur une volonté de sensibilisation minimale du plus grand nombre possible de personnes. Il allait aussi s'intéresser au monde féminin par l'intermédiaire d'ordres religieux proches des jésuites, de congrégations mariales ou d'associations nouvelles comme celle de l'Adoration perpétuelle mais ce qui nous intéresse plus particulièrement ici est l'univers masculin. (309) Au sein de celui-ci, le P. Boone et ses confrères comptaient bien utiliser les liens qui les unissaient à des milliers d'élèves et d'anciens élèves.

Dans cette perspective-là, le «premier cercle», celui qui allait englober le plus grand nombre de personnes, est constitué, d'une part, par les élèves présents dans les collèges et, d'autre part, par les Anciens devenus actifs dans le monde des adultes (ou en passe de l'être). Dans ces viviers, les PP. vont définir un deuxième puis un troisième cercles plus restreints de personnes qui allaient s'engager de plus en plus profondément dans ce qu'on pourrait appeler de façon globale «l'action catholique». Dans les écoles, les académies littéraires, l'organisation de pièces de théâtres mais surtout l'appartenance aux congrégations mariales et aux conférences scolaires de Saint-Vincent de Paul ont concrétiser ce type d'engagements. Ultérieurement, les adultes trouvent l'équivalent quasi exact de ces activités para- ou péri-scolaires, en tout état de cause catholiques et parfois même encore dirigées par les jésuites. Or, pendant longtemps, ce «premier cercle» fit défaut.

Un jésuite des années 1840 aurait sans doute été persuadé de l'existence de cet accompagnement et de l'excellence de celui-ci. En effet, les Anciens représentaient un groupe de quelques dizaines de personnes, à la limite peut-être dépassaient-ils la centaine ? Les responsables des collèges pouvaient encore les connaître tous par leur nom et s'informer de leur devenir socioprofessionnel ultérieur individuel. Quelqu'un notait l'université et/ou la profession de la plupart des Anciens dans les marges des registres d'inscription ou des «listes d'élèves par classe» ; parfois il était nécessaire de tracer une petite croix potencée devant le nom d'un ancien rhétoricien décédé. (310) Cette connaissance passive du milieu des anciens élèves n'était sans doute pas suffisante, il fallait donc y adjoindre un lien plus personnel. Parfois, il s'agissait de contacts individuels mais surtout une structure avait été rapidement mise en place pour maintenir une «communauté» entre les jésuites et leurs anciens disciples : la congrégation mariale des «Hommes» ou, déjà, celle plus huppée des «Messieurs».

Le temps passant, les professeurs et les recteurs changeront de fonction, les dizaines d'Anciens deviendront des milliers et, surtout, il faudra bien constater que les congrégations mariales ne pourront en aucun cas jouer le rôle de lieu de rassemblement des jésuites et de leurs anciens élèves. Comme il a été dit plus haut, les congrégations d'«hommes» ne compteront qu'une infime minorité d'Anciens dans leurs rangs et seule une infime minorité des anciens rhétoriciens s'y inscrira. Lorsque des congrégations de «Messieurs» plus *select* existeront, elles correspondront effectivement beaucoup plus au profil sociologique des ex-rhétoriciens et un pourcentage considérable de congréganistes sera issu des collèges sj. (311)

Cependant, les chiffres sont impitoyables. Si on accepte de mettre de côté des échecs comme celui de la congrégation bruxelloise de l'Annonciation avant 1870, les sodalités florissantes ne regroupent qu'un pourcentage minime des anciens élèves. A titre d'exemple, Notre-Dame des Sept Douleurs, à Gand, regroupe 160 membres en 1892, dont 75 sont des Anciens des jésuites (46,9%). A la même époque, on peut estimer le nombre des élèves de Sainte-Barbe ayant achevé leur cycle secondaire à 1160 (chiffre minimum). (312) Les congréganistes ne représentent donc que 13% des Anciens (les quelques «barbaristes» inscrits dans une *sodalitas* de Messieurs d'une autre ville ne changeront rien à cette proportion). Pour parler simplement, il fallait donc trouver «autre chose».

1. Dates de fondations.

Dans ce qu'on pourrait appeler la «préhistoire» des associations d'Anciens, les congrégations mariales masculines ne sont pas la seule tentative pour ranimer le lien entre les collèges et leurs anciens élèves. On se rappellera que, parmi ceux-ci, certains jeunes adultes, encore étudiants ou déjà devenus *professionnels*, avaient la nostalgie du brassage d'idées et de l'atmosphère de débats passionnés qui régnaient dans leur académie de rhétorique. La *Société académique de Bruxelles* dans la capitale et la *Société littéraire du Bienheureux Jean Berchmans* à Mons virent le jour dans le but de prolonger les grandes discussions initiées dans les collèges. (313) Cependant, aussi bien à Mons qu'à Bruxelles, les débats prirent un ton très politique et les sociétés s'ouvrirent à des membres qui n'étaient pas passés par les collèges des PP. Dans les deux villes, ces associations académiques d'Anciens coupèrent officiellement les liens qui les unissaient à la Compagnie de Jésus et furent absorbées par des sociétés académiques catholiques baptisées *L'Emulation*. Celles-ci allaient d'ailleurs contribuer à la formation des structures du parti catholique bruxellois ou montois. Ces petites sociétés académiques (dépassait-on la dizaine de membres ?) n'allaient donc pas être les ancêtres directs des associations d'Anciens. (314) Cependant, le goût du débat, de la

discussion politique et littéraire était bien présent dans le milieu des anciens élèves : aucune association ultérieure n'y échappera peu ou prou.

Les racines les plus importantes des futures sociétés d'Anciens ont sans doute des origines assez simples et assez peu intellectuelles. En 1855-1856, les plus «vieux» collègues de Belgique atteignirent leur 25^{ème} anniversaire. A partir de cette date, les célébrations jubilaires allaient se succéder. Le cœur de celles-ci serait presque toujours une ou plusieurs journées anniversaires pendant lesquelles messes solennelles, discours de circonstances et banquets allaient réunir des centaines de participants. Faire la fête, retrouver des visages perdus de vue depuis longtemps, évoquer des souvenirs, reformer un moment une communauté avec les religieux qui ont forgé le caractère des adolescents : telles étaient des activités qui rencontraient visiblement un vif succès. (315)

De tels rassemblements dépassaient de très loin les effectifs des congrégations mariales. Peut-être que cette combinaison, finalement peu contraignante, de commémoration et de fêtes pouvait rassembler un vaste «premier cercle» d'Anciens comme aucune autre activité n'avait réussi le faire jusqu'alors ? En outre, un «deuxième cercle» plus restreint mais aussi plus motivé s'était dégagé à ces occasions-là par la constitution d'un «comité des fêtes», essentiellement composé de laïcs, qui avait préparé pratiquement les célébrations de l'anniversaire du collège. Certes, on y retrouvait les noms habituels de ceux qui animaient les congrégations mariales, la Saint-Vincent de Paul ou le parti catholique, mais d'autres personnes s'étaient impliquées : un autre attachement à l'œuvre des jésuites s'était donc manifesté à cette occasion. (316)

Peu avant 1880, la définition du profil des anciens élèves, le relevé de leur carrière professionnelle (surtout si elle avait été brillante), et les possibilités de «mobilisation» de ce groupe d'amis potentiels devinrent des centres d'intérêt importants pour les autorités de la Compagnie en Belgique. Quasi simultanément, les jésuites de Namur, de Liège et de Bruxelles entreprirent la composition de documents manuscrits (et apparemment jamais publiés) qui reprenaient tous les noms d'Anciens «remarquables». (317) Étaient bien entendu «remarquables» les ministres, les parlementaires, les conseillers provinciaux et bourgmestres mais aussi les professeurs d'université, les savants, les hauts fonctionnaires et les membres des professions libérales (médecins, avocats, notaires, architectes). Les ingénieurs et les industriels étaient considérés comme notables selon certains collèges mais pas selon d'autres. Faut-il voir une coïncidence entre l'élaboration de ces listes et la guerre scolaire qui mobilise alors toutes les forces catholiques ?

Ce qui semble certain au point de vue des dates choisies, c'est que l'opportunité offerte par un jubilé (souvent les 50 ans du collège) va souvent être saisie pour maintenir définitivement le contact avec la masse des anciens élèves grâce à une association permanente. C'est le collège Notre-Dame de Tournai qui lança le mouvement en avril 1879 (année du 40^{ème} anniversaire de la fondation de cet établissement). Les jésuites ne sont certes pas des pionniers dans l'organisation de ce type d'associations, ils ne sont pas non plus des retardataires. En France, les grands lycées des villes principales ont leur amicale d'Anciens depuis bien plus longtemps : Louis-le-Grand, à Paris depuis 1839 ; Condorcet depuis 1859, Charlemagne depuis 1878, le lycée de Marseille depuis 1866. En Belgique, certaines écoles précèdent les collèges des PP. : l'Institut Saint-Louis à Bruxelles possède une association depuis 1874. Néanmoins, la plupart des établissements pour lesquels nous avons trouvé la trace d'une société d'Anciens créèrent celle-ci à une date ultérieure. (318)

En ce qui concerne les écoles que nous avons retenues, signalons que Gand allait fonder une association en juin 1880, en pleine guerre scolaire mais aussi trois ans avant le cinquantenaire de Sainte-Barbe. (319) Saint-Michel attendit la fin de la célébration du jubilé pour se lancer dans le même type d'entreprise en 1886. (320) Les cas de Mons et de Verviers sont un peu plus particuliers. En 1897, le collège Saint-Stanislas est encore à quelques années de ses 50 ans mais les années précédentes n'ont pas tellement vu la célébration d'un jubilé que l'attente anxieuse d'une renaissance. L'école, qui a en grande partie brûlé en 1893, a été en grand danger de disparaître. Grâce aux efforts des jésuites et de leurs amis catholiques montois, l'établissement de la rue des Dominicains poursuivra sa carrière dans des locaux flamboyants. Le mouvement de sympathie suscité en faveur de l'école sera une occasion idéale de lancer une association d'Anciens. (321) Enfin, dans le cas de Verviers, la création d'un groupement d'anciens élèves en 1893 ne doit rien à une date-anniversaire car il ne s'agit pas d'une association «comme les autres» mais bien d'un cercle littéraire et académique, porté à bout de bras par le P. Théophile Charlier. Pendant longtemps, les Anciens verviétois ne connaîtront pas d'autre groupe fédérateur. (322)

Alost qui devait réunir un public couvrant tout l'espace belge et, plus particulièrement, toutes les provinces flamandes resta cependant sans organisme officiel pendant une longue période. Les Anciens de ce collège vivaient comme antérieurement avec des groupes temporaires et informels lorsqu'il s'agissait d'organiser la commémoration d'un anniversaire de l'école (323).

2. Nombre d'Anciens inscrits dans les Associations.

Les archives des anciens élèves du collège de Mons sont fort complètes et comptent un grand nombre de documents anciens. Ceux-ci permettent, à la fois par leur nature et par les annotations qu'ils portent, de retracer les efforts des premiers dirigeants de l'association pour «lancer» celle-ci. (324) Visiblement, il s'est agi de reconstituer les listes des élèves en général, des rhétoriciens en particulier et de faire le lien entre l'adolescent qui a quitté le collège et l'adulte qu'il est devenu. Une fois ces recherches plus ou moins menées à bien, l'association en devenir dut reprendre contact avec eux pour obtenir à la fois des renseignements personnels et, si possible, une adhésion impliquant une cotisation. (325) Dans les autres collèges qui possèdent des archives relativement importantes concernant leurs Anciens, comme Saint-Michel, le processus initial de recherche semble avoir été tout à fait semblable.

Le démarrage d'une association est donc une course vers le nombre maximal d'anciens élèves qui pourront être repérés, contactés et, finalement, enrôlés dans le groupe. Les archives ne mentionnent nulle part une volonté de surpasser les congrégations mariales des Messieurs mais il est clair que, numériquement parlant, le projet est différent. Dans l'idéal, il faudrait retrouver tous ceux qui formaient la «communauté» des élèves pour créer une «communauté» des Anciens et pour ranimer l'«esprit du collège». Si on accepte un instant de considérer comme crédible cet objectif utopique, on obtiendrait donc un ensemble de plusieurs centaines de médecins, d'avocats, de magistrats, d'industriels, d'ingénieurs, d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires unis par un même «esprit» et une même solidarité. Ce serait évidemment très utile pour contribuer à «une plus grande gloire de Dieu» en général, à l'influence du monde catholique et de la Compagnie de Jésus en particulier. Par conséquent, l'échec ou la réussite d'une association dépendra essentiellement du nombre d'adhérents qu'elle pourra rassembler. (326)



Nous reviendrons plus en détails sur les activités de chaque association, mais il nous a semblé bon de tenter une comparaison entre les cercles des différents collèges afin de cerner leur importance respective tant en chiffres absolus qu'au niveau du pourcentage d'Anciens qu'ils ont réussi à regrouper.(327)

COMPARAISON DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ELEVES DE GAND, BRUXELLES, MONS ET VERVIERS (fin du XIX ^e s.-début du XX ^e s.).				
	GAND (1908)	BRUXELLES (1887)	MONS (1898)	VERVIERS (1893)
NOMBRE DE MEMBRES	440	+/- 1.100	541	+/- 100
POURCENTAGE PAR RAPPORT AU NOMBRE APPROXIMATIF D'ELEVES DE TERMINALES	23,1%	94,3%	108,4%	23,1%

Si nous ne prenons en compte que les deux plus mauvais résultats (Gand et Verviers), nous obtiendrions quand même une situation nouvelle par rapport aux «performances» fédératrices des congrégations mariales d'adultes : presque un ancien rhétoricien sur cinq a adhéré aux nouvelles associations. Pour un cercle élitiste comme celui de Verviers, la performance est appréciable. (328) De plus, si les pourcentages bruxellois et montois sont pris en considération, la réussite des cercles d'Anciens devient alors spectaculaire. Les Anciens de Saint-Michel ont virtuellement réussi à réunir dans leur groupe la quasi-totalité des rhétoriciens et des élèves de 1^{ère} Professionnelle ; l'association de Saint-Stanislas dépasse allègrement les 100%. Ce résultat semble difficilement croyable. Il s'explique cependant aisément : les Associations d'Anciens accueillent alors volontiers tous ceux qui sont passés un moment par un collège, même s'ils n'y ont pas terminé leurs études. (329) Dans beaucoup d'associations d'alors, les ex-élèves des classes terminales sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les autres mais ils ne représentent encore qu'une importante minorité parmi les Anciens répertoriés. (330) Les organisateurs de Bruxelles et de Mons ont apparemment trouvé une formule minimale de participation et d'adhésion qui leur permet de créer ce qu'on peut appeler des «associations de masse» à l'échelle des Anciens élèves de leurs collèges.

3. Buts initiaux et activités ultérieures.

Après avoir abordé la question cruciale de la réussite ou de l'échec de ces organisations d'anciens élèves au point de la création d'organisations «de masse», conformes à ce projet de «premier cercle» très large mais peu contraignant ; il faut se demander précisément quels droits et quelles obligations ces cercles d'Anciens donnaient à leurs membres. Pour cela, il sera nécessaire de bien distinguer la théorie de la pratique des associations.

Commençons par la description de la réalité associative du membre de base ! La plus grande modestie doit être ici de rigueur. Le «simple» membre paiera sa cotisation annuelle, il sera convié à la fête des Anciens (une messe suivie d'un grand banquet confraternel) elle aussi annuelle et il recevra épisodiquement des courriers pour l'informer d'un anniversaire particulier ou d'une activité mise sur pied par les membres actifs de l'association.

Concrètement, droits et obligations se limitent à cela : le «premier cercle» est large mais peu contraignant. (331)

En décrivant l'association du point de vue du «simple membre», nous avons du également parler des «membres actifs». Une petite minorité d'Anciens s'implique en effet activement dans celle-ci et de multiples activités vont donc en ressortir. C'est le «deuxième cercle», beaucoup plus exigeant, dans lequel les dirigeants se sont trouvés une vocation d'hommes d'œuvre catholiques. Les initiatives de ceux-ci montreront que, si le commun des adhérents sont finalement de pacifiques banqueteurs, le rôle officiel du cercle des Anciens n'est pas d'essentiellement être un «comité des fêtes».

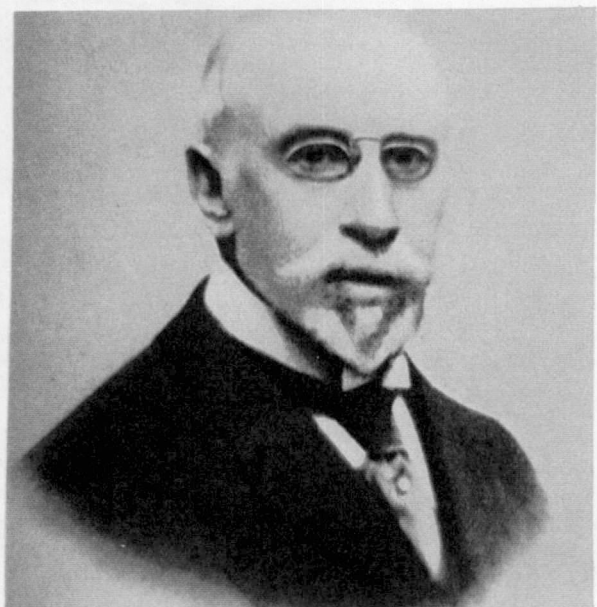
Officiellement, les associations des Anciens de Gand, Bruxelles et Mons vont se constituer dans le but d'offrir des bourses d'études à des collégiens «pauvres mais doués» qui pourront ainsi poursuivre leurs humanités dans leur institut en ne payant qu'un minerval réduit, voire pas de minerval du tout. Officiellement, ces cercles sont donc des œuvres charitables dans lesquelles, «charité bien ordonnée commençant par soi-même», des anciens élèves qui ont trouvé une position sociale plus ou moins importante aideront leurs *alter ego* encore étudiants. (332) Les autres associations, qui n'auraient pas commencé leur existence avec cet objectif initial, y viendront ultérieurement. Dans cette logique d'aide et d'encouragement «intra-scolaires», les Anciens en général ou l'une ou l'autre personnalité fortunée institueront souvent des prix spéciaux de version latine, de discours français ou de maîtrise de la langue flamande. (333)

Dans le cas des collèges que nous avons retenus, les Verviétois sont les seuls à ne pas choisir cette «raison sociale» de soutien financier aux élèves pauvres. Le cercle de la cité lainière sera littéraire et académique. On y développera l'éloquence par des conférences, le style littéraire par des articles publiés dans le *Bulletin* et l'art de la scène par des pièces de théâtre jouées par les Anciens. (334) On sait que tout cela était orchestré par le P. Charlier. Mais, dans les autres associations, le «virus» littéraire, académique et dramatique n'allait pas tarder à faire son apparition. Une association très nombreuse comme celle des Anciens de Saint-Michel put se permettre de fonder une sorte d'«association annexe» : le *Cercle littéraire des anciens élèves du collège Saint-Michel* dont nous avons parlé plus haut. (335) Ce *Cercle* allait pratiquer les mêmes activités que son homologue verviétois, sans toutefois pouvoir publier un bulletin à parution régulière. Dans les associations de Gand et de Mons, sans doute trop peu peuplées pour se subdiviser, les activités des Anciens connurent rapidement des développements académiques (conférences) et théâtraux (apparemment dans le seul cas montois). (336)

Au total, les associations d'Anciens développèrent leurs activités dans quatre directions : outre le pôle charitable et le pôle académique dont nous venons de parler, elles restèrent extrêmement impliquées dans le pôle commémoratif de l'organisation des anniversaires des collèges, des sections ou des professeurs et dans le pôle fédérateur d'une potentielle «communauté» des anciens élèves. (337) Pour atteindre ce dernier objectif, certains cercles se lancèrent dans un nouveau type de projet qui consistait finalement à rendre publique la connaissance du monde des Anciens, que les archives avaient jusqu'alors accumulée «en interne».

Presque toutes les sociétés vont en effet tenter de publier des annuaires de leurs membres et/ou de tout autre Ancien qui aurait accepté que soient divulguées ses coordonnées personnelles. Mons tenta l'expérience dès sa création (1897-1898) et la renouvela en 1903-

Le P. Louis van Caloen, fondateur de l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier dont il fut le maître presque absolu pendant des décennies.



Alphonse Harmignie, premier président de l'Association des Anciens de Mons. Cette fonction contribua dans le cas présent au démarrage d'une carrière politique au sein du parti catholique.



Un exemple typique de générosité des associations d'Anciens : deux confessionnaux furent offerts à l'église du collège de Mons à l'occasion des fêtes du cinquantiennaire.

1904. Gand profita de la célébration du 75^{ème} anniversaire de Sainte-Barbe pour publier une *Liste d'adhérents aux fêtes jubilaires* où les noms étaient associés à des professions, à des localisations et à des années de sortie : sans que ce soit dit officiellement, il s'agissait en fait d'une sorte d'annuaire. (338) Si Bruxelles, Alost et Verviers allaient attendre les années 1920 ou 1930 pour publier des répertoires d'Anciens, nous pouvons signaler que d'autres collèges imitèrent Gand et Mons à la charnière des deux siècles. (339) Anvers (collège Notre-Dame) profita du 50^{ème} anniversaire de l'école en 1890-1891 pour diffuser une *Liste des souscripteurs* apparentée à un annuaire, Namur (Notre-Dame de la Paix secondaire) et Charleroi (Sacré-Cœur) publièrent des répertoires respectivement en 1900 et en 1906. (340)

Pour informer et unir les Anciens, les Associations élaborèrent des brochures de souvenirs à l'occasion des grands jubilés des collèges. On y trouve souvent des comptes-rendus des journées anniversaires, les discours qui y ont été prononcés mais aussi des aperçus plus ou moins développés de l'histoire des collèges. Ces productions sont souvent de grande qualité technique. Elles sont le fruit d'une collaboration entre des jésuites amateurs d'histoire et/ou chargés de l'*historia domus* et certains Anciens. (341) Cependant, fallait-il attendre cinq, dix ou vingt ans pour obtenir des informations supplémentaires lors du prochain anniversaire important du collège ? La solution pouvait bien sûr venir de la publication d'un bulletin d'association. C'est ce que fit le cercle de Verviers grâce à la vigilance du P. Charlier. Episodiquement, c'est ce que tenta le *Cercle littéraire* de Bruxelles. Mais, dans les deux cas, l'aspect informatif était complètement surpassé par les contributions «académiques» : tel était d'ailleurs le but recherché. Il semble donc que la seule tentative de créer une vraie revue d'information et de contact vint de Mons où, de 1904 à 1907, un bulletin semestriel puis annuel fut à peu près régulièrement publié. (342) Cette tâche sembla cependant s'avérer trop lourde pour les associations de cette époque. A Mons comme à Bruxelles, on pensa alors recourir au travail des élèves (officiellement) et de leurs professeurs (officieusement) pour lancer une revue créant une «communauté» autour du collège (élèves, Anciens, jésuites, professeurs laïcs). Ces luxueuses publications (*Saint-Stanislas* et *Saint-Michel*) accordaient certainement la primauté aux activités contemporaines de l'école, mais une part importante était consacrée à l'histoire de l'établissement et «à ce qu'ils étaient devenus», faisant ainsi bénéficier les élèves de l'expérience professionnelle des Anciens. (343)

On ne saurait conclure cette brève étude sur les associations d'Anciens sans évoquer le rôle de conseiller, d'expert, que jouèrent certains membres auprès des directions d'écoles et/ou de certains *operarii* jésuites. Les comptes-rendus d'activités d'œuvres catholiques comme l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier ou le *Syndicat des voyageurs de commerce, employés, négociants et patrons* montrent, par exemple, que les Anciens bien placés dans le monde de l'industrie et du commerce sont des providences pour les bureaux de placement de ces sociétés fondées par des jésuites. (344) Mais certains dossiers en apprennent un peu plus.

Nous avons évoqué dans le chapitre précédent la mobilisation que les jésuites avaient suscitée en 1903-1904 contre le projet de loi Coremans sur les capacités linguistiques des élèves de l'enseignement secondaire. Si des Anciens (dont l'auteur du projet de loi) se trouvaient parfois dans le «camp flamingant», si des alliés des jésuites, comme Charles Woeste, n'étaient pas des Anciens, il est indéniable que les PP. purent compter sur l'amitié active et sur la coopération des parlementaires qui se trouvaient être les membres les plus fidèles des associations. Un véritable réseau, dont la cheville ouvrière était le provincial de Belgique, fonctionna alors et réussit même à convaincre quelques Anciens, membres du Parlement et encore hésitants. (345)

Autre exemple du rôle joué par ce monde des anciens élèves : dans la problématique délicate du transfert du collège Saint-Michel vers Etterbeek et/ou du maintien d'un collège au centre-ville, la richesse d'une association d'Anciens nombreuse et bénéficiant de la participation de personnalités très influentes montra plus d'une fois tout son intérêt. Où trouver des terrains vastes et bon marché dans une commune favorable à la cause catholique ? Comment savoir quand l'Etat allait effectuer l'expropriation des terrains de l'ancien pensionnat pour y faire passer la Jonction Nord-Midi ? Comment connaître le montant des indemnités ? Comment sonder l'opinion des milieux juridiques, militaires, politiques et commerçants à propos du possible transfert vers la périphérie et à propos du sort à réserver à l'ancien collège ? Comment contribuer à lancer une campagne d'opinion dans les milieux catholiques en faveur de la sauvegarde de l'ancien collège (pour influencer les autorités romaines qui avaient insisté sur la nécessité de ne garder que la nouvelle école d'Etterbeek) ? Tous ces problèmes délicats furent incontestablement résolus grâce à la contribution d'Anciens bien placés, bien informés et fédérés par l'Association.(346)

Il ne faut cependant pas voir les anciens élèves comme des marionnettes manipulées par les jésuites. La majorité de l'Association bruxelloise était opposée à la disparition du collège de Bruxelles-ville, elle le fit savoir clairement et elle imposa ses préférences à une partie des jésuites (dont le Général) qui croyait plus raisonnable de ne garder qu'une école dans l'agglomération. Que ce soit pour demander conseil ou pour requérir un service, les PP. du début du XX^e s. croyaient visiblement qu'il était prudent de consulter les Anciens. (347)

4. Personnalité des dirigeants.

Pour le grand public, le «monde» des anciens élèves sera en bonne partie incarné par leurs associations puisque celles-ci s'affichent officiellement comme représentatives des «fidèles disciples des jésuites». Du point de vue des religieux, l'affirmation est d'ailleurs tout à fait exacte : dans la masse de ceux qui sont passés par leurs collèges, les membres actifs des sociétés d'Anciens représentent à nouveau une «certaine élite» et un petit groupe avec lequel les PP. restent en contact et travaillent parfois à l'un ou l'autre projet commun. Les associations sont donc à la fois une image des Anciens et une réalité, celle de la minorité qui collabore avec la Compagnie de Jésus. Quelle image le public pourra-t-il percevoir, sur quels collaborateurs les PP. pourront-ils compter ?

Comme plusieurs autres œuvres fondées par les jésuites (congrégations, ASFX, académies littéraires), les associations d'Anciens seront dirigées par une demi-douzaine de «dignitaires» (pour reprendre l'expression congréganiste) aidés par une vingtaine de membres du comité directeur. (348) La composition des comités qui peut être retrouvé dans les sources disponibles fournit sans doute une explication partielle à l'image extrêmement élitiste que les collèges sj colportent dans l'esprit de l'opinion. Nous avons vu au chapitre III que, si le recrutement des écoles des PP. est essentiellement bourgeois, il couvre toutes les strates de la bourgeoisie et qu'il se permet même des incursions dans le monde des travailleurs manuels et des positions sociales tout à fait modestes.(349) Les associations d'Anciens sont certainement plus élitistes que la masse des élèves. Quant aux dirigeants des Anciens, ils n'appartiennent plus qu'aux tout derniers étages supérieurs de la pyramide sociale.

Les cinq collèges habituellement retenus n'auraient fourni qu'un nombre trop limité de membres pour tenter une analyse sociologique intéressante. Dans le cas présent, nous analyserons donc la composition des instances dirigeantes de toutes les associations d'Anciens pour lesquelles des listes de dirigeants sont disponibles pour la fin du XIX^e s. et le

début du XX^e s. Il s'agira des comités d'Anvers (1895), de Mons (1898 et 1904), de Namur (1900), de Gand (1908), de Liège (Saint-Servais 1913) et de Bruxelles («ancien Saint-Michel»1924).(350) La surreprésentation montoise sera à prendre en compte ainsi que la date tardive des renseignements en provenance de Bruxelles, mais ces deux éléments ne modifient en aucun cas la composition sociale moyenne de ce type d'instances.

Comme on pourra le constater à la page suivante, dans les comités directeurs, quelques industriels et quelques riches négociants semblent avoir été accueillis presque par faveur.(351) Hommes politiques, hauts fonctionnaires et magistrats se taillent la part du lion tout comme les représentants des professions libérales. Les membres de la noblesse atteignent parfois la moitié des effectifs de ces comités et représentent au total 26% dans les associations analysées ici. À l'échelon des dirigeants effectifs des associations, une nouvelle étape est ainsi franchie et des personnalités de stature nationale se retrouvent fréquemment aux commandes des cercles d'Anciens.

Le lien entre les cercles d'Anciens et le parti catholique est particulièrement évident. Les Anciens de Sainte-Barbe sont dirigés par le député et ancien ministre Maurice van der Bruggen et par le sénateur Claeys-Boùuaert ; le cercle de Namur est présidé par le gouverneur de la province ; celui de Mons par Alphonse Harmignie et Armand Hubert, les deux principaux parlementaires et ministres catholiques de la région au début du XX^e s. ; à la tête de Bruxelles se trouvent l'ancien premier ministre Henry Carton de Wiart, l'ancien ministre Renkin et Nestor Plissart, bourgmestre d'Etterbeek ; quant à la direction de Liège elle compte un député catholique en fonction, Charles de Ponthière.(352)

Ces hommes politiques de premier plan ont commencé par œuvrer dans les associations avant de «percer», d'autres étaient déjà des ténors du parti catholique lorsqu'ils ont rejoint celles-ci. Le premier cas est illustré par Harmignie et Hubert qui dirigèrent les Anciens de Saint-Stanislas avant que le suffrage proportionnel ne leur permette d'entrer au Parlement. (353) Le deuxième scénario se présente plus souvent : dans les autres associations étudiées ici, les ministres ou anciens ministres Berryer, Carton de Wiart, De Bruyn, Renkin ou van der Bruggen accèdent, par exemple, à la direction après avoir exercé de hautes fonctions et sans doute à cause de celles-ci. (354)

Cette addition impressionnante de notables devait certainement contribuer au recrutement de nombreux membres socialement plus modestes qui pouvaient avoir le sentiment de rejoindre une cohorte puissante, influente et débordant de talents. Les Associations avaient en effet réussi à constituer un «monde en soi» réunissant une part significative des anciens élèves des jésuites même si les liens qui unissaient ce groupe, largement virtuel, n'étaient constitués que par quelques banquets, quelques dates anniversaires, des contacts interpersonnels, une revue ou un annuaire.

**COMPOSITION SOCIOLOGIQUE DES COMITES DIRECTEURS DE CINQ ASSOCIATIONS
D'ANCIENS ELEVES (1895-1924) (Anvers 1895, Mons 1898 et 1904, Namur 1900, Gand 1908, Liège-
Saint-Servais 1913, Bruxelles-Saint-Jean-Berchmans 1924).**

PROFESSIONS	STATUT SOCIO- PROFESSIONNEL DES MEMBRES DES COMITES D'ASSOCIATION	STATUT SOCIO- PROFESSIONNEL DES DIRIGEANTS DES ASSOCIATIONS (président, président d'honneur, vice-président, trésorier, secrétaire)
Hommes politiques (1)	22 (13,9%)	8 (27,6%)
Hauts fonctionnaires (2)	8 (5,1%)	2 (6,9%)
Professeurs d'Université	6 (3,8%)	1 (3,4%)
Magistrats	11 (7%)	
Officiers supérieurs et généraux	3 (1,9%)	
Sous-total	50 (31,6%)	11 (37,9%)
Propriétaires	28 (17,7%)	3 (10,3%)
Professions libérales	49 (31%)	11 (37,9%)
Industriels	10 (6,3%)	2 (6,9%)
Négociants, banquiers et agents de change	10 (6,3%)	2 (6,9%)
Sous-total	20 (12,6%)	4 (13,8%)
Boutiquiers	0	0
Aubergistes et hôteliers		
Sous-total		
Employés	0	0
Fonctionnaires subalternes		
Enseignants	2 (1,3%)	
Sous-total	2 (1,3%)	
Ouvriers	0	0
Artisans		
Agriculteurs		
Domestiques		
Pauvres		
Sous-total		
Artistes	2 (1,3%)	0
Savants	2 (1,3%)	
Sous-total	4 (2,5%)	
Clergé séculier	8 (5,1%)	0
Jésuites		
Autres ordres		
Sous-total	8 (5,1%)	
TOTAL GENERAL	158 (100%)	29 (100%)

(1) Il s'agit de 2 gouverneurs de province, de 2 ministres, de 3 sénateurs, de 4 députés, de 4 conseillers provinciaux et de 6 bourgmestres (parmi les parlementaires se trouvent trois ministres d'Etat).

(2) Il s'agit de 2 conseillers à la Cour des Comptes, d'un commissaire d'arrondissement, d'un inspecteur général des Finances, d'un directeur général du ministère de la Justice, d'un directeur général du ministère de l'Intérieur, d'un greffier de province et du chef de cabinet d'un gouverneur de province.

V. AUTRES ŒUVRES DANS LESQUELLES ELEVES ET ANCIENS ELEVES FURENT IMPLIQUES.

Avec les Associations d'Anciens, nous en avons terminé avec les œuvres ou les organisations dans lesquelles les élèves ou les anciens élèves furent impliqués de façon intense, durable et quasi institutionnelle. Il serait cependant incomplet de ne pas faire mention de quelques autres actions liées au monde catholique et pour lesquelles collégiens et anciens collégiens furent parfois intensément mobilisés. Ces engagements furent cependant plus brefs et nous ne nous attarderons pas aussi longtemps sur eux.

1. L'engagement dans les zouaves pontificaux.

Si le lien entre l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier et les élèves des collèges pouvait sembler incongru du fait du caractère réputé très populaire des ASFX, l'enrôlement des collégiens dans les troupes de Pie IX apparaît comme beaucoup plus évident à première vue. En Belgique, comme ailleurs en Europe, les jésuites s'impliquèrent largement dans le recrutement des armées pontificales.(355) Le P. Boone, notamment, prêcha beaucoup cette cause. Le P. de Gerlache fut aumônier des zouaves.(356) D'après Alexandre Delmer, les jésuites sont en Belgique la meilleure source d'information sur les faits et gestes des soldats du pape.(357) Autant de raisons qui amèneraient à penser que les collèges devaient être des «pépinières de zouaves». La réalité sera cependant beaucoup plus nuancée.

Si les jésuites belges avaient voulu mobiliser par tous les moyens la jeunesse de leurs collèges, ils auraient prêché la sainte cause pontificale avec l'éloquence et la persuasion dont on les sait capables, pendant les heures de cours pour les externes et pendant la totalité de la journée pour les pensionnaires. Il en serait vraisemblablement résulté des dizaines voire des centaines d'engagements annuels de garçons encore mineurs, à la grande joie ou au grand désespoir des familles. Beaucoup ne seraient jamais revenus car on sait bien que l'entreprise était risquée : les batailles faisaient bien évidemment des victimes, mais la malaria, le choléra, les malfrats romains et les maladies vénériennes en faisaient aussi.(358) Tout cela n'aurait sans doute pas été facile à expliquer aux parents. Tous ceux-ci n'étaient pas des catholiques fervents, et tous les catholiques n'étaient pas des ultramontains convaincus ; même les ultramontains n'étaient pas tous prêts à voir tomber leurs fils pour la cause sacrée du Pape-Roi. Lorsque certains rhétoriciens envisageaient d'entrer dans la Compagnie de Jésus, les recteurs voyaient très rapidement «débarquer» chez eux des pères de famille qui menaçaient le collège du retrait immédiat de leurs enfants. (359) Qu'en serait-il alors pour un engagement autrement plus dangereux comme celui de zouave pontifical ?

Ces considérations sont à rapprocher d'un fait positif : l'entrée des élèves des jésuites dans les troupes pontificales fut un phénomène d'ampleur extrêmement limitée. Nous pensons donc que la réalité était très éloignée de ce que prétendent les sources émanant de la Compagnie de Jésus : malgré leur discours officiels, les PP. essayèrent de limiter au maximum l'engouement de leurs disciples pour l'aventure militaire des Etats pontificaux. Comment purent-ils dès lors concilier deux politiques apparemment parfaitement contradictoires ?

Si nous commençons par ce qu'on pourrait appeler le «résultat final», nous devons obligatoirement nous demander comment d'élèves partirent s'engager dans l'armée papale et

combien d'entre eux y laisseront la vie. Les travaux-sources et les écrits de circonstances produits par les collèges sont relativement diserts sur leurs Anciens devenus zouaves pontificaux, en particulier sur ceux qui y laissèrent la vie.(360) Le tableau ci-dessous montrera combien il y eut d'enrôlements et combien il y eut de victimes (souvent présentées comme «tombées au champ d'honneur» même lorsque leur fin fut moins guerrière).

TABLEAU DES ENGAGEMENTS DES ELEVES ET DES ANCIENS ELEVES DES COLLEGES ETUDIES DANS LES TROUPES PONTIFICALES.					
	ALOST	GAND	BRUXELLES	MONS	VERVIERS
NOMBRE D'ENGA- GEMENTS	2	2	4	3	1
NOMBRE DE VICTIMES	0	2	1	0*	0
*Auguste Misson qui fréquenta Saint-Stanislas et Saint-Michel acheva sa rhétorique dans ce dernier collège. Son engagement et sa mort en service commandé seront donc comptabilisés parmi les zouaves bruxellois.					

En réalité, la participation aux guerres du pape Pie IX ne concerna qu'extrêmement peu les élèves des jésuites, si l'on prend ce terme *stricto sensu*. Nos recherches nous ont seulement permis de déceler deux cas avérés de collégiens qui interrompirent leurs études pour rejoindre les zouaves pontificaux.(361) Quelques autres attendirent la fin de leur rhétorique mais la majorité des cas rencontrés concernent en fait des Anciens, souvent étudiants universitaires mais aussi des hommes faits, sortis de leur collège depuis près de 15 ans.(362) Un tel délai rend évidemment malaisée la recherche de lien entre les collèges et «leurs» zouaves. De toute façon, si élèves et anciens élèves sont considérés comme formant un tout, le total des entrées dans les forces armées du pape ne devrait en aucun cas dépasser la vingtaine pour les cinq écoles étudiées. Le résultat est donc bien maigre.

Les jésuites des différents collèges n'ont pourtant pas ménagé leurs efforts pour promouvoir la cause des Etats pontificaux. Le lecteur se référera au chapitre IV pour se remettre en mémoire à la fois les pièces de théâtre et les exposés académiques que les PP. et leurs élèves consacrèrent à la cause de Pie IX en général et à la figure du zouave pontifical en particulier. (363) Certes, dans la masse des vaudevilles moralisants et des drames historiques, ce type de pièces ne formait qu'une faible minorité des spectacles présentés au public des distributions des prix mais il n'en représentait pas moins un «classique» des années 1860, et au-delà, car la glorification de ce combat se poursuivra après la chute de Rome en 1870.

Ces soirées dramatiques et ces exposés rhétoriques enflammés, combinés avec des événements historiques réels comme les batailles de Castelfidardo et de Mentana, produisirent bien leur effet.(364) Les *Litterae annuae* des collèges rapportent des vagues d'enthousiasme de la part des élèves et des résolutions prises par nombre de ceux-ci d'aller secourir militairement le Saint Père. Certains passages sont tout à fait explicites. A Gand, en 1863 : «*Beaucoup d'élèves veulent devenir les soldats du Saint-Siège. Un seul va vraiment pouvoir suivre ce conseil et se prépare à rejoindre Rome*». (365) A Alost, dans le diaire du préfet du 7 janvier 1866 : «*Une foule de rhétoriciens et autres élèves demandent à leurs parents la permission de s'enrôler dans l'armée pontificale*» et 21 octobre 1867 : «*...un grand nombre d'internes demandent à nouveau la permission pour aller se battre au service du pape...* ». (366) L'agitation des élèves en faveur de l'armée pontificale est aussi signalée à Mons en 1866-1867. (367) Comment y répondra-t-on ?

Le zouave pontifical Misson (Ancien de Saint-Stanislas et de Saint-Michel), mort à Rome au service du Saint-Siège. Ce type d'engagement, hautement célébré par tous les livres-anniversaires de l'époque, s'est révélé en fait extrêmement rare.



La charge des zouaves pontificaux à la bataille de Mentana (1867) au cours de laquelle moururent les ex-collégiens gantois Waleran d'Erp et Carlos d'Alcantara. Dessin réalisé pour une exposition sur les zouaves pontificaux de la région de Tilburg (Pays-Bas) en 1996.



Le cas gantois de 1863 est un bon exemple : une foule demande à partir, un seul élève ira vraiment à Rome. (368) Les parents ont évidemment leur mot à dire et la grande majorité des familles entend tempérer les ardeurs de ses fils. Les jésuites choisissent visiblement de les suivre et de tuer dans l'œuf ce début de croisade (sans le dire explicitement, bien évidemment). Pour éviter que des collégiens désobéissent à leur père alors qu'ils entendent consacrer leur vie à une cause sainte, il faudra un peu ruser. La solution viendra en grande partie de ce qu'on pourrait appeler des dérivatifs.

Le collégien ne partira pas lui-même mais son argent et l'argent qu'il aura récolté autour de lui partiront à sa place. Les jésuites, qui n'avaient pas attendu les velléités guerrières de leurs élèves pour introduire dans leurs écoles cette œuvre pontificale, vont promouvoir plus que jamais le *Denier de Saint-Pierre* dans les classes et organiser force collectes parmi les étudiants et leurs familles. Les chiffres montrent que les totaux récoltés suivent la courbe de l'enthousiasme pour le Pape-Roi. (369)

Le collégien ne partira pas lui-même mais ses prières partiront pour Rome. Saint-Stanislas a sans doute connu les plus importantes poussées de fièvre en faveur des zouaves. Faut-il y voir une politique des PP. de Mons ? La minorité catholique de cette région très anticléricale était-elle particulièrement combative ? La proximité de la France et de sa noblesse légitimiste y est-elle pour quelque chose ? Toujours est-il qu'en 1860 et en 1866, les autorités du collège durent trouver un substitut religieux au départ réel pour l'Italie. En 1860, fut fondé un groupement des «Zouaves de la Prière», bientôt approuvé par un Bref de Pie IX. Le raisonnement qui présida à la fondation de ce groupe de prières particulier était le suivant : la prière est efficace, donc les prières de jeunes Montois feront autant pour le succès des armées pontificales que de l'argent, des fusils ou de vrais soldats. Ce groupement fut apparemment fondé une deuxième fois en 1866. (370) Avait-il disparu entre-temps ? Il semble en tout cas qu'on ait eu besoin de lui lors des années particulièrement chaudes de la geste des zouaves «authentiques».

Le collégien ne «fera pas le zouave» dans le Latium ou en Ombrie mais il le fera à domicile. Là aussi, Mons dut, semble-t-il, innover plus que les autres collèges en organisant ce qui pourrait s'appeler les «zouaves gymnastes». En 1864-1865, lors de la distribution des prix, une cinquantaine d'élèves parut devant la foule. Ils étaient tous habillés de l'uniforme des zouaves pontificaux et étaient armés de cannes-épées et de bâtons munis de baïonnettes. Après avoir manœuvré comme un véritable peloton, de petits groupes de «zouaves» firent des démonstrations de maniement de la canne-épée et de la baïonnette. Le public fut, paraît-il, très impressionné et l'on recommença la présentation au moins une fois l'année suivante. Sans vouloir parler abusivement de «milice privée», on doit bien reconnaître là une préparation militaire effective mais qui ne se traduisit apparemment que par un seul départ. (371)

Malgré tout, nous avons vu que certains s'étaient effectivement engagés. Qu'avaient-ils de particulier par rapport à l'immense majorité qui, finalement, ne bougea pas ? Il est difficile de sonder les reins et les cœurs, et examiner chaque cas particulier n'est sans doute pas possible. Cependant, la personnalité de certains collégiens devenus zouaves est relativement bien connue. Il en ressort que les soldats du pape sautèrent le pas non pas parce qu'ils étaient passés par un collège des jésuites, mais plutôt parce qu'ils étaient membres de certaines familles ultramontaines convaincues. Si les membres français du bataillon franco-belge appartiennent très souvent à la noblesse légitimiste, si un réflexe «chouan» ou «vendéen» a certainement joué dans leur cas, les mêmes phénomènes sociologiques se reproduisent minoritairement en Belgique. (372) Des familles aristocratiques, ultramontaines déclarées et

engagées, ont soutenu et encouragé les résolutions de leurs fils et l'action des jésuites pour accélérer ou ralentir l'élan de leurs collégiens fut tout à fait accessoire.(373)

En conclusion, l'engagement des collèges de la Compagnie de Jésus en faveur des armées pontifical semble avoir été réel mais il se limita à des actions de sensibilisation, de propagande, de collecte de fonds. Les risques bien réels d'un enrôlement dans les rangs des zouaves pontificaux ne touchèrent que très faiblement les élèves des jésuites. Les soldats belges du pape furent majoritairement des ruraux et des travailleurs manuels. (374) Seules quelques familles de notables caractérisées par leurs options plutôt extrêmes voulurent faire exception.

2. *Le Denier des Ecoles catholiques.*

La défense militaire des Etats pontificaux fut un phénomène très limité dans le temps : la question resta grave pendant une quinzaine d'années, certaines années marquées par des attaques piémontaises ou garibaldiennes furent particulièrement brûlantes mais tout s'éteignit en septembre 1870. L'action dans les collèges du *Denier des Ecoles catholiques* sera, pour la période qui nous concerne, un peu plus longue, et sera caractérisée par des «années de combat» beaucoup plus intense.

C'est en 1879, avec le vote de la «loi de malheur» du ministre van Humbeck, que le mouvement fût lancé chez les jésuites. Un des enjeux de la guerre scolaire était d'accueillir un maximum d'enfants dans des écoles primaires catholiques afin de «préserver l'âme des petits» des «écoles sans Dieu et des maîtres sans foi». La fondation de classes primaires un peu partout dans le pays se fit parfois dans des conditions invraisemblables tant au point de vue de l'hygiène que des conditions de travail pédagogique. Cependant, passé le temps héroïque des fondations, il faudra offrir à ces écoles un minimum de confort pour qu'elles survivent. Les jésuites, leurs collèges et leurs élèves se devaient de participer à ce combat.(375)

Les jésuites, quand ils le purent, ouvrirent des classes préparatoires supplémentaires pour les petits – comme la création d'une 9^{ème} (4^{ème} année primaire) à Bruxelles en 1879 – mais ils durent essentiellement aider des écoles catholiques fondées par d'autres qu'eux. (376) Le collège Saint-Michel montra la voie dès 1878. Une section du *Denier des Ecoles catholiques* y fut créée par les PP., mais ceux-ci eurent l'habileté de faire croire aux élèves que l'initiative de cette œuvre venait entièrement d'eux. (377) Dans une lettre du 1^{er} novembre 1879, le P. Provincial recommanda la propagation de l'œuvre dans tous les collèges sj de Belgique. D'autres sections allaient donc suivre : comme celle du collège de Mons ou celle du Pensionnat Saint-Michel en 1880. (378)

A nouveau, le *Denier des Ecoles catholiques* était dirigée par un conseil d'élèves composé de membres des classes supérieures des humanités gréco-latines et de la section professionnelle. Ce conseil élisait un président, un secrétaire et un trésorier. Un dizainier responsable des collectes était présent dans chaque classe. Chaque semaine, celles-ci étaient organisées concurremment aux récoltes d'argent faites en faveur de la Saint-Vincent de Paul. Des tronc étaient aussi placés dans les cours de récréation. L'association recevait en plus de l'argent grâce à des spectacles organisés en sa faveur et par l'intermédiaire de collectes réalisées lors des distributions des prix.(379)

Le *Denier* était plus ou moins lié à la Saint-Vincent de Paul scolaire lorsqu'elle existait. Ainsi des rapports d'activités de la nouvelle œuvre se trouvaient parfois insérés dans les

brochures annuelles des Vincentiens des collèges. Les années de guerre scolaire virent d'ailleurs les conférences des collèges réorienter nettement leurs activités vers l'assistance scolaire aux pauvres en offrant à leurs enfants des places (presque) gratuites dans des écoles catholiques ainsi que des services (repas, vêtements, livres) que les écoles officielles leur fournissaient pour les attirer.(380)

Les activités et les résultats financiers de l'œuvre ne cessèrent de croître jusqu'en 1884. Le retour des catholiques au gouvernement amena bien sûr un certain apaisement mais le *Denier* continua à exister pendant plus de dix ans. Les bénéfices des soirées dramatiques ou d'autres manifestations socioculturelles des collèges furent donc partagés pendant une assez longue période entre la Saint-Vincent de Paul, le *Denier des Ecoles catholiques* et les Missions des jésuites en Inde, au Kwango et à Ceylan.(381)

3. L'implication dans les Missions.

Dans une opinion publique belge qui n'était pas spécialement bien disposée envers les aventures outremer, la volonté de promouvoir les missions catholiques n'était pas une tâche aisée. Les jésuites s'y attachèrent cependant puisque des confrères d'origine belge étaient partis par dizaines pour diffuser le christianisme en Inde, dans l'île de Ceylan et surtout dans le sud-ouest de l'Etat indépendant du Congo, au cœur d'une région appelée Kwango. Nous savons déjà que la promotion de ces missions auprès des élèves se faisaient aussi bien par l'intermédiaire de certaines parties de cours que par la mise en scène de «dramas coloniaux» ou par l'organisation de séances académiques consacrées aux «bienfaits» des missions jésuites sur les autres continents.(382) Il ne sera donc pas nécessaire d'y revenir très longuement. Mais les élèves des collèges étaient-ils impliqués plus profondément dans l'aventure missionnaire ?

Il faut tout d'abord reconnaître que peu de Belges devaient être aussi bien informés du «catholicisme lointain» que les collégiens des jésuites. En effet, l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique se présentaient parfois directement à eux. Parfois il s'agissait de professeurs jésuites qui quittaient non seulement leurs classes mais aussi la Belgique pour partir en mission ; plus souvent les écoliers rencontraient un «grand personnage», venu de loin et qui venait leur parler d'une chrétienté très exotique et, sans doute, très fascinante.

Le premier départ de PP. auxquels les élèves étaient habitués en tant que professeurs fut celui de deux jésuites bruxellois (les PP. Walle et Genon) qui s'embarquèrent pour l'aventure de Santo Tomas de Guatemala, en 1843. Le P. Genon était alors titulaire d'une «petite classe» latine.(383) Si les sources bruxelloises de 1843 ne disent pas l'émoi que cet envoi en mission a pu causer auprès des élèves, des chroniques ultérieures sont un peu plus prolixes. C'est le cas à Gand en 1860 où un groupe de PP. du collège Sainte-Barbe quitte les rives de l'Escaut pour «aller remplacer les PP. anglais à la Mission de Calcutta». (384) Le fait a frappé les élèves et le moment du départ avait d'ailleurs été organisé pour qu'il en soit ainsi. Ce sera encore beaucoup plus vrai en 1893, à Mons, lorsque le recteur (le P. Van Hencxthoven) et un titulaire de classe (le P. Dumont) laisseront Saint-Stanislas pour aller s'enfoncer dans les profondeurs du Congo. Cette fois-là, les jésuites joueront sur l'émotion des élèves pour susciter et entretenir l'intérêt des collégiens pour les Missions africaines.(385)

Plus fréquemment, ce sont les «gens venus d'ailleurs» qui s'adressent aux élèves. Il s'agit d'abord et avant tout de représentants des Missions jésuites dans lesquelles des Belges sont presque toujours impliqués. Chronologiquement, les religieux belges s'occupèrent d'abord de

l'Ouest des Etats-Unis (de 1830 à 1850 environ), puis de Calcutta et du Bengale (à partir de 1860) avant de se tourner aussi vers le Congo (à partir de 1893).(386) Le but de ces missionnaires était triple : tout d'abord sensibiliser des jeunes gens qui allaient parfois occuper ultérieurement des responsabilités importantes, obtenir ensuite une aide matérielle la plus substantielle possible pour leurs œuvres et enfin, à plus long terme, susciter des vocations dans ce qu'il faut bien appeler les pépinières du clergé séculier et de la Compagnie de Jésus.

Les collégiens entendront donc les exhortations de l'évêque de New-York (Gand 1843) et de l'évêque de Boston (Bruxelles 1863 et 1864) en faveur des Missions de l'Ouest et du P. De Smet. Celui que les Amérindiens surnommaient *Black Robe* était d'ailleurs venu lui-même plaider sa cause en 1853.(387) L'Inde vint ensuite. L'évêque jésuite de Madura visita le collège de Gand en 1852 mais c'est avec l'installation des Belges dans la Mission de la Compagnie de Jésus à Calcutta que les rapports avec les écoles du pays se renforcèrent. Mgr Van Heule et Mgr Van der Stuyft, respectivement premier et deuxième vicaires apostoliques du Bengale occidental, vinrent prêcher la bonne parole au collège Sainte-Barbe en 1864. L'évêque de Calcutta poursuivit leur œuvre à Bruxelles en 1866 et 1867. Même la malheureuse tentative du Guatemala avait porté du fruit mais dans le Honduras voisin : le P. Loonjtens, missionnaire jésuite dans ce pays, revint à Gand en 1870 pour solliciter les collégiens de Sainte-Barbe.(388) Les retours du Congo furent plus rares en ce qui concerne les personnes mais, au contraire, beaucoup plus intenses en ce qui concerne les informations destinées aux soutiens belges des postes du Kwango.(389)

A coté de cette propagande interne à la Compagnie de Jésus, les collèges ouvrirent aussi leurs portes à d'autres chrétiens issus des autres continents. La survie des chrétiens d'Orient semble particulièrement les avoir préoccupés. Le Patriarche d'Antioche célébra la messe en rite syriaque et parla aux «barbaristes» en 1856. Il en retira 750 francs d'aide pour ses ouailles avant d'aller visiter le collège Saint-Michel.(390) En 1862, c'est le tour de Mgr Pascal, vicaire apostolique d'Egypte et d'Arabie de venir solliciter les collégiens gantois.(391) L'année suivante, des Pères blancs français viennent à Mons «avec des hommes de la nation touareg-kabyle qui délectèrent les élèves de leurs jeux. Ces hommes interrogés se déclarèrent catholiques mais encore très ignorants de la doctrine». L'émotion fut, paraît-il, forte parmi les élèves de Saint-Stanislas.(392) Ces visites de personnages «en chair et en os» étaient, rappelons-le, très régulièrement relayées par la présence «virtuelle» des Missions par l'intermédiaire de pièces de théâtre et d'exposés académiques.

Si les collectes de fonds pour ces diverses œuvres étaient généralement très fructueuses, elles n'en restaient pas moins ponctuelles. En ce qui concerne les Missions dont les jésuites belges avaient la charge, cela ne pouvait suffire indéfiniment. Par une lettre du 11 avril 1884, le provincial Van Reeth demanda que chaque collège fonde une *Œuvre de la Mission de Calcutta* dont l'animation serait confiée à un P. du collège. Il fallait obtenir régulièrement de l'argent et des vocations en faveur du Bengale.(393) Les sources émanant des différents collèges ne confirment pas la création de cette œuvre dans chaque maison mais il est certain que les activités «lucratives» des écoles (soirées littéraires, musicales ou dramatiques) seront de plus en plus réorientées vers les œuvres missionnaires (et forcément au détriment des associations établies en Belgique comme, par exemple, la Saint-Vincent de Paul ou le *Denier des Ecoles catholiques*). Une tâche délicate du recteur était d'ailleurs de fixer une clé de répartition des bénéfices entre les différentes actions charitables.

Avec l'énorme tâche de fonder de toutes pièces une Mission congolaise, les autorités provinciales battirent le rappel des supérieurs locaux pour mobiliser toutes les énergies afin de

faire vivre désormais trois Missions (Bengale, Ceylan et Congo). En avril 1892, dans une lettre très dure, le provincial Léopold Delvaux intima l'ordre aux recteurs de relancer à tout prix les vocations religieuses en général et les vocations missionnaires en particulier – qui étaient tombées, *horresco referens*, à deux élèves par an et par collège. Parallèlement, les collèges devaient drainer un maximum de moyens financiers vers les œuvres missionnaires.(394) La réaction des supérieurs fut de programmer pièces de théâtre et discours académiques en faveur de l'action des religieux catholiques au Congo mais surtout la soirée dramatique programmée à l'époque du carnaval devint institutionnellement la *Soirée des Missions*, assurant ainsi des revenus réguliers aux jésuites partis aux Indes ou en Afrique. L'expérience montrera cependant que certaines œuvres «belges en Belgique» purent bénéficier quelquefois d'exceptions.(395)

Certains collèges (Alost et Verviers en tous cas) voulurent créer un autre lien institutionnel entre eux et les Missions. En 1900 à Alost et en 1901 à Verviers, apparurent des *Œuvres* ou des *Guildes de Saint-François-Xavier* qui se voulaient être des «ligues missionnaires» ouvertes aux élèves et s'efforçant de «promouvoir la cause» auprès des élèves, des familles et du public en général par l'intermédiaire de «soirées missionnaires» qui devaient bien sûr rapporter de l'argent. (396) Pouvait-on aller plus loin ? Dans un cas au moins, la réponse sera affirmative. En effet, la communauté jésuite et le collège de Gand «adoptèrent», en 1897, un poste (ou ferme-chapelle) de la Mission du Kwango.(397) Les Gantois s'engageaient à apporter le plus de moyens possibles à cette fondation ainsi qu'à faire connaître les missionnaires du Congo en général et ceux de ce poste en particulier. L'enthousiasme du début fut payant et, en un an, les élèves de Sainte-Barbe envoyèrent 5.000 francs à cette ferme-chapelle. Le supérieur de la Mission, le P. Van Henxthoven, déclara, dans sa lettre de remerciement, que le geste des «barbaristes» serait immortalisé par le changement de nom du poste missionnaire, désormais baptisé «Gand-Sainte-Barbe». La sollicitude gantoise pour ce poste particulier se poursuivit ensuite plus discrètement mais on trouve encore ultérieurement des traces des liens entre le collège et ce poste africain.(398)

Une atmosphère et des actions concrètes : telles pourraient être les deux caractéristiques principales des rapports unissant les élèves des jésuites et les Missions outremer. Aucun collégien, surtout après 1860, n'a sans doute pu accomplir le cycle complet de ses humanités sans avoir été confronté à l'appel de la Mission : pièces de théâtre, séances académiques, exposé d'un invité de marque, témoignage de PP. partant ou revenant des Missions ont forcément croisé son chemin. Qu'en a-t-il résulté ? Pour beaucoup, un modeste don en argent et une vague admiration pour des aventuriers qui bravaient le danger, la maladie et la mort sur des terres dont on ignorait même le nom. Pour certains, le désir de continuer à apprendre ce qu'étaient ces contrées et ce qu'y faisaient ces audacieux religieux catholiques (en général belges et jésuites) ? Pour quelques-uns, la décision de partir eux aussi et d'aller travailler là-bas «à une plus grande gloire de Dieu». Au total cependant, si l'on en croit les livres-anniversaires des différentes écoles, ces «quelques-uns» finirent par représenter plusieurs dizaines de missionnaires pour chaque collège ! (399)

4. Le Syndicat des voyageurs de commerce, patrons et employés.

Comme pour l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier, la parenté de ce syndicat avec les collèges des jésuites ne paraît pas évidente à première vue. Elle est pourtant beaucoup plus facile à établir. Cette association professionnelle, créée le 27 juin 1891, eut trois fondateurs : les voyageurs de commerce Van Goidtsenhoven et Van Hoeter et le jésuite Zéphirin Gravez. Les deux premiers étaient des anciens élèves de la section professionnelle du collège Saint-

Michel ; quant au P. Gravez, il était fortement lié au mouvement des Anciens du collège de Bruxelles.(400) De plus, le syndicat avait deux buts principaux : le premier était très général, le second était beaucoup plus ciblé et se trouvait être en rapport étroit avec le projet pédagogique des collègues sj.

En créant ce *Syndicat des voyageurs de commerce, patrons et employés*, Gravez poursuivait donc un objectif politique et social très ambitieux. La confrontation marxiste entre le prolétariat et les capitalistes pouvait être démentie par l'existence d'une classe moyenne saine et vigoureuse qui assurerait au contraire la paix sociale entre patrons et ouvriers. Son association visait à l'organisation et à la défense d'une partie de cette classe moyenne commerçante. De plus, l'Eglise et la Compagnie de Jésus créerait des liens avec des catégories sociales souvent peu favorables à la religion et fortement influencées par le libéralisme ou le radicalisme.(401) Le projet était corporatiste : le syndicat voulait regrouper les voyageurs de commerce et les employés des sociétés commerciales et industrielles au côté de leurs patrons, négociants grands ou modestes. Les patrons seraient de facto dominants dans cette association professionnelle mixte. Peu avant sa mort, survenue en 1902, le P. Gravez essaya de réunir toutes les associations catholiques de défense de la petite bourgeoisie en une *Association nationale pour l'Etude et la Défense des Intérêts de la Petite Bourgeoisie* (1900).(402) Mais ce syndicat avait un intérêt beaucoup plus direct pour les collèges des jésuites : ceux-ci avaient toujours eu des difficultés à donner un projet pédagogique clair à leurs sections professionnelles. L'association du P. Gravez visait en plein cœur de la cible du public de ces classes. Un grand nombre d'Anciens de Professionnelles se retrouvait en effet soit du côté des patrons, soit du côté des employés des sociétés commerciales. L'association «faisait enfin quelque chose» pour eux.(403) Contrairement à l'ASFX qui était à l'origine très religieuse, le *Syndicat* s'attacha directement à la défense des intérêts socioprofessionnels de ces «commerçants» réputés assez matérialistes mais, ce faisant, il les rattachait au monde catholique.

Zéphirin Gravez bénéficiait de solides atouts. En tant qu'aumônier du *Cercle littéraire* et, par la même occasion, de la sodalité du Cœur-Très-Pur de Marie, le jésuite connaissait bien le gratin des Anciens bruxellois : hommes politiques, aristocrates et industriels fortunés pouvaient lui fournir des appuis rapides et décisifs pour fonder et diffuser son syndicat.(404) En dix ans, celui-ci allait connaître une belle réussite. D'après des sources un peu divergeantes, l'association aurait compté en 1900 soit 17 syndicats régionaux, soit 29 sections locales (les deux chiffres sont peut-être conciliables) ; quant aux membres, ils étaient au nombre de 6 à 10.000 (dont plus de 800 pour la section de Bruxelles).(405)

Les actions de ce groupement professionnel étaient très concrètes. Il informait toutes les personnes impliquées dans des activités commerciales des nouvelles concernant les transport, les finances, le commerce ou les matières douanières. Pour ce faire, un *Bulletin du Syndicat des voyageurs de commerce, patrons et employés* était édité par le P. Gravez qui en rédigeait la majeure partie et qui, à l'occasion, menait campagne pour la défense des commerçants détaillants. Mais l'association était aussi très attractive par les avantages bien concrets qu'elle offrait.(406) Les journaux catholiques accordaient des réductions aux membres du syndicat, et certains magasins, certains médecins ou certains pharmaciens faisaient de même pour les affiliés dans le besoin. Des cours étaient organisés pour le «formation permanente» des syndiqués : langues modernes (anglais, allemand), comptabilité, sténographie, techniques commerciales. Deux coopératives furent créées : l'une pour «l'achat du petit outillage», l'autre pour «l'acquisition de logements à bon marché». Mais les deux principaux avantages de l'association résidaient dans sa caisse de mutualité et dans son bureau de placement.(407)

La mutualité proposait des possibilités d'assurance-retraite, d'assurance-maladie et accidents, d'assurance-vie ainsi qu'une caisse d'épargne. Le bureau de placement était un atout essentiel pour des affiliés à la recherche d'un emploi. Il était clairement dit que les anciens élèves des sections professionnelles allaient en être les premiers bénéficiaires. Grâce aux nombreuses relations que le P. Gravez possédait dans le monde patronal le bureau plaça plus de 3.000 personnes de 1890 à 1900. Un calcul rapide et facile montre que plus de 300 demandeurs d'emploi trouvaient ou retrouvaient donc du travail chaque année, soit infiniment plus que ce que les sections professionnelles pouvaient «produire» annuellement comme anciens élèves ! (408)

A partir de sa base bruxelloise, le P. Gravez essaya d'étendre son œuvre en Belgique. Il trouva des relais auprès de ses confrères jésuites, particulièrement là où des collèges possédaient des classes professionnelles. A Anvers, où l'Institut Saint-Ignace était essentiellement voué à former des commerçants un important syndicat put être créé. Dans les autres provinces flamandes, le succès fut beaucoup plus limité mais il put quand même créer des sections dans des cités où existaient des maisons de la Compagnie (Alost, Gand, Bruges, Courtrai). Contrairement à l'Archiconfrérie, le *Syndicat* fut surtout une réussite en Wallonie et à Bruxelles : là aussi on retrouve essentiellement des noms de lieux d'implantation des jésuites (Charleroi, Liège, Namur, Mons, Tournai, Verviers).(409)

Une des plus grosses sections en dehors de Bruxelles et d'Anvers fut celle de Verviers. On sait que la ville avait un caractère industriel et commercial très marqué et qu'une grande partie de la population du collège se retrouvait dans les classes professionnelles. Le P. Charles Croonenbergs, qui s'impliquait aussi dans la création d'associations de patrons chrétiens, fonda le *Syndicat* verviétois en 1897. Il compta bientôt plus de 300 membres et il put déployer à peu près toutes les activités que le syndicat avait initiées à Bruxelles.(410)

La disparition du P. Gravez en 1902 entraîna l'accélération d'un processus d'absorption du *Syndicat des voyageurs de commerce, patrons et employés* dans un ensemble beaucoup plus vaste. La petite association professionnelle très liée aux PP. jésuites et aux classes professionnelles de ceux-ci fut intégré dans les organisations du monde catholique qui visaient à encadrer la petite bourgeoisie.(411)

VI. UNE INFLUENCE DANS LA PRESSE ET LE PARTI CATHOLIQUES ?

Il nous a semblé impossible de ne pas parler de l'influence politique exercée par les jésuites sur leurs élèves et anciens élèves, mais aussi par leurs élèves et anciens élèves. Un problème fondamental existait cependant au niveau des sources : nous pouvions percevoir assez nettement l'écho de cette influence mais il était beaucoup plus difficile d'approcher la source de cet écho. La réalité exprimée derrière cette métaphore était que les jésuites ont été très discrets sur leur engagement direct dans la vie politique belge alors que les personnes extérieures à la Compagnie de Jésus ont été généralement plus disertes sur le sujet. Il sera donc nécessaire de reconstituer une action à partir de ce que d'autres que les auteurs en diront, en ajoutant cependant que les jésuites ou leurs proches ont quand même parfois avoué leur implication dans certaines évolutions du parti et de la presse catholiques.

1. Alexandre Delmer : un rayon de lumière dans la nuit.

Les connaissances que nous possédons représentent une sorte de puzzle incomplet. Comment présenter le tout dans un ensemble relativement cohérent et structuré ? Comment sélectionner ce qui relevait plus particulièrement de l'influence scolaire des collègues sur de (futurs) journalistes ou hommes politiques ? L'option que nous avons choisie sera de développer un cas, sans doute le plus complet qui existe sur ce sujet particulier, et de comparer ensuite celui-ci avec les autres informations politico-journalistiques que nous avons découvertes sur les collègues jésuites belges afin d'établir les constantes et les variables de ville en ville et d'époque en époque. La somme de données la plus considérable qui existe apparemment aujourd'hui sur les rapports qui existèrent au XIX^e s. entre les jésuites et un acteur politique est constituée par les carnets du journaliste Alexandre Delmer, récemment édités et commentés par Mlle M.-Th. Delmer.(412)

D'après ce qu'il écrit dans ses carnets, Delmer était un visiteur presque quotidien du collège Saint-Michel ; accessoirement, il fréquentait aussi la Résidence du Gésù et, beaucoup plus occasionnellement, d'autres maisons ignatiennes de Belgique. Qu'allait-il y chercher ?

Ce journaliste catholique n'était pas un ancien élève des jésuites puisqu'il était issu de l'Athénée de Liège, mais il avait un ami qui allait entrer dans la Compagnie de Jésus : Walter Devivier, son ancien condisciple de l'Université de Liège, deviendra professeur au collège Saint-Michel et Delmer ne manquera pas de lui faire de fréquentes visites amicales.(413) Ces liens personnels et désintéressés ne sont certes pas à négliger mais ce n'est pas ce que le jeune Liégeois trouva principalement à la rue des Ursulines. Il y trouva surtout ce qu'on peut appeler un mentor, quelqu'un qui orientera plus d'une fois sa vie et qui restera toujours son principal conseiller politique, religieux et humain. Le P. Edouard Terwecoren est encore préfet des études de Saint-Michel lorsque Delmer le rencontre pour la première fois. C'est déjà un jésuite très politique qui s'est illustré dans la publication de plusieurs ouvrages historiques et politiques et surtout dans la création de la revue mensuelle d'information des jésuites belges, les *Précis Historiques*. Il n'est pas nécessaire de retracer ici toute la carrière de ce religieux.(414) En ce qui concerne Delmer, il est important de noter que c'est Terwecoren qui lui fait faire ses premiers essais journalistiques dans les *Annales pour la Propagation de la Foi* et qui l'oriente résolument vers la presse en l'introduisant dans l'équipe du chevalier Stas, grand patron du quotidien catholique, *Le Journal de Bruxelles*.(415) Le «virus politique» qui habitait Delmer sera incontestablement renforcé par les débats de la *Société académique de Bruxelles* dont nous avons déjà parlé et qui donne aussi aux jésuites le statut de «stimulateurs d'idées nouvelles» pour le parti catholique.(416)

Sans contester la prééminence de l'influence de Terwecoren, les notes d'Alexandre Delmer montrent néanmoins qu'il a connu au collège Saint-Michel et à la Résidence du Gésù d'autres fortes personnalités comme le P. Boone, le P. Victor De Buck, le P. van Caloen, le P. Delcourt. Ces jésuites (et quelques autres) seront les conseillers de Delmer mais, si l'on peut dire, des dispensateurs de conseils «ciblés», portant sur des domaines ou des problèmes plus précis. Son journal mentionne fréquemment telle ou telle conversation importante qui l'a marqué particulièrement.(417)

Ceux qui fréquentent un grand collège comme Saint-Michel auront remarqué, comme Delmer, que la communauté des PP. est en fait constituée de 20, 30 ou 40 intellectuels. Tous ont eu une longue formation générale, tous ou presque sont spécialistes de tel ou tel domaine religieux, culturel, social ou politique. Leur formation secondaire et supérieure ainsi que leurs

activités «professionnelles» ont fait d'eux des «plumes acérées». Pour un journal catholique, posséder plusieurs dizaines de rédacteurs qualifiés et bénévoles est une perspective qui peut faire rêver. Or il s'est avéré que beaucoup de PP. étaient prêts à fournir occasionnellement (et même régulièrement) des «papiers» sur des sujets dans lesquels ils étaient spécialement versés. La collaboration se fera dans les deux sens. *Le Journal de Bruxelles* ou *Le Courrier de Bruxelles* demandera à tel ou tel religieux un article et, en retour, le jésuite pourra sans doute obtenir de la publicité rédactionnelle pour des œuvres qui lui tiennent à cœur : le P. van Caloen pour l'ASFX, le P. Boone pour l'Adoration perpétuelle, le P. De Buck pour ses brochures politiques.(418) Ces pratiques n'ont pas été inaugurées par Delmer : depuis bien longtemps le chevalier Stas ne manquait pas d'imprimer dans son journal des morceaux dithyrambiques sur les activités émanant du collège Saint-Michel. En 1880, pour défendre le *Journal de Bruxelles*, le P. Schouppe résumera bien les habitudes que les jésuites ont adoptées avec le quotidien catholique-libéral : « *le Journal de Bruxelles a toujours ouvert ses colonnes aux articles que nos PP. ont cru devoir publier, pour la défense de la Compagnie ou pour toute autre explication utile. Cette voie de publicité sera désormais fermée et nous aurons de plus l'apparence de l'ingratitude* »(419). Terminons en pointant la présence occasionnelle dans le collège de journalistes appointés : on se rappellera que Guillaume Lebrocq, après plusieurs déboires politiques et journalistiques, devint en 1870 professeur laïc à la rue des Ursulines.(420)

Ces jésuites journalistes, on l'a dit, ne savent pas uniquement écrire ; ils sont aussi spécialistes de certains problèmes parfois bien éloignés de la sphère religieuse. *Le Journal* s'intéresse aussi à eux parce qu'ils connaissent beaucoup de monde. Les jésuites sont réputés être mondains, certains – comme le P. Boone – le sont vraiment.(421) Ayant reçu un grand nombre de confidences de toutes sortes, ils peuvent, sans trahir le secret de la confession, devenir des sources d'informations exclusives. Mais les personnes qu'ils connaissent accepteront parfois de fournir autre chose que des informations.

Lorsque Delmer quitta le *Journal de Bruxelles* et essaya de transformer le *Courrier de Bruxelles* en quotidien, il eut grand besoin d'argent. Les jésuites, qui approuvaient sa position et celle du *Courrier* sur la Question romaine, acceptèrent de lui ouvrir certaines portes et certains portefeuilles. Le journaliste bruxellois entreprit une sorte de tour de Belgique afin de collecter des fonds. L'itinéraire avait été mis au point en coordination avec les jésuites. A Liège, Anvers, Gand ou ailleurs, tel aristocrate acceptait d'investir 1.000 francs, tel homme politique 2.000, tel P. pouvait le recommander à un comte ou à un banquier qui donneraient sans doute 3.000 francs. Les réseaux créés dans les congrégations mariales, dans les sphères dirigeantes de la Saint-Vincent de Paul ou de l'ASFX fonctionnaient aussi en faveur de la presse.(422)

Comme les jésuites pouvaient compter sur «leurs amis» auprès desquels ils avaient une grande influence, ils représentaient dans le monde catholique (sans doute plus particulièrement à l'époque du vote censitaire) une véritable puissance. Leur parole était écoutée et, dans le cas de la presse politique bruxelloise qui nous occupe, les PP. de Saint-Michel donnaient clairement leur avis sur la ligne éditoriale du *Journal de Bruxelles* et/ou du *Courrier de Bruxelles*.(423) On sait par ailleurs que les journaux catholiques de Bruxelles n'avaient pas réussi à dépasser l'audience de leurs concurrents libéraux et que les listes catholiques enregistraient défaite sur défaite. Pour changer cet état de fait, il fut souvent question de créer de nouveaux organes de presse soit catholiques soit plus obscurément «anti-libéraux». Là aussi l'avis des PP comptait même si la position de ceux-ci n'était pas toujours unanime.(424)

Le P. Terwecoren, fondateur de la revue des *Précis historiques*, homme d'influence du monde de la presse catholique bruxelloise. Il fut le mentor d'Alexandre Delmer qu'il introduisit dans l'équipe du *Journal de Bruxelles*.



Le P. van Innis, professeur de rhétorique pendant de nombreuses années au collège Saint-Michel mais surtout initiateur de groupes de discussion politique parmi ses anciens élèves. Le nombre de vocations politiques «éveillées» par le jésuite est impressionnant.

Cette influence sur la presse et le monde politique catholiques devint, à certaines occasions, encore plus concrète. Delmer signale à plusieurs reprises et, parfois, avec une pointe d'exaspération, que les PP. avaient mis en avant «leur» candidat pour tel poste de journaliste dans un organe de la capitale ou de la province, pour telle place sur la liste catholique aux élections législatives, provinciales ou communales. Il s'agit parfois de Guillaume Lebrocq, leur professeur laïc déjà cité ; dans deux autres cas, les PP. avancèrent, comme on pouvait s'y attendre, deux de leurs anciens élèves.(425)

Au terme de ce bref parcours dans les carnets d'Alexandre Delmer, il est donc possible d'affirmer que les jésuites jouent de multiples rôles dans le jeu politique belge. Ils sont parfois des mentors, parfois des amis, parfois des conseillers. Pour plusieurs raisons, ils sont très bien informés et, à ce titre, ils sont des journalistes bénévoles précieux. Les PP. ont de nombreux amis puissants, ils savent collecter des fonds si c'est nécessaire, et ils ont leur opinion sur le contenu de la presse et sur les changements qu'il faudrait apporter au sein de l'organisation de celle-ci. Au total, il faut bien avouer qu'ils comptent et que même le parti catholique sera influencé par leurs avis et par l'appui que les jésuites apporteront à certains hommes politiques plutôt qu'à d'autres.

2. Bruxelles.

Les observations de Delmer, qui datent grosso modo des années 1860 et 1870, se vérifieront-elles pour des périodes plus anciennes ou plus récentes ? La situation particulière de la capitale et de la communauté Saint-Michel sera-t-elle différente en province ? Peut-on reproduire ailleurs les schémas d'action et d'influence des PP. de Bruxelles ? C'est ce que nous allons essayer de voir en commençant par compléter ce que l'on peut savoir de Bruxelles et du collège Saint-Michel. Contrairement à ce que nous avons fait pour les rapports qu'entretenait Alexandre Delmer avec les jésuites, nous nous limiterons, dans le cadre restreint de ce travail, aux faits impliquant une liaison entre les jésuites, leurs élèves ou anciens élèves et la vie politique et journalistique de 1832 à 1914. Le lecteur en retirera parfois l'impression qu'il ne s'agit que de quelques «coups de projecteur dans la nuit» mais, au total, une certaine vue d'ensemble se dégagera néanmoins.

Le fait que le collège de la rue des Ursulines ait «produit» des dizaines de ministres, de parlementaires, de conseillers provinciaux ou de bourgmestres en Brabant ou dans les autres provinces ne nous paraît pas être un indice suffisant de son influence politique.(426) Nous nous limiterons donc aux liens avérés d'influence des jésuites bruxellois sur des hommes politiques. Ce scrupule nous fait précisément hésiter à parler de la première entrée en force des catholiques sur la scène de l'arrondissement de Bruxelles depuis les années 1840.

En 1884, la majorité parlementaire bascule. La victoire des catholiques s'explique en partie par le triomphe du mouvement des «Indépendants» à Bruxelles. Ces derniers regroupent des catholiques connus, quelques anciens libéraux et des personnalités nouvelles en politique. Or, ce groupement a été initié dans la région bruxelloise par la «prise» d'Etterbeek par une liste communale «anti-libérale» conduite par Edmond Mesens, un banquier issu du collège. Les négociations qui vont conduire ces alliances communales à une liste «indépendante» pour les élections législatives cruciales de 1884 vont être menées par le comte Adrien d'Oultremont et par l'avocat Silvercruys, deux Anciens. Les principales personnalités catholiques présentes sur cette liste sont le prince Henri de Mérode, le banquier Victor Allard et l'industriel Eugène Parmentier, également issus de Saint-Michel. Beaucoup d'anciens élèves dont certains sont

incontestablement très proches des PP. : il semble donc nécessaire de parler d'une forte présomption d'implication des jésuites dans ce regroupement politique.(427) Il est cependant préférable d'en revenir à des certitudes. Une de celles-ci concerne la naissance de la démocratie-chrétienne en Belgique et particulièrement dans la région bruxelloise. Après le P. Terwecoren, on trouve au collège Saint-Michel un mentor fort important : le P. François van Innis, professeur de rhétorique de 1877 à 1889. Après avoir fortement marqué ses élèves par son enseignement, il avait pris l'habitude de réunir certains de ses Anciens dans le cadre du collège pour créer un cercle de réflexion sur les thèmes politiques, sociaux et économiques les plus brûlants du moment. Dans ce petit cénacle, une kyrielle de vocations politiques vont naître. Elles se situeront bien évidemment toutes dans le cadre du monde catholique, mais la majorité d'entre elles choisiront la voie alors audacieuse de la démocratie-chrétienne.(428) Parmi les disciples «post-scolaires» du P. van Innis, on trouvera deux grandes vocations religieuses : celle de Fernand de Croÿ, futur curé-doyen de Mons et celle de Raphaël Merry del Val, futur cardinal-secrétaire d'Etat du Vatican. Il y a aussi des hommes politiques catholiques conservateurs comme Adrien d'Ursel, Pierre de Liedekerke-Pailhé et Fernand de Wouters. Néanmoins, six autres personnalités vont profondément marquer le catholicisme social de la fin du XIX^e s. et du début du XX^e s.. Albert d'Huart est ce qu'on appellera un «corporatiste», alors qu'Henry Carton de Wiart, Jules Renkin, Léon de Lantsheere, Edouard Van der Smissen et Adolphe de Limburg-Strirum, malgré des origines souvent aristocratiques, seront des démocrates-chrétiens authentiques, partisans de l'action ouvrière autonome face aux patrons et à la tendance conservatrice.(429)

La mort du P. van Innis en 1889 pourrait laisser croire que, comme souvent, le jésuite a suscité un premier essor des idées nouvelles mais que les hommes politiques en herbe ont ensuite été laissés à eux-mêmes. Dans le cas présent, il n'en est rien. Non seulement Henry Carton de Wiart, Jules Renkin, Léon de Lantsheere, Edouard Van der Smissen et Albert d'Huart sont engagés pour une longue période dans la congrégation de l'Annonciation et dans l'association des Anciens, mais d'autres jésuites relaient van Innis dans les conseils et l'appui que certains PP. apportent à l'initiative chrétienne-démocrate.(430) Lors du lancement du journal *L'Avenir social*, en 1891, relayé plus tard par *La Justice sociale*, le jésuite et bollandiste Van Ortoy prodiguera conseils, encouragements et articles composés de sa main au quotidien démocrate de Bruxelles.(431) Ce que le chevalier Stas et Alexandre Delmer avaient connu au *Journal de Bruxelles* se reproduisait donc dans la presse catholique-sociale de la fin du siècle.

Pour d'autres organes de presse, les idées et conseils que Delmer et ses contemporains recevaient vers 1860-1870 bénéficièrent à d'autres personnalités des années 1880 ou 1890. Sans que les rapports entretenus avec les jésuites soient aussi bien étayés que dans le cas du «groupe Carton de Wiart», le rôle de jésuites dans l'initiative de création de certains quotidiens est attesté par les fondateurs eux-mêmes. C'est le cas du P. Verbeke, directeur spirituel des frères Jourdain peu avant le lancement du *Patriote*. C'est ce que fit le P. Lahousse en pressant le duc d'Ursel et Albert d'Huart de lancer *Le XX^{ème} Siècle*, quotidien à l'origine catholique-social «corporatiste». Or, le baron d'Huart est issu du collège de Bruxelles et le duc d'Ursel de celui de Namur.(432)

Rappelons enfin que le débat d'idées dans le monde catholique ne sera pas seulement alimenté par la *Société académique de Bruxelles*, à la fin des années 1850 et au début des années 1860 mais aussi par le *Cercle littéraire des Anciens élèves* dans les années 1890-1910. Dans un cas comme dans l'autre, des futurs hommes politiques de premier plan y firent leurs

Les rats jésuites cherchent à détruire la Constitution de 1831 : illustration classique du rôle à la fois sournois et néfaste que l'on attribue à la Compagnie de Jésus au XIX^e s.. Si l'engagement anticonstitutionnel de l'Ordre en Belgique est plus que contestable, son influence discrète dans le monde de la presse et de la vie politique est certaine. Caricature libérale (vers 1866).



premières armes. Ainsi Victor Jacobs dans la *Société académique* et Pierre Nothomb, Joseph Pholien et Paul Crockaert pour le *Cercle*.(433)

Nous poursuivrons ce tour d'horizon des collèges et de leur influence politique en précisant que les différentes villes étudiées seront classées par ordre d'importance des documents connus établissant un lien entre le monde politique, les jésuites et leurs anciens élèves.

3. Verviers.

L'interaction entre les jésuites verviétois, leurs anciens élèves et la vie politique locale est surtout connue en ce qui concerne la presse, largement étudiée par Freddy Jooris dans ces deux volumes édités par le *Centre Interuniversitaire d'Histoire contemporaine*.(434) Elle se caractérise globalement par deux étapes dans l'implication des PP. et de leurs Anciens dans les journaux catholiques de la cité lainière. La première étape sera plutôt marquée par des collaborations occasionnelles, la seconde par un lien quasiment structurel.

Sans vouloir refaire l'histoire complexe du monde politique et journalistique verviétois, on peut toutefois rappeler que le quotidien, qui s'était attribué la mission d'être le fidèle gardien de la catholicité à Verviers, *Le Nouvelliste de Verviers* avait été fondé en 1835, et qu'il avait défendu becs et ongles les jésuites lors de leur installation mouvementée en 1844.(435) Les PP. allaient lui rendre la pareille et fournir gracieusement un certain nombre d'articles au quotidien catholique.(436) Comme les carnets d'Alexandre Delmer l'ont montré, la chose était somme toute très courante dans les différentes villes où les jésuites étaient installés.

Comme à Bruxelles, le deuxième lien qui unit *Le Nouvelliste* aux religieux est constitué par la double carrière que mena pendant longtemps Guillaume (de) Lonneux. Celui-ci fut professeur d'allemand, de français, d'allemand et d'arithmétique, d'Histoire naturelle et de calligraphie dans les classes commerciales du collège Saint-François-Xavier depuis (au moins) 1867 jusqu'en (au moins) 1872. En même temps, les PP. le «prêtaient» comme collaborateur au *Nouvelliste* et au *Courrier de la Vesdre*, journaux dans lesquels il prit une importance de plus en plus considérable. Ultérieurement, Lonneux abandonna l'enseignement pour devenir rédacteur en chef des deux quotidiens précités ainsi que du *Franchimontois*.(437)

Enfin, les jésuites n'introduisirent pas seulement des professeurs religieux ou laïcs dans la presse catholique verviétoise, ils ne tardèrent pas à y faire entrer un ancien élève qui allait devenir un pilier des journaux cléricaux de la région. Pierre Limbourg venait à peine de sortir de sa rhétorique à Saint-François-Xavier lorsqu'il devint rédacteur en chef de la *Feuille du dimanche* (1864-1868), fonction qu'il exercera ensuite au *Nouvelliste* de 1876 à 1887.(438) Mais ces liens, somme toute normaux avec la presse catholique prirent une autre importance lorsqu'il s'est agi de moderniser le principal organe de presse de cette tendance au début du XX^e s. Les «combats» très conventionnels entre le vieux *Journal de Verviers* et le vieux *Nouvelliste de Verviers* lassaient le public verviétois : «*c'étaient entre la Commère des Loges et l'Organe des Jésuitières d'incessantes et insipides engueulades où, à défaut d'esprit, les deux adversaires faisaient assaut de mauvaise foi...*», comme l'écrit un autre journal de l'époque.(439) Or, le marché des lecteurs catholiques potentiels devenait un territoire de plus en plus disputé : beaucoup de Verviétois se laissaient séduire par *Le Patriote* ou par son succédané gratuit *Le National* ; de plus, les démocrates-chrétiens de la région disposaient depuis novembre 1892 d'un hebdomadaire, *Le Démocrate*. Les principaux dirigeants du *Nouvelliste* tentèrent d'abord de le rénover puis, en 1903, ils décidèrent de fonder un

quotidien plus moderne, populaire et bon marché : le futur *Courrier du Soir*. Qui trouve-t-on à l'origine de cette initiative ?(440) Tout d'abord des bailleurs de fonds qui acquièrent du nouveau matériel d'imprimerie : le sénateur Alfred Simonis et les députés Antoine Borboux et Julien Davignon. Borboux était issu de Saint-François-Xavier et il était une des chevilles ouvrières du *Bulletin* du Cercle du P. Charlier. Le journal avait évidemment besoin d'un rédacteur-en-chef : ce sera l'ancien professeur du collège, Guillaume Lonneux, une autre vieille connaissance des PP. Ceux-ci interviendront d'ailleurs beaucoup plus directement.(441) Créer un «quotidien plus moderne, populaire et bon marché» n'était une entreprise gagnée à l'avance mais les jésuites essayèrent par tous les moyens de la faire réussir. Ils avaient «l'expertise» nécessaire puisqu'ils avaient fondé peu de temps auparavant un journal catholique-social dans la région de Charleroi, *Le Pays wallon*.(442) Le P. Auguste Lebrocquy, qui était un des initiateurs de ce quotidien, était devenu professeur à Verviers et il put apporter une documentation essentielle aux membres du comité directeur. Les PP. firent aussi venir de Charleroi un professeur laïc du collège du Sacré-Cœur, René Delforge. Celui-ci avait été un journaliste particulièrement talentueux dans le Pays Noir et il obtint une promotion sur les bords de la Vesdre en devenant directeur du nouveau *Courrier du Soir* (et rédacteur-en-chef *de facto* malgré la présence de Lonneux).(443) En fait, la direction de René Delforge n'était pas tellement concurrencée par le rédacteur-en-chef officiel, mais plutôt par la présence du P. Milcamps, un des collaborateurs essentiels du journal et une forte personnalité qui était littéralement «chez elle» au sein du *Courrier* et à qui, apparemment, «personne ne pouvait rien dire». Ce jésuite (alias «Ultor») rédigeait des articles politiques virulents et une chronique antimaçonnique qui l'était tout autant.(444) A côté du P. Milcamps, le quotidien comptait d'autres journalistes semi-officiels issus de la Compagnie de Jésus, comme les PP. Hahn, Mottet, Hoornaert ou Grignard. (445)

Les jésuites étaient entourés d'une foule d'anciens élèves et/ou de professeurs laïcs de leurs collèges. Comme on vient de le voir, c'était le cas dans les instances dirigeantes du *Courrier*, mais c'était également vrai parmi les autres journalistes du quotidien. Les noms de Fernand Bleyfuesz, de Fernand Bomerson, de Pierre Limbourg, de Robert Cardol et de Jean Poswick, tous passés par les classes de Saint-François-Xavier (ou de Saint-Servais), en étaient les preuves vivantes. Pierre Limbourg et Fernand Bomerson étaient en outre impliqués dans d'autres œuvres dépendant des jésuites verviétois.(446)

Alexandre Delmer avait déjà montré que les conseils initiaux lors de la fondation d'un journal, l'apport d'une «expertise» journalistique ou éditoriale, et la collaboration régulière à la rédaction d'un quotidien catholique étaient des éléments de l'engagement des jésuites dans la vie politique d'une région. Ces trois points se retrouvent à Verviers au tournant du siècle. On peut même dire qu'un tel degré d'implication ne s'était pas rencontré à Bruxelles vers 1860-1870. La «politisation» des PP. s'est-elle accrue à la fin du XIX^e s. ou une communauté de religieux à la fois très lettrés et très «apostoliques» pèse-t-elle plus lourd dans une ville moyenne que dans la capitale ? Les éléments dont le chercheur dispose ne permettront sans doute pas de répondre complètement à cette question.

4. Charleroi.

Le collège du Sacré-Cœur, à Charleroi, n'est pas une des écoles ignatiennes que nous avons retenues dans ce travail. Cependant, dans ce secteur délicat et peu balisé de l'implication politique des jésuites, les initiatives journalistiques des PP. carolorégiens sont particulièrement bien connues. Les religieux de cette ville se sont-ils particulièrement engagés ou la documentation disponible est-elle providentiellement plus abondante ? En tout état de

cause, il nous a semblé opportun de dire un mot à propos de la liaison étroite qui existait entre les jésuites et le journal catholique social *Le Pays wallon*.(447) Celui-ci semble avoir été l'organe de presse méritant le plus le qualificatif de «journal des jésuites». A la suite des congrès sociaux de Liège de 1886, 1887, et 1890 et de Charleroi de 1888, beaucoup de catholiques actifs prirent conscience de la nécessité de développer une presse destinée à la classe ouvrière. Dans la région de Charleroi, ces «catholiques actifs» furent essentiellement les jésuites du collège du Sacré-Cœur, un groupe de leurs anciens élèves et/ou de leurs professeurs laïcs. Un numéro spécimen du nouveau journal sortit des presses en janvier 1890.(448) Il ne nous appartient pas ici de retracer toute l'évolution éditoriale et idéologique de ce quotidien. Retenons cependant quelques points essentiels. Le titre *Pays wallon* est une indication de l'ambition de ses créateurs : il ne s'agit pas d'éditer une petite feuille catholique locale mais bien d'essayer de diffuser le journal dans tout l'espace wallon. Sans y parvenir tout à fait, *Le Pays wallon* deviendra au moins un titre lu dans tout le Hainaut. Accusé par certains progressistes d'être un organe patronal destiné aux ouvriers et par certains conservateurs d'être un brûlot démocrate-chrétien, le quotidien carolorégien sera «catholique social», «populaire», mais «prudent» et «pas tout à fait démocrate chrétien». Il ne sera en tous cas jamais question pour lui de quitter le giron de l'Eglise et du parti catholique.(449)

Dans un quotidien catholique de la fin du XIX^{ème} s. et du début du XX^{ème} s., on retrouve trois groupes importants : les auteurs du projet, les soutiens financiers et les collaborateurs actifs (directeurs et journalistes).

A l'origine du *Pays wallon*, on retrouve essentiellement quatre personnes : trois jésuites et un avocat de Charleroi. Les PP. Lefebvre, Cus et Lechien ont comme caractéristiques communes, d'une part, d'avoir été prêtres séculiers dans le diocèse de Tournai avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus et, d'autre part, de s'intéresser énormément à la nécessaire action sociale envers les milieux les plus défavorisés. Le «bras séculier» de ces jésuites sera Charles Pety de Thozée, ancien élève du collège de Liège, avocat et vice-consul du Brésil à Charleroi. (450)

Les religieux et le juriste bénéficient de nombreuses relations dans le Pays Noir et ils vont rassembler un comité de patronage essentiellement constitué de patrons de l'industrie carolorégienne mais où l'on trouve aussi des mandataires politiques, des membres de professions libérales et l'un ou l'autre aristocrate. Comme on pouvait s'y attendre, parmi les soutiens financiers du *Pays wallon*, les Anciens du Sacré-Cœur ou d'autres collèges de la Compagnie de Jésus seront nombreux.(451)

Le modèle fourni par les carnets d'Alexandre Delmer est, jusqu'ici, scrupuleusement suivi : les jésuites suggèrent une initiative dans le domaine de la presse catholique, ils lui trouvent un financement et des appuis et ils accompagnent l'entreprise jusqu'à une heureuse naissance. Vont-ils désormais la laisser voler de ses propres ailes. Vont-ils y jouer les collaborateurs bénévoles et occasionnels ? A Charleroi, une présence bien plus forte existera incontestablement. En forçant un peu le trait, on pourrait dire que *Le Pays wallon* semble avoir été pratiquement une PME jésuite. Le directeur-éditeur «suggéré» par les religieux à Pety de Thozée sera Henri Gobbe, un ancien élève devenu professeur laïc du Sacré-Cœur. Cinq jésuites y sont des journalistes, certes bénévoles, mais quasiment institutionnels : aux PP. Lefebvre, Cus et Lechien sont venus se joindre les PP. Emile Renaud et Auguste Lebrocquy. Dans le reste de l'équipe se trouvent encore deux professeurs laïcs du Sacré-Cœur : Elie Beaussart et René Delforge sont deux journalistes très actifs et dont la plume fait mouche. L'un et l'autre poursuivront une carrière impressionnante dans la presse catholique



en Wallonie.(452) Parmi les laïcs et les prêtres séculiers qui collaborent au *Pays wallon*, les «Anciens des bons Pères» sont légion : l'avocat Maurice Cambier ; Léon Mabilie, professeur à l'Université de Louvain ; l'abbé Joseph Marlière ; le gouverneur du Hainaut Raoul du Sart de Bouland ou l'avocat Joseph Hoyois. Les deux derniers cités sont surtout éditorialistes du journal et on sait toute la place qu'ils ont occupée dans l'histoire de la démocratie chrétienne en Hainaut.(453)

Le Pays wallon sera un succès éditorial et commercial : son tirage et son lectorat augmenteront constamment.(454) Dès lors, les catholiques désireux de créer de nouveaux journaux ou d'en redynamiser d'autres feront appel à l'expérience des PP. de Charleroi. Certains professeurs du collège du Sacré-Cœur en profiteront pour devenir d'importants responsables dans la presse catholique francophone. Le cas de René Delforge, au *Courrier du Soir* de Verviers, que nous avons évoqué précédemment, n'en est qu'un exemple. Dans un autre chapitre, nous avons étudié l'évolution du statut des collaborateurs laïcs des jésuites dans les collèges : une implication aussi active de professeurs dans la presse catholique n'a certainement pas peu contribué à l'amélioration de l'image que les religieux pouvaient avoir de leurs collègues et subordonnés non-prêtres.(455)

5. Mons.

Les renseignements que nous possédons à propos des collèges de Bruxelles, Verviers ou Charleroi incitent évidemment à trouver des informations tout aussi intéressantes pour les autres écoles que nous avons sélectionnées. Cependant, comme il avait été annoncé au début de cette partie de chapitre, le «taux de connaissance» des liens unissant les collèges ira en diminuant. C'est le cas pour Mons

Certaines indications montrent que les connexions entre la presse catholique et les jésuites du collège Saint-Stanislas existaient là aussi. Le rédacteur-en-chef du *Hainaut*, le grand quotidien conservateur de la fin du XIX^{ème} s., était Hadelin Desguin, un ancien élève. M. Thiran, professeur de mathématiques à Saint-Stanislas, collaborait occasionnellement à cet organe et avait fondé *L'Echo de Mons*, un hebdomadaire catholique d'information. Le nouveau quotidien catholique *Le Progrès* (fondé en 1910) présentera aussi des liens avec les PP. : son rédacteur-en-chef, de 1913 à 1940, sera Joseph Hamaide, ancien élève du Sacré-Cœur de Charleroi et ancien journaliste du *Pays wallon*. De plus, parmi les collaborateurs et les soutiens financiers du quotidien, on trouvera plusieurs personnalités proches des jésuites de ce collège. Cependant, cette maigre récolte d'informations semble devoir s'arrêter là en ce qui concerne la presse.(456)

Il en va un peu différemment à propos du parti catholique lui-même. La première piste à suivre concerne l'aspect intellectuel de la création des cercles catholiques. Dans une partie de chapitre consacrée aux académies littéraires et à leurs suites post-scolaires, nous avons évoqué la création, en 1865-1866, d'une éphémère *Société littéraire du Bienheureux Jean Berchmans*, destinée aux élèves et anciens élèves de Saint-Stanislas.(457) Cette société académique fut, semble-t-il, rapidement absorbée par l'*Emulation*, une création très proche de la *Société* mais animée par de jeunes adultes de tendance conservatrice.(458) Le petit groupe dirigeant de l'*Emulation* était intégralement issu de Saint-Stanislas (ou d'autres collèges sj). Ce qui allait servir de lieu de débats et de *thinks' think* pour les catholiques montois conduira ultérieurement à la fondation d'un cercle «complet».

Or, les travaux-sources produits par les jésuites de Mons ou par leurs Anciens signalent la création en 1878 de l'*Association constitutionnelle conservatrice* en indiquant la parfaite adéquation entre le noyau dirigeant de cette association et la qualité d'ancien élève de Saint-Stanislas et ce, pendant plus de trente ans. Cette déclaration publique d'appartenance dans un domaine aussi politique est suffisamment rare pour être signalée et pour être retenue comme indice important du lien unissant le parti catholique montois, les religieux du collège et leurs Anciens.(459)

Rappelons que les dirigeants de l'Association des Anciens étaient souvent des mandataires politiques ou des candidats malheureux du parti catholique ou qu'un des professeurs laïcs de l'école cumulait ses fonctions pédagogiques avec celle de secrétaire de l'*Association catholique de Mons*. Certains membres de la «congrégation des Messieurs» étaient aussi des responsables politiques.(460) Certains jésuites comme le P. Honnay alimentèrent de manière décisive le débat autour de l'influence de Charles Maurras en Belgique dans les années 1920.(461) Tous ces éléments font deviner des liaisons plus importantes, mais il n'a pas été possible de les confirmer.

6. Gand.

La liste des anciens élèves de Sainte-Barbe est éloquente : les ténors du parti catholique de la ville et de l'arrondissement de Gand sont bien souvent passés par la rue Savaen. L'Association des Anciens a d'ailleurs été presque constamment présidée par des hommes politiques conservateurs : si le baron Dons de Lovendeghem «n'est qu'un» conseiller provincial, les anciens ministres van der Bruggen et Van den Heuvel sont des leaders de format national.(462) Députés, sénateurs, ministres voire premier ministre consacrent volontiers de leur temps pour être présents aux petites et aux grandes manifestations organisées par les professeurs et les élèves de Sainte-Barbe. De plus, les parlementaires catholiques gantois ou oost-flamands sont souvent restés en contact étroit avec les PP. de Sainte-Barbe : en témoignent leur présence assidue et fidèle aux réunions de la congrégation des «Messieurs» ou encore la «bonne volonté» dont beaucoup témoignent pour bloquer le projet de loi Coremans qui générerait sensiblement la liberté d'enseignement des jésuites en imposant une trop grande place au flamand dans les collèges de l'enseignement libre.(463)

Dans le domaine de la presse, *Le Bien Public* est souvent qualifié «d'organe de la Compagnie de Jésus et de l'épiscopat» par les journaux libéraux. La présence, comme rédacteur en chef du *Bien Public*, de Guillaume Verspeyen, ancien élève de Sainte-Barbe et ami proche des jésuites de cette maison est un indice fort de la pertinence des accusations libérales mais, là aussi, les faits positifs sont peu nombreux (464). On peut cependant citer une lettre du P. Van Aken adressée au Général Beckx, en 1882. Celle-ci nous apprend que le jésuite gantois demande à Rome un diplôme de reconnaissance de la Compagnie de Jésus en faveur de Verspeyen mais surtout que les dirigeants du journal (Verspeyen, Casier et Lammens) ont sollicité, en 1875, du provincial Goethals la présence d'un P. au sein de l'équipe du *Bien Public* pour y assumer en quelque sorte le rôle de théologien du quotidien. Nul ne s'étonnera d'apprendre que c'est le P. Van Aken lui-même qui assumait cette fonction pendant au moins sept ans (1875-1882) (464bis). En dehors de cette indication plus nette et malgré la présence de nombreux indices diffus, la preuve de l'intervention directe des jésuites dans la fondation d'un journal, le choix de candidats politiques ou la prise de décision dans une matière sensible est rarement établie.

La mise en relation entre les jésuites de Sainte-Barbe et leurs anciens élèves devenus politiciens à propos d'un dossier précis est encore plus malaisée. Dans les années 1860-1870, le collège de la rue Savaen, comme les autres maisons de Flandre, a la réputation d'abriter une communauté de PP. très ultramontains et assez intransigeants, contrairement aux jésuites de Bruxelles suspectés d'adhésion au catholicisme libéral. Cet ultramontanisme et cette intransigeance ne semblent cependant pas satisfaire le comte de Hemptinne et ses amis qui dénoncent chez les jésuites, même ceux de Gand, une «faiblesse honteuse» envers la Droite parlementaire et la «politique du possible». Les motifs de brouille semblent nombreux : celle-ci est patente sur le problème des «classiques païens» que les jésuites «adoreraient» alors que le comte et ses «croisés» gantois vouent aux gémonies ce «ver rongeur» qui s'insinue dans les collèges. Ces différents faits n'entrent cependant pas complètement dans la problématique de l'influence politique sur leurs (anciens) élèves : les ténors gantois de l'ultramontanisme extrême appartiennent presque tous à une génération qui n'a pas pu fréquenter Sainte-Barbe.(465)

Paradoxalement, le seul exemple qui entre bien dans les catégories d'action qu'Alexandre Delmer avait décelées à Bruxelles concerne un ancien élève de Saint-Michel installé à Gand, le futur «baron rouge» Arthur Verhaegen.(466) Celui qui allait devenir le fondateur du *Volk* et un des leaders de la démocratie chrétienne en Flandre commença par être un chantre du courant ultramontain et un partisan résolu de la cléricatisation du parti conservateur. Le contenu de sa brochure *Catholique et politique* allait dans ce sens et elle fit grand bruit lors de sa publication en 1878 : non seulement elle prônait la création d'un parti ouvertement catholique mais elle rejetait les libertés «modernes» inscrites dans la Constitution. Le gouvernement de droite de l'époque n'en fut pas peu embarrassé.(467)

Si Delmer avait trouvé au collège Saint-Michel un mentor politique et religieux en la personne du P. Terwecoren, celui qui était alors simplement un ingénieur et un activiste catholique gantois rencontra le P. Constantin Van Aken. Alors prédicateur à la Résidence de Gand, Van Aken était un des jésuites suffisamment intransigeants pour trouver grâce aux yeux de Joseph de Hemptinne et de ses amis. Il n'allait d'ailleurs pas pousser Verhaegen dans le sens de la modération. Le religieux est l'initiateur de *Catholique et politique*, il en est le «correcteur» et presque le coauteur. Ce brûlot éditorial allait faire pendant longtemps du jeune ingénieur une figure, certes crainte et respectée, mais surtout marginalisée parce qu'extrémiste au sein du parti catholique.(468)

Au total, la récolte est donc maigre dans un domaine qui doit être beaucoup plus riche. Le même constat devra être fait pour Alost.

7. Alost.

Le collège Saint-Joseph a eu, durant une longue période, le monopole de l'enseignement secondaire à Alost. Sa prédominance dans ce domaine ne s'est jamais démentie avant 1914 : aucune école libre ou officielle n'a eu son influence dans la petite cité flamandaise. Les jésuites ont donc formé l'essentiel des élites alostoises pendant plus de 80 ans. Les dirigeants politiques et économiques de la ville et des environs sont en majorité des Anciens.

Pour ne pas nous limiter à évoquer l'influence diffuse d'un enseignement sur des anciens élèves, nous rappellerons que les PP. entretiennent des relations avec les principaux leaders catholiques par l'intermédiaire de la congrégation de Notre-Dame du Rosaire. La composition de celle-ci est en adéquation presque parfaite avec celles des Cercles catholiques, du collège

échevinal (après le retour des catholiques au pouvoir à la tête de la ville) ou de la Conférence de Saint-Vincent de Paul.(469) Où, mieux qu'à Alost, pourrait-on mesurer le poids de la Compagnie de Jésus dans la monde politique catholique ? C'est pourtant ici que les résultats de nos recherches sont les moins satisfaisants et les moins clairs.

Le poids du collège est tel dans cette petite ville que les données s'en trouvent brouillées. Sans remonter à la préhistoire de Saint-Joseph, au temps où MM. Bruneau et Lefebvre, deux personnalités de sensibilité libérale, étaient les chevilles ouvrières de la reprise de l'école par les jésuites, il est bon de rappeler que les jésuites ont non seulement formé les catholiques mais aussi une bonne partie des dirigeants libéraux de la région et que les «daensistes» les plus en vue avaient eux aussi fréquenté les classes de la Pontsstraat.(470) Les PP. exercèrent plus que vraisemblablement une influence sur les personnalités fidèles au parti catholique mais là aussi les documents manquent pour établir ce qui semble être de prime abord une certitude. Les seules illustrations de l'action politique des jésuites sur et avec leurs élèves sont anecdotiques. Elles résident, à notre connaissance, dans les souvenirs personnels d'Henry Carton de Wiart (datant du début des années 1880) et dans des lettres envoyées par l'abbé Daens au recteur en 1898, 1905 et 1906. Carton de Wiart, alors jeune interne à Alost, était membre de la fanfare de l'école. Le futur premier ministre rapporte que celle-ci était régulièrement envoyée par les jésuites pour renforcer les défilés politiques des catholiques.(471) Quant aux plaintes de l'abbé Daens, elles portaient à chaque fois sur des actes répréhensibles commis par des internes du collège.(472) Les membres de la famille Daens (l'abbé, son frère, sa belle-sœur et ses nièces) étaient régulièrement victimes d'injures et de quolibets de la part d'élèves que le député chrétien-démocrate qualifie de «fanatisés». Accessoirement, celui qui avait été jésuite rappelle que les élèves du collège participaient régulièrement et ouvertement aux manifestations politiques conservatrices. Les mémoires de Carton de Wiart nous ont appris que, depuis longtemps, les PP. d'Alost n'hésitaient pas à envoyer leurs élèves comme renfort des cortèges du parti catholique. L'instituteur laïc, M. Cercelet semble avoir été à ces occasions un «meneur» d'élèves là où les PP. ne pourraient pas s'afficher.(473)

C'est finalement peu de chose pour un parti où les responsables petits et grands sont très souvent anciens élèves, anciens congréganistes, anciens académiciens, anciens membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul du collège, parents d'élèves, fidèles de «Notre-Dame du Rosaire». Les relations entre les jésuites et ce milieu ont du être intenses et suivies. Des découvertes documentaires futures nous en apprendront peut-être plus.

Si, dans une ville, un collège avait rassemblé un petit groupe de jésuites de l'importance des PP. Boone, Terwecoren, van Innis ou Van Aken, tous conseillers d'hommes politiques ou de journalistes de premier plan ; si cette école avait organisé des sociétés académiques aussi foisonnantes que celles qui ont existé un moment à Bruxelles, à Verviers ou à Mons ; si les PP. de cette communauté fictive avaient exercé une influence sur la presse nationale ou locale comme cela été le cas pour *Le Journal de Bruxelles*, *Le Pays wallon*, *Le Nouvelliste de Verviers* ou *Le Courrier du Soir* ; la conclusion qui aurait du en être tirée aurait vraisemblablement été que les religieux de cette cité avaient la haute main sur l'ensemble du parti catholique et de sa presse. Journalistes et hommes politiques anticléricaux ne se privaient d'étendre cette conclusion à l'ensemble de la Compagnie de Jésus en Belgique. Nous nous en garderons puisque les influences exposées ci-dessus étaient en fait dispersées dans six villes différentes et que, pour plusieurs d'entre elles, les preuves de l'action politique des jésuites se réduisent à fort peu de chose. Il nous semble néanmoins incontestable que cette influence existait et qu'elle était parfois appréciable. D'autres travaux pourraient effectivement s'atteler

à la rude tâche de trouver d'autres liens, d'autres faits, d'autres interactions. Il faudrait alors pratiquer le lent et difficile travail de connexion de toutes ces données pour recréer – empruntons encore un terme de leurs adversaires anticléricaux - la «toile d'araignée» des jésuites.

CONCLUSION.

Congrégations mariales, conférences scolaires de Saint-Vincent de Paul, Archiconfréries de Saint-François-Xavier, Associations d'Anciens : quelle cohérence y avait-il dans tout cela ? Pour les continuateurs d'Eugène Sue, la réponse était évidente : «ils» s'insinuent partout et veulent soumettre tous les milieux à leur influence. Elèves et anciens élèves sont un excellent vecteur pour arriver au but suprême de domination de la société par l'Eglise catholique et le pape de Rome en général et, plus particulièrement, par le pape noir de la Société. Mais, si tel était le cas, l'action des jésuites ne serait-elle pas contradictoire et animée par une idéologie très fluctuante ?

La vérité nous apparaît plus humaniste et plus scolaire. Dans les classes, souvent très sélectives, les élèves des jésuites étaient sans cesse poussés vers leurs limites par l'intermédiaire d'une grande quantité de travail et par une multitude d'exercices jouant sur l'émulation. Mais le but final de cet enseignement n'était pas de former des latinistes ou des hellénistes distingués, il s'agissait de faire grandir de vrais hommes et de vrais chrétiens qui, toute leur vie durant, «produiraient du fruit» et contribueraient «à une plus grande gloire de Dieu». L'être humain étant divers, les actions des jésuites seront elles aussi diverses, elles s'adresseront à divers talents, elles s'adresseront aux hommes de diverses façons. D'où l'existence de congrégations ouvrières ou de congrégations élitistes, d'œuvres culturelles et littéraires ou de syndicats de défense d'intérêts professionnels.

«Mondains» et «sélectifs» : deux qualificatifs souvent appliqués aux jésuites. La «mondanité» de la Compagnie de Jésus, en ce qu'elle présente de non superficiel, sait approcher prudemment des hommes, elle sait leur faire faire un premier pas facile afin de les conduire, peut-être, plus loin. Dans toutes leurs œuvres, malgré les différences profondes qui existent entre elles, on retrouvera la «théorie des cercles concentriques» exposée par le P.Boone. Il s'agit d'amener le plus grand nombre possible d'élèves ou d'anciens élèves à entreprendre une première démarche facile et à voir ensuite qui ira plus avant. A chaque étape supplémentaire, le déchet sera sans doute énorme mais, pour des adeptes de la sélectivité, il n'est pas effrayant. Peu à peu, les responsables jésuites discerneront ceux qui entreront dans le cercle suivant, puis dans le suivant.

Au total, le «monde catholique» obtiendra, grâce à cette sélection progressive, une quantité impressionnante de responsables, petits et grands : hommes politiques, hommes d'œuvre, hommes de lettres, hommes de presse. Un ensemble de personnalités, sans doute critiquables sur bien des points, mais qui attestent néanmoins de la très grande vitalité de ce «pilier» catholique alors en voie de constitution.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail aura peut-être contribué à battre en brèche certaines idées préconçues ou à fortement nuancer des avis trop tranchés. L'image des collèges de la Compagnie de Jésus est souvent alimentée par les constructions fantasmatiques de ses adversaires ou par les souvenirs scolaires de ses anciens élèves qui, aujourd'hui, n'ont forcément connu que la situation qui prévalait au milieu et à la fin du XX^e s.. Or, le XIX^e s. est une période très particulière pour ces écoles ignatiennes pendant laquelle les termes d'«immobilisme» et de «tradition» ne sont pas vraiment les mieux adaptés pour rendre compte de l'évolution de cet enseignement. Pour exposer les principales informations que nos recherches ont pu dégager, nous reprendrons simplement l'ordre des chapitres.

1. La recherche d'un statut nouveau pour les collèges.

La problématique de l'implantation des cinq collèges que nous avons étudiés montre assez clairement le passage d'un modèle ancien vers un autre, spécifique au XIX^e s., puisque nous ne le rencontrons ni sous l'Ancien Régime ni au XX^e s.. Au début des années 1830, les jésuites belges ont essayé de reprendre le processus de création d'écoles d'avant 1773. Ils y ont globalement réussi mais, assez vite, cette «parfaite restauration» s'est avérée insatisfaisante. On peut résumer ce modèle par les éléments suivants. La Compagnie de Jésus est unanimement appelée dans une ville par les autorités religieuses, civiles et politiques. L'Ordre accepte d'y ouvrir une école à condition d'obtenir le soutien matériel de l'ensemble de ces acteurs ou de recevoir une énorme somme d'argent versée par un «fondateur» qui permettra ainsi au collège de naître et de se développer sans souci. Les jésuites dispenseront ensuite un enseignement des humanités gratuit pour les externes et payant pour les internes, conformément aux *Constitutions* de la Compagnie. Or, cet idéal, qui avait été à peu près rencontré à Alost, va se révéler insuffisant. Sans modification, il aurait même conduit à la faillite. Quelles en étaient les faiblesses ?

L'appel «unanime» alostois a certes été très large mais il présentait déjà certaines particularités. L'évêque de Gand était un supporter fervent de la reprise du collège «communal» par les jésuites, beaucoup de conseillers communaux l'étaient aussi mais il est curieux de constater que les deux plus fermes soutiens des PP. étaient des personnalités libérales conservatrices alors qu'une certaine opposition se manifestait. Or, cette opposition, plutôt de tendance démocrate, soutenait une solution de reprise du collège tout aussi catholique mais à connotation menaisienne. Ce point, politiquement intéressant – pour ne pas dire étonnant – n'était finalement pas trop grave : Saint-Joseph d'Alost allait réussir à se faire apprécier par l'ensemble de la communauté urbaine. Plusieurs autres aspects étaient nettement plus menaçants.

L'appui des autorités épiscopales et communales n'était pas très fiable à long terme. Les promesses financières n'étaient guère tenues, achat d'immeubles et réparations étaient souvent postposés ou refusés. Le passage au libéralisme de la majorité communale ne fut pas une menace directe (la convention fut renouvelée par les libéraux en 1857), mais ce parti se radicalisait quand même peu à peu et l'avenir lointain n'était plus assuré. De plus, la solution-miracle qui consistait à accueillir une minorité d'externes à titre gratuit et une majorité de pensionnaires payant un fort minerval se révéla finalement peu satisfaisante. Alost ne remplissait pas son internat, la fermeture fut plusieurs fois envisagée dans les années 1840-

1850. Le modèle du passé ne fonctionnait donc plus et il dut être remplacé par une autre formule a priori beaucoup moins sécurisante.

L'ouverture des collèges de Gand et de Bruxelles allait briser le modèle «d'Ancien Régime». Dans les deux cas, l'illusion de l'«appel unanime» dut être abandonné : les majorités communales (orangiste à Gand, libérale à Bruxelles) ne tenaient pas à voir les jésuites ouvrir des écoles. De plus, si Mgr Van de Velde restait un partisan de l'enseignement jésuite, Mgr Sterckx cachait mal son déplaisir devant l'installation des PP. dans la capitale. La Compagnie devait en quelque sorte assumer son désir de s'implanter dans une ville avec le seul concours d'un groupe d'«amis fidèles», de plus en plus confinés dans la mouvance catholique de stricte obéissance. Plus question de recevoir de fortes sommes d'argent des autorités : les ressources viendraient d'ailleurs. Pour cela, les jésuites belges forcèrent en quelque sorte les autorités romaines à contourner les prescriptions des *Constitutions* : le principe de la gratuité de l'enseignement pour les externes fut abandonné au profit de l'instauration d'un minerval. Ce premier pas franchi, la province belge se lança progressivement dans un raffinement de cette sélection financière et sociale en créant une série de statuts intermédiaires (quart-, demi-, trois-quart-pensionnaire) qui lui permit, d'une part, de bien catégoriser ses différents publics (ce que les familles, apparemment, demandaient aussi) et, d'autre part, de gagner beaucoup d'argent.

A cet égard, il faut reconnaître que les collèges devinrent, de gré ou de force, des entreprises quasiment commerciales. Le statut, apparemment protecteur, de collège communal et/ou épiscopal, fut abandonné à terme (Gand, Alost) ou ne fut jamais adopté (Bruxelles, Mons, Verviers) au profit de celui d'une association de propriétaires privés (en fait, un groupe de jésuites ou de parents de jésuites) ou, plus souvent, d'une *Société civile*. La raison sociale de celle-ci comportait d'ailleurs explicitement la recherche de bénéfices. Lorsque ceux-ci furent au rendez-vous, les responsables administratifs des collèges se lancèrent dans les placements bancaires, les achats d'obligations, les investissements à risque en actions ou même la spéculation immobilière (en compagnie de partenaires financiers catholiques mais aussi libéraux). Les jésuites étaient ainsi plongés au cœur des réalités socio-économiques du XIX^e s.. De ce point de vue, la découverte, à Verviers, d'une «fondatrice» pour le futur collège Saint-François-Xavier n'est pas vraiment une résurgence de l'Ancien Régime puisque c'est une représentante d'une famille du patronat textile qui dotera généreusement l'école en devenir, tout comme d'autres membres du clan de Biolley avaient financé des quotidiens, un théâtre ou d'autres écoles de la région.

Après la Première Guerre mondiale, la création des Associations sans but lucratif (A.S.B.L.) commencera à modifier cette situation d'école-entreprise qui était le lot de nombreux établissements du réseau libre. Plus tard, le subventionnement par les pouvoirs publics d'une part sans cesse croissante des salaires et des frais de fonctionnement des écoles catholiques créera peu à peu un autre modèle d'organisation pour ces collèges. Mais, entre la situation de l'Ancien Régime et celle de la fin du XX^e s. ou du début du XXI^e s., il ne faudrait pas oublier qu'a existé ce «monde» concurrentiel et financièrement très astreignant pendant ce qu'on pourrait appeler un «long XIX^e s.» (1830-1930). (1)

2. Le monde hétérogène et mobile des enseignants.

Des comparaisons pourraient également être établies entre les groupes d'enseignants et de responsables administratifs des collèges jésuites de l'Ancien Régime, du XIX^e s. (1831-1914) et du XX^e s.. Pour la période que nous avons étudiée, un certain nombre de constatations

intéressantes peuvent être faites et elles sont parfois inattendues. Parmi les informations étonnantes que nous avons pu découvrir, figure l'existence d'un groupe extrêmement important d'enseignants laïcs à une époque où on les croyait négligeables, pour ne pas dire inexistants dans ce type d'écoles. Cependant, les caractéristiques des jésuites travaillant dans l'enseignement méritent elles aussi qu'on s'y arrête.

Le P. Hupez, sj, avait déjà montré dans son mémoire de licence que le recrutement de la province belge était, vers 1832, beaucoup plus «démocratique» qu'on pouvait généralement le penser. Une forte présence rurale se remarque notamment parmi les novices. Cependant, ce recrutement global se modifiera profondément jusqu'à la Première Guerre. Au départ, les candidats à l'entrée dans l'Ordre provenaient massivement des provinces flamandes, les enfants de paysans et d'artisans étaient légion et, par la force des choses, les Anciens des collèges sj étaient quasiment inexistants. En 1914, les Wallons et les Bruxellois sont presque majoritaires, si on les additionne aux «fransquillons» plus ou moins «purs» des Flandres, la province belge est certainement devenue très francophone. Le niveau social a grimpé incontestablement : désormais, les jésuites sont surtout des fils de commerçants et de membres des professions libérales. Cela s'explique par leur passé scolaire : les novices sont désormais issus, pour leur immense majorité, des collèges sj. En Belgique, la Compagnie de Jésus se reproduit elle-même grâce à ses écoles. Au total, la Société est une assez curieuse congrégation religieuse car elle se recrute surtout dans des régions ou dans des groupes a priori «peu catholiques» : la Wallonie et Bruxelles, les grandes villes, les classes commerciales et industrielles. Nous avons cependant voulu comparer ce type de données générales avec le profil des enseignants et des responsables administratifs des collèges.

A ce propos, une première distinction est à faire entre différents types d'enseignants. Certains jésuites ne font qu'un bref passage dans l'enseignement lors de leur période de formation, d'autres «montent» assez rapidement dans les fonctions directoriales, d'autres encore resteront presque toute leur vie dans les classes. Il faut d'ailleurs distinguer parmi ceux-ci entre ceux qui obtiendront un statut relativement privilégié et ceux que nous avons appelés les «lignards» des collèges, sans cesse déplacés d'une école à l'autre jusqu'à ce que leurs forces les abandonnent. Cette simple constatation nous permet d'établir que la grande majorité des enseignants jésuites sont soit des scolastiques inexpérimentés, soit des pères profès transférés tous les deux ans (en moyenne) vers un autre établissement. (2) Ceci a une importance fondamentale pour l'organisation de l'enseignement dans les collèges sj. Ceux-ci ne peuvent absolument pas compter sur une stabilité des équipes pédagogiques ni sur une continuité dans l'action des professeurs d'une année à l'autre. La force et l'efficacité de l'enseignement jésuite résident dans le cadre immuable qui sera uniformément organisé dans chaque collège : programmes, horaires, méthodes, auteurs étudiés doivent être rigoureusement semblables afin que jeunes scolastiques et pères profès «assignés» à l'enseignement retrouvent exactement les mêmes repères, qu'ils soient mutés à Gand, Liège ou Bruxelles. Dès lors, la Compagnie de Jésus n'aimera pas les changements dans le domaine de l'enseignement : nouveaux cours, nouvelles méthodes, nouveaux auteurs, nouvelle langue vernaculaire sont autant d'éléments qui peuvent briser l'équilibre fragile qui permet à ses équipes très changeantes de rester efficaces. Nous y reviendrons.

Entre les jésuites qui ne resteront pas dans l'enseignement (essentiellement des *operarii*) – les PP. recteurs, supérieurs, ministres, préfets ; les quelques professeurs stables tant au niveau de leur situation géographique qu'à celui du degré où ils enseignent – et la masse des enseignants «gyrovagues», il est apparu que le type de sélection qui a été pratiquée a été basée essentiellement sur les capacités et non sur des origines sociales. Les enseignants jésuites ne

sont pas issus de milieux plus modestes que les recteurs, préfets ou provinciaux. On pourrait évidemment contester la pertinence du jugement des supérieurs quant à la détermination des capacités de certains à enseigner et de leur incapacité à faire autre chose mais force a été de constater que les préjugés sociaux ne jouaient apparemment aucun rôle.

A l'inverse, parmi les capacités prises en compte, figurait la maîtrise de certaines langues parmi lesquelles le flamand eut évidemment une importance très variable entre 1831 et 1914. Or, la connaissance de cette langue restera très rare parmi les Wallons et elle reculera même parmi les Bruxellois. Seuls des Flamands (pas tous) connaissaient bien le flamand. A partir du moment où l'enseignement fera une place un peu significative à cette langue, les responsables de la province devront opter entre deux solutions : «gaspiller» des ressources humaines en affectant des jésuites comme professeurs de flamand (ou d'autres branches données en flamand), ou bien ne plus affecter en Flandre que des professeurs issus de la région. Ayant globalement choisi la deuxième solution, les provinciaux séparèrent de plus en plus de facto les jésuites francophones de leurs collègues néerlandophones. Au niveau des corps professoraux, la séparation de la province belge était déjà effectuée en 1914.

Les jésuites qui travaillaient dans les collèges n'étaient cependant pas les seuls adultes à y enseigner. Dès 1845, un groupe hétérogène commença à se constituer : il rassemblait des professeurs d'arts d'agrément, des gymnastes, des instituteurs, des titulaires de classes commerciales. Les sources en parlent peu et, quand elles en parlent, ce n'est pas que pour en dire du bien. Pourtant, statistiquement parlant, cette réalité devint de plus en plus importante : en 1914, les maîtres laïcs constituent le groupe le plus nombreux devant les pères profès enseignants et les scolastiques, et ils approchent même de la majorité absolue dans certains collèges.

Certes, ce groupe reste désuni, les tentatives d'associations professionnelles sont encore embryonnaires et les directions peuvent renvoyer ces professeurs du jour au lendemain. Néanmoins, le poids de ces laïcs dans les collèges jésuites avant 1914 était largement insoupçonné. Juste avant la Première Guerre, ces enseignants occupent pratiquement toutes les classes de primaire et des sections professionnelles, et ils commencent à donner certains cours dans les classes latines. Ils ont obtenu d'être considérés comme de vrais collègues par les jésuites et ceux-ci acceptent peu à peu d'assumer leur rôle social de patrons : fixation d'un barème de rémunération et d'augmentation, pension de vieillesse, indemnisation en cas de maladie ou d'invalidité. Ces «maîtres laïcs» (qui sont les «ancêtres» de ceux qui occupent aujourd'hui la quasi-totalité des fonctions enseignantes et même directoriales des collèges jésuites) constituent alors un monde assez curieux. A côté de quelques «savants» très qualifiés, travaille une majorité de professeurs souvent dépourvus de tout diplôme d'études supérieures. Leur charge horaire relativement légère leur permet de (re)chercher un deuxième emploi ou un grand nombre de cours particuliers (qui constituent parfois la moitié de leurs revenus). Les directions n'y voient pas d'inconvénients et concluent même avec eux des accords qui sembleraient aujourd'hui assez peu «moraux» : des cours particuliers sont donnés à leurs propres élèves dans les locaux du collège moyennant une «dîme» versée à l'école, les professeurs-commerçants reçoivent l'exclusivité des fournitures de certains articles scolaires ou parascolaires. Ces «bricolages» socioprofessionnels leur permettent au total de constituer un groupe que ses rentrées financières, son logement ou son style de vie classeraient honorablement au sein de la petite, voire de la moyenne, bourgeoisie.

Deux autres preuves de cette situation sociale plus qu'acceptable sont données par la possibilité offerte à ces professeurs «non-religieux» d'inscrire leurs propres enfants dans les

collèges et par l'apparition progressive d'anciens élèves dans le corps professoral laïc. Ces deux faits représentent des points de contact entre le monde des enseignants et celui des enseignés. Un troisième pont, numériquement beaucoup plus important, est constitué par l'entrée de centaines d'anciens rhétoriciens dans les rangs de la Compagnie de Jésus au sein de laquelle ils feront tous une expérience plus ou moins longue de l'enseignement. Ces trois observations nous amène naturellement aux enseignements fournis par la troisième partie de ce travail : l'étude du «monde des enseignés».

3. Un public diversifié.

L'étude du monde des élèves est bien entendu un test majeur pour mesurer l'impact social d'un réseau d'écoles. La richesse des sources nous a permis d'effectuer trois vérifications importantes : d'abord sur le recrutement des collèges, ensuite sur la sélection qui était pratiquée au cours du cycle secondaire et, enfin, sur l'avenir socioprofessionnel qui était offert à ceux qui parvenaient au terme de leurs humanités (ou de leur parcours «professionnel»). Ces résultats ne sont pas restés complètement isolés, même si les termes de comparaison sont parfois difficiles à établir : il a été possible de mettre en parallèle les collèges des jésuites avec d'autres écoles secondaires belges, avec le réseau officiel français ou avec les établissements tenus par les provinces françaises de la Compagnie de Jésus.

La réputation de «recrutement aristocratique» des collèges jésuites n'a pas été vérifiée. Ces écoles n'étaient pas non plus «ouvertes à tous» (sauf, dans une certaine mesure, dans les premières années d'existence des collèges de Gand et de Bruxelles). En fait, deux types de recrutement existaient. Un recrutement «normal» qui supposait le paiement d'un minerval plus ou moins élevé : les différences de montants permettaient l'accueil et le traitement différencié de plusieurs classes sociales. Les 1.200 francs annuels demandés par le Pensionnat Saint-Michel limitaient le recrutement de celui-ci à la haute aristocratie et à la très riche bourgeoisie. Les autres internats étaient donc un peu moins «sélects». Les formules de quart-, demi- ou trois-quart-pensionnaire satisfaisaient la «bonne bourgeoisie» (gros commerçants, industriels, professions libérales). Les externes «payants» étaient le plus souvent issus d'une bourgeoisie qu'on pourrait qualifier de «très moyenne» (le monde de la boutique, des employés, des fonctionnaires subalternes). Le recrutement des collèges ne s'arrêtait cependant pas là mais il devenait une sorte de faveur faite par les jésuites à des enfants (ou des familles) que l'on voulait aider : le plus souvent du fait des dons du jeune, parfois parce que ces parents étaient «méritants mais défavorisés». Pour eux, le minerval était réduit ou supprimé. Cette «bonne œuvre» sociale permettait alors l'entrée d'enfants issus de familles d'artisans, de métayers, de domestiques et même de membres de l'aristocratie ouvrière. Au total, environ un tiers des élèves appartenaient à des milieux qu'on peut qualifier de «modestes» ou «très modestes».

La comparaison avec d'autres situations belges ou françaises demande beaucoup de nuances. Cependant, en résumant la mise en parallèle des différents types d'écoles, on peut affirmer que les collèges des jésuites belges n'étaient pas socialement plus fermés que les autres établissements pour lesquels on dispose de données chiffrées valables. Par rapport à ceux-ci, les jésuites gantois et bruxellois demandent, par exemple, des montants plus élevés à leurs pensionnaires et demi-pensionnaires mais un minerval plus raisonnable à leurs externes. L'Athénée de Gand a un recrutement plus substantiel dans la fonction publique, les Joséphites de Melle propose un enseignement commercial réputé et ont logiquement un très grand nombre d'élèves issus de familles commerçantes. Le collège Sainte-Barbe accueille aussi des enfants de fonctionnaires, d'industriels et de négociants mais il dépasse les deux écoles

précitées parmi les professions libérales. Par rapport aux écoles officielles françaises du Second Empire, les jésuite belges ont un public relativement plus «choisi» mais la sélection sociale a l'air d'être bien plus forte dans beaucoup de lycées. La politique des PP. belges ressemble à celle de certains grands lycées parisiens «exigeants mais démocratiques» (entendons relativement ouverts) comme le lycée Charlemagne. Enfin, pour autant qu'on puisse en juger avec exactitude, les écoles jésuites françaises sont beaucoup plus «aristocratiques» que leurs homologues belges : dans leur public, la proportion de familles de propriétaires terriens et d'officiers est impressionnante.

Au niveau de la sélection effectuée au cours des six années du cycle secondaire, les collèges sj belges étaient très exigeants : avec une belle constance tout au long de la période étudiée, 60% des élèves seront éliminés, 40% «survivront». Cette sélection n'est pas entièrement une sélection sociale, elle n'est pas non plus complètement méritocratique. On constate en effet que les jeunes issus des «hautes classes» résistent bien et qu'au terme des humanités, les élèves issus des familles les plus modestes (artisans, paysans, ouvriers, «pauvres») n'ont pas été éliminés. Par contre, une véritable hémorragie a frappé les fils de la petite bourgeoisie (employés, boutiquiers, petits fonctionnaires). L'explication vient sans doute d'une différence dans le projet des familles. Les classes socialement et intellectuellement les plus favorisées estiment que leurs rejetons doivent «au moins» terminer avec fruit leurs humanités. Depuis l'école primaire, les élèves «pauvres mais doués» ont, pour leur part, été choisis par un notable, par leur curé de paroisse, par un Frère des Ecoles chrétiennes ou, dès le départ, par un jésuite. Ils ont reçu une chance assez exceptionnelle, on attend d'eux qu'ils aillent jusqu'au bout et qu'ils terminent leur cycle secondaire. En revanche, la classe moyenne est «moins motivée» : elle voulait donner quelques années d'études à ses fils, elle l'a fait. Si des difficultés apparaissent, si l'élève se décourage, on ne s'obstinera pas. Après sa 4^{ème} ou sa 3^{ème} latine, l'enfant de la petite bourgeoisie sera retiré du collège ou il fera un passage, généralement peu fructueux, par les classes professionnelles. Objectivement, on peut sans doute dire que ces familles avaient tort : terminer ses études secondaires dans un collège des jésuites était un bon investissement d'un point de vue social.

L'évolution des élèves des jésuites belges après leur rhétorique montre effectivement qu'ils entreprennent souvent des études supérieures et qu'ils y ont été bien préparés. Leur taux de réussite est spectaculaire. Plus globalement, l'étude de 1389 cas de rhétoriciens et d'élèves de 1^{ère} Professionnelle a démontré que les familles pouvaient au minimum espérer un maintien de la position sociale du fils par rapport à celle de son père : il en allait ainsi dans 60% des cas étudiés. Une chance d'ascension sociale, parfois spectaculaire, était aussi offerte à bien des élèves (25% des cas étudiés). Bien évidemment, des enfants de familles modestes ou très modestes avaient beaucoup plus de chances de «monter» que des élèves issus de classes très favorisées qui, par la force des choses, ne pouvaient que «stagner». Là où les comparaisons étaient possibles (un peu dans la région gantoise et surtout par rapport aux écoles françaises du Second Empire), elles ont révélé une très bonne performance des écoles des jésuites belges. Une régression sociale des fils par rapport à leur père est quasiment inconnue dans les collèges sj belges, alors que l'étude d'autres écoles (ou réseaux d'écoles) montre que la mobilité sociale négative est beaucoup plus répandue dans le public de celles-ci.

Les études supérieures entreprises ultérieurement et les professions choisies par les anciens rhétoriciens révèlent aussi que le passage par les collèges des jésuites prédispose leurs élèves à appartenir à un certain nombre de catégories sociales. On pourrait même dire à faire partie d'un certain type d'élites, sensiblement différentes de celles produites par les autres écoles de la même époque (du moins celles qui peuvent être étudiées de ce point de vue). Les collèges

jésuites belges poussent à l'action : entendons par là que de très nombreux jeunes issus de familles «inactives» (propriétaires et rentiers) s'engageront pour leur part dans une forme de vie active. Ils poussent aussi à embrasser des professions intellectuelles plus ou moins «désintéressées». Un transfert sensible s'effectuera entre une génération de pères travaillant souvent dans le commerce et l'industrie et celle des fils qui baseront majoritairement leur carrière sur de longues études supérieures conduisant à l'exercice d'une profession libérale ou à l'entrée dans les ordres. En caricaturant un peu, on peut dire que les jésuites belges «produisent» un nombre extrêmement élevé d'avocats et de prêtres. Alors que les écoles officielles françaises (et l'Athénée de Gand) voient beaucoup plus souvent leurs élèves atteindre des positions sociales moins brillantes et plus «utilitaires» (commerce, industrie, petite fonction publique). Pour leur part, les PP. français «se spécialisent» dans la «production» (ou la reproduction sociale) de gentlemen farmers et d'officiers. Au total, le passage par les écoles que nous avons retenues était un fort bon investissement pour les parents : une garantie presque absolue du maintien du statut social des familles déjà favorisées et une très sérieuse chance de progression pour les enfants de milieu modeste.

Ces résultats constitueront bien sûr une carte de visite flatteuse pour les collèges de la province belge, les PP. ne se feront pas faute de mettre en avant cette publicité pour leurs institutions scolaires. C'est évidemment grâce à un programme scolaire et à des méthodes pédagogiques que les élèves des jésuites ont pu parvenir à une telle réussite. La promotion des humanités gréco-latines ou l'application des préceptes de la *Ratio Studiorum* ne seront des découvertes pour personne, mais le contenu de l'enseignement des jésuites belges au XIX^e s. est cependant moins convenu qu'on aurait pu le croire initialement.

4. L'enseignement dans les collèges : tradition ou modernité, tradition et modernité.

Un premier bouleversement sensible a déjà été évoqué plus haut : la gratuité de l'enseignement pour les externes sera abandonnée dès 1833. On a dit précédemment toute l'importance que cette réforme a eu pour le recrutement social des écoles ignatiennes de Belgique. Il semble bien que ce fut une première pour les collèges jésuites d'Europe et que la mesure eut bien du mal à être acceptée par les autorités romaines de la Compagnie. Ce changement est d'ailleurs l'occasion de remarquer deux éléments intéressants à propos des rapports entre Rome et la province belge. En Belgique, les jésuites ont la réputation d'être très conservateurs au point de vue pédagogique. Ils le reconnaissent eux-mêmes, leurs amis en sont fort satisfaits et leurs adversaires ne les contrediront pas sur ce point. Pourtant, la correspondance entre le provincial et le Général montre que les responsables belges de la Compagnie ont la réputation d'être des audacieux pour ne pas dire des fantaisistes, trop favorables aux nouveautés à la mode et qui, de ce fait, menacent l'unité de pratique des collèges d'Europe et la tradition de la Société. L'autre point intéressant à retenir est que les Belges, malgré l'ire du Général, persisteront dans l'application de la plupart des réformes qu'ils ont initiées et que c'est Rome qui pliera finalement. L'expérience montre donc que, dans bien des cas, le fameux *perinde ac cadaver* ne se vérifie absolument pas.

L'évolution de l'attitude des Généraux comme des responsables provinciaux sera également sensible par rapport à la question de savoir s'il fallait plutôt favoriser les pensionnats ou les externats. En dehors de toute considération financière, les tout premiers «nouveaux» jésuites (1814-1832) avaient clairement été séduits par la formule de l'internat alors que l'ancienne Compagnie avait clairement misé sur les grands collèges d'externes. Dans les pseudo-petits séminaires de France (comme Saint-Acheul) ou dans les «écoles de l'exil» en Suisse, la possibilité d'éduquer 24 heures sur 24 et presque 365 jours par an les

futurs membres de l'élite de la société paraissait être une sorte de formule-miracle. (3) Dans la nouvelle province belge, la première option préférentielle fut de favoriser les pensionnats qui auraient représenté le *nec plus ultra* de l'éducation. Puis vint une série de déconvenues liées à ces internats alors que les externats se développaient vite et bien en apportant beaucoup plus de satisfactions qu'on ne l'avait cru initialement. En cinquante ans, l'opinion des jésuites belges se renversa : désormais, l'externat n'avait plus que des qualités et l'internat que des défauts. Pour satisfaire un certain public et pour garantir certaines rentrées financières, il fallait bien maintenir des pensionnats mais les statistiques de province prouvent que l'élève externe était vraiment devenu le modèle majoritaire parmi les jeunes éduqués par les collèges de Belgique.

Toujours sur un plan très général, des indices assez concordants montrent que les jésuites, les collèges épiscopaux mais aussi les athénées royaux et les grands collèges communaux ont réussi à imposer, vers 1845-1855, la domination sans partage des humanités classiques alors que les premières années de l'indépendance belge avaient vu l'éclosion enthousiaste de beaucoup d'initiatives de «pédagogies alternatives». Ces expériences vont disparaître et les instituts qui les pratiquaient vont sombrer avec elles ou bien s'adapter au retour dominateur du latin et du grec. Le contenu et la méthode appliqués par les PP. depuis des siècles ne vont cependant pas réapparaître tels quels. Les sections latines des collèges jésuites appliqueront un enseignement traditionnel mais fortement adapté.

Les jésuites belges auront certainement à cœur de préserver l'essentiel de leur enseignement basé sur trois langues (latine, grecque et française) et sur un idéal classique se référant surtout à l'Antiquité et au XVIII^e s.. Cependant, nous avons pu repérer quelques aménagements sensibles. Parmi les plus importants, deux changements de la langue d'enseignement sont à noter : au début de la période étudiée, le latin est toujours officiellement la langue vernaculaire des collèges et cette position ne sera abandonnée, au profit du français, dans les textes normatifs de la province qu'en 1885 ; à la fin de la période étudiée, en particulier à partir de 1906, les collèges du Nord du pays deviendront bilingues et une série de cours seront désormais donnés en flamand. Ce dernier changement, vivement combattu par les autorités provinciales, s'imposera néanmoins. (4) La séparation de fait qui s'était de plus en plus instaurée dans les corps professoraux jésuites francophones et flamands fut encore renforcée. Mais surtout, une division, qu'il faut bien appeler politique, s'installa parmi les religieux, parmi les élèves et parmi leurs parents. Jusqu'aux environs de 1890-1900, le monde des collèges jésuites s'accordait grosso modo pour soutenir les grands objectifs du Mouvement flamand à condition que ceux-ci ne s'appliquent pas dans les écoles de la Compagnie. L'apparition d'un courant flamingant au sein de plusieurs collèges va conduire à un éclatement des attitudes de la province. Bruxelles et l'essentiel de la Wallonie voudront bien accepter un cours de flamand sérieux mais limité, les maisons de la province de Liège se tourneront plutôt vers l'allemand, des écoles comme Alost et Turnhout aspireront ouvertement à la flamandisation complète alors que Sainte-Barbe, par exemple, se préparait à la résistance «pour la plus grande gloire de la langue française». Avec 15 ans d'avance, la séparation de la province était en germe.

Une autre mutation que subira la soi-disant immuable section latine consistera à «surcharger les programmes d'accessoires inutiles» (pour utiliser les termes que le Général Roothaan appliquait déjà aux collèges belges vers 1835). Ces «accessoires inutiles» sont essentiellement constitués par les mathématiques et les sciences. Inexistantes ou négligeables en 1831, ces branches vont progresser peu à peu pour devenir des branches importantes en 1914. C'est une brèche dans le culte de l'excellence d'un enseignement purement littéraire.

Elle est due, en bonne partie, au fait que les collèges ont été obligés de se plier aux exigences de l'Etat pour que leurs élèves puissent continuer à accéder à l'enseignement universitaire (jury, graduat ou homologation, selon les époques). C'est évidemment un changement par rapport à l'Ancien Régime. (5) C'est aussi un électrochoc qui imposera aux jésuites non seulement d'inscrire de nouvelles matières au programme mais aussi de rénover le contenu des branches traditionnellement essentielles comme le latin, le grec et le français.

En dehors des mutations évidentes comme les changements de la langue véhiculaire ou comme l'introduction de nouveaux cours, les sections latines connaîtront surtout une rénovation permanente. Le contenu très littéraire et, finalement, très baroque de l'enseignement des trois branches-reines connaîtra une modernisation profonde pour répondre aux exigences de la science philologique moderne que les jurys d'élève universitaire attendaient par ailleurs. La mythologie, les discours grec et latin «reculeront» au profit de l'analyse grammaticale et littéraire. Les programmes de français ne se limiteront plus à une apologie du classicisme, d'autres courants plus modernes (comme le romantisme) seront eux aussi sérieusement étudiés, même s'ils seront essentiellement critiqués.

La manifestation la plus marquante de cette rénovation et, peut-être, sa plus grande réussite seront incarnées par la constitution d'un corpus assez impressionnant de manuels écrits par les jésuites belges. Même si l'on y trouve quelques livres d'histoire, de religion ou de mathématiques, ces classiques scolaires seront surtout consacrés au latin, au grec et au français. Pendant 60 ans, ils seront sans cesse modernisés par leurs auteurs successifs grâce aux progrès de la science philologique. Ils seront aussi coordonnés entre eux pour que les mêmes méthodes, les mêmes thèmes et les mêmes valeurs soient étudiés dans les trois langues. Il semble bien que ces manuels jésuites soient devenus un *must*, adopté dans l'ensemble de l'enseignement secondaire catholique.(6)

Si ces manuels scolaire semblent avoir été une grande réussite, l'ouverture de sections non-latines sera plutôt un demi-échec. Du point de vue des jésuites, la mesure était audacieuse. Ils rompaient avec une tradition séculaire d'humanités exclusivement gréco-latines. (7) Cependant, en Belgique, ils avaient été précédés depuis longtemps par d'autres écoles officielles et même par des instituts catholiques, qui avaient donné à ces sections une réputation tout à fait honorable. C'est ce que les PP. belges ne parviendront pas vraiment à obtenir. Les différentes dénominations de ces sections (*cours de français et de commerce*, *section professionnelle*, *section commerciale*, *section scientifique*) montrent toutes les hésitations que les responsables de province éprouvèrent par rapport à l'orientation exacte qu'il fallait donner à ces classes. La question fondamentale était de savoir si on acceptait que des humanités sans latin ni grec puissent exister et donc si une certaine élite pouvait être formée sans étudier ces langues. D'autres écoles avaient répondu positivement à cette question et certains PP. le voulaient également mais l'analyse du fonctionnement de ces classes et du devenir socioprofessionnel de leurs élèves ont montré que les collèges firent de celles-ci ce qu'on appelle aujourd'hui des «filiales de relégation» vouées aux médiocres ou à ceux qu'on a décrétés médiocres. Dans plusieurs collèges, l'existence de ces sections non-latines fut d'ailleurs souvent aléatoire et temporaire. Il n'est pas certain que la réorganisation qui intervint au début du XX^e s. avec l'attribution à ces classes du titre d'«humanités modernes» aient réellement revalorisé celles-ci dans l'esprit des jésuites et de leur public scolaire.

5. Deux lieux d'échanges entre les collèges et la société : le théâtre et les académies.

Si l'on quitte partiellement le domaine purement scolaire pour entrer un peu dans celui du spectacle, il semble qu'un autre type d'activités aurait dû, lui aussi, être dominé par la tradition : celui des activités théâtrales ou, pour adopter la terminologie de l'époque, des «séances dramatiques». Or, celles-ci représentent une rupture très nette avec le passé, avec l'ancienne Compagnie d'avant 1773. La langue utilisée, les types de spectacles proposés, les sujets mis en scène et peut-être même les buts poursuivis ne concordent pas entre l'Ancien Régime et le XIX^e s.. Seul l'investissement considérable en temps et en énergie reste assez semblable. Le répertoire scolaire est impressionnant, les collèges des jésuites sont de véritables «usines à théâtre» entre 1831 et 1914. (8)

S'il ne faut pas exagérer la liberté et l'autorité dont jouissaient les écoles des PP. avant 1773, force est de reconnaître une fois encore que les collèges du XIX^e s. vivent une situation très concurrentielle : il est nécessaire de séduire le public, de l'amuser, de conserver la faveur des parents consommateurs qui inscrivent leur fils chez les jésuites de préférence à un autre type d'école. C'est donc cette fonction de séduction qui primera par rapport aux autres objectifs que l'école poursuivait grâce au théâtre. Dès 1845 ou 1850, le type d'œuvre véritablement représentative du répertoire scolaire sera soit un vaudeville assez mièvre, soigneusement débarrassé de toute «immoralité», soit un «drame moralisateur» plein de bons sentiments et de rebondissements, vaguement situé dans un cadre historique de convention. Eugène Labiche d'abord, Georges Courteline ensuite constitueront à eux seuls de véritables catégories théâtrales au sein des collèges des jésuites. Il ne faut donc pas s'étonner que des rigoristes au sein de la Compagnie ou en dehors de celle-ci aient été outrés de l'existence d'un tel théâtre et aient souhaité purement et simplement sa disparition.

Cependant, toutes les œuvres n'étaient pas de ce type. Les jésuites auraient vraisemblablement souhaité présenter un plus grand nombre de pièces plus «intelligentes» qui leur auraient permis de faire passer un message plus élaboré. Les professeurs-metteurs en scène auraient voulu défendre l'Eglise, la Compagnie de Jésus et les causes qui leur tenaient à cœur. Ils auraient aussi désiré montrer aux notables catholiques, aux évêques ou aux autorités politiques présentes aux séances dramatiques, que la jeunesse des collèges connaissaient l'histoire nationale, locale ou religieuse, la littérature ou la culture antique. Pendant les dix premières années d'existence des collèges (1832-1842), le genre théâtral dominant célébrera le passé glorieux de la Belgique ou des régions où étaient installées les différentes écoles des jésuites. Ensuite, le public se lassera et commencera le règne des comédies et des drames moralisateurs. Mais une fraction importante des pièces présentées échappera encore à la domination de ces deux genres faciles. Les grands épisodes «pittoresques» de l'histoire européenne viendront prendre le relais de l'histoire de Belgique «épuisée» par le répertoire scolaire. Les hauts faits des «défenseurs de la Foi» seront eux aussi souvent représentés : une collection de martyrs et de croisés plus ou moins célèbres offriront des exemples à la jeunesse ainsi qu'aux adultes. Des exemples qui seront parfois très contemporains, comme ceux des zouaves pontificaux ou des colonisateurs de l'Afrique ou de l'Asie, et qui sont à rapprocher d'un petit ensemble de «pièces de combat» très engagées sur le plan politique (Guerre scolaire, lutte anti-socialiste, appui à des régimes politiques catholiques à l'étranger).

Les auteurs de ces différentes pièces ne sont pas restés les mêmes au cours du temps. Avant 1849, les œuvres dramatiques présentées sont, le plus souvent, le résultat d'un exercice scolaire. Les rhétoriciens consacraient en effet une part considérable de la fin de l'année scolaire à rédiger un texte «fait maison». Les exigences de la préparation de l'examen d'élève

universitaire feront pratiquement disparaître les élèves en tant qu'auteurs des œuvres montées dans les collèges. On recourra alors aux grands classiques jésuites de l'Ancien Régime, les PP. belges ou français contemporains essayeront aussi de prendre le relais mais il faut bien avouer que les professeurs emploieront de plus en plus des auteurs laïcs contemporains. Au cours des premières décennies étudiées, le nom de ceux-ci sera parfois tu mais l'utilisation d'écrivains célèbres deviendra ensuite et de plus en plus un «argument de vente». Victorien Sardou, François Coppée ou Casimir Delavigne deviendront des classiques à la fin du XIX^e s.. En revanche, les jésuites n'utiliseront que rarement Molière, Corneille ou Racine : leurs textes étaient trop «forts» d'un point de vue moral, les rôles féminins étaient souvent trop nombreux et un public cultivé aurait sans doute repéré facilement les modifications «moralisatrices» apportées au texte. *Le chapeau de paille d'Italie* était donc de loin préférable au *Malade imaginaire* ou a fortiori au *Tartuffe*.

Les amateurs de «choses sérieuses» auront en quelque sorte leur revanche grâce à une autre rencontre que les collèges organisaient à destination de leur public : les séances d'académie littéraire. Il faut, en fait, parler ici d'une partie du public : des notables, des clercs, des intellectuels invités nominalement même s'ils ne sont en aucune manière apparentés avec les élèves présents sur scène à cette occasion. Selon une règle non écrite mais constante, les spectateurs des académies représenteront le tiers de l'auditoire des séances théâtrales. Les importantes concessions faites au goût d'un large public pour la facilité sont ici annulées : plus question de comédies ou de drames à rebondissements. On se retrouve «entre soi» : les jésuites, les académiciens sélectionnés parmi les meilleurs élèves et des spectateurs «choisis» parmi les plus lettrés.

Les séances publiques d'académie sont en outre «la partie visible de l'iceberg» : pour une soirée présentée à des personnes de l'extérieur, il y a des dizaines de réunions dominicales où les élèves académiciens seront uniquement jugés par leurs pairs et par le professeur-directeur de l'académie. Pouvoir analyser et quantifier ces activités permet en fait de prendre la température du monde des collèges et, peut-être, du monde catholique local face à une série de thématiques et de problèmes qui les préoccupent provisoirement ou durablement.

Deux constantes se vérifieront pendant des décennies et de nombreux événements plus ponctuels agiteront les cercles académiques pendant un, cinq ou dix ans. L'histoire et la religion, l'histoire ou la religion, l'histoire surtout et un peu de religion, la religion située dans l'histoire, telles sont les deux constantes qui traversent les 80 ans que nous avons étudiés. Lorsque les professeurs jésuites sont maîtres du programme, ce sont les deux thèmes qui les inspirent, qui inspirent leurs élèves et qui plaisent au public de notables et de lettrés lorsque celui-ci est présent. De véritables programmes pluriannuels de conférences sont parfois mis sur pied, comme au collège de Mons, pour présenter au public les différentes périodes de l'histoire de Belgique, puis les différentes époques de l'histoire locale montoise et hennuyère, dynastie comtale après dynastie comtale. Même si cela peut légèrement étonner dans un collège catholique, l'aspect historique est un peu plus important que la religion tant au point de vue du nombre d'exposés présentés qu'à celui de la structuration de ceux-ci, la ligne chronologique donnant presque toujours le fil conducteur des discours des académiciens. Les autres thématiques (sujets d'actualité, récits de voyages, analyse littéraire) sont écrasées par les deux matières dominantes.

Au sein de celles-ci, des modes ont cependant existé. Elles ont parfois été éphémères ou bien elles ont préoccupé deux générations d'académiciens. Ainsi, pendant vingt ans, le sort des Etats du pape et la geste des zouaves pontificaux ont visiblement inspiré les jésuites, les

élèves et le public. Dans les années 1830-1850, l'identité historique de la Belgique a enthousiasmé le milieu lettré qui participait aux académies. Ensuite la mode a passé mais il y eut des retours offensifs de cette historiographie nationale vers 1880 ou 1905, lors des grands anniversaires de l'indépendance. Vers la fin du XIX^e s., ce seront la lutte contre le socialisme, la question ouvrière ou le colonialisme qui constitueront parfois le sujet central de certaines séances publiques d'académie. (9) Comme on peut le constater, des liens assez évidents existent entre certains problèmes traités par les académies et certains sujets abordés par le théâtre scolaire mais uniquement par les œuvres les plus «sérieuses», ce que nous avons appelé les «pièces de combat» ou les «pièces à message». Cela n'a rien d'étonnant si l'on sait que certaines séances académiques étaient transformées par les académiciens eux-mêmes en «séances dramatiques» qui consistaient exclusivement en une, deux ou trois pièces de théâtre. La frontière entre les deux types d'activités était manifestement floue pour leurs organisateurs et leurs participants.

Un autre aspect intéressant de l'analyse de ces académies est précisément de savoir qui en étaient les académiciens, sachant que, sauf exception, tous les élèves des classes de rhétorique n'y étaient pas conviés. (10) Les jésuites pratiquaient ouvertement une première sélection (60% des rhétoriciens, en moyenne, feront partie de l'académie) et, une fois formé le groupe des académiciens, ils en faisaient émerger les dirigeants parmi lesquels un «président» qui co-animait l'institution avec le titulaire jésuite. Ces présidents, passés au travers de trois sélections successives, ne méritaient qu'en partie cette étiquette élitiste que les jésuites leur avaient attribuée : l'analyse du futur socioprofessionnel de ces présidents ne montre pas de différences fondamentales par rapport au destin moyen des élèves de classes terminales. A une exception près : les anciens présidents d'académie seront presque deux fois plus nombreux à entrer dans les élites politiques et administratives. Le processus électoral de désignation, le goût pour l'éloquence et l'habitude de diriger une association avaient donc eu un impact sur l'engagement de certains Anciens dans le monde politique ou la haute fonction publique.

La vie scolaire normale d'un collège jésuite était, comme nous l'avons dit précédemment, fortement sélective. Avec le choix de certains élèves de classe terminale pour faire partie de l'académie, puis avec la désignation d'un président, les PP. cherchaient à faire émerger des potentialités de la masse des élèves. Leur but global était de former des hommes et des chrétiens actifs dans le monde où ils vivraient plus tard et, plus particulièrement, à repérer de futurs responsables pour des œuvres du «monde» catholique. Dans le cas des académies, leur action fut assez efficace pour éveiller des vocations politiques et administratives, qui seront presque toutes mises au service du parti catholique. Dans la dernière partie de notre travail, nous avons constaté que la participation à l'académie n'était qu'un des nombreux exemples de tentatives pour transformer des élèves passifs en adultes actifs et pour découvrir les talents que certains jeunes avaient en eux. Les sollicitations étaient nombreuses dans le cadre des collèges et elles n'avaient parfois qu'un rapport très lointain avec les programmes scolaires mais, à long terme, elles eurent des résultats appréciables sur l'apparition et le développement d'une série d'œuvres auxquelles les jésuites attachaient beaucoup de valeur.

6. Les collèges comme centres apostoliques.

Du «premier cercle» constitué par l'ensemble des élèves allait émerger un deuxième cercle plus engagé et un petit groupe de responsables dont on pouvait normalement espérer beaucoup. Au XIX^e s., outre les académiciens, nous avons repéré quatre autres types d'«élites» à qui on pouvait demander plus qu'aux adolescents «normaux» : les membres des

congrégations mariales, les vincentiens, les zouaves pontificaux et les xaviériens. Le nombre de membres de chacune de ces groupements et l'implication de ceux-ci étaient très variables tout comme les attentes que l'on pouvait avoir vis-à-vis de leurs dirigeants. L'état de la documentation sera aussi un facteur qui permettra de connaître assez bien certains groupes et beaucoup moins d'autres.

Ainsi, on sait très peu de choses sur les élèves des classes professionnelles qui auraient fait partie, dès le collège, des ASFX. En revanche, le devenir des anciens dirigeants des trois autres mouvements est assez bien connu et ceci permet de vérifier l'efficacité des jésuites dans un processus de sélection des élites catholiques.

Les responsables des conférences scolaires de Saint-Vincent-de-Paul tout comme les préfets de congrégations mériteront sans doute cette dénomination d'«élites» : par rapport à la masse des rhétoriciens, ces jeunes gens deviendront effectivement beaucoup plus souvent actifs dans la vie publique et le taux de vocations religieuses sera, chez eux, sensiblement plus élevé. La différence entre ces deux sous-groupes tient précisément dans une prédominance dans un engagement plutôt laïc et politique pour les vincentiens et dans une entrée massive dans les ordres pour les préfets de congrégation. A Verviers, un tiers des préfets optera pour une vocation religieuse ; à Gand, on montera à plus de 40% et la majorité absolue sera dépassée à Alost.

Quant aux anciens zouaves pontificaux, on n'y trouvera aucune vocation religieuse mais beaucoup d'indices d'attachement ultérieur à la cause et au parti catholique. Il faut cependant remarquer que seuls 12 engagements dans l'armée papale ont été notés parmi les élèves ou anciens élèves des collèges étudiés. Compte tenu de trois décès au cours des opérations en Italie, les neuf zouaves survivants ne sont pas représentatifs d'un mouvement d'une ampleur significative mais bien de l'importance purement symbolique de cette cause au sein des collèges.

Le deuxième aspect que nous avons approfondi dans cette dernière partie concerne l'efficacité réelle de ces activités parascolaires. Tout a été dit sur la faiblesse de la participation des (anciens) collégiens à la défense des Etats pontificaux. De même, l'état actuel de la documentation ne permet pas de savoir si l'association des sections professionnelles à l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier, proclamée en 1859, a été une réalité active au sein des collèges où une telle filière existait. Par contre, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul et, surtout, les congrégations mariales sont mieux connues.

Le collège de Mons ne possédait pas de conférence scolaire de Saint-Vincent-de-Paul. Il semble que les activités de celles de Verviers et d'Alost aient été aussi considérables que celles d'une conférence d'adultes de belle taille mais la documentation est trop parcellaire pour le prouver tout à fait. En revanche, les activités des collégiens vincentiens de Bruxelles et de Gand sont bien connues. Les conférences de Saint-Michel et de Sainte-Barbe avaient des effectifs comparables ou supérieurs à une conférence normale. Les ressources financières n'avaient-elles non plus rien à envier à leurs homologues adultes. A Bruxelles comme à Gand, un quartier pauvre assez étendu fut confié aux élèves des jésuites et ce, pendant des dizaines d'années. (11) Au total, ces groupes scolaires n'étaient donc pas des conférences «pour rire» même si certaines activités, comme la distribution de secours en espèces, leur furent retirées pour être mieux gérées par des adultes. Une différence est, par ailleurs, à noter entre Saint-Michel où on misait résolument sur la liberté des élèves vincentiens et Gand où les jésuites étaient des parrains plus protecteurs et plus scrutateurs que dans la capitale. Comme cela était

prévisible, les habitudes établies à l'école conduiront, à Bruxelles, à Gand ou à Alost, les élèves devenus adultes à exercer une grande influence dans le mouvement vincentien de leur région.

Les congrégations mariales des collèges n'avaient, elles non plus, rien à envier aux sodalités d'adultes. La participation relativement massive des élèves à ces associations de prières (un peu moins de 40%) n'avait rien à voir avec les taux de d'inscription beaucoup plus faibles qu'on allait rencontrer dans les congrégations d'adultes (surtout parmi la population masculine). Très encadrés par les jésuites, les collégiens congréganistes étaient beaucoup plus souvent présents aux réunions que leurs aînés. Bien évidemment, ces activités scolaires étaient un socle relativement indispensable pour que des sodalités d'adultes se forment plus tard, particulièrement celles réservées aux «messieurs» de la bourgeoisie. Les archives montrent toutefois que ces activités mariales, même si elles s'étaient modernisées pour être plus personnalisées et plus proches des jeunes, connaissaient déjà, au début du XX^e s., un déclin relatif au profit de mouvement plus «actifs» comme la Saint-Vincent-de-Paul ou les premiers mouvements scouts.

Deux derniers aspects ont été envisagés : d'une part, quel allait être l'avenir de l'engagement des anciens élèves dans ces œuvres après leur sortie du rhétorique et, d'autre part, allaient-ils prendre une part importante, pour ne pas dire prépondérante, dans ces mouvements, comme les jésuites l'espéraient ? Une première constatation générale doit être faite : quelle que soit l'œuvre envisagée, certains jeunes «avaient été touchés par le virus» et ont voulu absolument poursuivre leurs activités après le collège. (12) Cela dit, l'importance relative de ces surjets a été très variable. La *Société académique de Bruxelles*, la *Société littéraire du Bienheureux Jean Berchmans*, le *Cercle littéraire* des Anciens de Bruxelles ou celui de Verviers ont certainement eu une influence sur la vie intellectuelle et politique de leur cité mais leur rayonnement ne doit cependant pas être exagéré. En revanche, le poids des Anciens dans des mouvements comme les ASFX, la Saint-Vincent-de-Paul ou les congrégations mariales de «messieurs» mérite d'être noté.

Pour autant qu'on puisse le savoir précisément, le P. van Caloen, fondateur et grand maître de l'Archiconfrérie de Saint-François-Xavier, a eu recours à une série d'anciens élèves pour lui servir d'auxiliaires dans une association à vocation à la fois pieuse et sociale destinée aux classes modestes, mais dans laquelle il avait à peu près retiré tout pouvoir aux membres issus des catégories réellement populaires. Le jésuite demandera alors à des hommes d'œuvres, souvent issus de la noblesse et de la bonne bourgeoisie, de diriger le «comité central» de cette Archiconfrérie. Or, comme on pouvait s'y attendre, ce groupe dirigeant se recrutera massivement parmi les anciens élèves des sections latines des collèges. S'y ajouteront des Anciens plus modestes (artisans, commerçants, enseignants) provenant des sections professionnelles. Ceux-ci étaient à l'origine de simples membres de l'association mais possédaient assez de connaissances et de sens de l'organisation pour «sortir du rang». Pendant la période de domination sans partage du P. van Caloen (grosso modo de 1854 à 1885), les anciens élèves des jésuites exercèrent donc une grande influence dans une organisation initialement bâtie, sinon pour les ouvriers, tout au moins pour les classes défavorisées.

Le phénomène vincentien a connu un développement encore plus étendu. Au début des années 1840, le P. Boone essaya d'en faire une annexe des congrégations mariales des jésuites mais, très vite, son projet échoua. Cette prise de contrôle institutionnelle sera en quelque sorte compensée par une lente mais constante montée de l'influence des anciens élèves de la Compagnie au sein d'un mouvement en plein essor. Il ne faut pas y voir un «complot jésuite»

ou une volonté ouverte de prise de pouvoir mais un phénomène sociologique qui amènera un grand nombre de personnes restées très proches des PP. à diriger les instances locales, régionales et nationales de la Saint-Vincent-de-Paul. Dans une agglomération aussi vaste que Bruxelles, les Anciens représenteront, en 1914, plus d'un quart des effectifs ; à Gand, on dépassera certainement le tiers mais il semble que ce soit dans des petites villes où existait un collège des jésuites, comme Alost, que la présence des anciens élèves ait été la plus massive. Il faut également ajouter que ceux-ci étaient plus nombreux parmi les dirigeants que parmi les simples membres. Là où la documentation est abondante, comme à Gand, la participation successive à la conférence du collège puis à une association vincentienne d'adultes est très souvent vérifiée.

Le même type de rapprochement peut être fait entre le congréganiste scolaire et le membre de la sodalité des «messieurs» (entendez par là la congrégation d'aristocrates et de bourgeois francophones créée par les jésuites dans la plupart des villes où ils possédaient des collèges). Les Anciens forment presque toujours le squelette des effectifs de l'association de prières et ils trident une nette majorité des «dignités» de celle-ci. Leurs activités ne semblent pas, au premier abord, bien intéressantes : elles sont aussi routinières et aussi axées sur les aspects administratifs que leurs homologues scolaires. (13) Cependant, elles sont sans doute des lieux de socialisation essentiels des élites politiques et économiques catholiques. La concentration de personnalités de premier plan y est déjà impressionnante à Bruxelles et à Gand mais, dans de petites villes, comme Mons et surtout Alost, la congrégation des messieurs était un «must» pour toute personne voulant approcher du pouvoir de ce qu'on peut appeler le «parti catholique», au sens large du terme. (14)

Un type d'homme émerge d'ailleurs des documents. Si de nombreux élèves n'ont participé à aucune activité parascolaire, d'autres se retrouvaient souvent dans la congrégation, l'académie et la Saint-Vincent-de-Paul. Devenus adultes, ils ne changeront pas leurs habitudes d'engagement : les congréganistes sont souvent vincentiens ou xaviériens, il faudrait y ajouter une participation éventuelle aux activités du *Cercle catholique* ou une candidature aux élections. Par la promotion de certaines œuvres dans leur collège, les collèges ont puissamment contribué à créer ce type d'homme actif. Certains PP. compléteront plus encore cet engagement en participant à l'essor de la presse catholique et même aux activités du parti. Même si les sources ne dévoilent pas tout, leur rôle en tant que journalistes bénévoles, fondateurs de journaux, parrains de certains candidats a été démontré à plusieurs occasions. On y découvre l'implication d'élèves, d'anciens élèves ou de certains professeurs laïcs dans ces activités très politiques. Sans vouloir recréer le fantasme du jésuite maître de l'ombre, il faut reconnaître que les maisons de la Compagnie de Jésus possédaient à tout le moins un capital social considérable. Capital qui peut être mobilisé lorsque les intérêts de la Compagnie semblent menacés, comme lors de l'avancée du projet de loi Coremans sur l'emploi des langues dans l'enseignement libre. (15)

Dans ce tour d'horizon des activités assez peu scolaires proposées aux élèves et aux Anciens, il ne faudrait pas oublier la création, à partir de 1880, d'un nouveau «premier cercle» grâce auquel les jésuites pourront maintenir le contact avec leurs anciens élèves et dans lequel ils pourront éventuellement trouver de petits groupes plus motivés, prêts à s'engager dans une action plus contraignante : il s'agit des Associations d'Anciens. Les PP. belges ne furent certainement pas les premiers à créer ce type de société, l'engagement moyen d'un membre n'était pas non plus très spectaculaire mais ces Associations sont intéressantes à plusieurs titres. Tout d'abord, il s'agit, par rapport à la plupart des groupements évoqués précédemment, d'un «mouvement de masse» qui touche des centaines de personnes. Ensuite,

ce vivier est bien utile pour trouver des «professionnels» dont les religieux auront besoin à l'une ou l'autre occasion. Enfin, on peut en voir sortir des dirigeants qui entreprendront des carrières, notamment politiques, qui dépasseront de très loin le cadre étroit de ces associations.

Bien évidemment, il serait possible de pousser plus loin l'investigation mais il nous semble d'ores et déjà établi que les collèges jésuites avaient établi des racines profondes dans le monde social, politique, religieux ou caritatif. Les écoles profitaient de ce terreau et, en échange, elles alimentaient les associations constitutives du «monde» catholique de la sève nouvelle de leurs élèves et de leurs Anciens. Eventuellement, les jésuites créaient même de toutes pièces de nouvelles «œuvres» qui faisaient encore défaut pour que le pilier catholique atteigne sa pleine efficacité dans la lutte difficile qu'il menait contre ses adversaires. Dans ce cas, les collèges étaient le berceau de ces nouvelles associations, les collégiens et les anciens élèves étaient les cobayes et les premiers soldats de ces œuvres.

7. Un modèle jésuite de comportement ?

De cette masse de faits et d'analyses, est-il possible de dégager un modèle jésuite de comportement et de réaction face aux changements que subissait la société belge au XIX^e s. ? Les différents chapitres ont montré l'adaptation que les jésuites ont fait subir au statut légal et financier de leurs écoles, celles qu'ils ont appliquées par rapport à leurs programmes scolaires, à leurs méthodes, à leur conception des humanités. La politique d'inscription et de sélection des élèves, le classement de ceux-ci par rapport aux différents minerval, l'efficacité de la formation dispensée par rapport aux études supérieures sont des stratégies qui ont montré toute leur finesse mais aussi leur possible évolution face aux changements scolaires et sociaux. Qu'y a-t-il de commun à tout cela ? Y a-t-il un seul modèle ?

Au total, il nous semble que si un modèle existe, il peut être défini par quelques mots généralement appliqués aux jésuites mais dont il faudra bien définir le vrai sens.

Les jésuites belges du XIX^e s., qui ne sont sans doute pas les jumeaux de leurs confrères d'autres époques et d'autres pays, pourraient sans doute être définis comme des «conservateurs réalistes», c'est-à-dire des personnes attachées à sauvegarder l'essentiel de la tradition pour sacrifier l'accessoire à la modernité. Dès lors, un maître-mot va caractériser leur comportement : l'adaptation. L'ensemble de ce travail montre, nous semble-t-il, que ce terme s'appliquera de nombreuses fois à leur politique et qu'il faudra souvent constater le succès de leurs tentatives.

Les membres de la Compagnie de Jésus sont aussi souvent qualifiés de «mondains». Ce terme assez péjoratif a été repris dans un sens teilhardien plus positif : ils reconnaissent la valeur du «monde» sans le déprécier a priori. Dès lors, même s'ils sont attachés à la tradition, les PP. belges ne vont pas rejeter les sollicitations de la société. Si des demandes émanent de ceux qui sont normalement leurs amis (évêques, autres congrégations, «parti» et «œuvres» catholiques), elles seront examinées avec attention même si elles risquent d'imposer de fortes charges nouvelles aux collèges et aux communautés. Cette attention aux changements du «monde» ne s'arrêtera pas là. Les contraintes imposées par le gouvernement, les initiatives des écoles officielles, les critiques de la presse hostile ne seront pas balayées d'un geste de la main mais analysées pour qu'elles reçoivent une réponse adaptée.

Cette analyse porte, dans la Compagnie de Jésus, un nom particulier : c'est le discernement ignatien, une des qualités et une des méthodes que l'on reconnaît souvent aux jésuites et qu'eux-mêmes cultivent avec une certaine fierté. Cet exercice s'effectuera dans un contexte de dialogue entre les responsables locaux, les autorités provinciales et la Curie générale romaine. La règle veut qu'en pareil cas, l'inférieur ait toujours l'avant-dernier mot mais que, finalement, le supérieur décide souverainement (à moins que l'autorité supérieure reconnaisse que son subordonné a raison et qu'il se range à ses arguments). Cette dernière possibilité se rencontrait visiblement souvent et on peut se demander si c'est vraiment à l'ordre ignatien que l'on doit appliquer le célèbre *perinde ac cadaver*. Une fois la décision prise, que vise-t-elle ?

Il est évidemment fort difficile de répondre à une question aussi vague. Cependant, si nous reprenons les termes de notre première proposition à propos du «conservateur intelligent», les données du problème consisteront toujours à distinguer l'essentiel de l'accessoire, à sauvegarder l'essentiel et à sacrifier éventuellement l'accessoire. L'essentiel sera, pour reprendre un autre terme cher à la Compagnie, la préservation de la mission apostolique des collèges puisque l'enseignement est un apostolat et que les écoles ignatiennes sont en outre des bases géographiques d'apostolats divers. Le rayonnement de la religion, de l'Eglise, de la Société sera-t-il augmenté ou préservé par une décision, une réforme, une fondation ? Sera-t-il possible de «faire du fruit» ? Une réponse positive à cette question expliquera sans doute bien des décisions et constituera un fil conducteur explicatif aux différentes facettes de l'activité des jésuites envisagées dans ce travail.

8. Et après...

Comment prolonger ce travail ? Et comment répondre à cette question sans être trop long ? Fondamentalement, il nous semble que nos recherches auraient dû bénéficier d'un plus grand nombre de termes de comparaison. Des comparaisons internes à la Compagnie de Jésus pourraient être menées mais des investigations externes pourraient l'être aussi.

La province belge a été étudiée et, spécialement, cinq collèges au sein de celle-ci. Les autres écoles fondées avant 1914 pourraient, elles aussi, être analysées. Ces travaux seraient certainement féconds. Chaque école avait visiblement sa personnalité : il n'est donc pas exclu que les pratiques scolaires ou que le répertoire théâtral aient été un peu particuliers à Anvers, Liège ou Charleroi. Nous pensons plus encore au public recruté par chaque établissement. Celui-ci peut varier assez sensiblement d'un collège à l'autre. Mais le point le plus original qui serait soulevé par l'histoire d'autres collèges de la Compagnie consisterait sans doute à découvrir les circonstances de fondation de chacun de ceux-ci. En effet, l'arrière-plan social, économique, religieux et politique de chaque ville et de chaque époque variera pour chaque cas et le «montage» institutionnel et financier imaginé pour lancer l'école pourra soit être rapproché d'un des cas que nous avons retenus, soit apporter une solution inédite par rapport aux cinq cas d'Alost, Gand, Bruxelles, Mons et Verviers.

Tout en restant dans les limites de la Compagnie de Jésus, le chercheur pourrait aussi franchir les frontières politiques. Vu la forte influence culturelle de la France, nous avons parlé assez souvent des collèges français mais tout n'a pas été dit pour comparer la personnalité de ces écoles d'outre-Quévrain, leur public, leurs pratiques scolaires, leurs rapports avec la vie politique et sociale avec ce que nous avons pu modestement découvrir en Belgique. La France n'est évidemment pas le seul terme de comparaison, les interactions des Pays-Bas avec la Belgique – surtout la Flandre – justifieraient amplement que l'on s'intéresse aux collèges hollandais quand ils ont pu se développer. D'autres provinces sj sont

évidemment envisageables, comme la Grande-Bretagne, qui a offert une grande liberté d'enseignement aux PP. du début du XIX^e s. à nos jours. La mise en parallèle de la réalité scolaire mais aussi sociale et politique des collèges ignatiens belges avec celle de leurs homologues étrangers pourrait notamment conduire à approfondir l'image dont les jésuites, leurs écoles, leurs élèves et leurs Anciens «bénéficient» dans l'opinion publique des différents pays étudiés. A cet égard, certains travaux ont déjà montré, en France et en Belgique, que l'antijésuitisme pourrait devenir à lui seul un vaste sujet d'étude. (16)

Les barrières temporelles pourraient elles aussi être levées. La mise en parallèle des collèges d'avant 1773 et des écoles du XIX^e s. n'a été qu'effleurée par le présent travail. Il semble bien que cet inventaire des différences montrerait que l'on doit parler non pas de restauration des anciens instituts ignatiens mais bien de la fondation de quelque chose de tout à fait nouveau dans les années 1830.

Les mises en relation de réalités parallèles seraient encore plus fécondes, nous semble-t-il, entre différents types d'écoles belges du XIX^e s. Les études ne sont pas encore assez nombreuses pour rapprocher le «modèle jésuite» d'autres pratiques. Les athénées royaux, les collèges communaux, les établissements épiscopaux, les écoles des autres congrégations enseignantes constitueraient des objets d'investigation bien intéressants. Les pistes de recherche sont nombreuses. Quels étaient les rapports que ces écoles entretenaient avec l'argent ? A quel point étaient-elles sensibles aux desiderata de la société, du gouvernement, du patronat ? Quel public recrutaient-elles ? Quel avenir proposaient-elles à leurs anciens élèves ? Qui étaient leurs professeurs (leurs origines sociales, leur formation, leur salaire, leurs conditions de vie) ? Le virus du théâtre et de l'éloquence académique y était-il aussi développé ? Quels étaient leurs programmes et leurs pratiques scolaires ? Par quoi, étaient-elles influencées ? A cet égard, une démarche comparative pourrait s'avérer très féconde en tentant d'ouvrir simultanément la «boîte noire» des classes des collèges jésuites et d'autres écoles appartenant à d'autres traditions. La *classroom history* (l'organisation au quotidien des élèves et des enseignants), la *curriculum history* (l'histoire des disciplines), l'étude de la culture scolaire, des règles implicites et de la hiérarchie de l'école profiteraient sans doute de la mise en parallèle de différents types d'établissements. (17) La réponse à ces questions serait d'autant plus intéressante que la société et le monde politique actuels développent, par rapport à l'enseignement du XIX^e s., toute une série d'idées préconçues – pour ne pas dire de fantasmes – et les utilisent comme modèles ou comme contre-modèles pour jauger et réformer le cycle secondaire du début du XXI^e s..

Pour mener à bien ces recherches, les sources documentaires seront souvent de qualité et de quantité variables. Mais, quelle que soit l'importance de ces documents, ils auront souvent pour caractéristique d'avoir été produits par et pour l'institution scolaire elle-même. Cet «unilatéralisme» est peut-être un défaut qui pourrait être compensé par de (patientes) recherches de souvenirs écrits par les élèves eux-mêmes. L'expérience nous a montré qu'au moins pour des établissements assez «select», comme les collèges jésuites, des traces existent. Parfois même, des livres ou des parties de livres ont été publiés sur les souvenirs indélébiles produits par les années de l'école et de l'adolescence. Ceux-ci sont parfois heureux, parfois franchement négatifs mais ils ont tous le mérite d'émettre un «autre son de cloche» que la version officielle et autorisée par les autorités.

Bien d'autres travaux pourraient être menés : pour étudier le lien des écoles avec différentes formes d'activités charitables, culturelles ou politiques ; pour établir d'autres exemples de «lobbying» entre certains réseaux scolaires et le monde politique...

En tout état de cause, l'étude de l'éducation au XIX^e s. est bien utile pour éclairer un monde politique et une opinion publique qui ne connaissent pas le sujet ou, pire, qui croient le connaître. D'une part, le XIX^e siècle constitue en quelque sorte l'«histoire ancienne» de notre époque contemporaine. Dans le domaine de l'enseignement, comme dans bien d'autres, cette période n'est-elle pas celle des fondations ? «Fondation» au sens propre (celle de la construction d'écoles encore bien vivantes aujourd'hui) comme au sens figuré (celle de l'élaboration de programmes et de pratiques scolaires encore actuels). Ne devons-nous pas nous en sentir obligatoirement les héritiers ? Mais, d'autre part, ce siècle n'est-il pas un repoussoir idéal, le «siècle obscur» par excellence, l'époque abhorrée qui utilisait de façon éhontée une foule de termes, tels que «sélection», «inégalité», «élitisme», «respect», «soumission», «effort», «devoir», qui hérissent littéralement une grande partie du public et du monde politique de ce début de XXI^e s.. Dès lors, même si plus de cent ans se sont écoulés, même si la problématique de l'histoire de l'enseignement ne semble pas être la plus brûlante ; face à ces valeurs qui, aujourd'hui, dérangent, est-il possible d'écrire une histoire dépassionnée de l'éducation ?

TABLE DES MATIERES DU TROISIEME VOLUME

CHAPITRE V : THEATRE ET ACADEMIES LITTERAIRES.

Au carrefour de l'enseignement et de la vie sociale.p.584-654.

I. LA PLACE DU THEATRE DANS LES COLLEGES JESUITES EN BELGIQUE (1832-1914).p.584-593.

1. Un collège jésuite sans théâtre ?p.584-585.

2. Les rôles du théâtre: formation pédagogique et événement mondain.....p.585-587.

3. Les groupes concernés par la représentation théâtrale.....p.587-592.

4. Les moments théâtraux.....p.592-593.

II. LE THEATRE, MIROIR DES COLLEGES ET DE LA SOCIETE QUI LES ENTOURE. ANALYSE DES CONTENUS, EVOLUTIONS ET PERMANENCES.....p.594-614.

1. Avant-propos méthodologique.p.594-596.

2. Les buts poursuivis par le théâtre scolaire des jésuites.....p.596-600.

3. Les types de pièces: explications et évolution dans le temps (1836-1914).....p.600-606.

a) Les pièces historiques traitant de sujets belges et/ou locaux.....p.601-602.

b) Les drames historiques consacrés à d'autres pays.....p.602.

c) Les pièces centrées sur la défense de la Foi.....p.602-604.

d) Les autres drames religieux.....p.604.

e) Les « pièces antiques ».....p.604.

f) Les drames moralisateurs.....p.604.

g) Les comédies.....p.605.

4. Les trois pôles entre lesquels oscillent les pièces.....p.606.

5. Les auteurs.....p.607-612.

a) Les élèves.....p.607.

b) Les jésuites.....p.607-611.

c) Les auteurs classiques.....p.611.

d) Les auteurs contemporains.....p.611-612.

6. Les langues utilisées.....p.613-614.

III. A LA PLACE DU THEATRE.....p.614-615.

CONCLUSION.....p.615-616.

IV. LES ACADEMIES : L'ECOLE DU VERBE.....p.616-654.

1. La grande variété d'un monde apparemment figé.....p.617-622.

2. Une école de cadres ?p.622-627.

3. Un public d'élite.....p.627-631.

4. La fidélité des académies à des thèmes traditionnels.....p.631-648.

5. La survie des académies après les années de collège.....p.648-653.

CONCLUSION.....p.653-654.

CHAPITRE VI : LA « PIEUVRE » AUTOUR DES COLLEGES.....p.655-770.

INTRODUCTION ET PRESENTATION DES SOURCES.....p.655-658.

I. LES CONGREGATIONS DE PRIERES.....p.658-709.

1. Différents types de congrégations : les sodalités des élèves.p.660-681.

a) Nombre et personnalité des membres.p.663-672.

b) Nombre et personnalité des dirigeants.....p.672-676.

c) Modalités de fonctionnement et types d'activités.....p.676-681.

3. Les sodalités des «Messieurs».....p.682-708.

a) Des congrégations mariales d'anciens élèves ?p.682-689.

b) Nombre et personnalité des membres.....p.689-696.

c) Nombre et personnalité des dirigeants.....p.697-705.

d) Les rôles de ces organisations.....p.706-708.

3. Les Académies littéraires.....	p.708-709.
-----------------------------------	------------

II. LES CONFERENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL.....	p.709-733.
---	------------

1. Le rôle des Anciens dans les créations des premières Conférences (Bruxelles et Gand).....	p.709-711.
2. La présence des Anciens dans les instances dirigeantes.....	p.712-721.
3. Les Conférences scolaires : dates, lieux, activités, responsables.....	p.721-730.
4. Les Conférences scolaires : la personnalité des responsables.....	p.730-733.

III. L'ARCHICONFRERIE DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER.....	p.733-740.
---	------------

1. Une association destinée aux ouvriers ?	p.733-736.
2. Les Anciens parmi les notabilités soutenant la direction nationales et les sections locales.....	p.736-738.
3. Les Anciens comme «simples membres» des ASFX.....	p.738.
4. Les activités communes aux élèves et aux ASFX.....	p.738-740.

IV. LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS.....	p.740-749.
-------------------------------------	------------

1. Dates de fondations.....	p.741-743.
2. Nombre d'Anciens inscrits dans les Associations.....	p.743-744.
3. Buts initiaux et activités ultérieures.....	p.744-747.
4. Personnalité des dirigeants.....	p.747-749.

V. AUTRES ŒUVRES DANS LESQUELLES ELEVES ET ANCIENS ELEVES FURENT IMPLIQUES.....	p.750-758.
---	------------

1. L'engagement dans les zouaves pontificaux.....	p.750-753.
2. Le <i>Denier des Ecoles catholiques</i>	p.753-754.
3. L'implication dans les Missions.....	p.754-756.
4. Le Syndicat des voyageurs de commerce, patrons et employés.....	p.756-758.

VI. UNE INFLUENCE DANS LA PRESSE ET LE PARTI CATHOLIQUES ?	p.758-770.
--	------------

1. Alexandre Delmer : un rayon de lumière dans la nuit.....	p.759-761.
2. Bruxelles.....	p.761-763.
3. Verviers.....	p.763-764.
4. Charleroi.....	p.764-766.
5. Mons.....	p.766-767.
6. Gand.....	p.767-768.
7. Alost.....	p.768-770.

CONCLUSION.....	p.770.
------------------------	---------------

CONCLUSION GENERALE.....	p.771-789.
---------------------------------	-------------------

1. La recherche d'un statut nouveau pour les collèges.....	p.771-772.
2. Le monde hétérogène et mobile des enseignants.....	p.772-775.
3. Un public diversifié.....	p.775-777.
4. L'enseignement dans les collèges : tradition ou modernité, tradition et modernité.....	p.777-779.
5. Deux lieux d'échanges entre les collèges et la société : le théâtre et les académies.....	p.780-782.
6. Les collèges comme centres apostoliques.....	p.782-786.
7. Un modèle jésuite de comportement ?	p.786-787.
8. Et après.....	p.787-789.